

Lévesque: le projet Ryan constitue un recul

par Rodolphe Morissette

Le propos de renouvellement du système fédéral énoncé cette semaine par le Parti libéral du Québec et son chef, M. Claude Ryan, ne satisfait pas les aspirations et besoins ni des Québécois ni du Canada anglais, a déclaré hier le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, qui ajoutait qu'«on mérite mieux que ça».

Essentiellement, M. Lévesque juge que le document libéral, intitulé *Une nouvelle fédération canadienne*, ignore tout du point de vue du Québec

dans les discussions constitutionnelles des 20 dernières années. Il exprimerait, de plus, un recul, «au pas de galop», par rapport aux demandes traditionnelles du Québec, et singulièrement en matière culturelle, linguistique, sociale et économique. Enfin, le nouveau système fédéral proposé par les libéraux du Québec n'apporterait que «pagaille» et paralyserait encore davantage le fonctionnement du régime, selon M. Lévesque, dont le texte de la déclaration est reproduit en page 7.

«No, thanks», répondra en consé-

quence le Canada anglais aux propositions Ryan, dit ironiquement le premier ministre, qui rappelle ainsi la réplique que le chef libéral prévoyait voir venir des provinces anglaises au sujet du livre blanc sur la souveraineté-association.

Le premier ministre a agrémenté son commentaire de maintes épithètes colorées pour décrire le document libéral. Il s'agit, selon lui, d'une «fraude intellectuelle», d'un «véritable piège», d'un «maquillage verbal», d'un «déguisement de bonne tenue», de l'«illusion d'un change-

ment», d'un «soufflé constitutionnel qui confine à la tromperie», d'une «approche mi-chair mi poisson», d'une «démission anticipée».

Pour le chef du Parti québécois, rien ne sera jamais réglé, tant que ne sera reconstruite l'égalité politique des deux «sociétés nationales» qui composent le Canada. Et le fait d'inscrire dans une nouvelle constitution un ensemble de droits fondamentaux, judiciaires et linguistiques minimaux n'y changera rien, notamment parce qu'on n'y proclame que «certains droits linguistiques». Par ailleurs, le

document libéral défend, certes, le principe que «tous les partenaires doivent être fondamentalement égaux au sein de la fédération»; mais le premier ministre critique également cette autre face de l'égalité. «Le Québec aura donc l'égalité fondamentale avec l'Ile-du-Prince-Édouard. Mais l'égalité fondamentale, juridiquement établie, du peuple québécois avec le peuple anglo-canadien, celle-là est impensable.»

Par rapport aux demandes traditionnelles du Québec, les propositions

Voir page 6: Lévesque

Le maire Jean Drapeau a été pressenti

Clark veut faire transférer les JO

par Michel Vastel

OTTAWA — Le premier ministre, M. Joe Clark, «ne pense pas que le Canada doive boycotter les Jeux olympiques de Moscou, mais il peut tenter d'influencer le CIO pour en changer le site».

Dans une déclaration écrite remise hier à la presse le premier ministre a également indiqué que «son gouvernement se pose de sérieuses questions quant à l'opportunité de tenir les Jeux olympiques à Moscou et il encouragera la discussion de

solutions de rechange avec d'autres nations».

M. Joe Clark, à l'issue d'une séance exceptionnellement longue de son cabinet, a d'ailleurs annoncé qu'il était déjà entré en contact avec le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et si le Comité international olympique lance un appel à Montréal, les deux gouvernements collaboreront immédiatement pour voir s'il est possible à la métropole d'accueillir les athlètes, l'été prochain.

Cette déclaration d'intention constitue

l'élément le plus spectaculaire d'une série de mesures adoptées hier par le cabinet à l'encontre de l'Union soviétique.

Parmi les autres mesures de représailles annoncées hier après-midi, une heure après que le chef de l'opposition, M. Pierre Trudeau, en ait été personnellement informé par le ministre des Affaires extérieures, Mme Flora MacDonald, le premier ministre a énuméré:

■ un gel des exportations de blé à leur niveau actuel de 1.4 million de tonnes métriques. Conformément au vœu du

président Carter, «le Canada ne profitera pas des mesures américaines pour remplacer les quantités de céréales américaines non encore livrées à l'URSS», a confirmé M. Clark;

■ resserrement des exportations de biens stratégiques et de haute technicité, en collaboration avec les autres grands exportateurs;

■ non-renouvellement d'une ligne de crédit de \$500 millions, accordée l'an dernier par la Société pour l'expansion des exportations. Cette ligne de crédit était

d'ailleurs arrivée à expiration à la fin de l'année dernière;

■ toutes les visites prévues aux niveaux des ministres et des hauts fonctionnaires sont suspendues;

■ les échanges scientifiques et culturels sont annulés ou restreints;

■ les négociations consulaires en cours, vraisemblablement pour l'ouverture d'un deuxième consulat soviétique au Canada, sont suspendues. Même s'il y a 130 diplomates soviétiques au Canada, contre seu-

Voir page 6: Clark



Une émeute teintée d'anti-soviétisme s'est produite hier devant la prison de Pul-i-charki, à vingt-cinq kilomètres de Kaboul, lors de la libération d'environ 125 détenus politiques par le nouveau régime afghan. Au moins deux personnes ont trouvé la mort. (Photolaser AP)

La résistance à l'Armée rouge s'accroît à Kaboul

PARIS (d'après AFP, AP et PC) — La résistance à l'invasion soviétique s'intensifiait en Afghanistan, alors que la session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale de l'ONU reprenait ses travaux hier à New York.

L'Union soviétique a accusé hier les États-Unis et la Chine de «jeter de l'huile sur le feu de la prétendue situation afghane» revenant ainsi à la guerre froide.

Prenant la parole à la session extraordinaire de l'Assemblée générale, l'ambassadeur soviétique, Oleg Troyanovsky a rejeté les critiques contre l'intervention de son pays.

Il a repris la thèse de Moscou selon laquelle le gouvernement de Kaboul avait demandé l'aide militaire soviétique afin de contrer les éléments réactionnaires soutenus par les États-Unis et la Chine.

La session devait se poursuivre aujourd'hui. Une soixantaine d'orateurs se sont inscrits pour le débat qui doit s'achever par une résolution qui réclamera probablement le retrait des forces étrangères d'Afghanistan et déplorera l'intervention militaire.

Le document, qui est en cours d'élaboration par un groupe de pays non-alignés, sera très semblable au texte voté par le Conseil de sécurité mais contre lequel l'Union soviétique avait mis son veto.

«L'Union soviétique, a déclaré M. Troyanovsky, a l'intention de pratiquer une politique de coexistence pacifique et de détente, convaincu que ceci permettra de surmonter tous les obstacles et deviendra la tendance qui prédominera dans les affaires internationales.»

«L'Union soviétique condamne vigoureusement les tentatives des hommes politiques américains et des dirigeants chinois pour attiser artificiellement la prétendue situation afghane afin de pouvoir, derrière cet écran, ramener les affaires internationales au temps où l'imitation entre les pays et l'hystérie militaire étaient suscitées et entretenues.»

Entre-temps, les combats se sont poursuivis entre troupes soviétiques d'une part et rebelles afghans, alliés à des éléments de l'armée afghane, d'autre part, a-t-on appris hier à Islamabad de plusieurs sources.

Selon un haut responsable de l'administration américaine, entre 900 et 1.200 soldats soviétiques auraient été blessés ou tués depuis leur entrée en Afghanistan, le 26 décembre dernier.

Un quotidien pakistanais, le Jang, a rapporté par ailleurs que quelque 20 sol-

datsoviétiques de confession musulmane combattant en Afghanistan s'étaient mutinés mercredi, refusant de se battre contre les rebelles musulmans dans la province de Badakhshan (nord du pays).

Suite à ce refus, les soldats soviétiques ont ouvert le feu sur ces soldats qui ont riposté, soit savoir le quotidien pakistanais. Soixante soldats soviétiques ont été tués au cours de la fusillade et 20 soldats soviétiques musulmans ont rejoint les

Voir page 6: Résistance

Iran: hésitations à voter les sanctions

NATIONS-UNIES (AFP) — Le Conseil de sécurité s'est réuni, hier soir à 21 h 20 pour examiner le projet américain de résolution prévoyant des sanctions internationales contre l'Iran.

Cependant, dès l'ouverture de la séance, le président du conseil, M. Jacques Leprêtre (France), a annoncé que les travaux du conseil seraient suspendus pendant 24 heures en raison d'éléments nouveaux intervenus parmi les facteurs de la crise.

Parmi ces éléments figuraient notamment un message du ministre iranien des Affaires étrangères, M. Zadeh Gothbadeh, au secrétaire-général de l'ONU, M. Kurt Waldheim. Le délégué des États-Unis a accepté ce délai «malgré les dots nourris sur la validité de ces éléments nouveaux».

Le Conseil de sécurité a suspendu toute décision jusqu'à samedi 18 heures. On présume que le secrétaire-général a été

prié d'utiliser ce nouveau délai pour chercher à obtenir de Téhéran des éclaircissements sur la teneur et la signification du message qui lui a été communiqué.

Selon certaines indications, ce message aurait été seulement verbal, ce qui expliquerait le scepticisme exprimé par les États-Unis. De source proche du conseil, on pense que le message a trait à un éventuel accord d'ensemble qui pourrait déboucher sur la libération des otages.

Le Conseil de sécurité, qui devait en principe siéger hier après-midi pour examiner la résolution américaine sur des sanctions économiques contre l'Iran, n'a entamé finalement des consultations préalables qu'en soirée, avec la probabilité que la session soit reportée à aujourd'hui.

Selon certains bruits qui circulent, des informations auraient été reçues de Téhéran renforçant les hésitations des pays non alignés membres du conseil à voter des sanctions. Bien que la nature de ces informations ne soit pas révélée, elle pourrait donner quelque espoir sur la possibilité d'engager un processus tendant à désamorcer la crise, soit plus probablement, mettre en garde les États-Unis contre les conséquences pour les otages d'un vote du Conseil de sécurité décidant des sanctions contre l'Iran, même si la résolution américaine n'est pas adoptée par le conseil.

Malgré les pressions, les États-Unis ont catégoriquement refusé de retarder le vote sur leur résolution. Mais le Mexique aurait décidé de présenter un amendement ou une résolution demandant que les débats du conseil sur la crise iranienne soient remis après l'élection présidentielle en Iran le 27 janvier.

Hier, le secrétaire d'État Cyrus Vance a affirmé que si l'URSS opposait son veto au projet américain, comme l'a laissé entendre son ambassadeur à l'ONU, les États-Unis appliqueraient tout de même leur programme de sanctions en coopération avec ceux de leurs alliés qui voudraient les soutenir.

M. Vance, qui était interrogé par la chaîne de télévision NBC, n'a pas voulu

Voir page 6: Iran

La commission MacDonald suggère la prison à vie pour crime d'espionnage

par Claude Turcotte

OTTAWA — La commission d'enquête MacDonald sur certaines activités de la Gendarmerie royale du Canada, dont le premier rapport sur la sécurité et l'information a été rendu public hier par le premier ministre Clark, a formulé 38 recommandations visant à mieux définir ce que peut être un crime contre l'État, tout en nuanciant davantage les sentences qui pourraient être imposées à la suite d'une telle offense.

Ainsi, la peine maximale infligée pour espionnage est présentement de 14 ans, mais la commission suggère l'emprisonnement à vie qui serait imposé à la discrétion du juge dans des cas particuliers. Des peines beaucoup moins sévères pour-

raient s'appliquer selon certaines circonstances plus ou moins atténuantes.

Bien que le sujet à l'étude ne soit pas celui plus général de l'accès à l'information gouvernementale, la commission semble néanmoins inspirée dans ses recommandations d'un esprit assez semblable à celui du gouvernement dans le projet de loi sur l'accès à l'information déposé aux Communes au cours de la dernière session.

Par exemple, la commission recommande que toutes les décisions prises par le gouvernement de refuser de divulguer un document se rapportant à des questions de sécurité et de renseignement ou à l'administration de la justice en matière criminelle soient sujettes à révision par un tribunal administratif. En outre, elle

propose un droit d'appel auprès de la Cour fédérale.

Le projet de loi gouvernemental prévoyait des droits de recours identiques à ceux mis de l'avant aujourd'hui par la commission MacDonald.

D'autre part, la commission indique clairement sa conviction que les infractions concernant l'espionnage et celles se rapportant à la divulgation illicite d'informations gouvernementales ne devraient pas figurer dans la même loi. «Maintenir ces deux infractions sous l'empire de la loi sur les secrets officiels cadre bien mal avec l'objectif du libre accès à l'information gouvernementale», soutiennent les commissaires.

Il s'agit de la définition de «l'espionnage» et des «fuites de renseigne-

ments» laisse beaucoup à désirer et ils prétendent même que la loi sur les secrets officiels ne répond pas aux critères de précision qu'exige le droit criminel. Ils proposent notamment d'ajouter certaines normes dont celle de «l'insouciance grossière» à l'égard des conséquences de l'acte.

Bref, la commission croit que la loi sur les secrets officiels devrait être abrogée et remplacée par une nouvelle mesure législative concernant l'espionnage, laquelle serait incorporée dans une nouvelle loi ou inscrite dans une même partie du code criminel avec toutes les autres infractions relatives à la sécurité nationale.

La commission affirme que le fait de

Voir page 6: MacDonald

comme dans le Sourd dans la ville le dernier roman de Marie-Claire Bleis

comme dans Yves Thériault, auteur d'un nouveau roman la quête de l'ourse (à paraître en...)

Stanké

comme dans Astrologie, un cours élémentaire (à paraître prochainement)

comme dans un Éditeur pas comme les autres!

Quelle idée d'avoir un nom avec un K?

comme dans Nahanni "la vallée des hommes sans tête"

les élections du 18 février



Le chef du parti libéral, M. Trudeau, a rencontré des militants conservateurs brandissant un billet d'une monnaie à son effigie, d'une valeur de 80 cents seulement. M. Trudeau a trouvé que la blague était drôle. (Photolaser CP)

Les listes de candidats ont peu changé depuis le 22 mai

par Claude Turcotte

OTTAWA — Les partis politiques ont jusqu'au 28 janvier pour compléter leur liste de candidats, mais à ce jour on a déjà une bonne idée du genre d'équipe que les principales formations se proposent d'offrir à l'électorat.

En premier lieu, il faut noter que la très grande majorité des députés sortants seront de nouveau sur les rangs. Quelques libéraux et conservateurs ont profité de cette élection pour annoncer leur retraite, mais tous les députés néo-démocrates et créditistes du dernier Parlement se portent à nouveau candidat.

Parmi ceux qui se retirent, il y a lieu de signaler M. Robert Andras, ex-ministre libéral, M. Gerald Baldwin, un député conservateur respecté qui a joué un rôle important dans la préparation du projet de loi sur l'accès à l'information gouvernementale. On peut mentionner en outre deux autres conservateurs, MM. Eldon Woolliams et Paul

Yewchuk, qui expriment ainsi leur déception de ne pas avoir été promu au Conseil des ministres.

Enfin, la Chambre des communes devra se trouver un nouveau président, puisque M. James Jerome quitte la vie politique pour devenir juge. M. Jerome était d'allégeance libérale.

Cependant, plus significatif que ces départs isolés, il y a le fait qu'une majorité parmi les ministres libéraux défaits le printemps dernier a préféré ne pas tenter un retour en politique active.

En fait, 13 ministres n'avaient pas été réélus en mai dernier. Ceux qui ne se présentent pas cette fois sont Len Marchand, Iona Campagnolo, Barnie Danson, Hugh Faulkner, Alistair Gillespie, Don Jamieson, Anthony Abbott, Robert Andras et Otto Lang.

Les anciens ministres non québécois (tous ceux du Québec sauf Marcel Lessard restent dans la course) qui tentent leur chance à nouveau sont Daniel Macdonald à l'Île-du-Prince-Édouard, Jack Horner en Alberta, Martin O'Connell, Eugene Whelan, John Roberts et Bud Cullen en Ontario.

Un dernier ex-ministre de cette province n'a pas encore pris de décision; il s'agit de Norm Cafik.

Bien entendu, les conservateurs cherchent à exploiter cette longue liste d'absents, à laquelle ils ajoutent d'autres noms comme ceux de Donald Macdonald et John Turner, pour dire que tout le monde fuit M. Trudeau.

En revanche, chez les libéraux, on fait valoir que cela indique un renouvellement certain des forces dans le parti et on donne une autre liste de nouveaux venus qui ont la capacité de prendre la relève de ceux qui ont quitté.

On rapporte même chez les libéraux que M. Trudeau aurait indiqué avant que les députés ne quittent Ottawa pour aller faire campagne dans leur comté respectif que tout le monde devait désormais se considérer sur le même pied, ancien ministre ou pas.

Cela semble indiquer qu'advenant une victoire libérale,

M. Trudeau aurait alors toute la liberté pour puiser les membres de son gouvernement parmi de nouveaux élus et que certains anciens ministres pourraient être laissés pour compte.

Quoiqu'il en soit, il n'y a pas de super-vedette parmi les recrues libérales, qui par ailleurs sont des figures bien connues dans leur milieu.

On peut mentionner toutefois l'arrivée d'un candidat spécial en Nouvelle-Écosse, puisque M. Gerald Reagan, ex-premier ministre libéral de cette province, sera candidat dans le comté de Halifax, l'ancien comté de M. Robert Stanfield, que les conservateurs ont conservé par quelques voix seulement en mai dernier.

Il y a également M. Bryce Mackasey qui fait un retour, mais dans un comté ontarien cette fois pour la bonne raison qu'il n'a pas trouvé de siège vacant dans la région de Montréal.

Chez les conservateurs, il n'y a pas de changement appréciable par rapport au printemps dernier. Tous les ministres sortants seront de nouveau sur les rangs et il en va de même pour la très grande majorité du caucus.

En fait c'est au Québec que les conservateurs présentent le plus de nouveauté avec certaines candidatures comme celles de Marcel Masse, Armand Russell, Fernand Grenier et Marcel Danis, qui proviennent tous de ce club-ferme que l'on appelle l'Union nationale.

Le transfuge Richard Janneville représentera les conservateurs dans Lotbinière, mais il ne fait pas le moindre doute que les créditistes se préparent à un combat revanche et que les libéraux chercheront à se faufiler entre les deux autres partis.

À cette petite liste de nouveaux candidats conservateurs au Québec, il faut ajouter le nom de Robert René de Cotret, battu dans Ottawa-Centre le printemps dernier, qui vient donner un peu de prestige et de représentation ministérielle au Québec, mais qui n'a pas du tout la réputation d'être une bête noire.

Jusqu'à maintenant, le seul candidat conservateur hors Québec qui arrive avec une certaine notoriété est M. Bert Lawrence, ex-ministre provincial ontarien, qui fera la lutte à M. Jean-Luc Pepin dans Ottawa-Carleton, alors que son adversaire du printemps, Mme Jean Pigott, remplacera M. de Cotret dans Ottawa-Centre.

Cette fois encore, M. Brian Mulroney a refusé les invitations pressantes qui lui étaient faites de venir aider la cause conservatrice, mais plusieurs parmi les candidats conservateurs défaits dans des comtés québécois au printemps essaient à nouveau de séduire des électeurs qui ont une forte propension à ne voir que rouge.

À travers le pays, les libéraux avaient hier 100 candidats choisis; les conservateurs en avaient 133 et le NPD 180. Les partis ont jusqu'au 28 janvier pour compléter l'opération dans les 282 comtés.

Le transfuge Richard Janneville, M. Laberge a affirmé qu'il constatait que le Parti libéral du Québec «avait une vision tronquée et extrêmement ratatinée de notre histoire nationale».

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

«La position constitutionnelle présentée dans le document Ryan est certainement incompatible avec les aspirations profondes du peuple québécois, mais elle est tout aussi incompatible avec les politiques préconisées par le grand frère fédéral du parti de M. Ryan, le Parti libéral de M.

Décision «irresponsable», commente Clark

Trudeau ne participera pas au débat télévisé

OTTAWA (CP) — Le Parti libéral du Canada a annoncé hier que M. Trudeau ne participerait pas au débat télévisé auquel avaient été invités les leaders des trois principaux partis en lice.

Le premier ministre, M. Clark, s'est empressé de qualifier cette décision «d'irresponsable et de souligner que M. Trudeau avait eu raison dès le début en abandonnant son poste de leader.

«Il ne se conduit pas comme un homme politique, a com-

menté M. Clark, il ne se conduit pas comme un homme qui pourrait être premier ministre du Canada.»

M. Clark a commenté cette décision de M. Trudeau de ne pas participer au débat télévisé moins d'une heure après que le Parti libéral eut annoncé cette prise de position.

Le Parti libéral a expliqué qu'il rejetait ce projet de débat mis de l'avant par cinq chaînes de télévision parce que la formule proposée mettait avant tout l'accent sur la

personnalité des chefs plutôt que sur les questions de l'heure.

Les électeurs, a déclaré le Parti libéral, connaissent déjà bien MM. Clark, Trudeau et Broadbent.

Les libéraux préféreraient une série de débats télévisés sur des questions telles l'énergie, la politique sociale, l'économie. Les chefs des partis pourraient se faire entendre, de même que les spécialistes des différents partis sur ces questions.

De toute façon, les électeurs ne peuvent faire autrement que d'être informés des moindres développements de la campagne en cours tant les journalistes qui y sont affectés sont nombreux.

Ils sont cependant moins nombreux cette fois à se pencher sur les faits, gestes et déclarations des chefs et des candidats qu'aux élections du mois de mai dernier. La campagne en est encore à ses débuts, fait-on remarquer, et les derniers jours attireront en-

core de nouveaux observateurs.

C'est M. Trudeau qui a la plus importante suite de journalistes, puisque pas moins de 44 d'entre eux l'accompagnaient cette semaine dans ses déplacements.

M. Clark était suivi d'une quarantaine de journalistes tandis que l'entourage de M. Broadbent était formé de ses conseillers et de 31 journalistes.

La Presse Canadienne fournit à ses 112 journaux sociétales et 364 stations de radio et de télévision une couverture complète de la campagne.

Ce sont des dépêches émanant de la CP, par exemple, qui annoncent la candidature dans Crowfoot, en Alberta, de l'ancien ministre libéral, M. Jack Horner, autrefois d'allégeance conservatrice.

Broadbent veut transformer le système fiscal des entreprises

TORONTO (PC) — Le chef du NPD, M. Ed Broadbent, a déclaré hier que la grande entreprise avait plus que sa juste part d'allègements fiscaux et que les octrois pour investissements devaient être examinés de plus près par le gouvernement.

À une assemblée d'environ 1.000 partisans de candidats à midi, M. Broadbent a dit qu'il fallait transformer le système fiscal des sociétés. «Le système actuel d'allègements fis-

caux et de subventions est désuet», a-t-il dit.

Il s'est aussi attaqué à la hausse des revenus pour l'Alberta et l'industrie du pétrole qui résulterait de la politique énergétique des conservateurs. Cette dernière serait désastreuse pour l'Ontario, a-t-il dit.

Le NPD établirait des accords de planification avec les 150 principales sociétés industrielles comme condition préalable à toute aide fédérale à l'entreprise.

Le parti créerait aussi un nouveau fonds canadien d'investissement qui exigerait des placements de l'entreprise dans des projets approuvés par le gouvernement pour les régions économiquement éprouvées ou des industries.

L'Ontario et le Québec, dit M. Broadbent, forment le cœur industriel du pays et seraient affaiblies par une hausse des prix du pétrole. Selon le chef du NPD, le programme de hausse gra-

duelle du coût de l'énergie, qui a causé la défaite du gouvernement, aurait coûté à la seule Ontario \$30 milliards d'ici la fin du siècle.

Il a réitéré sa demande d'une révision du rôle de l'Agence de surveillance des investissements étrangers au Canada; cette agence devrait aussi surveiller les investissements canadiens à l'étranger pour s'assurer qu'ils profitent à l'économie intérieure.

M. Broadbent a ajouté que les sociétés pétrolières et l'Alberta n'avaient pas besoin des nouveaux revenus et profits proposés par les conservateurs.

Le NPD croit que les multinationales n'ont pas besoin d'un sou de plus de profit. L'Alberta devrait tirer un juste profit de ses richesses naturelles, mais son fonds du patrimoine atteint des niveaux superflus.

autrement

DE NOUVELLES REPONSES

N° 20 \$14.45

N° 22 \$14.45

N° 21 \$13.70

autrement jette un regard critique, libre a priori, sur les mutations, les innovations culturelles et sociales qui forment l'actualité profonde de notre temps. Six numéros par an. (en vente en librairie ou par abonnement)

Nom: _____
 Adresse: _____
 Je désire m'abonner pour 1 an (\$70.00)
 Je désire recevoir un des numéros ci-dessus.
 20 21 22 Paiement inclus + 50¢ frais de port.
 Joindre paiement: à l'ordre de
 Diffusion Dimedia, 539 bl. Lebeau, St-Laurent H4N 1S2

Centre de Croissance et d'Humanisme Appliqué
 1500 rue Stanley
 Chambre 524
 Montréal H3A 1R3

GESTALT, MEXIQUE et SOLEIL

du 28 février au 6 mars 1980

Une semaine de croissance dans un climat enchanteur. (A Puerto Vaillarta).

Coût: environ \$775.00 incluant stage, transport, logement, etc.

Période de vacances très achalandée. Inscrivez-vous dès maintenant.

Pour plus de renseignements, téléphonez au (514) 849-4177.

Moniteurs:
Janine Corbeil, L.Ps., psychologue et psychothérapeute, membre de la CppQ et
Yvan Corbeil, T.S.P., Tous deux diplômés du Gestalt Institute of Cleveland

Demandez aussi notre brochure pour les autres ateliers de l'hiver 1980.

Jusqu'au 19 janvier 1980

GRANDE VENTE

à la librairie

RENAUD-BRAY

20%

sur tous les livres en librairie

5219, Côte-des-Neiges (près du Chemin de la Reine-Marie) Montréal (tél.: 342-1515)
 Autobus 65-165-51

- La remise de 20% ne s'applique qu'aux ventes au comptant.
- La librairie sera fermée le 21 janvier pour inventaire.

Éternuement tragique et providentiel

GOETEBORG (AFP) — Un automobiliste suédois a échappé à une inculpation pour conduite dangereuse parce qu'il a pu prouver qu'au moment de provoquer un accident, il a dû... éternuer.

Samson change encore le nom de son parti

QUÉBEC (PC) — La formation politique dirigée par M. Camil Samson vient encore de changer de nom. Elle sera désormais identifiée par l'appellation Parti démocrate-creditiste.

Succès du programme d'isolation des maisons

QUÉBEC (PC) — Après un démarrage très lent l'an dernier, le programme d'isolation des maisons du gouvernement québécois connaît cette année une grande popularité.

Poursuite de \$1 million pour chute dans une piscine

(par B. Morrier) Un résident de Montréal-Nord, M. Michel Gagnon, âgé d'une trentaine d'années, vient d'intenter une poursuite de \$975,000 contre la ville de Montréal, qu'il tient responsable d'un accident qui l'a rendu parapalégique et invalide à 100%.



L'assureur londonien David Springbett, félicité par une hôtesse de l'air à son retour à Los Angeles, hier, 44 heures et 6 minutes après son départ pour un tour de terre. (Photolaser AP)

Le tour du monde en 44 heures, et gratuit

LONDRES (AFP) — Un assureur londonien, adepte de Philéas Fogg (héros du livre de Jules Verne Le tour du monde en 80 jours), a bouclé hier un tour du monde en 44 heures et 6 minutes en n'utilisant que des vols réguliers.

Les chauffeurs de Métro-Sud rejettent la médiation

Les 110 chauffeurs du réseau Métropolitain-Sud, actuellement régi par la Commission de transport de la Rive-Sud de Montréal (CTRSM), ont débrayé hier midi pour une période de 24 heures pour exprimer leur désaccord avec le rapport du médiateur Viateur Larouche sur les modalités de leur intégration au réseau public.

qui doit se poursuivre jusqu'à ce midi, vise à protester contre l'attitude de la CTRSM et de son syndicat qui, par leur acceptation du rapport de médiation, acceptent somme toute de faire perdre à plusieurs travailleurs leur ancienneté, soutient la CSN.

45 mois de prison aux ex-employés de la Brink's Surtout pour abus de confiance, précise le juge aux comploteurs

Le juge Jean-Guy Boillard, de la Cour supérieure, a imposé hier une peine de trois ans et neuf mois de prison à deux ex-employés de la Brink's, Roland Brunette, 39 ans, et Gilles Lachapelle, 49 ans, qu'un jury avait reconnus coupables, le 21 décembre dernier, de complot pour commettre deux vols à main armée, l'un d'environ \$3 millions au détriment de la Brink's et de la Banque Royale du Canada, et un autre de \$50,000 contre un magasin Cooprix de la rue Legendre.

Quant au fait que trois co-conspirateurs, Réal Boisvert, Claude LeGault et André Laporte, qui sont cités à l'acte d'accusation, qui ont témoigné et contre qui ne pèse toujours aucune accusation, le juge Boillard mentionne que s'il y a une certaine iniquité de traitement entre ceux-ci et les deux accusés, la responsabilité ne peut en être imputée aux tribunaux.

Contrepartie à la Couronne qui réclamait un emprisonnement de 15 ans, le juge insiste pour dire que sa sentence est bien en rapport avec les offenses directement reprochées à Lachapelle et Brunette et non pas avec celles dont on pourrait les soupçonner.

L'utilisation des locaux aurait été déficiente à Chapais

Les règles de sécurité ne semblent pas avoir toutes été respectées quant à l'utilisation des locaux, indique un rapport du service d'inspection du bâtiment du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, à la suite de l'incendie du club Opemiska qui a coûté la vie à 45 personnes, à Chapais le Jour de l'An.

organismes et les personnes concernées ne prennent par leurs responsabilités.» Le rapport du service d'inspection du bâtiment a été dévoilé à la veille de l'enquête du coroner que mènera, à compter de lundi à Chibougamau, Me Cyrille Delage, commissaire aux incendies du Québec, sur cette hécatombe, la pire à survenir au pays depuis plus de 40 ans.

L'incendie a débuté vers une heure le Jour de l'An, lors d'un réveillon réunissant quelque 300 personnes dans cette petite municipalité minière du centre-nord québécois. On a retiré 42 personnes des décombres peu après, mais trois autres parmi une cinquantaine de blessés décédèrent dans des intervalles.

Patricia Chauvin devra garder la paix pour un an

Les soeurs Maude et Patricia Chauvin, connues pour leurs relations avec l'un des frères Renaud, présumés meurtriers d'un policier montréalais, ont connu certains autres démêlés avec la police. Le plus récent vient de se dérouler en Cour municipale d'Outremont.

boisson. Elles étaient à ce moment accusées de complicité après le fait dans le meurtre de l'agent René Vallée. Conduites au poste numéro 5 pour vérifications, les policiers devaient découvrir qu'elles n'avaient pas dérogé aux conditions de leur libération provisoire, mais ils devaient également constater que Maude Chauvin n'avait pas acquitté certaines contraventions s'élevant à une centaine de dollars.

Le Mont-Saint-Louis prive de cours 200 élèves qui refusent l'uniforme

En vigueur depuis septembre dernier, le règlement n'aurait pas été appliqué sévèrement avant Noël. Mais à la rentrée, lundi dernier, les étudiants apprenaient qu'ils devaient tous porter la veste sous peine d'expulsion. Une dispense écrite de deux jours était alors accordée aux réfractaires.

En réplique, la direction a suspendu les contestataires en les sommant de signer, d'ici lundi, un contrat par lequel ils s'engagent à respecter le règlement. De plus, ils devront se réinscrire à leurs cours, qui entraînent un déboursé annuel de \$550.

année est essentiel pour être admis dans un cégep.» En réplique, la direction a suspendu les contestataires en les sommant de signer, d'ici lundi, un contrat par lequel ils s'engagent à respecter le règlement. De plus, ils devront se réinscrire à leurs cours, qui entraînent un déboursé annuel de \$550.

Louis, il s'agit d'un incident mineur que seul un journal en mal de nouvelle aurait intérêt à exploiter. «Selon la formule inédite d'association coopérative du collège, ce sont les parents-propriétaires réunis en conseil d'administration qui décident du règlement. Ce sont eux qui ont décidé du port du cardigan et de l'endroit où on peut se le procurer.

la sila gastronomie italienne 2040, St-Denis, Montréal réservations: 844-5083

Des sextuplés en bonne santé FLORENCE (AP) — Une italienne, Mme Rosanna Cavigli, a donné naissance hier à des sextuplés dans une maternité de Florence.

WEEK-END Aujourd'hui A midi et 17h, spectacles de danse de l'ensemble folklorique montréalais Moromaguay, au mail central des Galeries d'Anjou.

SESSION DE FORMATION MÉDECINE TROPICALE Introduction à la pratique médicale en milieux tropicaux avec la participation de médecins expérimentés. Problèmes de santé dans le Tiers-Monde, étude brève de quelques pathologies, en tenant compte des aspects pratiques de l'organisation d'activités sanitaires.

Le Québec et le PLQ

EN prenant tant de temps et de soins pour mettre au point une proposition qui ait des chances de satisfaire à la fois le Québec, Ottawa et les autres provinces canadiennes, la Commission constitutionnelle du Parti libéral du Québec était quasiment forcée d'abandonner toute idée formelle de «statut particulier» pour le Québec au sein du Canada. La formule elle-même est tombée en désuétude depuis quelques années, tant chez les nationalistes passés à la thèse souverainiste que chez les fédéralistes agacés par les déséquilibres structurels qu'elle suppose. C'est la Commission Pepin-Robarts qui, chez ces derniers, a trouvé la quadrature du cercle, menant au statut particulier sans avoir à le nommer: il s'agit de reconnaître l'égalité juridique des provinces, de leur accorder l'accès à certains pouvoirs nouveaux, tout en précisant qu'elles ne sont pas obligées de les exercer et qu'elles peuvent en déléguer la responsabilité au pouvoir central. Ainsi permet-on aux plus dynamiques, ou au Québec qui se perçoit comme une communauté nationale distincte, de construire en quelque sorte de toutes pièces, en exerçant le maximum de ces pouvoirs, une sorte de «statut particulier» de fait sinon de droit.

Telle est toute l'approche du document constitutionnel du PLQ, qui semble ne rien demander de très exceptionnel pour le Québec mais qui prétend lui ouvrir, en revisant le partage des pouvoirs entre Ottawa et l'ensemble des provinces, une marge de manœuvre suffisante pour qu'il puisse devenir incontestablement cette société originale, forte et relativement autonome qu'il a traditionnellement rêvé d'être.

A force de vouloir tout concilier, les propositions constitutionnelles de M. Ryan ouvrent-elles vraiment de telles perspectives? Même en supposant qu'elles soient toutes acceptées, ce dont on peut déjà douter sans être hérétique, elles offrent plusieurs possibilités nouvelles dans de nombreux champs d'activités, mais elles permettent à Ottawa de continuer à encadrer très fermement la vie provinciale. C'est le prix de cette conception d'un pays intégré, et ceux qui s'imaginaient trouver dans ce texte la solution magique qui leur garantirait un «Québec indépendant dans un Canada fort», le vieux rêve inavoué, devront bien le reconnaître.

Au plan des institutions, la place faite au Québec au Conseil fédéral, où il aurait automatiquement 25% des sièges, n'accorde de toute évidence aucun pouvoir de veto à cette délégation québécoise. Toutes les plus importantes décisions de cet organisme doivent en effet recueillir les deux-tiers des voix. Mais l'intervention du Conseil, malgré les hauts cris qui commencent déjà à se faire entendre au Canada anglais, est somme toute limitée. Elle porte sur un pouvoir fédéral d'urgence absolument exceptionnel (et qui pourrait être bloqué

par une province unique si seul son territoire est concerné). Elle porte sur la ratification de nominations et de traités, qui ne se produisent pas tous les jours. Elle porte plus substantiellement sur le contrôle et la supervision du pouvoir fédéral de «dépenser» dans des domaines de compétence provinciale, mais il faut bien reconnaître que la grande époque des versements de fonds d'Ottawa dans les provinces est terminée.

Il n'en reste pas moins que le Québec pourrait être mis en minorité, au moins théoriquement, au sein de cette institution. Le seul endroit où il aurait un poids vraiment déterminant est le «comité dualiste» du Conseil fédéral, composé pour moitié de francophones et pour moitié d'anglophones, qui traitera de la politique linguistique fédérale et des nominations culturelles. On ne saurait donc dire, à moins qu'on ne considère comme une concession très forte la constitution ponctuelle d'un banc «dualiste» de la Cour suprême pour juger des questions constitutionnelles, que le Québec est traité de façon très privilégiée dans les institutions centrales, ni même qu'il y est totalement protégé d'une éventuelle action arbitraire de la majorité.

C'est donc au chapitre du partage des pouvoirs qu'il faut chercher les propositions qui intéressent vraiment le Québec pour son développement. Là encore, malgré une tendance agréablement «provincialiste» qui provoque mille soupçons prudents dans les officines fédérales, on ne peut parler de chambardement majeur. La Commission constitutionnelle du PLQ a plutôt procédé à un redressement systématique, à une sorte de blocage de toutes les failles constitutionnelles par lesquelles le gouvernement fédéral s'était infiltré dans les domaines d'intérêt provincial depuis la Confédération.

Dans le domaine de l'éducation, par exemple, Ottawa dépense près de trois milliards par année, quand il ne les dilapide pas pour le plaisir d'être ailleurs que chez lui, dans des centaines de programmes: subventions à l'enseignement des langues, formation professionnelle, recyclage et réadaptation de la main-d'œuvre, bourses, etc. Le projet Ryan rapatrie tout cela vers les provinces, en respectant l'esprit de la constitution actuelle. Mais il est déjà beaucoup moins audacieux en matière de culture où il laisse à Ottawa un rôle de protection du «patrimoine culturel» qui permettrait à un gouvernement le moins créateur et imaginaire de garder des tentacules culturelles un peu partout.

La timidité du document constitutionnel du PLQ au plan culturel est d'ailleurs plus qu'étonnante. Qu'est-ce que ce silence étrange sur la câblodistribution, la télévision à péage et les autres nouvelles formes de communications, traditionnellement et quasi automatiquement revendiquées par le Québec? Ce n'est pas la première fois qu'un document du

Parti libéral pêche par manque de conviction à ce chapitre, où on sent qu'il manque de conseillers, sinon tout simplement de véritable intérêt.

Cette impression se renforce d'autant que les propositions du PLQ sont beaucoup plus précises dans des secteurs inattendus où la faim québécoise de pouvoirs était moins sentie (les pénitenciers et les libérations conditionnelles par exemple).

On rapatrie aussi aux provinces des pouvoirs qui leur appartenaient avant l'intervention fédérale, tels les services de santé et les services sociaux. Le Québec qui, par les vertus de «l'opting out», était déjà en excellente position à ce chapitre, profiterait surtout de l'addition des programmes d'assurances sociales. Mais le document indique à peine pourquoi il faut qu'Ottawa conserve le pouvoir de distribuer les allocations familiales et les pensions.

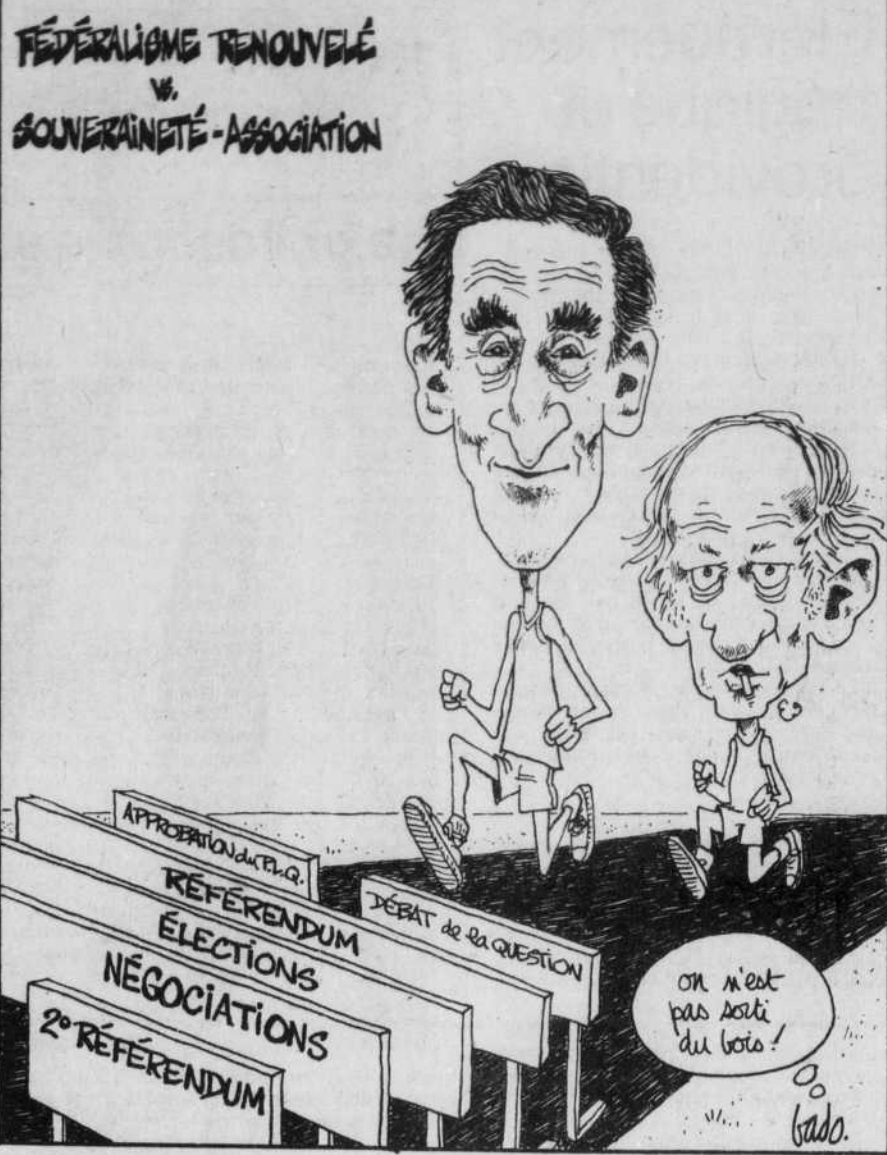
Parmi tous ces redressements, les plus sérieux et les plus significatifs pour le développement économique des provinces sont sans doute ceux qui touchent aux ressources naturelles. Certes on reconnaît à Ottawa, comme maintenant, un pouvoir via son rôle dans le commerce international et interprovincial, les transports et autres fonctions de coordination, mais au moins l'empêche-t-on de s'approprier, comme il le voulait nettement le faire au cours des dernières années, des domaines mal définis par la constitution, comme les ressources sous-marines, l'énergie nucléaire, les pêcheries côtières.

Les grands leviers de l'action économique, la politique commerciale et surtout industrielle, la politique monétaire, les institutions financières restent fermement aux mains d'Ottawa. C'est avec beaucoup de franchise que le document du PLQ défend la nécessité de cette option si le Canada veut demeurer un seul pays. On est donc loin de la «balkanisation» que dénonçait jeudi le Toronto Star.

Tout cela ouvre certes de nouvelles avenues pour le Québec mais encore une fois par des redressements, plutôt que des ajouts spectaculaires. La réalisation de ce plan, si elle était possible, ne pourrait conduire à l'étouffement de la collectivité québécoise, quoi que prétendent ses adversaires. Mais elle ne conduirait pas non plus à un immense dépitement. Il s'agit d'une continuité et d'un progrès tranquilles. Même le mécanisme de révision constitutionnelle refuse toute rupture et tout soubresaut, faisant le pari de la patience.

Cela correspond sans aucun doute à l'un des deux grands courants qui traversent le Québec, qui tient moins au souffle, à la couleur, à la vision, qu'à la raison raisonnée et prudente. Les jeux sont certainement faits maintenant et c'est aussi ce style, en même temps que l'option, que les Québécois accepteraient ou rejetteraient au cours des prochains mois.

Lise BISSONNETTE



LETTRES AU DEVOIR

Le sort des Franco-Manitobains

(NDLR: Le signataire avait déjà répondu à l'article de M. Gérard Godin quand a paru celui de M. Charles Castonguay. Il reprend et amplifie une première lettre parue le 9 janvier.)

- 1) Je n'ai jamais écrit que la loi manitobaine sur les lois officielles n'avait pas été contestée, comme M. Godin, le soutient. J'ai dit que la Cour suprême n'avait pas été saisie de la question.
- 2) Je n'ai jamais écrit que la loi scolaire du Manitoba n'avait pas été contestée, comme le soutient M. Godin. J'ai consacré vingt-huit lignes de mon article à décrire cette contestation.

- 3) Je n'ai pas omis de «mentionner» Londres malgré son importance», comme l'écrit en toutes lettres M. Godin. J'ai écrit à deux reprises que le Conseil privé à Londres s'était prononcé sur les droits des catholiques franco-manitobains aux écoles confessionnelles.
- 4) Je n'ai jamais voulu faire une analyse démographique de la minorisation des Franco-Manitobains, comme le suppose M. Castonguay. Pendant vingt lignes j'ai apporté des chiffres qui montraient les Franco-Manitobains comme étant déjà minoritaires à 7% en 1891.
- 5) Je n'ai pas du tout fait de raisonnement sur l'assimilation ou l'anglicisation des Franco-Manitobains, comme le soutient M. Castonguay. Aucun de ces mots n'apparaît même une seule fois dans mon texte. J'ai écrit sur leur mise en minorité, ce qui n'est pas le même chose.
- 6) Je n'ai jamais tenté de discréditer les données sur la

langue d'usage au Manitoba, comme déclare M. Castonguay. J'ai souligné les raisons pour lesquelles le chiffre de 4%, qui est celui des Manitobains parlant français à la maison en 1971, ne peut pas servir comme point indicatif de tendance ou de comparaison. En cela je suis en très bonne compagnie. La Fédération des Francophones hors Québec écrit expressément au tableau VI du cahier sur la situation des Franco-Manitobains dans *Les Héritiers de Lord Durham* que ce chiffre ne pourra pas servir avant le prochain recensement — qui est prévu pour 1981.

J'ai exposé certains faits pour montrer que les autorités judiciaires et législatives d'Ottawa s'étaient penchées sur la situation des Franco-Manitobains durant les années 1890. J'ai déclaré que la minorisation de ces derniers s'était faite avant 1890 et à cause de l'immigration venue de l'Ontario. Puis j'ai dit que les chiffres relatifs à l'origine et à la langue maternelle des Franco-Manitobains avaient peu changé entre 1891 et 1971. J'ai donné des faits. Ces faits semblent avoir prouvé certaines personnes. Mais je n'ai rien à désavouer dans ce que j'ai écrit.

Je constate que les textes de MM. Godin et Castonguay ont ceci de commun. Ils soufflent un ballon de baudruche à l'aide de hors-propos pseudo-scientifiques tels que des citations du juge en chef sur le rôle de la Cour suprême avant 1949, des extraits de sermons de Mgr Taché, des renvois à l'abbé Groulx, des paragraphes en anglais de célèbres Américains, des dissertations sur le point de non-retour démographique, des allusions à la revanche des berceux, ou aux mariages mixtes. Puis ils se plaisent à le faire éclater en criant des injures et des injures ad hominem.

Depuis plusieurs années le chef du Parti québécois invite ses concitoyens à échanger sur l'indépendance du Québec dans la sérénité, dans le calme, et dans le respect mutuel. Chez certains de ses partisans ces qualités semblent s'être envolées. De nous trois je ne crois pas être celui qui écrit avec le plus d'incompréhension, de ferveur, et de passion.

Je suis tout disposé à me montrer bon: je crois que MM. Godin et Castonguay ont lu mon texte très vite et durant les fêtes. Ils auront sans doute l'honnêteté de le relire à tête reposée.

Jacques MONET, s.j.
Ottawa, 8 janvier

Question de logique

LE DEVOIR publiait le 27 décembre 1979 sous la rubrique «Libre opinion» un article de M. Gérard Bergeron portant sur la question référendaire et le court débat qui l'entourait sur le dépôt à l'Assemblée nationale.

Je conviens avec M. Bergeron que la question présente des failles tant dans son contenu que dans sa forme actuelle. Cependant, lorsqu'il dit que l'utilisation de la même monnaie dans l'association économique est de trop dans le préambule de la question, il a tort! Et pour cause.

La proposition du Parti québécois repose sur une forme d'intégration entre États indépendants qui se situe entre l'union économique proprement dite et la fédération. En d'autres termes, l'union économique qui veut dire une harmonisation de politiques économiques n'inclut pas nécessairement l'union monétaire qui se situe à un autre palier d'intégration. Cette distinction est connue de tout politologue et elle témoigne, de la part du gouvernement d'un souci de clarté. C'est pour cette raison d'ailleurs qu'on en fait ainsi mention dans le préambule.

La deuxième partie de l'article traite des questions proposées par le chef de l'opposition officielle à Québec, M. Claude Ryan. M. Bergeron en dit: «C'est une question de logique déductive qui repose sur la rationalité sans faille du référendaire. Or cette rationalité n'existe pas...»

Je retiens deux enseignements du raisonnement de M. Bergeron: ou les Québécois sont illogiques ou M. Bergeron n'a pas la même notion de souveraineté que celle préconisée par le Parti québécois. Car la question d'indépendance du Québec est une question préalable à l'association économique. On ne peut pas s'associer avec le reste du Canada sans en être séparé. Aussi, on ne peut pas voter pour l'association et contre l'indépendance comme semble penser M. Bergeron à travers les cinquante sondages qui l'inspirent. C'est cette logique «rationnelle» de M. Ryan à laquelle semble s'attaquer l'article. Pourtant elle découle directement de la logique du Parti québécois qui préconise rien d'autre qu'une souveraineté (indépendance politique) assortie si possible d'une association (économique et monétaire).

La moralité? Il y en a... Les Québécois seront appelés à se prononcer sur la souveraineté-association quelle que soit la formulation de la question référendaire. Il faut voir à travers cette question le projet caressé depuis dix ans par le Parti québécois.

Quant aux débats sur les détails, ils n'ont pas leur raison d'être. Ils ne font que confondre la population sur les sujets de fond, à savoir la souveraineté-association et le fédéralisme renouvelé.

François F. GHALI
étudiant en sciences politiques et économique à l'Université de Montréal
Montréal, 5 janvier

Deux poids...

Moi aussi je condamne l'intervention militaire de l'URSS en Afghanistan. M. Carter l'a décrite («Représailles américaines contre l'URSS», LE DEVOIR, le 5 janvier) comme «une violation brutale de la loi internationale et de la Charte des Nations unies». M. Joe Clark est d'accord. Bon.

Mais je me demande pourquoi quand il s'agit de l'invasion de Chypre par la Turquie, les États-Unis n'appliquent pas la même logique, en ne condamnant pas aussi clairement et fortement l'invasion turque et l'occupation qui con-

tinue jusqu'aujourd'hui de 40% du pays? Pourquoi, quand l'Assemblée générale de l'ONU discute le problème de Chypre, les EU et le Canada s'abstiennent de voter pour la résolution qui demande le retrait de l'armée turque du territoire de Chypre? En bref, si l'on permet à la Turquie de jouer à l'impérialisme avec impunité, ne devient-il pas difficile de demander plus de responsabilité dans les actions des autres?

Michel P. Padooussis
Montréal, 7 janvier

La cité du cinéma et le Vieux-Port

En pleine forme, passant aux autres son rôle de rêveur plus ou moins dispendieux, le maire de Montréal a confirmé cette semaine qu'un nouveau projet, une «cité du cinéma», pourrait bientôt voir le jour dans le secteur du Vieux-Port de la métropole. Trop de détails importants manquent encore pour qu'il soit possible d'endosser sans plus pareille initiative de développement économique et de redéveloppement urbain. Néanmoins, il ne saurait faire de doute que cette fois M. Jean Drapeau a trouvé un excellent filon à exploiter dans la perspective de la relance tant attendue de Montréal.

Avec humour et réalisme, le premier magistrat rappelle que si le gouvernement fédéral et ceux qui ont été associés à ses efforts pour trouver une vocation nouvelle au Port avoisinant le Vieux-Montréal n'ont pas manqué d'idées, par contre nul n'a encore fait de proposition financière sérieuse, tant dans le secteur public que dans l'entreprise privée, sauf apparemment les promoteurs d'une industrie cinéma-

tographique intégrée dont les quartiers pourraient s'installer, sans grands bouleversements, mais avec un apport substantiel, dans cette partie délabrée mais prometteuse des propriétés fédérales portuaires et du Montréal historique.

Tant pour susciter l'appui populaire que pour attirer l'attention des investisseurs sur le potentiel de cette vaste «côte» méconnue de la métropole, l'Association du Vieux-Port proposait récemment, à la demande des autorités fédérales, et suite à des consultations, une «stratégie de réaménagement» recommandant d'ouvrir à toute la population l'ensemble du territoire du Vieux-Port.

Ce rapport est l'un des plus intéressants qui aient été formulés ces dernières années en vue de relancer les quartiers délabrés de Montréal. Mais il fait d'abord appel à des investissements publics, à un moment où les crédits fédéraux sont coupés et où la Ville de Montréal elle-même est dans une situation financière serrée. Le projet du maire Drapeau prétend intéresser des capitaux impor-

tants, une industrie qui apprend vite à fraterniser avec une ville culturellement riche comme Montréal, et un type d'activité susceptible de s'intégrer harmonieusement avec le milieu portuaire et le Vieux-Montréal. Dans la mesure où ces promesses sont justes, elles annoncent une initiative réaliste qui pourrait fort bien devenir, à brève échéance, un acte efficace de revalorisation de ce secteur urbain.

Ce projet comme tant d'autres à l'hôtel de ville a été évidemment préparé dans le secret. On ne saurait donc dire jusqu'à quel point ses exigences sont compatibles avec l'objectif annoncé d'un retour des Montréalais vers leur fleuve, et jusqu'à quel point, au contraire, elles pourraient le compromettre. Ces dernières années, on l'a vu à l'île Notre-Dame, la Ville n'a pas toujours su réconcilier les intérêts des promoteurs avec ceux des citoyens et des contribuables. C'est pourquoi il faut souhaiter, au chapitre de l'environnement urbain comme à celui des coûts qui seront assumés par la municipalité, la publication de tout le projet et sa discussion franche. Cet examen public s'impose d'autant plus que la «cité du cinéma» pourrait s'avérer éphémère.

Montréal jouit d'atouts formidables pour une telle industrie. Mais d'autres villes, aussi accueillantes, ne manquent pas d'avantages, au Canada comme en d'autres pays. Au surplus, l'attrait particulier qu'exerce notre pays sur les investisseurs cinématographiques tient largement aux privilèges fiscaux qui leur ont été consentis, mais que ni le maire de Montréal ni personne ne peut rendre éternels, sous un budget Crosby ou un budget Chrétien. Tant mieux si l'on veut faire d'une pierre deux coups en utilisant les hangars du port à la fois pour les exploiter et pour réduire les coûts d'installation d'une nouvelle et trop rare activité dans le Vieux-Port. Il faudrait néanmoins que ce principe du respect des lieux et de leur potentiel soit partout appliqué dans ce quartier.

A cet égard, la cité du cinéma pourrait boucher la perspective formidable qui a été ouverte entre le fleuve et le marché Bonsecours. Certes, il ne manque pas de possibles fenêtres sur le Saint-Laurent entre le parc des Moulins et le cours Viger, mais il serait déplorable qu'on en ferme une, ne serait-ce qu'avec des décors de carton-pâte. Il devrait être possible, pour peu que les techniciens de la ville et tous les esprits qui ont fait un effort d'imagination pour revitaliser le Vieux-Port s'y emploient, de réussir cette fois à Montréal un projet «économique» qui soit en même temps «urbainement» parfait.

Avec raison, le maire insiste sur le potentiel économique d'une cité du cinéma. L'hôtel de ville a trop souvent dans le passé fait des frais pour des activités éphémères pour qu'on le blâme cette fois de son réalisme. Mais même si les autres rêveurs du Vieux-Port n'ont pas encore déposé un sou noir sur la table, leur principe de base n'en reste pas moins fécond. Le caractère spatial, historique, architectural du Vieux-Port compte pour un enrichissement humain important pour notre ville et tout le pays, en même temps qu'il peut ajouter, au titre de la rentabilité économique, à notre industrie touristique.

Enfin, tout en continuant dans la foulée de la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal, la Cidem, qui fait reposer d'abord sur les Montréalais la responsabilité de la relance de la métropole, il ne faudrait pas que la Ville donne au gouvernement fédéral le prétexte de ne point verser de fonds dans la rénovation du Vieux-Port. Ottawa devra certes aider la municipalité à fournir son apport, qu'il s'agisse d'activités commerciales ou de l'aménagement des rues et des parcs.

Mais le Canada devra aussi faire sa part pour tirer de ces installations sordides l'un des berceaux de notre civilisation.

Jean-Claude LECLERC

DOCUMENT

Que signifie le OUI?

Le texte qui suit, extrait du journal des débats du 21 décembre, lendemain du dépôt de la question, tend à expliciter le sens d'un OUI au référendum. Pour le premier ministre, celui qui répond OUI n'indique pas seulement qu'il donne à son gouvernement le mandat d'aller négocier; il adhère au principe de la souveraineté et à l'objectif de l'association, sous réserve que l'entente, si elle intervient, fera l'objet d'un nouveau référendum.

M. RYAN — Est-ce que, si les Québécois répondent OUI à la question du gouvernement (au référendum), ils auront répondu OUI à la souveraineté, OUI à l'association et OUI à la négociation, ou seulement

OUI à une négociation à propos d'objectifs sur lesquels ils ne se seraient pas prononcés?

M. LEVESQUE (...) Quand on aura dit OUI au référendum, on aura très clairement indiqué qu'on veut être maître chez nous, donc qu'on veut la souveraineté. On aura en même temps indiqué qu'on veut une interdépendance organisée à laquelle la carte et l'économie nous disent que nous sommes appelés. À partir de là, nous aurons le mandat d'aller négocier ce nouveau régime et, si l'entente se fait, nous nous sommes engagés à la faire ratifier — c'est quand même assez important pour cela — par l'ensemble de la population.

INACTUALITÉ

Quand Joe Clark gouverne trop...

par Michel Vastel

«Pour un conservateur traditionaliste, la meilleure façon de gouverner, c'est de ne pas gouverner. Dans l'acceptation la plus étroite du terme...»

Ce n'est pas un nouvel aphorisme de Pierre Trudeau en campagne. C'est une prétention fort sérieuse de Jim Gillies, éminence grise du premier ministre.

Les choses vont décidément tout de travers pour le jeune Joseph Clark. Après s'être fait reprocher, pendant sept mois, qu'il ne gouvernait vraiment pas le pays, le voilà qu'il s'apprette à prendre une décision importante. Seul.

Le premier ministre n'a besoin des conseils de personne, surtout pas du chef de l'Opposition, pour administrer une fessée à l'hydre soviétique. Mais Pierre Trudeau, qui avait pris goût à ses fonctions de conseiller spécial du premier ministre juste avant les sommets de Tokyo et de Lusaka, ne l'entend pas de cette oreille.

Un gouvernement défait, selon le chef libéral, n'a plus le droit de prendre des décisions importantes. Seulement de faire la petite cuisine traditionnelle. On aurait cru d'ailleurs que c'est ce qu'il faisait depuis le 5 juin 1979!

L'ennui, pour M. Trudeau, et la chance de M. Clark, c'est que quand

on défait un gouvernement, c'est le Parlement qui est dissous... et le gouvernement demeure, bien solide sur ses béquilles.

Si M. Trudeau avait raison, ce sont les ministres qu'on enverrait devant les électeurs, pas les députés. Sur-tout pas ceux de l'opposition qui ne sont pour rien dans les gaffes du gouvernement, puisqu'ils n'ont pas été consultés. En huit mois et demi de pouvoir — du 5 juin 1979 au 19 février 1980 — le gouvernement de M. Joseph Clark n'aura fait face aux députés que pendant deux mois et cinq jours!

M. Trudeau a tort de s'enlever avec ce soudain esprit de décision du premier ministre. Si on regarde la

brève histoire de ce gouvernement, on s'aperçoit qu'il a consulté beaucoup: les grandes entreprises pétrolières et le premier ministre de l'Alberta pour établir une politique pétrolière, le président de Brascan pour savoir comment privatiser Pétro-Canada, l'ancien chef tory Robert Stanfield pour savoir comment ne pas démenager une ambassade. En somme, M. Clark a tant pris de temps à consulter qu'il ne lui en resta plus pour décider.

Si M. Clark suit le conseil de son prédécesseur qu'il se met encore à consulter, il est à craindre que l'Armée rouge ne se soit déjà noyée dans l'Océan indien avant qu'on ne retire, aux Soviétiques, leur petit bol de céréales canadiennes.

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2V 1K1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont inc., 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse-Canada est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$70,00 par année, six mois \$38,00, trois mois \$27,00. À l'étranger \$75,00 par année. Édition du samedi \$15 par année. Édition quotidienne tirée à domicile par porteur \$1,50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste adhésive sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Jacques DUFRESNE



Une philosophie sans femmes et sans pays

Il y a au Québec près de huit cents professeurs de philosophie, qui ne sont sans doute pas tout à fait étrangers à la tournure prise ces dernières années par les idées et les événements. Ils sont souvent critiqués; mais les conflits qui les divisent et parfois les paralysent sont-ils bien différents de ceux de la grande société? Ne faut-il pas s'attendre à ce qu'un groupe comme le leur constitue un microcosme où les conflits latents du milieu trouvent un exutoire théorique?

Ils commencent à rendre des comptes, en publiant une revue (1) où leurs débats internes sont étalés sans cachoteries corporatistes. Voilà, pour ceux qui ont des réticences à l'égard des philosophes de notre jeunesse, une source qui leur permettra d'aller au-delà d'une critique parfois globale et hargneuse.

Dans le second numéro de la revue, qui vient de paraître, il est principalement question de la philosophie québécoise. Existe-t-elle? Faut-il l'enseigner? A-t-elle une histoire digne de ce nom? Il ne s'agit pas d'un nouvel appendice à la québécoïtude. Le problème, tel que le pose Marc Chabot, du collège F-X-Garneau, mérite autant d'attention que les monuments

historiques. «Nous avons, dit-il, été lobbysés par les artisans de la révolution tranquille. Ils ont réussi à nous faire oublier qu'avant eux, on a pensé, on a écrit, on a lu et on a agi.» Ces lignes étonnantes du frère Marie-Victorin en sont la preuve: «La philosophie qui ne prend pas la peine de se pencher vers la science, qui se place en dehors des faits positifs et qui prétend dominer a priori les mondes qu'elle ignore, n'est plus guère, en certains de ses chapitres, au moins, qu'un jeu stérile, un système qui dure ce que durent les systèmes et les roses, une page de plus dans l'histoire surchargée des tâtonnements de l'esprit humain.»

Ces lignes écrites en 1925 sont sans doute une exception, mais Marc Chabot nous dit «qu'à force d'ouvrir les livres publiés au Québec, il ne cesse de rencontrer de ces exceptions». C'est également l'opinion de deux pionniers de l'histoire de la philosophie québécoise, Roland Houde de l'UQTR et Yvan Lamonde de McGill.

La donnée omniprésente de notre passé philosophique, celle qui occulte toutes les autres, c'est évidemment le thomisme, qui fut déclaré philosophie officielle des

collèges catholiques à la fin du siècle dernier. Ce monolithisme gêne tout le monde, y compris Marc Chabot. Mais ce que le dernier nous propose, la réconciliation avec notre passé intellectuel, avec nous-mêmes, passe par la remise en question du refus global, dont le thomisme fut la cible centrale.

Nous serons en harmonie avec nous-mêmes quand nous pourrions jeter sur cette doctrine un regard aussi détaché que celui que nous accordons aux *Upanishad* ou au *Livre des morts des Égyptiens*, un regard semblable à celui que la cinéaste Diane Lévesque a jeté sur les religieuses qui servent les prêtres. Tout compte fait, qu'est-ce que notre passé thomiste a de si gênant, une fois qu'on a fait la part des excès auxquels toute philosophie officielle donne lieu? Si cette philosophie a eu tant de succès ici est-ce uniquement parce qu'elle a été imposée par Rome? N'est-ce pas aussi parce que le réalisme aristotélicien qui la caractérise convenait bien aux paysans que nous étions? Ne sont-ce pas les grands délires idéalistes qui ont provoqué les catastrophes de notre époque? Pourquoi, après la dernière guerre, tant de pays oc-

cidentaux se sont-ils tournés vers une philosophie politique, la démocratie chrétienne, qui doit beaucoup au thomisme? Et notre social-démocratie, qui nous a peut-être épargnés des excès suicidaires, ne repose-t-elle pas sur une conception de la personne et de la liberté tout à fait compatible avec la pensée thomiste?

Certes comme le disait déjà le frère Marie-Victorin, on ne tenait pas toujours compte des découvertes de la science, mais qui dirait le même grand homme de ceux qui, aujourd'hui, imposent leur doctrine politique personnelle sous le couvert d'une science devenue plus élastique que le syllogisme? Le cas de la morale conjugale et de la place faite à la femme dans le thomisme est plus gênant. Mais la part de la femme eut-elle été plus belle si la philosophie officielle avait été celle de Kant, de Marx ou de Nietzsche?

C'est la philosophie elle-même qui est du sexe de l'homme. Par son contenu et par son histoire. Songeant à Socrate, on se demande encore avec Raoul Ponchon, «s'il est préférable de boire en un trait la ciguë ou lentement Xanthippe». Platon était célibataire. On prête les pires malheurs conjugaux à Marc-Aurèle. Saint Au-

gustin s'est éloigné des femmes, après les avoir connues de trop près, nous disent certains de ses historiens. Descartes était célibataire et on ne lui connaît pas de grandes passions troublantes. Kant était homme à rompre ses fiançailles pour un retard de quelques minutes. Ne parlons pas de Nietzsche. Parmi les grands, Aristote est l'un des seuls qui se soit marié et dont la femme n'ait pas eu d'anti-célébrité tapageuse.

Ce n'est pas seulement une montagne que les féministes ont à déplacer dans ce cas, c'est la planète au complet. So ist, dirait Hegel. Le plus grand antiféministe de tous les temps est un philosophe néo-kantien du début du siècle, Otto Weininger, ami intime de Ludwig Wittgenstein et principal artisan de la théorie de la bisexualité dont Freud s'est inspiré.

«Ce n'est pas de l'homme, dit-il, que la femme doit s'émanciper, c'est d'elle-même, c'est-à-dire du sexe. L'idée lui est étrangère. Elle ne l'affirme, ni ne la nie. Elle n'est ni morale, ni antimorale. Pour parler la langue de la mathématique elle n'a pas de signe, elle est sans but, ni bonne, ni mauvaise, ni ange, ni diable. Elle est autant amoral que d'algèbre. Mais toute existence est existence morale et logique. Ainsi la femme n'a pas d'existence.»

Le livre (2) dans lequel il exprime magistralement ses idées sur la question, *Sexe et Caractère*, est paru en traduction française récemment. Il mérite d'être lu, surtout par ceux et celles, de plus en plus nombreux, qu'inquiète l'altérité masculine de la philosophie. Ils y trouveront de quoi affûter leurs armes de façon si tranchante qu'aucun adversaire ne pourra leur résister par la suite.

Le débat sur la question est déjà bien engagé parmi les philosophes québécois et tout indique qu'il sera passionnant. La *Revue de l'enseignement de la philosophie* en fait état. D'un côté, Romain

Gagné trouve des arguments brillants et énergiques pour recommander que l'histoire de la vieille philosophie masculine devienne la base de l'enseignement. De l'autre, Chantal St-Jarre pose des questions de ce genre: «Pourquoi dans la philosophie les femmes ne parlent-elles pas, alors qu'elles sont si souvent parlées? Comment une femme (et peut-être aussi un homme) qui aperçoit ce fonctionnement sexué du savoir philosophique, peut-elle (-il) le pratiquer, s'y reconnaître? Qu'en est-il de sa jouissance au sein d'une confrérie homo-sexuelle?» Chantal St-Jarre nous rappelle en outre qu'en 1977 il n'y avait que 120 femmes sur 749 professeurs de philosophie.

La grande synthèse, qui sait, viendra peut-être de la confrontation qui se dessine. Ce fut le souhait formulé par Emmanuel Bert dans le très beau livre (3) qu'il a laissé à ses amis à l'âge de 81 ans: «Puisque les hommes prométhéens accumulent les bombes atomiques, puis qu'ils dilapident follement les ressources de la biosphère, accroissent les surfaces du béton et celles du désert, la voie qui s'impose à l'esprit pour conjurer le désastre, n'est-ce pas le retour, le recours à la «bonne déesse», «déesse des dieux» qu'invoquait déjà Victor Hugo. Et n'est-ce pas aux femmes qu'il appartient de lui bâtir le temple radieux sur la colline Callichore» qu'entrevoit le poète? Mais Déméter n'était pas la protectrice des amazones, elle n'exigeait pas les poitrines plates ni les hanches serrées. C'est d'elle, et non pas d'un Mars châtré ni d'un Vulcain enchaîné, que les femmes doivent tenir le pouvoir qu'elles revendiquent.»

1) *Revue de l'enseignement de la philosophie au Québec*, Collège de Trois-Rivières, 3500, rue de Courval, G9A 5E6, aux soins de M. Alain Lallier, directeur.
2) *Sexe et Caractère*, L'Age d'Homme, Lausanne 1975.
3) *A Venir*, NRF 1974.

L'Iran sur le vif

par Michel Duquette

Mais ces splendeurs seront éclipsées par les Safévides, période qui voit alors l'apogée du chiisme iranien.

Dans l'Iran d'aujourd'hui, rien ne subsiste des fastes antiques, sinon l'écho nostalgique du cri des bergers sur les hauts plateaux, et la misère d'un peuple-artisan tout juste éveillé au son du XXème siècle. On découvre un monde bien vivant, et qu'on croyait disparu.

L'Histoire immédiate, c'est davantage qu'une collection du Seuil: c'est un esprit. C'est capter l'instant où les choses se font. Celui où les peuples se mettent en mouvement. Non seulement décrire, mais surtout peindre l'Histoire. Cette intention, louable en soi, de même que le goût de plus en plus accusé du public pour ce genre, aussi fragile et éphémère soit-il, justifient cette contribution sur l'Iran, tout comme sont justifiés

plusieurs autres ouvrages précédents dans la même collection. Je me souviens entre autres d'un intéressant titre sur le Portugal. Ce sont toujours des essais impressionnistes, et c'est souvent très bon. Souvent myope, aussi. L'essentiel, c'est de capturer l'actualité palpitante.

Que voit-on dans cet Iran de 1978? D'abord une dictature grotesque, l'une des pires de notre époque. Les richesses du pétrole sont gaspillées au profit d'une «élite» occidentalisée sans avantage aucun pour la majorité. Le modernisme s'y présente sous son jour le plus insensible, le plus opportuniste: cadres venus de tous les pays «grassement payés»; fournitures militaires à l'avant-garde de tout ce qui existe dans le domaine; terreur dans le pays, par le moyen de la SAVAK, la police secrète du chah.

Les deux auteurs, dont on ne doute pas au demeurant de la forte personnalité écrite, ne sont pas tendres envers le souverain déchu. On voit qu'ils ont surtout partagé les émotions et les confidences de ce peuple iranien malheureux. Le chah est tombé, maintenant on commence à

voir le visage de ses sujets. Trente ans après la Chine, l'Iran émerge à son tour, avec une voie originale.

L'Histoire immédiate, on pourrait tout aussi bien dire l'Histoire en rase-motte, offre l'avantage d'étancher quelque peu la soif du public. Elle a aussi les défauts de ses qualités: fait-elle suffisamment état de l'analyse du système? Le peut-elle seulement?

Ceux qui seraient portés à croire que l'Histoire immédiate remplace l'Histoire tout court, n'ont qu'à abandonner leurs illusions: le temps seul donne le sens de toute chose. Comme cet ouvrage ne fait pas allusion aux traits actuels de l'actualité islamique, du Maroc à l'Indonésie, il est difficile d'y chercher autre chose qu'une lecture de vacances. C'est dommage car l'ensemble est remarquablement documenté. On reconnaît aussi le style fébrile, quelquefois émouvant, d'une certaine prose «de jeunesse», source dont il faut espérer qu'elle ne tarisse jamais, pour une bonne cause ou pour une autre.

Claire Brière et Pierre Blanchet, *Iran: la révolution au nom de Dieu*, Paris, Seuil, Coll. L'Histoire immédiate, 1979, 248 pages.

EN dehors du pétrole, nous n'exportons que des pistaches et des tapis», disaient les Iraniens à la veille du départ du chah. C'est plus qu'une boutade; on importait jusqu'aux pommes de terre et aux clémentines, quand on sait le potentiel de l'industrie fruitière sur ces hautes terres.

Le poète Omar Khayyam vantait les melons d'Iran «pleins d'hydromel», les arbres couverts de fleurs, le charme infini de la campagne persane. Dans le cycle *Kalila et Dimna*, la fiancée en fuite vient contempler son reflet dans un étang ombragé, bordé de jasmins et de tamaris. Cent sortes de roses décorent les jardins de Hussein Baikara, esthète et prince-musicien. Ce contemporain de Laurent le Magnifique, duc de Florence et de Toscane, règne sur Hérat alors que la civilisation islamique s'épanouit en plein XVème siècle.

Enseigner le Québec aux élèves anglophones

par Michel Allard*

particulier d'étude. La première partie longue de soixante-cinq pages met l'accent à travers une synthèse historique, sur les différentes crises qui ont opposé les communautés francophones et anglophones au Canada; une deuxième dite légale étudie, pendant trente-cinq pages, l'aspect juridique d'une éventuelle séparation du Québec et du reste du Canada; enfin, une troisième de soixante-quatre pages fait état des différentes solutions politiques mises de l'avant pour préserver la culture «canadienne-française» et pour solutionner les problèmes engendrés par le fédéralisme canadien.

La méthodologie suivie demeure à peu près la même dans chacune des trois parties. Les auteurs exposent le plus sobrement et le plus précisément possible les faits nécessaires à la compréhension d'un événement et, parfois, se risquent à expliquer la signification des concepts mis en cause. Dans l'ensemble, le contenu est juste. Cependant, il nous faut signaler quelques erreurs et quelques omissions. La conférence de Québec portant sur le projet de fédération des colonies britanniques de l'Amérique septentrionale s'est tenue en 1864 et non en 1857 (p. 25); Maurice Duplessis a occupé le poste de pre-

mier ministre de la province de Québec de 1936 à 1939 puis de 1944 à 1959 et non pas de 1936 à 1959 sans interruption (p. 65); le gouvernement de la province de Québec, contrairement à ceux des autres provinces, perçoit lui-même son propre impôt sur le revenu des particuliers (p. 86). Il faudrait ajouter au tableau de la page soixante-cinq que, par l'acte constitutionnel, le parlement britannique a accordé une chambre d'assemblée dont les membres étaient élus aux colonies du Haut et du Bas-Canada. Enfin, signalons que les auteurs passent sous silence toute la question des écoles séparées de l'Ontario. Ces quelques erreurs et ces quelques omissions, au demeurant peu nombreuses, n'entachent pas au total la rigueur et l'objectivité du texte.

Les auteurs insèrent dans leur manuel des tableaux chronologiques, des lexiques et des graphiques. Une iconographie bien choisie complète fort bien le texte. Pédagogiquement, cette façon de procéder facilite grandement la lecture et la compréhension du texte. Cependant, il faut déplorer l'absence totale de cartes géographiques. L'expérience nous a appris qu'il faille constamment situer des adolescents dans l'espace pour espérer un entendement des questions soulevées. Nonobstant cette dernière remarque, les auteurs se sont efforcés de fournir aux élèves les données factuelles et conceptuelles préalables mais combien nécessaires à l'analyse critique de la question

constitutionnelle.

On peut objecter, avec raison, que Craig et Noonan orientent, ne serait-ce que par le choix des faits, les élèves dans une direction plutôt que dans une autre. Mais, il y a une grande différence entre vouloir brusquer à tout prix un jugement et fournir aux apprenants l'information la plus objective et la plus complète possible qui leur permettra de former par eux-mêmes et pour eux-mêmes leur propre jugement. D'ailleurs, les auteurs, généralement, se gardent bien de communiquer leur propre interprétation. Ils préfèrent, et c'est sans doute là la plus grande qualité de leur oeuvre, donner celles d'historiens, de juristes, de politologues ou encore mieux de témoins de l'événement. Les documents et les textes cités sont nombreux, variés et continuellement opposés les uns par rapport aux autres. Les auteurs s'efforcent de montrer les deux côtés de la médaille. Par exemple, des extraits de discours prononcés par Tupper et Laurier sont reproduits pour mettre en lumière les solutions mises de l'avant pour résoudre la crise des écoles du Manitoba (1896). À la question: le Québec peut-il déclarer unilatéralement l'indépendance?, les auteurs proposent comme réponse deux textes de juristes qui soutiennent des opinions presque contradictoires. Craig et Noonan utilisent souvent ce moyen didactique. Ainsi, les élèves peuvent-ils généralement choisir entre plusieurs interprétations du même événement, entre au moins deux opinions sur le même sujet, entre plusieurs versions des témoins de l'époque. Cette forme de mise en situation n'enferme pas dans un carcan le jugement des apprenants au contraire, elle leur fournit l'occasion d'affiner leur propre analyse et de former autant que faire se peut, leur propre interprétation.

Pour que ce procédé pédagogique produise tous les résultats escomptés, il faut toutefois bien jauger la valeur des documents exprimant des points de vue différents et équilibrer leur longueur respective. Lorsque Craig et Noonan tentent de faire cerner par le élèves la nature des débats pré-confédératifs, ils reproduisent des extraits de discours prononcés par McDonald, Cartier, Brown et Dorion. Seul, ce dernier était opposé à l'idée d'une fédération des colonies britanniques de l'Amérique septentrionale. Les auteurs se contentent de signaler en quelques lignes, sans citer aucun texte d'époque, que la colonie de Terre-Neuve a refusé la Confédération et que celle de la Nouvelle-Ecosse n'a pas voulu, dans un premier temps, y adhérer. Les textes reproduits ne conservent pas un juste équilibre entre les opinions exprimées et peuvent créer, dans l'esprit des élèves, un préjugé favorable à la Confédération. C'est une façon subtile d'orienter le jugement des apprenants. Heureusement que dans l'ensemble, les auteurs ont su éviter ce piège et équilibrer les textes et les do-

Des oeillères roses nationalistes

par Jean-Pierre Dandurand

M. Dandurand réplique ici à la critique que faisait Robert Lévesque, le 5 janvier, de son ouvrage intitulé *Les Jeux du pouvoir et le fédéralisme*.

M Lévesque a dû lire mon livre en diagonale, en y cherchant quelque chose qu'il n'y a pas trouvé, et en ayant hâte d'en finir pour passer à autre chose.

Il écarte des nuances très importantes. Nulle part, dans mon livre, n'ai-je écrit que le régime canadien est «le plus parfait sur la planète». Quant à l'aspect incestueux du nationalisme, j'ai seulement mentionné qu'il avait été soulevé par le psychanalyste Erich Fromm, qui est reconnu comme une autorité mondiale dans son domaine; cela vaut bien les complexes que le Dr. Camille Laurin se plait à chercher aux Québécois pour essayer d'expliquer leur refus de le suivre, et auxquels M. Lévesque semble souscrire, au moins pour mon cas.

Quant à mon argumentation en faveur de la division fédérale des pouvoirs, M. Lévesque peut bien dire qu'elle tient du délire, mais je suis au moins en bonne compagnie. Si j'ai pris la peine de me référer à Montesquieu, Rousseau, Kant, Franklin, Madison, Victor Hugo, Proudhon, de Tocqueville, Lord Acton, John Stuart Mill, Tolstoï, Léon Blum, Jacques Maritain, les socialistes et les syndicalistes européens, Albert Camus, Winston Churchill, Jean Monnet, Jean-Jacques Servan-Schreiber, Duverger, Denis de Rougemont et quelques autres, c'est en partie pour éviter de prendre une tangente trop subjective. La pensée fédéraliste suscite de plus en plus d'études dans les universités des pays les plus avancés, comme à Harvard et même à l'Université de Paris. Si cette argumentation est encore choquante ou semble inusitée pour un membre de notre intelligentsia nationaliste, je n'en suis que plus convaincu de l'utilité et de l'à-propos du travail que je viens de publier.

Nulle part je n'ai écrit que «la souveraineté nous entraîne droit vers le fascisme et le chaos». J'ai dit que le régime de «république unitaire» facilite énormément la tâche à un gouvernant qui entendrait d'opprimer ses gouvernés, comme on peut d'ailleurs le constater dans la plupart des pays qui sont soumis à un tel système.

Pour illustrer l'utilité administrative d'une structure fédérale, il est vrai que j'ai mentionné General Motors, et je n'ai fait ainsi que souligner les points de vue de certains auteurs mondialement respectés, comme Peter F. Drucker et même E. F. Schumacher, l'auteur du fameux *Small is Beautiful* que des souverainistes citent à tort et à travers. Je ne vois pas ce qu'il y a de paranoïaque là-dedans. La majorité des syndicats utilisent aussi une structure fédérale.

Robert Lévesque se refuse encore à la moindre mesure à propos des remarques que j'ai faites sur *La Peste de Camus*: je ne sais pas où il va chercher que je l'interprète comme une prise de position contre la souveraineté du Québec. À ce compte-là, il pourrait m'accuser d'utiliser Gutenberg contre lui.

Ce critique de mon livre se refuse à admettre la moindre distinction entre un état fédéré et une colonie. Pour lui, la pensée fédéraliste est une pensée de colonie; il vient ainsi en opposition directe avec *Le Défi américain* de Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui, lui, justifie évidemment beaucoup mieux son opinion.

Non, le fédéralisme n'est pas l'option du «bonheur béat»; le pluralisme politique et culturel ne sera jamais de tout repos, et son avantage principal consistait justement à ne pas accorder à une seule clique le pouvoir de nous imposer des oeillères roses. La béatitude illusoire, on la trouve plutôt dans les serres chaudes que constituent la grande majorité des républiques unitaires.

documents qui expriment des points de vue différents voire même opposés. Signalons, enfin, que les auteurs auraient intérêt à indiquer plus clairement leurs sources.

À la fin de chacune des sous-parties, les élèves sont invités à répondre à quelques questions dans le but évident de parfaire leur propre apprentissage. Certes, le procédé est louable et fort bien connu. Mais la plupart des questions posées ne font appel qu'à la mémoire. Très peu de questions peuvent contribuer au développement de l'esprit d'analyse, du sens critique ou de la capacité de synthèse des élèves. Au surplus, l'interrogation directe est la seule technique retenue alors que d'autres moyens pédagogiques comme la constitution de dossier, la lecture d'ouvrages complémentaires, l'enquête, l'interview auraient pu être mises à contribution pour inciter les apprenants à parfaire leur propre apprentissage. Cer-

tes, une bibliographie non commentée complète l'oeuvre et peut servir à cette fin. Mais quoi qu'assez diversifiée, elle n'en demeure pas moins insuffisante. En somme, les auteurs auraient un intérêt à parfaire une instrumentation didactique incitative.

Au demeurant, ce manuel, contrairement à beaucoup d'autres du même genre, révèle dans son ensemble un respect de l'intelligence des élèves et n'opère pas de façon trop délibérée leur jugement. Malgré ses imperfections, cet ouvrage peut être considéré comme un outil d'apprentissage fort valable et non pas comme un quelconque instrument de propagande dédié au service d'une cause.

Note
* Historien et didacticien, M. Allard est directeur du département des sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Montréal.

Les coulisses des Communes

par Claude Turcotte

bilingue en ce sens que chaque stagiaire a rédigé sa part de mémoires dans sa langue maternelle.

Il ne s'agit pas d'une oeuvre rigoureusement scientifique comme pourrait l'être une thèse de doctorat ou même de maîtrise. On doit considérer ce travail plutôt comme une porte entrouverte sur cette cellule étrange qu'est la colonie parlementaire composée essentiellement de députés, sénateurs, journalistes et du personnel de bureau.

Et comme jusqu'à un certain point tous les Parlements se ressemblent, les assidus des débats aussi bien à l'Assemblée nationale qu'à la Chambre des communes pourront trouver dans ce livre un complément d'information qui

les aidera à mieux comprendre ce monde particulier et ce d'un angle non pas théorique mais très terre à terre.

Comme on le dit dans la préface «le stagiaire a accès à des sources d'information inaccessibles au chercheur traditionnel; il entend les bavardages du milieu, il apprend les rumeurs, il lit les documents internes, il fréquente les députés et parvient à saisir leur personnalité, il perçoit à la longue les normes de conduites du milieu.»

Ce document de 374 pages comprend sept grands chapitres sur la procédure, le processus législatif, les comités, les services parlementaires, l'information et la presse, les partis politiques et les parlementaires eux-mêmes.

En somme, on peut parler d'une vision du Parlement avec des yeux neufs. Elle est susceptible de plaire à des profanes de la vie parlementaire qui ont un intérêt particulier pour la politique et les débats.

LETTRES AU DEVOIR

La CECO doit survivre

(Lettre adressée à M. Marc-André Bédard, ministre de la Justice du Québec.)

On nous annonçait tout récemment la nomination du juge Gilbert Morrier à la présidence de la Commission d'enquête sur le crime organisé (la CECO) et cela, à la suite du départ du juge Denis Dionne.

Je désire tout d'abord remercier le juge Denis Dionne pour avoir si remarquablement rempli ses fonctions de membre et de président de cet organisme.

Sous un autre aspect et non le moindre, je considère que cet organisme doit survivre, car cet outil complémentaire à notre régime judiciaire a une mission spéciale à remplir. Chaque maladie a généra-

Regards sur la Chambre des communes, mémoires de stagiaires parlementaires sous la direction de Jean-Pierre Gaboury et James Ross Hurley, Les éditions de l'université d'Ottawa, 1979.

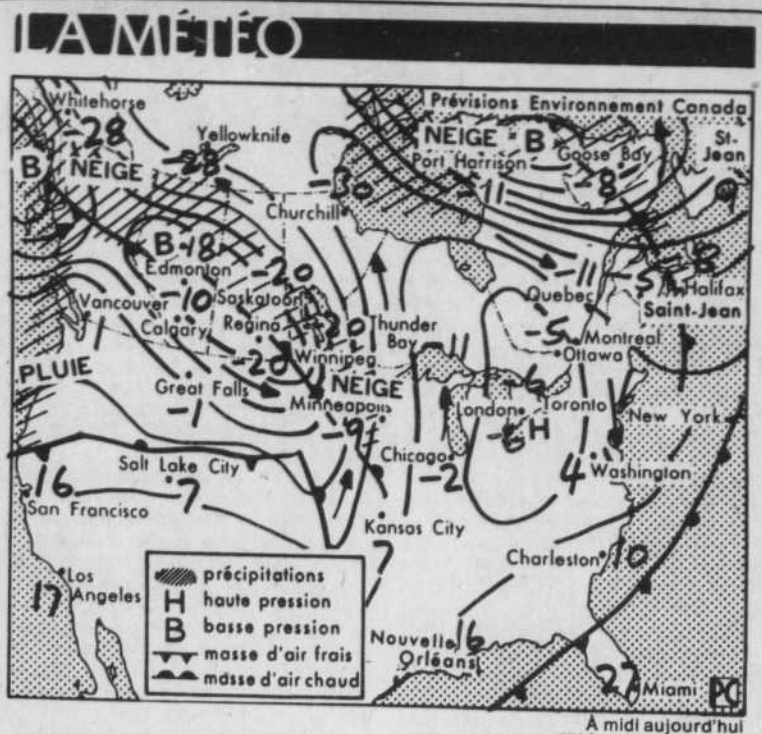
DEPUIS 10 ans le Parlement canadien reçoit à chaque année des stagiaires, c'est-à-dire des étudiants en science politique, en histoire, en droit ou en journalisme, qui veulent acquérir une connaissance plus directe et concrète de la vie parlementaire et politique.

Au fil des ans sous la gouverne de deux professeurs de l'Université d'Ottawa, ces étudiants ont annoté leurs observations, ce qui a produit ce volume

lement sa médication appropriée. Pourquoi certains genres de crimes à grande échelle n'auraient-ils pas une «médecine» équivalente?

Plusieurs, soit par peur de perte de prestige ou «pour parler, pour parler», semblent pencher pour son abolition. Je respecte leur opinion. Pour ma part, certains ajustements ont été apportés depuis sa création et je suis persuadé que votre ministère suit de près les activités de la CECO afin d'y apporter les correctifs de fonctionnement jugés nécessaires pour le respect des droits individuels. Cette assurance me suffit!

Léandre FAGUY
Sillery, 27 décembre



Abitibi, Témiscamingue, Pontiac-Gatineau, Rivière du Lièvre: nuageux avec éclaircies et quelques chutes de neige. Dégagement en soirée. Température en baisse; aperçu pour dimanche: enneigement, neige et vent.

Réservoirs Cabonga, Gouin, Laurentides: nuageux avec éclaircies et quelques chutes de neige. Froid, vents d'ouest de 40 à 60 km/h. Maximum -12. Aperçu pour dimanche: ensoleillé puis enneigement et vent.

Montréal, Outaouais, Trois-Rivières, Drummondville, Estrie: ciel variable et froid. Vent d'ouest de 40 à 60 km/h. Maximum -9. Aperçu pour dimanche: ensoleillé puis enneigement et vent.

Québec, Rivière-du-Loup, Malbaie, Parc des Laurentides, Mauricie: ciel variable, quelques averses en mon-

tagne. Vents d'ouest de 40 à 60 km/h. Température stationnaire. Aperçu pour dimanche: ensoleillé, puis enneigement en soirée.

Lac-Saint-Jean, Saguenay: nuageux et un peu de neige, beaucoup plus froid, vent d'ouest de 40 à 60 km/h. Température en baisse. Aperçu pour dimanche: ensoleillé puis enneigement en soirée.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé: pluie puis neige, beaucoup plus froid, vents d'ouest de 40 à 60 km/h. Température en baisse. Aperçu pour samedi: dégagement graduel.

Sept-Îles, Baie-Comeau, Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec éclaircies, plus froid. Vents du nord-ouest. Température en baisse; aperçu pour dimanche: ensoleillé et passages nuageux, vent modéré.

Le premier ministre a par ailleurs laissé entendre, au cours de sa conférence de presse, qu'il y aura un coût à payer à la suite de telles représailles mais il a aussitôt ajouté que ce coût devrait être supporté par l'ensemble des Canadiens et non par un groupe en particulier, comme les fermiers producteurs de céréales.

Le chef du gouvernement canadien a d'ailleurs annoncé que les producteurs canadiens seront indemnisés par le gouvernement pour toute perte de revenu consécutive à l'embargo américain ou à la réduction des ventes canadiennes.

Les représailles annoncées étaient généralement attendues et demeurent même en-deçà de ce que le gouvernement canadien aurait pu se permettre sans risquer un incident majeur avec le gouvernement soviétique.

Même en ce qui concerne les Jeux olympiques, le premier ministre a réitéré son intention de ne pas boycotter les Jeux s'ils se tiennent à Moscou. Il estime que le choix du site appartient au seul Comité olympique et que le Canada n'a qu'à s'y plier.

Si les Jeux de Moscou devaient être annulés, M. Clark a laissé entendre que son gouvernement ne considérerait pas la seule alternative de Montréal mais qu'il entrerait également en contact, dans les prochains jours, avec les gouvernements du Mexique, de la République fédérale allemande et du Japon, trois pays hôtes des derniers Jeux.

Quant à Montréal, elle devrait d'abord se trouver un «Village» pour héberger tous les athlètes puisque les pyramides de la rue Sherbrooke ont été vendues. Il faudrait également ressusciter le COJO et l'Office de Radiodiffusion et de Télévision (ORTO) qui se charge des transmissions d'épreuves.

En fait, le transfert du site des Jeux, à quelques mois de leur tenue apparaît tellement complexe qu'au pire, les olympiades seraient tout simplement annulées comme cela fut le cas pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Néanmoins, le premier ministre a déclaré hier qu'il avait convenu, avec le maire, M. Jean Drapeau, de mettre sur pied un comité de fonctionnaires fédéraux et municipaux pour fournir une réponse au CIO, si toutefois il exprime le désir de venir à Montréal.

À Washington, des sources officielles ont fait état hier de la position du président Carter qui estime irréaliste de tenter de mettre en oeuvre un boycottage américain des Jeux olympiques de Moscou pour riposter à l'intervention soviétique en Afghanistan.

Selon ces sources, qui ont requis l'anonymat, la seule chose que le chef de la Maison-Blanche puisse faire, est de demander aux athlètes de renoncer volontairement à leur participation aux JO, tant que les troupes soviétiques occupent l'Afghanistan. Mais il y a peu de chances que le président Carter soit suivi s'il entreprend une telle démarche.

Plusieurs responsables du mouvement olympique américain et de nombreux athlètes ont déjà fait savoir qu'ils étaient opposés à toute idée de boycottage des Jeux de Moscou. «Nous sommes contre toute ingérence de la politique, qu'elle soit nationale ou internationale, dans le mouvement olympique mondial», a notamment déclaré M. Bob Paul, porte-parole du Comité olympique américain.

De plus, souligne-t-on à la Maison-Blanche, le président Carter, même s'il dispose d'un certain soutien dans le monde sportif américain, ne prendra aucune initiative s'il n'a pas l'assurance que d'autres nations occidentales envisagent également un boycottage des Jeux. Jusqu'à présent, seule l'Arabie saoudite a décidé de se retirer des JO pour protester contre l'intervention soviétique.

Le président Carter, rappelle-t-on, avait affirmé sans autres précisions dans son discours du 4 janvier que l'attitude de Moscou mettait en danger le bon déroulement des Jeux. De son côté, le vice-président Walter Mondale avait suggéré jeudi dans un discours électoral à Des Moines, dans l'Iowa, que les JO soient transférés à Montréal ou Munich.

Dans un autre ordre d'idées, M. Joe Clark a renouvelé son intention de ne pas commenter le document de M. Claude Ryan sur *Une nouvelle fédération canadienne*. Il a simplement précisé que c'est «une proposition valable, que le sénateur Arthur Tremblay devra considérer, au même titre que le rapport de la Commission Pepin-Robarts». Le sénateur Arthur Tremblay a été chargé, par le chef conservateur, de réviser la position constitutionnelle de son parti.

M. Clark a également laissé entendre qu'il aurait davantage de chances de s'entendre avec M. Claude Ryan que le chef libéral, M. Trudeau. Il sera plus facile de s'entendre à «deux chefs de parti qui se sont chacun engagés sincèrement dans un processus de renouvellement de la fédération», a précisé M. Clark.

Le premier ministre a également profité de sa conférence de presse pour rendre publique une copie du rapport de la commission McDonald mais il a immédiatement ajouté que ne l'ayant pas considéré, en tant que chef de gouvernement, il s'abstiendra de le commenter.

C'est enfin au cours de cette conférence de presse que M. Clark devait apprendre que M. Pierre Trudeau refuse la tenue d'un débat télévisé entre les trois chefs de partis. M. Trudeau prouve qu'il avait raison lorsqu'il a annoncé sa démission en tant que chef du parti libéral.

Le chef conservateur a également accusé ses adversaires libéraux de «cacher leur leader». Ce que M. Trudeau reprochait aux conservateurs, en mai dernier!

point le document libéral.

À un autre chapitre, le projet libéral cherche à limiter les pouvoirs généraux et extraordinaires du fédéral, notamment le pouvoir de dépenser. Ici, note M. Lévesque, le document n'innove guère, puisque le gouvernement fédéral a suggéré d'embler d'en limiter l'exercice. Par ailleurs, les propositions Ryan accordent au gouvernement central un «pouvoir d'urgence», qu'il n'a pas expressément maintenu. Ainsi, dit le chef péquiste, «on redonnerait au gouvernement central une possibilité d'action qu'on paraissait disposé à lui soustraire dans les autres pouvoirs généraux».

Enfin, le partage nouveau des pouvoirs entre les deux paliers de gouvernement suggéré par les libéraux ne représente «en gros» que «le maintien pur et simple du statu quo dans tout le domaine économique». Sans doute corrige-t-on quelques anomalies actuelles (téléphone, pêcheries et relations de travail, par exemple, reviendraient aux provinces), mais le fédéral garderait sa maîtrise des grands leviers économiques.

Voilà, selon M. Lévesque, qui rend illusoire l'énoncé libéral que «le Québec reste le premier responsable du développement de ses ressources humaines et physiques». Comment peut-il le faire, demande-t-il, si le fédéral ne possède pas la maîtrise de son économie interne? M. Lévesque se demande en particulier pourquoi les propositions Ryan n'annoncent pas de modifications substantielles au chapitre de la fiscalité et des politiques de stabilisation économique, qui font l'objet de difficultés suivies depuis plusieurs années entre les deux paliers de gouvernement. Il conteste également la signification de l'énoncé libéral, suivant lequel les provinces auraient le droit de propriété sur leurs richesses naturelles, de même que «la compétence exclusive» pour les «gérer» et les réglementer: quelle portée réelle peut avoir cette affirmation si, comme l'explique le document libéral, le gouvernement central conserve, dans le même domaine, «les pouvoirs qu'il possède déjà en matière de commerce, de taxation, de transport et de développement économique»?

M. Lévesque, qui craint que la mise en oeuvre d'un projet de réforme aussi vaste pourrait s'étendre sur une période de temps extrêmement longue, même si «jamais aucun parti politique québécois n'a adopté une attitude aussi foncièrement désosée au départ dans le dossier constitutionnel». Le chef du Parti québécois redoute également qu'au Canada anglais, on fasse semblant, temporairement et pour amener les Québécois à voter NON au référendum, de ne pas tenir compte des difficultés que soulève, pour eux, le document Ryan.

Le premier ministre estime quant à lui que les propositions libérales représentent, pour les forces du OUI, une chance inespérée. Il a confié que le document du PLQ servirait pleinement à la campagne pré-référendaire dans laquelle il s'engage maintenant avec les ministres du gouvernement québécois, qui partent en tournée à travers la province.

Interrogé par ailleurs sur la date éventuelle des élections partielles qui pourraient se tenir dans les comtés de Johnson (M. Maurice Bellemare a démissionné de son poste de député de Mégantic-Compton) et de Brôme-Missisquoi (MM. Fernand Grenier et Armand Russell sont passés au Parti conservateur fédéral), M. Lévesque a dit qu'il déciderait d'ici peu si elles auront lieu avant le référendum, puisque la nouvelle loi 9 sur la réforme électorale (qui n'est cependant pas encore promulguée) prévoit qu'une élection partielle doit se tenir dans les six mois qui suivent la vacance du siège.

◆ Résistance

rangs de la rébellion, écrit Jang.

D'autre part, une émeute teintée d'anti-soviétisme s'est produite hier devant la prison de Pul-I Charkhi, à 25 kilomètres de Kaboul, lors de la libération à grand spectacle de nombreux détenus politiques par le nouveau régime afghan. Deux personnes au moins ont trouvé la mort.

Décus du faible nombre de personnes libérées, quelque 800 Afghans se sont mis à scander des slogans contre l'Union soviétique et le gouvernement de Kaboul. Les manifestants ont ensuite pénétré par la porte principale de la prison ainsi que dans deux cellules, libérant une douzaine de détenus.

Un soldat afghan et un civil ont été mortellement blessés à la tête lorsque les autorités sont intervenues pour mater la rébellion. Des rafales provenant semblent-il d'armes automatiques ont été entendues mais il n'était pas possible de dire qui avait tiré, les militaires soviétiques ou les soldats afghans.

Profondément ému, un officier afghan s'est approché des deux cadavres qui gisaient devant la porte principale de la prison et s'est mis à hurler en tendant le point en direction de l'équipage d'un char soviétique tandis que les autorités sous la menace de leurs armes obligeaient les journalistes occidentaux à s'en aller.

La presse afghane avait annoncé ré-

◆ Clark

lement 37 canadiens en URSS, le gouvernement ne veut pas se livrer aux mêmes mesures de représailles que le gouvernement américain;

■ enfin la ligne aérienne soviétique, Aéroflot, n'obtiendra pas, comme par le passé, un troisième vol hebdomadaire lors de la période d'été. Elle devra donc continuer de se contenter de ses deux vols hebdomadaires à destination de Montréal.

Les rôles sont renversés: au tour de Clark d'attaquer

OTTAWA (PC) - M. Clark ne manquera pas de lancer des coups à M. Trudeau durant la campagne électorale pour conserver son poste de premier ministre.

Dans les Maritimes et le sud de l'Ontario, cette semaine, il a ridiculisé l'ancien premier ministre en l'appelant un «has-been», «une figure importante des années 1960».

«Le Parti libéral joue au coucou durant cette campagne, a-t-il déclaré lundi, à Hawkesbury, en Nouvelle-Écosse.

«Il montre Pierre Trudeau une heure par jour et espère que personne ne le remarquera».

À Toronto, jeudi soir, il disait: «Votez pour Trudeau, - l'homme d'hier».

C'est un changement d'attitude. Durant la campagne du 22 mai, M. Clark s'en prenait vivement aux autres partis et à leurs chefs mais ne se livrait guère à des attaques personnelles.

Dans le même temps, il était lui-même l'objet de dures attaques personnelles de M. Trudeau quand l'ancien premier ministre jouait au fron-

leur (gunslinger). M. Clark dit qu'aujourd'hui le frondeur est un fuyard.

De son côté, M. Trudeau a aussi changé de tactique, lisant avec soindes discours préparés qui, jusqu'à la fin de cette semaine, ne ressemblaient pas à ses attaques de l'an dernier.

D'une certaine façon, la semaine a semblé montrer que les deux hommes avaient changé de rôle. Les Conservateurs de M. Clark voulaient bien d'un début électoral et les Libéraux de M. Trudeau semblaient n'en pas vouloir.

Compte tenu des sondages qui favorisent les libéraux, le style de M. Clark cette année semble convenir assez à l'idée qu'il veut implanter, la nécessité de politiques différentes de celles de l'ancien gouvernement libéral.

Il a répété souvent: «Nous n'atteindrons pas les objectifs des années 1980 en répétant les erreurs des années 1970».

Les questions d'énergie ont toujours été présentes à l'esprit de M. Clark dans ses déplacements de Saint-Jean de Terre-Neuve à Sarnia en Ontario.

Il a promis aux Québécois \$200 millions en trois ans pour des projets spéciaux, y compris l'exploitation de sources nouvelles d'énergie. À Terre-Neuve et à Toronto, il a parlé d'une banque d'énergie pour de nouveaux projets. Aux Néo-Écossais, il a parlé de sommes considérables mises de côté pour la conservation ou pour atténuer les effets de la hausse du prix du pétrole.

En Ontario, M. Clark a insisté sur l'avantage compétitif qu'il y a à maintenir les prix du pétrole de 15% inférieurs à ceux des États-Unis.

En plus de prononcer des discours et d'accorder des interviews à la télé, M. Clark s'est promené dans les villes où il s'est rendu, rencontré des dirigeants d'autres gouvernements, et il a rencontré les étudiants de l'Université York de Toronto pour sa première apparition en public à Toronto.

Il a montré qu'il pouvait affronter les chahuteurs, individuellement ou en groupe, et il a reçu un accueil qui a varié des applaudissements polis à des ovations debout.

Un avion de l'Aéroflot est dévié sur Mirabel

NEW-YORK (AFP) - Le syndicat des conducteurs (teamsters) des aéroports américains a décrété hier un boycottage des avions de l'Aéroflot pour protester contre l'intervention soviétique en Afghanistan, comme les dockers de la côte est des États-Unis qui ont commencé leur mouvement mercredi.

Un avion de l'Aéroflot a été dévié sur Mirabel dans l'après-midi de vendredi à la suite de cette décision, a-t-on annoncé à l'aéroport international de Montréal et confirmé à l'aéroport international Kennedy à New York.

C'est le premier vol de la ligne Moscou-New York empruntée deux fois par semaine par les avions soviétiques affecté par la mesure des conducteurs. Le prochain vol de l'Aéroflot Moscou-New York est prévu pour dimanche.

L'ampleur du boycottage de la compagnie aérienne soviétique était encore difficile à estimer hier, le syndicat des transports auquel sont affiliés les personnels affectés aux marchandises n'ayant pas fait connaître sa position.

Le gouvernement américain avait ré-

duit de trois à deux le nombre de vols de l'Aéroflot sur les États-Unis, en représailles à l'intervention soviétique en Afghanistan. La compagnie soviétique avait deux vols par semaine sur New York, les vendredi et dimanche et un vol sur Washington le mardi.

Le syndicat poursuivait son action jusqu'à ce que le président Carter lui en demande la levée. Le syndicat des dockers avait fait la même déclaration mercredi en déclenchant son mouvement contre les bateaux soviétiques sur la côte ouest. Un porte-parole de la maison blanche avait critiqué cette action, déclarant que le gouvernement Carter discutait avec les dockers pour leur faire comprendre que la politique étrangère des États-Unis ne se décidait pas de cette façon.

Les syndicats des conducteurs et des transports avaient boycotté le trafic des avions de ligne et cargos entre les États-Unis et l'Iran, à la suite de l'affaire des otages américains. La compagnie iranienne avait alors détourné ses vols sur Montréal.

tielle, M. Carter ne peut relâcher ses efforts en vue de «serrer la vis» au régime de Téhéran. Mais il cherche également à entretenir la vague d'anti-soviétisme qui s'est emparée d'une grande partie du monde musulman depuis l'invasion de l'Afghanistan par l'Armée rouge.

Sans abandonner les otages, le gouvernement américain va donc s'abstenir, estiment les observateurs, d'initiatives trop brutales ou de mesures d'ordre militaire, telles qu'un blocus naval, qui seraient de nature à provoquer des réactions défavorables des pays de la région.

On a par ailleurs remarqué que le préambule du projet américain de résolution sur les sanctions prévoyait qu'une fois les otages libérés, «l'Iran et les États-Unis devront entreprendre de résoudre pacifiquement les questions restant en litige entre eux». C'est peut-être la porte ouverte à la discussion, dans une assise internationale quelconque, des liens des États-Unis avec le régime de l'ex-chah.

À quelques heures de la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies qui doit examiner le projet américain de sanctions économiques contre l'Iran, Téhéran semblait jouer la carte de l'indifférence, laissant planer la menace d'un recours à l'«arme du pétrole».

Aucune voix officielle ne s'est fait entendre hier sur le problème des otages détenus depuis plus de deux mois à l'ambassade des États-Unis de Téhéran. Les observateurs ne doutent pas que le sujet ait été abordé au cours de l'entretien que l'imam Khomeiny avait accordé, la veille à Qom, à une délégation de «étudiants islamiques».

Les observateurs en sont réduits à commenter la «petite phrase» du secrétaire du conseil de la révolution, l'ayatollah Hossein Behehti, qui a évoqué, mercredi, des «changements» sur la question des otages, dont les effets pourraient être de faire sentir dans quelques semaines.

«Nous suspendrons nos livraisons de pétrole aux pays qui nous imposeront des sanctions économiques», a déclaré pour sa part, en guise d'avertissement, le ministre iranien du pétrole, M. Ali Akbar Oinfar. Le ministre, qui est également membre du conseil de la révolution, a ajouté que l'Iran ne craignait pas un éventuel blocus car, selon lui, «Des pays qui semblent derrière les États-Unis» étaient prêts à aider l'Iran aux côtés des pays du bloc soviétique et du groupe des non-alignés».

Incertain sur le plan extérieur, la situation semble toujours aussi confuse dans les provinces iraniennes alors que le pays doit élire, dans deux semaines, le premier président de la république islamique.

Tabriz, la ville révoltée de l'Azerbaïdjan oriental, semblait avoir retrouvé son calme hier. L'armée iranienne, la malaimée depuis son rôle pendant la révolution, s'est, ici comme ailleurs en Iran, jointe aux gardiens de la révolution pour assurer l'ordre.

Au Kurdistan, dans l'ouest, l'impasse semble totale. Les dernières négociations entre les mouvements kurdes et la mission gouvernementale de «bonne volonté», qui vont s'engager dans les jours prochains, risquent fort de se solder par un échec, avec comme conséquence, estiment les observateurs, le risque d'un nouvel embrasement de la province.

Le groupe terroriste Forghan, dont l'i-

deologie est mal connue, vient d'être démantelé à Téhéran avec l'arrestation d'une vingtaine de ses membres et de son dirigeant, M. Makbar Goudazi. Depuis la chute du chah, ce groupe avait revendiqué plus d'une dizaine d'attentats politiques, notamment le 18 décembre, celui contre le recteur de l'université de théologie de Téhéran, l'ayatollah Mohammad Mofattah.

De son côté, l'ayatollah Hossein Montazeri a lancé hier lors de sa prière à l'université de Téhéran, un «dernier avertissement» à tous les «ennemis de l'Islam» qui tentent de saboter la révolution islamique.

L'imam de la prière du vendredi, fusil en main, a demandé aux représentants des organisations présentes à Téhéran pour le congrès des mouvements révolutionnaires d'aider à l'exportation de la révolution iranienne.

Enfin, M. Abou Jihad, numéro deux de l'organisation palestiniennne Fatah, a rendu visite à l'imam Khomeiny, avec une délégation des mouvements révolutionnaires dont le congrès s'est achevé jeudi.

Enfin, deux avocats du gouvernement iranien, Mes Bertrand Valette et Bourguet, ont annoncé, hier soir à Paris, qu'un mandat d'arrêt avait été délivré le jour même à Téhéran contre l'ex-chah et transmis par télex au président de la République de Panama.

Le communiqué des deux avocats précise que ce mandat a été délivré par M. Rezaï, juge d'instruction, à la requête de M. Fatchi, procureur adjoint de Téhéran. En transmettant le mandat d'arrêt, M. Sadegh Ghotzadeh, ministre iranien des Affaires étrangères, a demandé «en application de l'article 6 de la loi du 24 novembre 1930 de Panama, l'arrestation immédiate de l'ancien souverain et, en application de l'article 13 de cette même loi, la saisie et la mise sous séquestre des documents, biens ou objets pouvant être trouvés en sa possession».

Le 23 décembre, le gouvernement iranien avait annoncé à son homologue panaméen son intention d'entamer une procédure d'extradition contre l'ex-chah.

12 janvier
par le PC et l'AP

1978: le président Carter accuse Moscou d'ingérence injustifiée dans le conflit qui oppose l'Éthiopie à la Somalie, à propos de l'Ogaden;

1977: les Français remettent en liberté Abou Daoud, un Palestinien soupçonné d'avoir participé à l'organisation de l'attentat des Jeux olympiques de Munich, ce qui suscite des protestations;

1974: la Libye et la Tunisie annoncent qu'elles ont décidé de fusionner;

1970: l'Etat sécessionniste du Biafra capitule, après 32 mois de guerre civile au Nigeria - le général Odumegwu Ojukwu, chef biafran, s'enfuit avec sa famille;

1967: au cours des désordres provoqués par la Révolution culturelle, l'Armée chinoise proclame sa fidélité au président Mao;

1964: soulèvement au Zanzibar, qui devient république et dont le sultan est chassé;

1958: les Soviétiques proposent une zone d'extradition de Cercle arctique à la Méditerranée;

1945: à la suite de la bataille du saillant des Ardennes, les Allemands se replient en désordre;

1944: conférence Churchill-De Gaulle à Marrakech;

1684: le roi de France Louis XIV épouse secrètement Mme de Maintenon, après la mort de Marie-Thérèse. Ils sont nés un 12 janvier: Edmund Burke, écrivain et orateur anglais (1729-1797); Herman Goering, maréchal et homme politique allemand (1893-1946).

Mini-Loto
540626
Loto-perfecta
11 - 16 - 18 - 21 - 29 - 36
Complémentaire 6

le débat référendaire

On mérite mieux que ça



par René Lévesque

Le premier ministre du Québec, et chef du Parti québécois, a commenté hier lors d'une conférence de presse le document de la commission constitutionnelle du Parti libéral du Québec. Voici le texte intégral de sa déclaration.

A bien des égards, le document constitutionnel du Parti libéral du Québec est un véritable piège. C'est peut-être là l'explication la meilleure des multiples retards qu'il s subit. Il faut du temps pour mettre au point un déguisement d'aussi bonne tenue. Mais sous ce maquillage verbal qui ne résistera guère, la proposition de monsieur Claude Ryan est en fait une approche mi-chair mi-poisson, qui en prétendant satisfaire tout le monde, arrivera vite à ne satisfaire personne.

Rédigé pour donner l'illusion d'une volonté profonde de changements fondamentaux, ce livre beige peut faire croire au lecteur que les libéraux provinciaux recherchent effectivement une vaste décentralisation du fédéralisme. Les Canadiens anglophones qui auront cette impression trouveront que cette perspective dépasse les bornes et que la façon dont on entendrait la réaliser n'est portuse que de pagaille et de paralysie additionnelle pour le régime. C'est ce que déclarent déjà, d'ailleurs, ceux que des préoccupations à court terme, électorales surtout, n'empêchent pas momentanément de dire leur façon de penser.

Or, d'un point de vue québécois — point de vue que le document escamote avec un noble détachement, — une lecture le moins attentif fait ressortir une toute autre réalité. Et cette réalité, c'est que la « nouvelle fédération » proposée ne réponde à aucun des besoins du Québec d'aujourd'hui, et encore moins aux exigences prévisibles de son évolution. Bien plus, elle constitue en maints endroits un recul par rapport à des demandes devenues traditionnelles pour le Québec.

RECUL SUR L'ESSENTIEL: L'ÉGALITÉ POLITIQUE

Ainsi toutes les commissions et comités qui se sont penchés sur le mal canadien depuis vingt ans sont arrivés à la même conclusion: tant que n'aura pas été réglé le problème de l'égalité politique entre les deux sociétés nationales qui composent le Canada, rien n'aura été réglé. Tous ceux qui, au fil des ans, ont proposé des formules aussi diverses que le statut particulier, les états associés, une véritable confédération, le disaient aussi à leur manière. En 1965, la Commission Laurendeau-Dunton le proclamait déjà: «l'espoir traditionnel du Canada français, c'est celui d'être l'égal, comme partenaire, du Canada anglais».

Sans cette égalité politique des deux peuples, on aura beau prétendre «enchasser», l'égalité des individus, des langues et des cultures, elle demeurera toujours largement théorique. Dans ce pays où déjà toutes les provinces sont supposément égales, certaines sont curieusement plus égales que d'autres. On l'a vu encore récemment, lorsqu'un article de la vieille constitution — article que la proposition libérale maintiendrait — a permis à la Cour suprême de réimposer au Québec un bilinguisme officiel dont ses représentants à l'Assemblée nationale l'avaient pourtant débarrassé.

Mais, pour le chef libéral provincial et son équipe, la recherche de cette égalité n'est plus maintenant qu'un objectif parmi les treize qu'ils énumèrent, et on la retrouve côté à côté avec la préserva-

tion «des patrimoines culturels régionaux». D'ailleurs, lorsqu'on ose tout de même mentionner «l'égalité foncière des deux peuples fondateurs», ce n'est évidemment que pour mémoire; on a tellement peur d'indisposer la majorité anglophone qu'on s'empresse de préciser que cette égalité se réalisera par «la proclamation de certains droits linguistiques» et qu'elle ne doit en aucun cas «contredire le principe suivant lequel tous les partenaires doivent être fondamentalement égaux au sein de la fédération».

Le Québec aura donc l'égalité fondamentale avec l'Île-du-Prince-Édouard. Mais l'égalité fondamentale, juridiquement établie, du peuple québécois avec le peuple anglo-canadien, celle-là est impensable. Une fois mentionnée parmi les objectifs, elle disparaît ensuite sans laisser de traces, et le reste du document libéral n'est plus qu'un effort systématique pour faire du Québec une province comme les autres, et noyer la dualité dans le régionalisme.

LANGUE ET CULTURE

Et ça devient encore plus évident lorsqu'on constate à quel point le document libéral recule même dans de larges secteurs de notre vie culturelle et sociale, par rapport à des positions que défendaient MM. Lesage, Johnson et Bourassa, sans compter le gouvernement actuel.

Bien sûr, ces «hérésies» qu'admettait hier Monsieur Ryan, en faisant de l'humour sur leur peu d'importance, ne peuvent aller jusqu'à oublier toutes les revendications traditionnelles du Québec et on en retrouve effectivement un bon nombre. Mais les reculs sont aussi majeurs qu'inadmissibles.

Par exemple, en matière culturelle, le gouvernement fédéral garderait le pouvoir:

— de maintenir ou mettre sur pied des «institutions nationales» dans tous les domaines, y compris la radiotélévision et la recherche (Bibliothèque nationale, Musées nationaux, Archives nationales, Office national du Film, Radio-Canada, Conseil de recherche, etc.);

— d'attribuer les ondes et de définir les normes techniques pour la radiodiffusion et même la câblodistribution (les provinces n'ayant d'autre part aucune juridiction sur le contenu des émissions);

— de faire n'importe quelle dépense de nature culturelle, pourvu qu'il y soit autorisé par le Conseil fédéral aux deux tiers, le Québec ne comptant que pour le quart des voix.

De plus, en matière sociale — où depuis les années 60, tous les porte-parole du Québec ont sans cesse demandé la compétence la plus complète possible dans ce domaine qui affecte le tissu même et le plus intime d'une communauté humaine — dans l'optique libérale provinciale, Ottawa garderait tout le pouvoir de mettre sur pied n'importe quel programme de transfert aux individus, avec son contrôle des allocations familiales, de la sécurité de la vieillesse, de toutes les clés essentielles d'une politique de sécurité du revenu.

Il est tout à fait souhaitable d'autre part, que le Québec inscrive dans sa propre constitution, une déclaration des droits des citoyens. Une telle déclaration lierait l'Assemblée nationale mais pourrait toujours être modifiée par

une majorité du peuple québécois. Tel n'est pas le cas d'une déclaration des droits qui serait incluse dans la constitution canadienne, puisque celle-ci ne pourrait être modifiée sans l'accord du reste du Canada. Et surtout lorsqu'il s'agit d'une déclaration qui viendrait, à nouveau et définitivement, limiter le droit de l'Assemblée nationale.

— de légiférer sur la langue d'enseignement;

— de légiférer sur les structures scolaires.

La solution Ryan, à cet égard, est bien pire que la loi 22: au moins celle-ci pouvait être abrogée, et elle l'a effectivement été par la loi 101.

En ce sens, tout le document libéral ressemble à la loi 22 du gouvernement Bourassa. On se rappelle que cette loi résonnait d'une part de clinquantes affirmations de principe («le français est la langue officielle du Québec»), mais d'autre part comportait aussi tellement d'exceptions et d'échappatoires que son effet sur la réalité était très problématique. Avec le résultat que ni les anglophones (qui s'attardèrent aux déclarations de principe), ni les francophones (qui s'émurent du manque de prise sur la réalité) n'acceptèrent cette approche.

Il en va de même des propositions Ryan. D'une part, on affirme la compétence des provinces sur un grand nombre de sujets (dont certains sont nouveaux), et on semble vouloir limiter les pouvoirs d'Ottawa par un Conseil fédéral, ce qui soulèvera fatalement une opposition systématique au Canada anglais; mais par ailleurs, on laisse au gouvernement fédéral l'essentiel de ses pouvoirs économiques et on lui conserve la faculté de continuer à agir de façon déterminante même dans les secteurs culturels et sociaux — ce qui est inacceptable.

Il y a plus encore. Revenons à ce fameux Conseil fédéral, destiné à remplacer le Sénat, et dont les libéraux font une cheville ouvrière de toute leur approche. Dans ce Conseil fédéral, le Québec aurait l'équivalent de sa population dans l'ensemble Canadien soit 25% des sièges, les autres provinces 75%. Par ailleurs, comme les projets fédéraux qui seraient soumis au Conseil devraient être ratifiés aux deux tiers des voix, cela signifie que le reste du Canada pourrait facilement et constamment négliger les vœux québécois. C'est la minorisation institutionnalisée. Le Conseil fédéral n'ajoute rien au pouvoir québécois. Au contraire il risque de le réduire encore davantage. On est rendu loin même du statut particulier!

Sur un autre plan, ce Conseil, n'aurait même pas de pouvoirs véritables. Il ratifierait, conseillerait, retarderait, mais ne pourrait agir de lui-même. Ajouté aux multiples et accaparantes conférences fédérales-provinciales, il constituerait une structure supplémentaire foncièrement paralysante, un nid à chicanes, dans lequel les hommes politiques de toutes les provinces devraient investir encore plus de temps et d'énergie qu'ils n'en gaspillent présentement.

À la place du régime actuel, il est peut-être théoriquement possible d'imaginer une forme quelconque de fédéralisme renouvelé. Mais ce renouvellement, pour avoir la moindre chance d'améliorer les choses, devrait absolument viser,

quant à nous d'abord, à modifier la place du Québec pour la renforcer et non la diminuer; et pour l'ensemble, à simplifier et réduire les structures et organismes qui se marchent constamment sur les pieds. Or, voilà précisément ce que ne ferait pas le document du PLQ.

L'ILLUSION DU CHANGEMENT

Mais pour entretenir l'illusion, il faut quand même avoir l'air de préconiser un transfert décisif de compétences d'Ottawa aux provinces. Et là, Monsieur Ryan et ses collaborateurs nous présentent une espèce de soufflé constitutionnel qui confine à la tromperie.

Prenez d'abord le cas des grands pouvoirs fédéraux d'intervention qu'on vise à limiter. Un de ceux-ci est depuis longtemps désuet: il s'agit du pouvoir de réserve et de désaveu. Tout le monde est d'accord depuis des années pour l'abolir, puisqu'il ne sert plus; on s'entendait déjà là-dessus en 1968-69.

Même remarque pour le pouvoir déclaratoire. Dans le Bill C-60, présenté en juin 1978, Ottawa était lui-même d'accord qu'il fallait en revoir l'application. De fait, il s'est paradoxalement heurté à l'opposition de certaines provinces désireuses de conserver intégralement ce genre de pouvoir fédéral!

Quant au pouvoir de dépenser, là encore le gouvernement fédéral a lui-même fréquemment suggéré de le soumettre à certaines limitations. En reprenant cette idée, le document libéral n'innove pas.

Cependant, il propose du même soufflé qu'Ottawa puisse intervenir grâce à un pouvoir d'urgence qui lui serait dorénavant reconnu, ce qui n'est pas expressément le cas maintenant. On redonne donc au gouvernement central une possibilité d'action qu'on paraissait disposé à lui soustraire dans les autres pouvoirs fédéraux.

Pour ce qui est du pouvoir résiduaire, il reviendrait aux provinces. Ce serait une amélioration maintes fois réclamée par le Québec. Mais l'ampleur de cette apparente amélioration ne peut être évaluée qu'à la lumière des compétences explicitement reconnues à Ottawa. Or celles-ci, d'après le texte libéral et malgré une impression initiale à l'effet contraire, seraient plus que déterminantes.

Le document libéral défonce encore sans vergogne d'autres portes ouvertes de plus en plus longtemps. Il affirme solennellement à plusieurs reprises à quel point les provinces doivent être souveraines, mais la plupart du temps, il s'agit de domaine où elles ont déjà pleine compétence (éducation, richesses naturelles, affaires municipales, services sociaux, réseau routier, etc.). Il n'y a pas grand courage à exiger avec vigueur ce qu'on possède déjà.

LA VIE EN ROSE

Les libéraux provinciaux cherchent également à impressionner les Québécois en regardant avec des lunettes roses la place qu'ils occupent au sein du régime fédéral et les soi-disant avantages qu'ils en retirent, en particulier bien sûr au plan économique.

C'est l'étalon superficiel plutôt que le revenu par habitant qui sert d'abord, pompeusement et à répétition, à faire rêver les gens sur la richesse de tous ces milles carrés. Ce qui permet de ne pas mentionner que, sur la base un peu plus orthodoxe des revenus, on doit constater que, des six pays les plus riches au monde, aucun n'a même la moitié de la superficie du Québec et cinq d'entre eux ont une population inférieure à dix millions. Alors qu'en revanche le Canada qui avait encore, au milieu des années 60, le troisième niveau de vie au monde, se retrouvait l'an dernier au dixième rang, et surtout que le revenu par capita des Canadiens des autres provinces est en moyenne de 20% supérieur à celui des Québécois.

Ce qui permet d'écrire au passé indéfini, un court paragraphe où l'on admet, quand même, qu'au sein de l'ensemble canadien, le Québec n'a pas eu la partie facile. On suggère ainsi discrètement que cet état de choses est désormais corrigé.

Après tout, ne doit-on pas se rappeler que les sièges sociaux — notion magique — de trois grandes entreprises de transport sont situés à Montréal? Peu importe que le Québec soit le plus mal pourvu de tous en voies ferrées, et par dessus le marché que les tarifs de transport ferroviaire y soient beaucoup plus élevés qu'ail-

leurs. Et pas un mot, d'autre part, sur le fait que les quelque 400 sociétés fédérales ainsi que leurs retombées économiques soient à peu près complètement absentes de chez nous!

Que l'on songe aux investissements fédéraux dans l'énergie via Syncrude et Pétro-Canada en comparaison du défunt dossier de La Prade, ou aux activités de la Canadian Development Corporation qui emploie généralement 876 Québécois sur un total de 14.000 employés, ou encore aux investissements dans la pétrochimie et la sidérurgie, à Sarnia et Sydney, en regard des hésitations politiciennes dans le cas du sel des Îles-de-la-Madeleine.

Bien sûr, on a raison de mentionner l'aménagement de la baie James parmi les grandes réalisations de ce pays, ainsi que les sables bitumineux d'Alberta, l'exploration pétrolière le long des côtes de l'Atlantique; mais il aurait pu être utile de dire aussi que la baie James a été réalisée sans qu'un seul dollar ne vienne d'Ottawa, alors que les deux autres projets sont financés en bonne partie par une contribution fédérale à même les impôts des Québécois.

Voilà le genre d'analyse-fiction sur laquelle le document libéral pour proposer en gros le maintien pur et simple du statu-quo dans tout le domaine économique, celui qui sous-tend tout le reste en définitive. À part certaines suggestions qui ne feraient que confirmer la pratique actuelle ou corriger certaines anomalies (relations de travail, pêcheries, téléphone), le fédéral garderait intacte sa maîtrise des grands leviers économiques: monnaie, tarifs, système bancaire, aide à l'industrie, taxation des compagnies, commerce extra-provincial, etc.

Or, il est évident que le Québec ne peut pas être «le premier responsable du développement de ses ressources humaines et physiques» (p. 107) sans maîtriser les principaux instruments de sa vie économique. Les outils économiques étant la clé du développement de toute société, le Québec devrait donc continuer, dans la perspective libérale, d'être à la merci des décisions d'un gouvernement central dont les politiques économiques ont plus souvent qu'autrement posé des entraves à son développement.

Quelques exemples, entre autres: — En matière fiscale, qui est au cœur de toutes les questions posées par l'augmentation des charges et les compensations en cas de transfert,

M. Ryan et les siens n'ont pas l'air de savoir que le partage du gâteau est le plus grand échec des quinze dernières années de discussion, ni même d'imaginer que le problème puisse vraiment exister.

— On peut en dire autant de l'analyse libérale des politiques de stabilisation économique. Chaque gouvernement fait présentement quelque chose. Souvent, cela s'annule, et tombe dans le gaspillage. Le livre beige nous annonce solennellement que dorénavant, chacun continuerait. En fait, on refuse simplement de reconnaître qu'un pays qui a institué un des plus hauts taux de chômage de tous les pays développés et dont le niveau de vie glisse depuis plus de dix ans est un pays malade.

On se contente de rappeler simplement l'adresse des deux pharmaciens qui ont si brillamment réussi.

— Dernier exemple: dans le cas des richesses naturelles qui de façon générale font l'objet d'un commerce d'exportation, on sait trop bien que toute intervention de gestion se heurte à la juridiction fédérale sur le commerce. Ces obstacles demeureraient tout entiers avec la proposition Ryan.

LA DÉMISSION ANTICIPÉE

Enfin, pour la première fois depuis un siècle, un parti politique du Québec prétend négocier avec le reste du Canada non pas à partir d'une vision et d'une perspective québécoise, mais à partir de considérations pan-canadiennes. Pourquoi cette réticence à parler vraiment au nom des Québécois? Pourquoi ce refus de défendre d'abord et avant tout, sinon exclusivement, les intérêts du Québec? Pourquoi ne pas laisser les représentants du Canada anglais parler et agir au nom de leur communauté? C'est de l'avenir du Québec qu'il s'agit surtout et c'est le Québec qui réclame depuis des années des changements fondamentaux.

En fait, on semble avoir si peu confiance dans la démarche constitutionnelle proposée qu'on annonce déjà qu'elle risque fort de ne jamais aboutir et qu'il ne faut surtout pas s'en inquiéter.

Ainsi, on refuse de voir «l'entreprise uniquement

dans un esprit de revendications» (P. 25) et on annonce que rien ne se passera si les négociations «achoppent». En outre, le premier postulat posé par le Québec serait que «le fédéralisme est la seule forme de gouvernement qui puisse, à ce stade de son développement, convenir» et on nous informe qu'«à tous les stades de la réforme, les partenaires devront avoir les yeux rivés sur l'ampleur des défis» (p. 26). Il faudra donc «éviter toute précipitation dans la recherche d'accords» et «éviter de part et d'autre l'attitude suivant laquelle il faut absolument en venir à une entente à tout prix» (p. 27) n'en déplaise «aux amateurs de changement» (p. 26).

Que ce soit par pure naïveté ou par calcul, les éventuels négociateurs libéraux demanderaient donc aux Québécois uniquement le mandat de tenir en fait une sorte de discussion de salon. Jamais un parti politique québécois, n'a adopté une attitude aussi foncièrement désosée dans le dossier constitutionnel. Chose certaine, ce n'est pas de cette façon que le Québec récupérerait jamais les pouvoirs dont il a besoin.

Monsieur Ryan et le PLQ invitent littéralement leurs interlocuteurs éventuels à faire trainer les choses en longueur et, en tout état de cause, à ne pas trop les prendre au sérieux.

L'histoire le démontre pourtant suffisamment: le reste du Canada n'a cédé aux revendications du Québec que lorsqu'il s'est senti obligé de le faire. Cette fois, on les rassure d'avance en disant «rien ne presse», et que même si ça n'aboutit pas, ce ne serait qu'une partie remise.

Mais cette partie remise d'avance, il n'y a aucune raison, sauf pour d'honorables exceptions, pour qu'au Canada anglais on ne fasse pas semblant d'en tenir compte, temporairement, dans l'espoir qu'assez de Québécois s'accrochent à cette nouvelle

«dernière chance» pour dire non au référendum. C'est après seulement que serait jugée et rejetée d'emblée la perspective de chicanes perpétuelle et de paralysie politique intensifiée que propose, du point de la majorité anglo-canadienne, ce document consciemment trompeur ou, sinon, d'une présomption désarmante. Jusqu'à nouvel ordre, comme monsieur Trudeau pour le rapport Pépinière-Roberts, on se contentera souvent de parler d'un document «valable, en grande partie», sans trop entrer dans les détails. C'est plus tard, le moment venu, que les porte-parole anglophones paraphraseront une récente réplique de monsieur Ryan, et lui diront «No, thanks».

Quant au peuple québécois, que ce texte démissionnaire voudrait confiner à jamais dans un statut non seulement provincial, mais de plus en plus minoritaire et dépendant, il se rend compte déjà, j'en suis sûr, du piège qu'on veut lui tendre. Il verra, à la lecture, que certains propos par lesquels on prétend justifier à perpétuité le carcan fédéral, sont même sournoisement injurieux à son endroit: lorsqu'on lui affirme, par exemple, que même s'il est devenu «une communauté nationale distincte», le Québec a toujours besoin du fédéralisme pour «la culture de la liberté»! Comme si aucun régime politique était une garantie en soi; et surtout comme si les Québécois n'avaient pas autant de respect que quiconque pour les libertés individuelles, et comme nulle part ailleurs pour les droits des minorités.

Sachant qu'ils méritent vraiment mieux que ça, ils diront de leur côté aux illusionnistes libéraux — Non, merci.

Ce qui préparera le oui qui, seul, pourra jamais débloquent le cul-de-sac où deux peuples sont enfermés dans une inégalité qui les empoisonne l'un et l'autre, et dans l'hyppocrisie foncière des pseudo-solutions.

Advertisement for 6/36 lottery. Text: 'Vous louchez du côté d'une combinaison gagnante? Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros! 6/36'

Advertisement for 'L'histoire' magazine. Title: 'L'histoire'. Subtitle: 'L'histoire de la peine de mort (Dossier)'. Main article: 'Jeanne d'Arc au Pays des Images par C. Ribéra-Pervillé'. Other articles: 'Le cas Philby par M. McConville', 'L'Inquisition espagnole par B. Benaïssar', 'Les sauvages blancs du Canada'. Price: NUMÉRO 15 \$2.95. Available in bookstores.

Advertisement for 'NETTOYEUR P.M.' (Night Cleaner). Service: 'Service de chimistes'. Address: '8309 ST-DENIS'. Phone: '381-1322'.

Advertisement for 'Les belles soirées et matinées'. Title: 'Les belles soirées et matinées'. Subtitle: 'Pour varier vos sorties'. Date: 'Janvier 1980'. Lists various events with dates and times. Includes a registration form and contact information.

Reddition des autonomistes corses

AJACCIO (AFP) — Les autorités françaises se sont félicitées hier matin que l'occupation de l'hôtel Fesch à Ajaccio par un commando d'autonomistes corses se soit terminée «sans effusion de sang».

La préfecture de Corse du Sud a indiqué, dans un communiqué, que les autonomistes s'étaient rendus après de brèves négociations avec la police qui avait reçu jeudi soir du ministre de l'Intérieur, M. Christian Bonnet, l'ordre de faire évacuer l'établissement. Le ministre avait pris cette décision «après l'échec de nombreuses tentatives de médiation effectuées auprès des terroristes» par diverses personnalités, telles le maire et l'évêque d'Ajaccio, souligne le communiqué. M. Bonnet, poursuit-il, a aussitôt ordonné l'allègement du dispositif des forces de sécurité dans l'île, dont plusieurs unités vont être rapatriées très prochainement sur le continent.

Toujours selon la version officielle, les forces de sécurité ont libéré M. Alain Oliel, l'un des deux hommes pris en otage dimanche dernier à Bastelica, petit village du sud de la Corse, par les autonomistes. Ces derniers, qui accusent M. Oliel d'être «une barbouze» (terme péjoratif désignant un agent des forces parallèles françaises), l'avaient emmené avec eux à l'hôtel Fesch.

Cette prise d'otages a été à l'origine du regain d'agitation autonomiste en Corse,

qui s'est soldé mercredi soir, lors d'incidents distincts à Ajaccio, par la mort d'un policier et de deux civils.

Le ministre de l'Intérieur a appelé ceux qui détiennent toujours le deuxième otage, le commandant Bertolini, un grand blessé, à le libérer sans tarder, sous peine de voir leur cas aggravé aux yeux des autorités judiciaires.

Quant au commando de l'hôtel Fesch, qui s'est rendu après avoir constaté qu'il ne disposait d'aucun moyen pour résister à l'assaut des forces de l'ordre, il a quitté l'établissement en chantant l'hymne corse et après avoir obtenu de remettre son drapeau (représentant une tête de Maure, en noir sur fond blanc) aux seuls gendarmes (force para-militaire). Il a été conduit au poste de police pour vérification d'identité.

La reddition s'est déroulée à vite et dans un calme tel qu'elle est pratiquement passée inaperçue dans le quartier du centre d'Ajaccio, transformé en camp retranché, avec policiers armés à chaque coin de rue, depuis les sanglants incidents de la veille. Les dix clients de l'hôtel qui étaient restés avec le commando pendant le siège ont confirmé aux journalistes qu'ils avaient été très bien traités. «Nous n'avions guère envie de sortir car nous pensions que ce serait dangereux», a déclaré l'un d'eux, ajoutant: «Nous avions affaire à des gens responsables qui sont loin d'être des bandits».

Sommet touristique entre Sadate et Begin

ASSOUAN (Haute-Égypte) — Comme les pharaons d'autrefois, Anouar El-Sadate aime s'entretenir avec ses invités en plein air, sous le ciel bleu de l'Égypte éternelle. Le dais impérial d'antan est remplacé par un parasol immense qui protège les têtes royales des rayons impitoyables de Ra, le dieu-soleil.

Il y a plus d'une heure que Sadate et Begin conversent de la sorte, au bord de la piscine de l'hôtel Aswan-Oberoi. C'est leur entretien décisif, paraît-il. Maintenus derrière la baie vitrée de la terrasse, comme des poissons dans un aquarium, les journalistes voient tout, mais n'entendent rien. Frustration suprême. Une douzaine de gardes-de-corps protègent les deux souverains, les deux hommes d'État, d'oreilles indiscreètes et de micros cachés. Seules les caméras ronronnent. Des appareils-photos, munis de lentilles télescopiques, sont à l'affût du moindre geste, du plus petit changement d'expression. Soudainement, voici Sadate et Begin à quatre pattes. Vive émotion dans la foule des observateurs. «Je vois une carte, une carte d'Afrique», s'écrie triomphalement un journaliste suédois, qui a eu la prévoyance (l'intuition?) d'amener une paire de jumelles puissantes. Sadate et Begin sont penchés au-dessus de la carte d'Afrique. Les index sont pointés. Une discussion animée s'ensuit: «C'est de stratégie qu'il s'agit, de stratégie globale, pas du Moyen-Orient», tranche docilement un vénéral correspondant israélien.

Pendant une heure et demie, Sadate et Begin se sont ainsi donnés en spectacle, visiblement très contents d'eux-mêmes.

Le visage habituellement blême de Menahem Begin est

légèrement hâlé: résultat de la visite, deux heures plus tôt, au temple d'Abou-Simbel, aux bords du lac artificiel Abdel Nasser, créé par le barrage d'Assouan.

Incroyable, mais vrai. Ce sommet ressemble davantage à une randonnée touristique qu'à une conférence politique en tout et pour tout, le président égyptien et le premier ministre israélien ont conféré pendant quatre heures et dix minutes — en quatre jours. Le reste du temps, Menahem Begin a visité le temple d'Abou-Simbel, le barrage d'Assouan, les merveilles de Luxor et de Karnak, des fermes-modèles surgies en plein désert par une politique d'irrigation et de réclamation agricoles. Le temps consacré au tourisme: 23 heures.

Les résultats de cette conférence au sommet sont plutôt maigres: aucun progrès dans la question d'autonomie pour les Palestiniens. Le désaccord reste total sur le statut de Jérusalem. M. Begin accepte de soumettre à son cabinet la suggestion de Sadate, qui aimerait voir commencer le régime d'autonomie par la région de Gaza. Mais il faut d'abord que les deux parties se mettent d'accord sur la nature et les prérogatives du futur régime d'autonomie. Nous voilà donc revenus au point de départ.

Seul acquis de cette rencontre: la normalisation des rapports entre l'Égypte et Israël continuera (quoiqu'en dise Boutros-Ghali, ministre égyptien d'État aux Affaires étrangères, qui représente, affirment les officiels israéliens, la ligne dure au Caire) et à partir du 26 janvier, Tel-Aviv et le Caire seront reliés par la poste, le téléphone, le télex et surtout — grand succès de Begin — par les deux lignes d'aviation nationales, ÉI-AI et Egypt-Air.

par Victor Cygielman collaboration spéciale

Un visiteur israélien se plaint auprès de Boutros-Ghali: «L'accueil est diplomatiquement correct, mais le cœur y manque».

Réplique cinglante du ministre égyptien: «Vous continuez à vous opposer à toute solution équitable au problème palestinien et vous voulez encore que nous y mettions du cœur?»

Comme pour contredire son ministre des Affaires étrangères, le président Sadate emploie un tout autre ton avec ses interlocuteurs israéliens. En portant son toast, lors du dîner d'accueil, Anouar Sadate répète cinq fois «My dear friend Menahem Begin», mais ne prononce pas une seule fois le mot «Palestiniens». Cela se renouvelle lors de son allocution finale, à l'aéroport d'Assouan. Il est difficile de croire qu'il s'agit là d'une omission due au hasard.

«Sadate a délibérément choisi de ne soulever aucune question de controverse, en public, et a laissé cela pour un tête-à-tête avec Begin où il n'a pas mâché ses mots», nous assure un officiel égyptien. Peut-être. Mais rien n'est moins sûr.

À la fin de ce «sommet touristique» on a l'impression que cette conférence avait trois aspects parallèles et complémentaires:

1) l'entente cordiale, la compréhension et l'estime mutuelle entre les deux hommes d'État est réelle, apparemment profonde. «Ménaheem en privé», raconte Mme Jihan Sadate, «mon mari appelle le premier ministre d'Israël par son prénom, Menahem».

2) en même temps, le président Sadate utilise son établissement politique (les ministres, les journaux égyptiens) pour exprimer sa critique des positions israéliennes et souligner les divergences

d'opinion; 3) Cependant, malgré ces divergences, la crise, ou, pis encore, la rupture, sont impossibles, voire impossibles, puisqu'il est de l'intérêt suprême des deux parties de maintenir le dialogue, de poursuivre le processus de paix. Cet intérêt commun se voit maintenant renforcé par l'invasion soviétique en Afghanistan, qui fut d'ailleurs au centre des délibérations Sadate-Begin, et qui littéralement pousse l'Égypte et l'État hébreu dans les bras l'un de l'autre. «Les Russes nous ont sauvé la mise», nous a confié, le premier jour de la conférence d'Assouan, le général A. Poran, aide de camp du premier ministre Begin.

L'intérêt majeur de l'Égypte est de ne rien brusquer aussi longtemps qu'une partie du Sinaï demeure encore aux mains des Israéliens. L'intérêt majeur de Begin est de ne pas compromettre la paix qu'il a promise au peuple israélien.

L'intérêt majeur des deux, face à la menace soviétique, est de renforcer les liens, politiques et militaires, avec les États-Unis, garants de la paix israélo-égyptienne et source de l'aide militaire et économique.

Mieux que par des phrases ronflantes, cette communauté d'intérêts fut mise en évidence, le deuxième jour de la conférence, par la présence, côte-à-côte, de deux avions Hercules fournis par les Américains stationnant sur l'aérodrome d'Abou-Simbel: l'un, aux couleurs beige et brun, de l'armée de l'air égyptienne; l'autre brun tacheté de vert, des forces de l'air israéliennes.

Ainsi se forge, en silence, une nouvelle alliance au Moyen-Orient, sous la protection et avec la bénédiction des États-Unis.

Rhodésie: 7 maquisards tués par les forces de sécurité

SALISBURY (Reuter) — Pour la première fois depuis l'amnistie décrétée par lord Soames, les forces de sécurité rhodésiennes ont ouvert le feu, jeudi, sur des maquisards, faisant sept morts.

L'incident s'est produit près de Lupane, dans l'ouest du pays, lorsqu'un groupe de 23 hommes de la SIPRA s'est présenté à un point de rendez-vous de la force du Commonwealth. Les maquisards, qui ont refusé de déposer les armes, sont montés à bord d'un autocar loué par les «casques bleus» du Commonwealth.

À un barrage routier, la police rhodésienne a invité les maquisards à rendre leurs armes. Essayant un refus, les policiers ont tiré sur les passagers. La fusillade a fait une victime parmi les hommes de M. Joshua Nkomo.

La police a alors fait appel à l'armée, qui a ratissé la

brousse. Cette opération s'est soldée par six nouvelles victimes du côté des maquisards.

Il s'agit du premier incident grave depuis que le gouverneur britannique a invité l'armée et la police rhodésiennes à l'aider dans les tâches de maintien de l'ordre.

Au-delà du 4 janvier, date d'entrée en vigueur effective du cessez-le-feu, les maquisards sont tenus de déposer leurs armes avant de rallier les camps de regroupement. Par ailleurs, lord Soames a conseillé aux partisans de M. Nkomo de ne pas venir l'accueillir, demain à son retour d'exil, à l'aéroport de Salisbury.

À Salisbury, des inconnus ont lancé hier matin un cocktail molotov et une grenade à main contre le domicile de M. Elias Rusike, l'un des principaux dirigeants de la Z.A.N.U., l'aile du Front

patriotique dirigée par M. Robert Mugabe. Il n'y a eu aucun blessé. La maison de M. Mugabe avait été criblée de balles il y a trois semaines et un autre responsable de la Z.A.N.U., M. James Bassopo Moyo, avait également été attaqué chez lui la semaine dernière.

Les pays membres de la «ligne de front» n'excluent pas la possibilité d'une demande de réunion du Conseil de sécurité des Nations unies sur la question rhodésienne.

Ils soulignent dans leur communiqué que le Front patriotique a observé scrupuleusement les accords de Londres et ils appellent à l'unité les deux ailes de l'organisation nationaliste noire, la Z.A.N.U. et la Z.A.P.U. de M. Joshua Nkomo, qui ont décidé de mener séparément leur campagne électorale.

Castro raffermit son régime à Cuba

LA HAVANE (AFP) — Cuba aborde 1980, année qualifiée officiellement de «difficile» pour son économie, avec une vaste reprise en main de la direction de l'État par le président Fidel Castro et son frère Raul, «numéro deux» du régime, estimant les observateurs à La Havane.

Un train de mesures a été annoncé, hier, dans un décret du conseil d'État, afin de faire face aux divers problèmes du pays, qualifiés de «déficiences du socialisme» dans les discours des dirigeants.

Le décret indique un renforcement de l'autorité de Fidel Castro et de son frère sur les ministères des Forces armées, de l'Intérieur, de la Santé et de la Culture. Il révèle la destitution de neuf ministres, de deux présidents d'organismes d'État et du procureur général de la république, ainsi que la suppression de neuf ministères ou instituts divers dans un souci d'efficacité administrative.

Le 14 décembre dernier, le premier remaniement ministériel depuis la promulgation de la constitution cubaine, en 1976, avait déjà porté à la tête du ministère de l'Intérieur M. Ramiro Valdes, vétéran de la lutte des guérilleros fidélistes contre le régime de Batista, avant 1959, considéré comme un homme «énergique».

Ce retour, accompagné des nominations, hier, d'anciens combattants clandestins aux

ministères de la Justice (Osvaldo Dorticos, président de la République de 1959 à 1976), de l'Agriculture (Arnaldo Milian), de l'Industrie sucrière (Diocles Torralba), de l'Éducation (Jose Ramón Fernandez) et de l'Industrie de base (Joel Domenech), consacrent le renforcement de l'autorité de la «vieille garde» des com-

pagnons de Fidel Castro dans la Sierra Maestra.

Le chef de l'État accroit, par sa part, son pouvoir par l'adjonction d'une responsabilité directe sur les quatre ministères cités, alors que ses nouvelles responsabilités, comme président du mouvement des non-alignés pour trois ans, donnaient à en-

tendre qu'il avait l'intention de laisser quelque peu la conduite des affaires intérieures au profit de son frère Raul, ministre des Armées.

Carlos Rafael Rodríguez, l'un des dirigeants du Parti socialiste populaire (communiste) avant la révolution, reste l'un des rares vice-présidents du conseil des ministres à ne pas faire l'objet d'une promotion au rang de ministre, dans le cadre du remaniement opéré.

Ce bouleversement de l'appareil d'État était déjà annoncé implicitement par le ministre des Forces armées lorsqu'il faisait allusion à de prochaines «mesures».

Salvador: situation tendue après le rapt d'ambassadeurs

SAN JOSE (AFP) — La prise en otage hier des ambassadeurs de Panama et du Costa Rica au Salvador par des guérilleros trotskystes des «Ligues populaires du 28 février» (LP-28), illustre bien la tension politique qui règne sans désemparer dans ce pays de 4,8 millions d'habitants.

Les LP-28 et les autres mouvements armés d'extrême gauche comme les Forces populaires de libération (FPL) et les Forces armées de la résistance nationale (FARN),

multiplient leurs appels à l'insurrection générale.

Pour eux, le coup d'État du 15 octobre dernier, qui avait renversé le régime répressif du général Romero, n'a rien changé et le pays reste sous la coupe d'une «tyrannie militaire fasciste».

Les forces armées avaient pourtant promis au lendemain du coup d'État un programme de démocratisation résolument révolutionnaire. En annonçant mercredi dernier la composition de la nouvelle

junte de gouvernement, elles avaient à nouveau réitéré leurs intentions.

Le fait est que le Salvador est à peine sorti mercredi d'une grave crise politique après la démission en bloc du cabinet au début de l'année. Celui-ci avait accusé les forces armées de virer à droite. La nouvelle junte de gouvernement doit annoncer très prochainement la composition du cabinet.

Mais les observateurs ont la certitude que l'extrême gauche, qui ne cache pas sa volonté de placer le pouvoir entre les mains des marxistes et du prolétariat, poursuivra sa campagne de violence.

Jeudi, les LP-28, les FPL et les FARN ont d'ailleurs annoncé la création d'un «organisme de coordination révolutionnaire», auquel s'est rallié le PC salvadorien. Le PC avait soutenu la première junte de gouvernement depuis octobre.

Le 28 novembre dernier, les FPL, bras armé de l'organisation marxiste «Bloc populaire révolutionnaire» (BPR) avaient enlevé l'ambassadeur d'Afrique du Sud au Salvador et menacé de l'exécuter si leurs revendications n'étaient pas satisfaites.

En mai 1979, le BPR avait occupé les ambassades de France, du Costa Rica et de Venezuela pour réclamer la libération de cinq de leurs dirigeants détenus sous l'ancien régime.

L'armée éthiopienne mise en déroute par les maquisards érythréens à Nacfa

KHARTOUM (AFP) — Les troupes éthiopiennes qui ont subi une importante défaite à Nacfa devant les guérilleros érythréens, tentent de rejoindre la mer Rouge, a annoncé hier à Khartoum un porte-parole du Front populaire de libération de l'Érythrée (FPLE).

Le porte-parole a précisé que les Éthiopiens battaient en retraite hier en direction du port de Marsa Taklai, à environ 120 km au nord de Nacfa.

Il a ajouté que les troupes éthiopiennes auraient des difficultés pour atteindre la côte en raison de l'aridité des régions à traverser, où il n'y a qu'un seul puits d'eau potable.

Un membre du comité central du FPLE, M. Andemicael Kahsal, avait annoncé à Rome jeudi que les forces érythréennes avaient dispersé les troupes gouvernementales éthiopiennes dimanche dernier à Nacfa après quatre semaines de combats.

Entre-temps, un témoignage filmé sur la bataille de Nacfa a été présenté jeudi à Rome par le réalisateur indépendant français Christian Sabatier et M. Andemicael Kahsal, membre du Comité central du FPLE.

Selon le journaliste et le représentant du Front, cette bataille qui a contraint milliers et soldats éthiopiens à se replier sur la côte et dans les villes d'Asmara, Massaua et Massawa sera «déterminante» pour la lutte en faveur de l'indépendance de l'Érythrée. Ces combats, engagés le 2 décembre et qui se sont achevés le 6 janvier, sont le signe tangible de la reprise de l'initiative en faveur des Érythréens, a déclaré M. Kahsal.

Il s'agit du premier revers important infligé aux troupes d'Addis Abeba depuis qu'elles ont reçu l'appui massif des Soviétiques en février 1977, a précisé le représentant du Front. Son importance tient aussi au fait que jamais autant

de forces n'avaient été engagées de part et d'autre, a-t-il ajouté: 13.000 hommes, deux brigades mécanisées, 60 blindés T-54, artillerie lourde et organes de Staline, plus une couverture aérienne, du côté éthiopien, tandis que de son côté, le FPLE alignait quelque 7.000 hommes, deux canons, trois blindés et des pièces d'artillerie légère.

La rupture du front éthiopien a porté les forces du FPLE autour de la ville d'Asmara, a indiqué M. Kahsal, citant des informations récentes. Ce dernier a nié que la contre-offensive érythréenne pouvait avoir quelque rapport avec les événements qui agi-

tent la région, depuis l'Arabie saoudite à l'Afghanistan, en passant par l'Iran.

«C'est la preuve du bien fondé de la tactique militaire du FPLE qui, devant la cinquième offensive éthiopienne (78-79), avait partiellement abandonné le terrain avant de reprendre l'offensive», a expliqué M. Kahsal.

Selon le cinéaste français, les forces éthiopiennes ont eu quelque 10.000 hommes mis hors de combat. Elles ont aussi abandonné un important matériel de guerre, des munitions et des vivres.

M. Kahsal n'a pas voulu indiquer l'importance des pertes érythréennes.

Rumeurs de grève générale en G.-B.

LONDRES (Reuter) — Tandis que les sidérurgistes en grève depuis le début de l'année font monter les enchères et réclament des augmentations de salaires, non plus de 13 mais de 20 pour cent, des rumeurs de grève générale circulaient hier en Grande-Bretagne.

«Au-delà de l'acier, la grève générale menace», titre l'Evening News, quotidien londonien, qui écrit que les syndicats britanniques vont étudier les moyens de lutter contre la décision de la British Steel Corporation de supprimer quelque 52.000 emplois au cours d'un conseil général du Trades Union Congress.

L'application de ce projet aura «les conséquences sociales les plus graves», a déclaré M. Frank Chapple, dirigeant du syndicat des électriciens.

Son représentant, M. Frank Cottam, a déclaré que le problème était de savoir si le gouvernement de Mme Thatcher accepterait de revenir sur ses principes et d'accorder une aide à la sidérurgie.

Basques et Catalans sont devenus autonomes

MADRID (d'après AFP et Reuter) — La Catalogne et le Pays basque espagnol (Euskadi) sont devenus hier territoires autonomes en vertu des statuts les concernant, approuvés par référendum, le 25 octobre dernier et entérinés par le parlement.

À partir de ce jour, ces deux régions disposent d'un gouvernement provisoire. Après les élections des parlements catalans et basques qui se déroulent au cours du premier trimestre de cette année, ces régions limitrophes de la

Disparitions au Cambodge

PHNOM PENH (AFP) — Cent douze étrangers ont été emprisonnés dans la prison de Tuol Sleng, ap Phnom Penh, sous l'administration khmère rouge (17 avril 1975-7 janvier 1979), indiquent les archives retrouvées dans la prison et consultées mercredi par l'envoyé spécial de l'AFP.

Trente-neuf d'entre eux y ont été exécutés de façon certaine. Le sort des autres est inconnu, aucune trace physique ou administrative n'en ayant été décelée. La liste comprend 38 Indiens, 33 Thaïlandais, 20 Pakistanais, 5 Arabes, 4 Américains, 4 Laotiens, 3 Français, 2 Australiens, un Anglais, un Canadien et un Néo-Zélandais.

Selon les archives, tous les Thaïlandais ont été exécutés ainsi que six Indiens. Les prisonniers Indiens survivants ainsi que les détenus pakistanais, français et arabes ont été transférés à la prison de Takhmau (11 km au sud de Phnom Penh) le 29 avril 1976. Leur sort est inconnu depuis cette date.

Les détenus américains, anglais, australiens, canadiens et néo-zélandais ont tous été capturés à bord de bateaux de plaisance au large des côtes cambodgiennes en 1978.

Selon les témoignages recueillis auprès d'un ancien prisonnier khmer de la prison, tous les hommes à l'exception du Canadien se trouvaient vraisemblablement encore à Tuol Sleng le matin du 7 janvier 1979, quelques heures avant la prise de Phnom Penh par les forces vietnamo-khmères. Ils auraient été évacués ce même jour vers une destination inconnue. Aucune trace d'eux n'a été retrouvée depuis.

France, pourront décider de planification de l'économie, d'aménagement du territoire, de culture et d'enseignement et de la sécurité sociale. Cependant, la Navarre n'est pas concernée par le statut d'autonomie

Le Pays basque et la Catalogne sont les premières régions espagnoles à disposer d'un régime d'autonomie. Plusieurs autres régions voteront prochainement pour un statut d'autonomie et d'autres projets sont à l'étude pour le reste des régions du pays.

On rappelle qu'au référendum du 25 octobre dernier, au Pays basque sur 90 pour cent de votants, 54 pour cent avaient voté en faveur du statut d'autonomie. En Catalogne, 52 pour cent l'avaient approuvé sur 88 pour cent de votants.

Par ailleurs, l'organisation extrémiste basque E.T.A. a revendiqué jeudi la responsabilité des deux premiers assassinats politiques commis cette année au Pays basque espagnol.

Dans un communiqué transmis à des organes de presse, l'ETA déclare avoir assassiné un tenancier de bar et un ancien garde civil la semaine dernière.

Troisième victime de la violence politique cette année, le chef de police de la province de Vitoria, le commandant Jose Maria Velasco, a été abattu jeudi matin alors qu'il conduisait ses deux filles à l'école.

Pour ceux qui s'aiment...

Renoir.

Restaurant romantique.

CUISINE EUROPÉENNE

71 rue d'Auteuil - Vieux-Québec

Ouvert le midi de 11h45 à 14h15.

Le soir de 17h00 à minuit

Reservations (418) 694-0232

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS

Comptables agréés

ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
JACQUES BRANCHAUD C.A.

2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.

Comptables agréés

276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

samson, belair & associés

Comptables agréés

MONTRÉAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

SSQ

Mutuelle d'assurance-groupe

Régime enregistré d'épargne-retraite sécuritaire

Nouveau Individuel Pour tous!

Termes de 1 à 10 ans, au choix. Jusqu'à

12 1/4%

- Dépôt à compter de \$200.
- Aucuns frais d'adhésion, d'administration ou autres
- Aucune obligation de souscrire à chaque année

Renseignez-vous davantage! Demandez notre brochure SECUREER

En février, nos bureaux seront ouverts jusqu'à 21h les jeudis et vendredis, jusqu'à 16h30 le samedi.

Siège social: 2525, boul. Laurier, Sainte-Foy, Qué. G1V 4H6

Québec 651-7000
Montréal 384-8150
Rive-Sud-Estrie 651-3300



Mieux vaut prévenir que guérir, auraient convenu Francisco Fernandez et Christina Sirvienta, un couple espagnol qui vient de convoler en justes noces à Londres. Le divorce étant interdit en Espagne où ils entendent vivre, ils ont préféré se marier à l'étranger au cas où, un jour, leur union serait brisée. Ils ont expliqué qu'il leur serait alors possible de revenir à Londres pour divorcer. Entretiens, ils envisagent une longue et heureuse union. (Photolaser AP)

Un colloque sur les Italiens de Montréal

Pro-développement italo-canadien, un projet subventionné par le Secrétariat d'État, organise un colloque auquel toute la communauté italienne est invitée, les 1er, 2 et 3 février à l'Université du Québec à Montréal.

Cet événement n'est qu'un parmi d'autres qu'organise Pro-développement italo-canadien, qui vise essentiellement une recherche socio-économique sur la communauté italienne du Montréal métropolitain de même que des perspectives de développement avec tous les éléments qui composent cette communauté.

En effet, d'importants projets de découverte et de prise de contact avec le dynamisme de la communauté sont en voie de réalisation: pendant le colloque, il y aura une exposition des bandes dessinées par des enfants et qui illustrent l'histoire des Italiens au Québec. À compter du 14 janvier également, Pro-développement dirigera un sondage auprès de plus de 1,000 Québécois d'origine italienne dans l'intention de faire une analyse exhaustive des différentes phases d'adaptation et d'établissement à un nouveau milieu de vie.

Le colloque de février a pour objectif de donner la parole à l'ensemble de la communauté sur ce qu'elle vit, sur ce qu'elle ressent et sur ce qu'elle désire.

Sous le thème général «Parliamoci», les participants seront invités à discuter des sujets suivants: la place de la femme d'origine italienne dans la Famille, le travail, les organisations communautaires, l'éducation et les activités socio-culturelles; le travailleur et sa participation aux organisations ouvrières, les personnes âgées, les organismes et associations, l'influence de la présence italienne dans le processus de développement économique de la société québécoise, enfin, les rapports inter-culturels. Renseignements: 274-2437.

Québec consacre \$175,000 à la subvention de projets qui vont prévenir la violence

par Renée Rowan

Le ministère de la Justice du Québec débloquera des subventions représentant une somme globale de \$175,000 dans le but d'encourager toutes les initiatives à l'intérieur de son programme 1980 de prévention de la violence.

Cette mesure a été prise dans le but de stimuler l'intérêt collectif et de favoriser une prise de conscience populaire, aussi bien devant les problèmes posés par la violence que devant toutes les formes que celle-ci peut prendre, a expliqué hier, au terme du colloque sur la violence qui avait lieu à Montréal, M. Gerald Godin, adjoint parlementaire du ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard.

Ce programme de subventions, a précisé le député de Mercier, s'applique à toutes les formes de violence. L'attribution d'une subvention, d'un montant de \$5,000, est possible pour tout citoyen ou groupe de citoyens qui soumettront un projet comprenant des interventions sur la violence physique, psychologique ou sexuelle.

Voici, à titre d'exemples, quelques-uns des projets qui pourraient être subventionnés: un centre d'accueil pour femmes victimes de violence parajuriste la production de dépliants d'information s'adressant aux femmes et suscite un débat sur cette question dans son milieu; production d'un vidéo ou diaporama par un groupe d'étudiants désireux de combattre le vandalisme dans une école secondaire; en collaboration avec un poste local de la Sûreté du Québec, un groupe de citoyens met sur pied une campagne d'information pour sensibiliser des propriétaires de chalet au vol et à la destruction; un groupe de sportifs décide de créer une fondation afin de mettre en valeur une équipe de hockey qui se signale par son efficacité et son civisme.

À la suite des neuf colloques régionaux sur la violence qui viennent de se tenir à travers le Québec depuis septembre 1979, on est parvenu, a souligné M. Godin, à délimiter certains champs de préoccupations explorés par des groupes d'études et l'on en est arrivé à la conclusion qu'il faut mobiliser les citoyens pour qu'ils s'attaquent eux-mêmes aux principales formes de la violence: violence à l'égard des enfants, des femmes, des personnes âgées, des handicapés, des immigrants, des minorités; violence aussi dans le sport, la pornographie, en milieu scolaire, au volant, face aux armes à feu, à l'alcool, etc.

Cinq objectifs caractérisent ce programme: promotion des mécanismes d'intervention pour enrayer la violence dans le milieu; sensibilisation du public aux divers types d'agression; amorce d'une réflexion sur le phénomène et les causes de la violence dans chacune des régions du Québec; identification des diverses formes de violence dans la région concernée et la façon de les combattre; encouragement des groupes bénévoles qui oeuvrent dans ce secteur.

L'annonce de ce programme de subventions (qui seront réparties au prorata des régions) devrait répondre, dans une certaine mesure, au désir exprimé par les quelque 400 participants au colloque de poursuivre le travail amorcé par des actions concrètes dans le milieu, de façon à amener toute la société à prendre conscience de ce phénomène de la violence et de susciter une réaction collective. Dans cet esprit, certains projets seront privilégiés parce qu'ils mobilisent un plus grand nombre de citoyens ou de groupes.

Cette rencontre de trois jours qui a suscité un vif intérêt, a permis, à l'intérieur des ateliers de travail et à l'occasion d'échanges dans les corri-

dors et à l'heure des repas, une grande circulation d'informations et entraîné par le fait même une meilleure compréhension entre les divers intervenants: policiers, substituts du Procureur général, avocats, praticiens des centres de services sociaux, des centres locaux de services communautaires, des centres hospitaliers, membres de maisons d'accueil pour femmes et enfants en difficulté et autres.

Pour plusieurs des participants, cela aura été l'occasion de découvrir les ressources du milieu, tel ce policier qui, dans un atelier, a découvert l'existence des maisons d'hébergement pour femmes battues et violentées.

Comme on l'a fait remar-

quer à la plénière, hier, chacun des intervenants connaît bien son propre secteur d'intervention, mais peu celui des autres, ce qui entraîne souvent un climat de méfiance, de chasse-gardée et de lutte de pouvoir. Pour la personne victime de violence, cela prend une forme de procès chaque fois qu'elle rencontre les différents intervenants.

Ce manque de concertation entre les intervenants est apparu évident dans tous les ateliers de travail, tout comme a ressorti la lourdeur parfois incroyable de la bureaucratie, particulièrement en ce qui concerne les services de santé, les services sociaux et juridiques.

Dans ces 20 ateliers, on a

formulé au-delà de 100 recommandations qu'il nous est impossible de relever ici. Nous n'en mentionnerons que quelques-unes parmi les principales. Ainsi, on demande aux ministères concernés la création d'un organisme de coordination des efforts et de diffusion de l'information générale en ce qui touche les services disponibles et les résultats de recherches faites en regard des victimes d'assauts sexuels. On a réclamé que les centres d'aide aux victimes de viol restent autonomes et que le gouvernement en assure le fonctionnement. On a également recommandé que les maisons d'accueil soient financées adéquatement pour en assurer leur maintien et

leur développement et que des budgets soient disponibles pour assurer des services préventifs, tel un réseau téléphonique permanent, des activités d'animation dans les centres d'accueil, etc.

Plusieurs des participants ont souhaité qu'un colloque sur la violence soit organisé à l'intention du grand public. On a également recommandé, dans plusieurs ateliers, qu'une approche préventive soit privilégiée, tels des cours aux jeunes sur le rôle parental, des cours pré et post natus, un programme d'éducation sexuelle obligatoire et clairement défini à partir du primaire, programme qui serait également offert aux parents, etc.

Pour obtenir une subvention à l'intérieur du programme de contre-violence qui vient d'être annoncé, le projet doit être présenté le plus tôt possible, soit avant le 7 mars, et parrainé par un organisme bénévole ou groupement reconnu. On peut obtenir un formulaire de «demande de subvention» en s'adressant au ministère de la Justice, Direction des communications, 1200 route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4M1, ou encore à l'un ou l'autre des bureaux de Communication-Québec. Le formulaire sera également disponible à la Direction des communications, Palais de Justice, 1 rue Notre-Dame est, Montréal, H2Y 1B6.

Toronto rejette le concept de conseil scolaire homogène

Les francophones d'Ottawa-Carleton éliront leurs propres conseillers scolaires

par Patricia Dumas

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé que dès cette année les francophones de la région Ottawa-Carleton pourront élire des conseillers scolaires qui défendront leurs droits à l'intérieur des conseils scolaires déjà existants.

Cette décision marque un tournant historique dans l'histoire scolaire en Ontario, puisque jusqu'à maintenant les conseillers scolaires étaient choisis selon leur affiliation religieuse et non selon leur langue. Elle marque aussi le moment où les francophones cessent de n'avoir que des pouvoirs consultatifs à l'intérieur des conseils scolaires, pour acquérir des pouvoirs décisionnels.

En Ontario, la majorité des francophones envoient leurs enfants au système scolaire séparé, qui est un système catholique, pour les anglophones, ce sont les anglophones.

Ce système ne va que de la maternelle à la 10e année. Depuis 10 ans, le gouvernement, en accord avec les représentants des Franco-Ontariens, a mis sur pied un programme d'études secondaires pour les francophones de la province qui le réclament. Ce programme se donne dans le système des écoles publiques, non confessionnelles.

En créant ce programme secondaire français, le gouvernement a tenté d'établir des moyens par lesquels les francophones pourraient défendre leurs points de vue à l'intérieur du système public, ma-

ritairement anglophone. Il a créé, entre autres, les comités consultatifs de langue française (CCLF), formés de six membres élus par la communauté francophone et de trois représentants du conseil scolaire impliqué. Ces six CCLF n'ont qu'un pouvoir consultatif et se butent généralement à l'incompréhension, l'indifférence ou même l'hostilité des conseils scolaires anglophones.

À l'intérieur de ces conseils, il y a des représentants du système séparé qui ont droit de parole pour tout ce qui touche à l'enseignement secondaire des élèves en provenance du système catholique séparé. Ces représentants sont en fait des conseillers du système séparé élu spécifiquement pour siéger au conseil public pour les élèves du secondaire. Or, ces conseillers ne sont pas nécessairement francophones.

Depuis plusieurs années, les francophones d'Ottawa-Carleton réclament un conseil scolaire homogène qui leur permettrait d'organiser eux-mêmes leur système d'éducation, de la maternelle à la fin du secondaire, en fusionnant les écoles séparées et publiques sous un même conseil francophone.

Le gouvernement, dans une déclaration rendue publique par le ministre de l'Éducation, Mme Bette Stephenson, à la fin de décembre dans la région d'Ottawa, rejette définitivement le concept d'un conseil scolaire homogène: «Il n'est pas dans l'intérêt des Ontariens que soit créé un conseil scolaire homogène de langue française. Ce serait en fait établir un troisième système scolaire distinct en Ontario, et le gouvernement n'appuie pas une telle situation. Le gouvernement est néanmoins convaincu qu'il faudrait tenter de mettre en place, dans la région de la capitale nationale, une administration scolaire où les conseillers scolaires francophones auraient un droit de décision plus marqué sur l'éducation en langue française, dans le cadre des conseils de l'éducation actuels».

Le gouvernement a donc l'intention d'amender la loi de la Municipalité régionale Ottawa-Carleton pour faire en sorte que cinq conseillers francophones soient élus dans chacun des conseils scolaires impliqués, portant à 25 les conseillers au conseil scolaire de Carleton et à 22 ceux d'Ottawa.

La décision du gouverne-

ment, annoncée en catimini à Ottawa en pleine période des Fêtes, est passée pour ainsi dire inaperçue dans le reste de la province. Les grands quotidiens de la capitale provinciale l'ont passé sous silence et les francophones du reste de la province n'en prennent connaissance que petit à petit, par la voix d'organismes concernés.

Bien des communautés francophones en Ontario attendaient le règlement de la situation à Ottawa-Carleton pour revendiquer eux aussi un conseil scolaire homogène. Ils réclameront sans doute maintenant des conseillers scolaires francophones, puisque, malgré une déception certaine, plusieurs francophones de la région Ottawa-Carleton voient dans la décision du gouvernement une possibilité d'avoir enfin un certain pouvoir décisionnel à l'intérieur des conseils scolaires.

Mais cette décision ne s'appliquera peut-être jamais à d'autres régions de la province. La loi sur l'éducation qui régit l'enseignement français ne sera pas amendée, mais plutôt la loi de la Municipalité régionale Ottawa-Carleton qui relève du ministère des Affaires intergouver-

nementales. Un porte-parole du ministère de l'Éducation a déclaré qu'il n'avait pas été question d'étendre cette politique à la province au moment de sa conception.

Il est impossible pour l'instant de savoir si le gouvernement entreprendra des séances de consultation avant de présenter l'amendement à la Législature, à la reprise de la session au printemps. Il est encore impossible également d'établir quels seront les pouvoirs décisionnels qu'on accordera à ces nouveaux conseillers francophones, mais il faudra, selon le ministère de l'Éducation, «laisser une marge de manoeuvre au conseil, et il sera difficile de savoir où sera la ligne de démarcation des pouvoirs».

Cette décision du gouvernement conservateur ontarien concernant l'éducation française semble marquer une nouvelle tactique employée depuis quelque temps. Il s'agit de prendre des décisions irrévocables et de les publier comme politiques gouvernementales ratifiées par le cabinet plutôt que comme politiques du ministère de l'Éducation prises en collaboration avec la communauté francophone.

“Bien travailler, pour nous, c'est valorisant, quel que soit l'effort demandé.”



Suzanne et Martin ont toujours su que le poste de membre d'équipage dans un avion représentait plus qu'un simple "travail". Ils se sont vite aperçus qu'il s'agissait d'une véritable carrière faite de responsabilités, de longues heures de travail et d'éventuelles mutations dans une autre ville. Mais ils savaient aussi qu'ils pourraient relever ce genre de défi. Et ils avaient raison d'être confiants, ils ont passé trois entretiens, ainsi qu'un programme de formation intensif. Si bien que quelques mois plus tard, ils faisaient partie de cette équipe professionnelle d'hommes et de femmes qui fait notre fierté.

Pour Suzanne et Martin, répondre à nos critères de base ne constituait pas le seul facteur déterminant. Ils recherchaient deux autres qualités supplémentaires que nous recherchons chez tous nos postulants. C'est-à-dire une personnalité chaleureuse, une apparence soignée, une aisance à parler couramment plus d'une langue et un véritable souci d'assurer le meilleur service aux passagers. De plus, ils ont tous deux montré un sens d'initiative remarquable.

C'est grâce à des gens comme Suzanne et Martin que nous sommes devenus l'une des plus importantes compagnies aériennes au monde. Des gens qui sont satisfaits de leur profession, au point d'être fiers de travailler avec nous. Si vous pensez qu'une carrière comme membre d'équipage offre le genre de défi et de valorisation que vous recherchez dans un travail, parcourez attentivement la liste des prérequis énumérés ci-dessous. Et ce n'est que si vous pouvez y satisfaire que nous vous demandons de venir à nos bureaux: 1, Place Ville-Marie, 38e étage, entre 9h du matin et 4h30 de l'après-midi, du 14 au 18 janvier.

Nous vous remettrons notre brochure et un formulaire de demande d'emploi qui, une fois rempli, nous permettra de mieux vous connaître. Vous pouvez, si vous le voulez, y joindre un curriculum vitae.

- Être citoyen canadien ou immigrant reçu.
- Être un diplômé de cours secondaire ou l'équivalent.
- Avoir travaillé pendant au moins un an, ou avoir suivi des cours post-secondaires pendant au moins un an.
- Être disponible pour toute éventuelle affectation dans une autre ville.
- Être bien soigné de sa personne, jouir d'une bonne santé et être énergique.
- Avoir une bonne vision naturelle, pas moins que 6/15 (20/50) pour chaque oeil. Le port des lunettes n'est pas permis. Les lentilles cornéennes sont acceptées, à condition que l'acuité visuelle ne soit pas moindre que 6/30 (20/100) pour chaque oeil, avant correction. Prière de consulter votre ophtalmologiste et/ou oculiste pour plus de précision.
- Taille: 158.7 cm (5'2") à 186.8 cm (6'1") de chaussé. Poids proportionnel.
- Avoir de l'entregent et pouvoir travailler efficacement, même lors de circonstances difficiles nécessitant un surcroît d'énergie.



Le CS cherche des candidats

OTTAWA (PC) — Le président du Parti du Crédit social entend rencontrer privément les candidats possibles de son parti à Toronto, samedi, dans l'espoir d'en avoir un plus grand nombre aux élections du 18 février.

M. Bruce Arnold a déclaré hier qu'il s'attend à ce qu'il y ait un plus grand nombre de candidats créditistes dans le Toronto métropolitain et à travers le Canada que lors du 22 mai.

Le Crédit social n'a gagné que cinq sièges aux dernières élections, tous au Québec. Il a eu un seul candidat à Toronto, plus précisément à York East et il a obtenu 158 votes contre les 20,703 des conservateurs.

M. Fabien Roy, chef du CS, projette de se rendre dans l'Ouest au cours de la campagne mais aucune date n'est fixée.

Le CS compte présenter 21 candidats en Alberta, où le parti est né, mais la campagne se fera surtout au Québec.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

COLLEGE DES SCIENCES SERIE DE CONFERENCES PUBLIQUES

CANCERS CAUSÉS PAR L'AMIANTE EN L'AN 2000

par
Le Dr W. Nicholson
du département de médecine de l'environnement
Hôpital Mount Sinai, New York

HEURE : 20h30
DATE : le jeudi 17 janvier 1980
LIEU : Auditorium H110
1455, boul. de Maisonneuve o.

Renseignements complémentaires 879-4160
La conférence aura lieu en anglais

BOURSES

de l'Enseignement supérieur (1980-1981)

Un candidat sur trois obtient une bourse*

Maîtrise

600 bourses de 4 000\$: toutes disciplines y compris les sciences de l'administration (Concours B-1)

Doctorat

500 bourses de 6 000\$ (Concours B-2)

Recherches postdoctorales

20 bourses de 9 000\$ (Concours B-3)

« Jeunes Administrateurs »

L'équivalent de 50 bourses de 8 000\$

- maîtrise en administration des affaires ou doctorat en administration à plein temps, bourse de 8 000\$ (Concours A-3);
- études à temps partiel: — maîtrise: 265\$ le crédit; — baccalauréat: 150\$ le crédit; (Concours A-6)

Transport

5 bourses de maîtrise d'une valeur de 6 000\$ (Concours A-4)

Échanges « Québec-Ontario »

Pour études au niveau de la maîtrise, du doctorat ou recherches postdoctorales; 10 bourses de 6 000\$, 8 000\$ ou 12 000\$ (Concours C-1)

Arts

30 bourses d'études et de perfectionnement d'un montant maximum de 6 000\$

Ces bourses s'adressent aux artistes qui ont terminé leur formation de base qui ne sont pas considérés comme des professionnels (Concours B-4)

Date limite d'inscription:

Le 31 janvier 1980 pour les nouvelles demandes et le 1er mars 1980 pour les renouvellements.

Annonce des résultats des concours: vers le 15 mai 1980.

On peut obtenir un formulaire de demande de bourse en s'adressant à:

- Direction générale de l'enseignement supérieur, Ministère de l'Éducation, 1035, rue de la Chevrotière, Québec G1R 5A5. Tél.: (418) 643-3862

- ou
- Service aux étudiants des universités du Québec
- Directions régionales du ministère de l'Éducation du Québec
- Délégations et bureaux du Québec à l'étranger

*Moyenne approximative des deux dernières années



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'enseignement supérieur

QUALITE ECONOMIQUE

Métaux en vedette

Un nouveau record a été établi hier à la Bourse de Toronto pour la cinquième séance d'affiliées, alors que l'indice composé finit en hausse de 14,66 à 1898,72.

Au total les gains s'emportent sur les pertes par 328 contre 197 et 193 titres conservent leurs positions du jour précédent.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

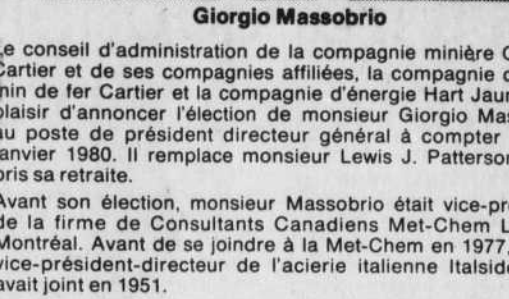
Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., Agri-Gin, Alcan, and others. Columns include company name, price, and change.

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock prices for various companies including Dome Petroleum, Dope, and others. Columns include company name, price, and change.

La compagnie minière Québec Cartier Élection d'un nouveau président directeur général

Le conseil d'administration de la compagnie minière Québec Cartier et de ses compagnies affiliées, la compagnie de chemin de fer Cartier et la compagnie d'énergie Hart Jaune, a le plaisir d'annoncer l'élection de monsieur Giorgio Massobrio au poste de président directeur général à compter du 1er janvier 1980.



Giorgio Massobrio

Le conseil d'administration de la compagnie minière Québec Cartier et de ses compagnies affiliées, la compagnie de chemin de fer Cartier et la compagnie d'énergie Hart Jaune, a le plaisir d'annoncer l'élection de monsieur Giorgio Massobrio au poste de président directeur général à compter du 1er janvier 1980.

Avant son élection, monsieur Massobrio était vice-président de la firme de Consultants Canadiens Met-Chem Ltée de Montréal. Avant de se joindre à la Met-Chem en 1977, il était vice-président-directeur de l'acierie italienne Italsider qui avait joint en 1951.

Monsieur Massobrio est ingénieur électricien, diplômé de l'université de Gênes, membre de l'American Institute of Mining and Metallurgical Engineers, de l'American Iron and Steel Institute, de l'Institut Canadien de la Métallurgie et de l'American Management Association.

Table of stock prices for various companies including Lacana, Mas F, and others. Columns include company name, price, and change.

Marché soutenu

La Bourse a légèrement baissé hier à New York, où l'indice des industriels clôture à 858,53, en baisse de 0,42 point. L'activité a été très soutenue et plus de 53 millions d'actions ont changé de mains.

La baisse des valeurs a été attribuée par les observateurs américains aux chiffres du chômage. Selon le département américain du Travail, le chômage a atteint 5,9% en décembre (contre 5,8% en novembre).

En clôture, le nombre des hausses dépasse toutefois celui des baisses: 862 contre 666 et 361 sont restés inchangés.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ACIF, AMInt, and others. Columns include company name, price, and change.

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock prices for various companies including McDonald's, McGrath, and others. Columns include company name, price, and change.

Alcan touche \$64

Une forte animation a régné hier à la Bourse de Montréal et l'indice composé termine en légère hausse de 0,24 à 320,06. En tout, 1.472,810 actions ont changé de mains et 1.872 contrats d'option ont été négociés.

Dans le groupe des hydrocarbures, qui recule de 6,48 à 623,84, BP Canada abandonne 1 à 338 \$ 34, Gulf Oil 2-3 à \$ 117, Imperial Oil A 3-8 à \$ 41-8 et Shell Canada 1-8 à \$ 32-34.

D'autre part, les industrielles baissent de 0,20 à 341,05 et les papiers et les bancaires de 0,21 à 307,37.

Au total les gains sont plus nombreux que les pertes, soit 73 contre 52 et 45 titres sont plus élevés.

Walker Gooderham A gagne 1-5 à \$ 37-14, Inco 1-3-8 à \$ 30-7, Alcan 1-8 à \$ 63-78, Texagulf 1-4 à \$ 54-14, Trizec 3-8 à \$ 30, Cominco 3 à \$ 56 et CP Ltd S-8 à \$ 40-34.

Noranda Mines abandonne 1-2 à \$ 24, Shell Canada 1-8 à \$ 32-34 et Dome Petroleum 1-2 à \$ 57-14.

Dans la speculation, Consolidated Imperial Resources monte de six cents à \$ 11,22, Québec Explorers de 10 cents à \$ 2,65, Queenston Gold Mines de 42 cents à \$ 2,82, Brunson Mining de deux cents à 67 cents, Dumont Nickel de trois cents à 74 cents et Lynx Explorations de 36 cents à 80 cents. Par contre, Bateman Bay mining perd deux cents à 16 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, H Bay Co, and others. Columns include company name, price, and change.

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock prices for various companies including NobleAm, NorAm, and others. Columns include company name, price, and change.

OPIONS

Table of options prices for various companies including AbPr, AbPr, and others. Columns include company name, price, and change.

MONTRÉAL

Table of stock prices for various companies including Alcan, Alcan, and others. Columns include company name, price, and change.

DEVICES

Table of exchange rates for various currencies including African Growth, Amer Growth, and others. Columns include company name, price, and change.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund prices for various companies including AGF Group, Eaton-Bay Group, and others. Columns include company name, price, and change.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Webster fait monter les enchères à \$165 millions

Le groupe Thomson prend le contrôle de FP Publications

par Michel Nadeau

La surenchère pour le contrôle de FP Publications a finalement pris fin hier après-midi après qu'un échange de propositions financières de dernière heure a permis au groupe Thomson de mettre la main sur la majorité des actions de la compagnie qui contrôle la chaîne de huit quotidiens et les imprimeries Ronalds-Federated.

Deux heures seulement avant la fin prévue pour ce match de titans financiers, Thomson Newspapers a dévoilé une offre globale de \$164,7 millions soit \$1,5 millions de plus qu'un montant de \$163,25 millions mis de l'avant dans une proposition surprise du financier

montréalais H. R. Howard Webster et de sa société de placements, Imperial Trust.

Le vice-président d'Imperial Trust, M. William Ferguson a déclaré au DEVOIR qu'il n'était pas déçu de voir le groupe Thomson remporter la victoire dans cette bataille qui a débuté en décembre dernier avec une proposition de \$102 millions. Au contraire, M. Ferguson semblait assez satisfait du déroulement final de cette série de propositions et contre-propositions qui fera passer notamment le fameux Globe and Mail au groupe Thomson.

Si l'objectif de M. Webster était de faire monter au maximum les enchères, il aura parfaitement réussi en obligeant Thomson à payer \$25 millions de plus que

les \$139 millions offerts le 2 janvier dernier.

Ainsi l'acquisition de FP par le groupe Thomson se fera au prix de \$206 par lecteur ce qui est beaucoup plus que le \$127,50 qu'offrait au tout début de cette bataille le groupe dirigé par M. Conrad Black.

La dernière proposition de M. Webster comportait une offre de \$1000 pour chaque action votante et \$77 pour chacun des titres non votants. On acceptait également de verser une somme de dix cents pour chaque droit relié à des actions. Cette offre de \$163,25 millions dépassait de quelque \$4,4 millions la somme offerte jeudi par la compagnie dirigée et contrô-

lée par M. Kenneth Thomson dont l'étoile ne cesse de monter au firmament financier canadien.

M. Thomson est tout simplement revenu à la charge avec une proposition identique de \$77 pour les actions non votantes mais en offrant \$2000 pour les quelque 1,448 actions comportant un droit de vote. L'écart était mince mais il traduisait le désir bien arrêté du groupe Thomson de mettre la main sur le Globe and Mail, l'Ottawa Journal, le Winnipeg Free Press, le Vancouver Sun...

Suite à cette nouvelle proposition, les détenteurs de 54% des actions votantes ont accepté le montant de \$2,000 alors que les actionnaires possédant 75% des

titres sans droit de vote ont dit «oui» au montant de \$77 offert par M. Thomson. On n'a pas encore identifié lesquelles des trois successions ont déposé leurs actions. On ne sait pas non plus si M. Richard Malone, propriétaire de 7,5% des actions votantes, a vendu ses valeurs. Thomson Newspapers a indiqué qu'il laissait l'offre ouverte jusqu'au 18 janvier. Il est fort probable que les actionnaires minoritaires vont vendre leurs titres à leur tour.

Thomson Newspapers porte ainsi à 60 le nombre de ses journaux au Canada. Les deux tiers sont des quotidiens. L'achat de FP Publications permet au groupe Thomson d'entrer dans les grands centres urbains car jusqu'à maintenant,

les titres Thomson étaient surtout publiés dans les régions moins peuplées. M. Kenneth Thomson remporte ainsi une deuxième victoire en moins d'un an après avoir mis la main l'an dernier sur 75% des actions de la compagnie de la Baie d'Hudson. Le groupe Weston livra une dure bataille mais dut s'avouer vaincu lorsque Thomson déposa \$650 millions pour les trois-quarts des actions de la Baie.

Le seul obstacle à la réalisation de la transaction pourrait provenir d'Ottawa où le Bureau de la concurrence examine l'impact de la vente au groupe Thomson des quotidiens FP. Il est peu probable cependant que les fonctionnaires s'opposent à l'accord intervenu hier.

Des jours meilleurs en 80 pour les voitures importées

par Guy Robillard
collaboration spéciale

«Les années 1978-79 ont été mauvaises pour le marché des voitures importées au Canada, mais une nette augmentation des ventes au cours du dernier trimestre de 1979 laisse entrevoir des jours meilleurs en 1980», a déclaré au DEVOIR M. E. J. MacKye, président de l'Association des importateurs d'automobiles du Canada.

Selon ce dernier, qui est également président de Jaguar Rover Triumph Canada, une filiale de British Leyland, c'est la dévaluation du dollar canadien qui explique la baisse des dernières années, plus encore que le fait que les Américains se soient à leur tour lancés dans la fabrication de petites voitures économiques.

Aux prises avec un contexte économique défavorable, les importateurs n'avaient guère le choix de baisser les prix et de perdre de l'argent ou d'appliquer une politique du «wait and see», ce qu'ils ont fait avec un certain succès, estime M. MacKye, puisque la stabilisation de notre dollar et la crise de l'énergie ont, selon lui, favorisé la croissance des

ventes vers la fin de 1979. De 14% du marché total d'un million de voitures vendues au cours des deux dernières années, les importateurs ont grimpé à plus de 16½% au cours des trois derniers mois de 1979. En passant, un million de voitures vendues à une population de 23 millions d'habitants fait des Canadiens les deuxièmes plus importants acheteurs de voitures au monde per capita, après les Américains. En comparaison, quelque 50 millions de Britanniques n'ont acheté que 1,4 million d'automobiles.

Pour les modèles 1980, selon M. MacKye, les importateurs ont maintenu au minimum les augmentations de prix qui sont deux fois moins élevées qu'en 1979. Pour demeurer compétitifs, les marchands de voitures importées doivent accepter des marges bénéficiaires réduites étant donné que les importateurs doivent payer une taxe supplémentaire de 14,3% (15% avant le 1er janvier 1980) qui s'ajoute à la dévaluation du dollar canadien et aux frais généraux. Ce qui fait dire à M. MacKye que les fabricants étrangers doivent absolument miser sur la qualité et la technologie pour lutter contre les Américains.

Pourtant, pendant les années 60, la part des voitures importées avait atteint environ 25% du marché total au

pays. C'était à la belle époque des japonaises, Datsun et Toyota en tête. Depuis, les Américains ont réagi et le dollar a baissé.

Les voitures britanniques ont été les plus durement touchées, après avoir tenu le haut du pavé des importées dans les années 50, lorsqu'elles furent les premières à arriver en force. Au début des années 60, elles ont été débordées par Volkswagen puis par l'irrésistible poussée des japonaises. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les ventes n'ont pas baissé en nombre, mais elles ont fortement diminué en pourcentage.

«C'est que nous avons un secteur du marché bien particulier, celui des voitures sport, qui a connu une baisse générale partout», estime M. MacKye. À un certain moment, les convertibles ont même été interdites au pays pour des raisons de sécurité. Encore l'an dernier, c'est l'indestructible Mini qui a été la plus vendue des 5,204 produits de la gamme britannique achetés par les Canadiens, soit 0,5% du marché total. Mais pour 1980, M. MacKye croit au succès de la nouvelle TR7... convertible.

«Je crois qu'il y a un marché pour ce genre de voitures et nous sommes pratiquement seuls à occuper la place», déclare M. MacKye,

qui s'attend à ce que les modèles convertibles représentent 90% des ventes de la TR7. (Fiat et Rabbit offrent également de nouveaux modèles convertibles que l'on peut voir au Salon de l'auto). M. MacKye ne cache pas par ailleurs que les voitures britanniques jouissent d'une mauvaise réputation quant à leur piètre adaptation aux hivers canadiens, mais il assure que cette période est maintenant révolue. Le nouveau président de British Leyland, Sir Michael Edwardes a complètement réorganisé la production et la nouvelle politique est de concentrer les efforts sur un nombre de modèles plus restreints mais plus rentables, comme la Rover 3500, une voiture de luxe qui fait son apparition au pays cette année après trois années de succès en Europe. British Leyland vient de plus de conclure une entente avec Honda et fabriquera en collaboration avec la firme japonaise une toute nouvelle voiture dont elle assurera la distribution exclusive à l'intérieur de la Communauté économique européenne.

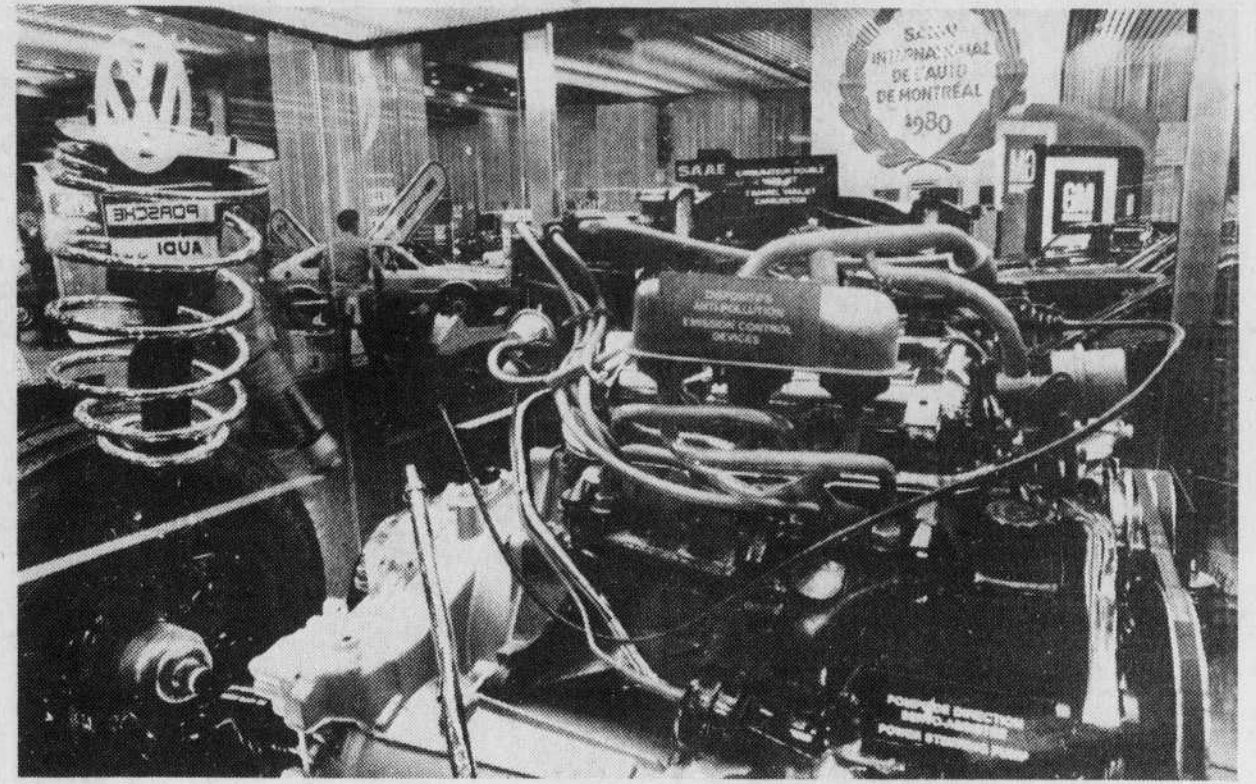
Mentionnons en terminant que pas moins de 20 manufacturiers exposent leurs voitures au Salon de l'automobile qui a ouvert ses portes jeudi, Place Bonaventure. On y trouve quelques premières nord-américaines ou canadiennes, des voitures de démonstration, des voitures sport comme une Renault de formule 1 et de nombreux kiosques d'informations destinés aux consommateurs et qui font l'orgueil de l'Association des marchands d'automobiles de Montréal, les organisateurs du Salon. Tout ceci réuni sous le thème: «Ça clignote partout!»

Pacte de l'auto

Dans le cadre du Pacte canado-américain de l'automobile, le Canada a enregistré un déficit record de \$2,14 milliards au cours des neuf premiers mois de 1979. Il s'agit d'une hausse de 400% par rapport au déficit de \$506 millions encourus durant les trois premiers trimestres de 1978.

Cette détérioration de la situation du côté canadien signifie que les constructeurs d'automobiles américains exportent davantage au Canada afin de réduire les effets négatifs de la crise qui frappe ce secteur actuellement aux USA.

Le seul signe encourageant dans cette industrie se trouve du côté des ventes à des pays autres que les États-Unis. Le déficit des neuf premiers mois a baissé de \$259 millions en 1978 à \$159 millions l'an dernier en raison d'une hausse de 7,6% des exportations et d'une diminution de 4,6% des achats à l'extérieur du continent nord-américain.



Comme d'habitude, les belles américaines occupent le milieu du Salon. Mais tout autour, 16 manufacturiers, venant de sept pays différents, tentent eux aussi de séduire le visiteur et de le convaincre d'acheter une «importée».

(Photo: Jacques Grenier)

L'or rebondit à Londres et NY

LONDRES (AFP) — L'or a rebondi de plus de 20 dollars par once au marché londonien hier bien que le dollar ait poursuivi son redressement de la veille. L'once est remontée de 600,5 à 622,5 dollars. Le marché reste calme.

Le franc suisse est cependant exceptionnellement ferme. Le dollar remonte de 1.7165 à 1.7185 mark, de 4.0180 à 4.0305 francs français et de 235,0 à 235,80 yen mais recule légèrement de 1.5790 à 1.5785 franc suisse. La livre varie peu de ses niveaux de clôture de la veille, cotant 2.2575 dollars contre 2.2595.

À New York, par contre, les cours de l'or ont violemment fluctué. Le métal précieux a clôturé à 646 dollars l'once après avoir atteint un cours maximal de 651 dollars et minimal de 615 dollars en cours de séance. L'or avait clôturé la veille à 598,50 dollars l'once.

Le dollar fléchit de nouveau, clôturant à 1.7188 mark allemand contre 1.7198 la veille, à 1.5780 contre 1.5805 franc suisse et à 4.0260 francs français contre 4.0285.

Le taux de chômage aux États-Unis s'est élevé en décembre à 5,9 pour cent de la population active, contre 5,8 pour cent le mois précédent, a annoncé hier, le département américain du Travail.

Un peu plus de six millions de personnes se trouvaient sans emploi en décembre, a précisé le département du Travail, soit un nombre similaire à celui de la même période de l'an dernier.

riode de l'an dernier.

L'Union soviétique aurait repris ses ventes d'or ces derniers jours, annonce hier le «Times».

Deuxième producteur mondial de ce métal après l'Afrique du Sud, ce pays procède généralement à des ventes intermittentes, le plus souvent par l'intermédiaire de Zurich, suivant ses besoins de devises et l'évolution du marché mondial. Les courtiers du marché londonien n'étaient toutefois pas en mesure, vendredi, de confirmer ou de démentir la reprise de ses offres.

Dans les milieux spécialisés, on n'exclut nullement que les Soviétiques aient décidé de profiter de la montée en flèche du cours du lingot, surtout s'ils estiment que cette hausse, trop rapide, ne pourra se maintenir dans le proche avenir.



BANQUE NATIONALE DU CANADA

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est donné, par les présentes, qu'un dividende de 30 cents par action sur le capital social versé de la Banque a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 janvier 1980. Ce dividende sera payable au siège social et à toute succursale de la Banque, à compter du 30 janvier 1980, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque le 31 décembre 1979, à la fermeture des bureaux.

Par ordre du conseil d'administration
Le vice-président et secrétaire
YVON MARCOUX

Montréal, le 20 décembre 1979

LES MINOTERIES OGILVIE LTÉE



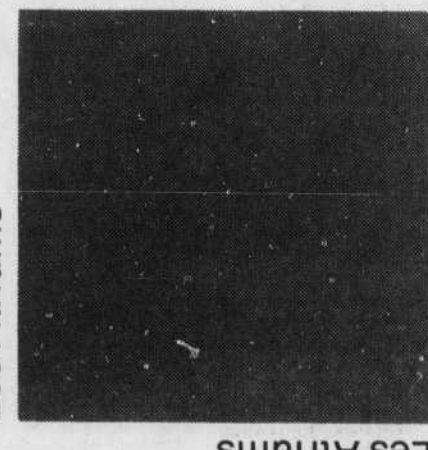
Patrick Labrecque

Monsieur Guy Saint-Pierre, Président-directeur général de Les Minoteries Ogilvie Ltée, annonce la nomination de Monsieur Patrick Labrecque au poste de vice-président. À ce titre, Monsieur Labrecque aura l'entière responsabilité de la direction d'une nouvelle division, celle des championnes, au sein de la Société. Avant de se joindre aux Minoteries Ogilvie, Monsieur Labrecque était responsable du marketing pour une importante compagnie alimentaire canadienne.

Ogilvie, filiale de John Labatt Limitée, est un fabricant canadien de produits alimentaires, dont la farine, le gluten de blé, l'amidon, le fromage et la crème glacée, et s'occupe en outre d'aliments pour le bétail.

Plus besoin d'aller en Floride?

Les Atriums



Les Atriums

Pas si votre bureau se trouve aux Atriums.
Thérèse de Rouen
842-3838
845-6590

Pacte de l'auto

Dans le cadre du Pacte canado-américain de l'automobile, le Canada a enregistré un déficit record de \$2,14 milliards au cours des neuf premiers mois de 1979. Il s'agit d'une hausse de 400% par rapport au déficit de \$506 millions encourus durant les trois premiers trimestres de 1978.

Cette détérioration de la situation du côté canadien signifie que les constructeurs d'automobiles américains exportent davantage au Canada afin de réduire les effets négatifs de la crise qui frappe ce secteur actuellement aux USA.

Le seul signe encourageant dans cette industrie se trouve du côté des ventes à des pays autres que les États-Unis. Le déficit des neuf premiers mois a baissé de \$259 millions en 1978 à \$159 millions l'an dernier en raison d'une hausse de 7,6% des exportations et d'une diminution de 4,6% des achats à l'extérieur du continent nord-américain.

Nomination à la London Life



C. G. Chénier

La London Life, Compagnie d'Assurance-Vie, annonce la nomination de M. C. G. Chénier à titre de directeur administratif régional à la division régionale de Montréal. M. Chénier est entré au service de la London Life en 1954 à la division groupe au Siège social. Deux ans plus tard, il fut nommé représentant, division groupe à Montréal. M. Chénier a une vaste expérience dans la direction des ventes tant à la division régionale qu'à la division groupe. Avant sa nomination, il occupait le poste de directeur associé du Marketing.

COLLOQUE sur les services essentiels

Hôtel Régence Hyatt, Montréal, LE 23 JANVIER 1980

6 ateliers de travail :

- LA SANTÉ
- L'ÉNERGIE
- LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
- LE TRANSPORT EN COMMUN
- L'ÉDUCATION
- LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX: Québec - municipalités.

50 PANÉLISTES DE RENOM



Conférencier invité au banquet
Monsieur Pierre Marc Johnson, ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre



Colloque organisé par la Corporation des conseillers en relations industrielles
203 ouest, boul. St-Joseph, Montréal, Qué. 274-6711

Renseignements et inscriptions: Tous les intéressés peuvent s'inscrire en communiquant des maintenant avec la Corporation. Les frais d'inscription sont de \$100 pour les membres et de \$125 pour les non-membres (repas compris)

À VENDRE

Vente d'une usine pour la fabrication de tentes roulottes, roulottes de voyages et maisons mobiles, localisée au 2885 Boul. Smith nord, Thetford Mines, Québec.

Terrain: 3,300,000 pieds carrés

Bâtisse: 225,000 pieds carrés, incluant bureau et entrepôt.

M & E: Tout l'équipement et la machinerie servant à la fabrication est en place et prêt à être utilisé.

Pour plus d'informations et pour visiter l'usine, communiquez avec La Banque Fédérale de Développement:

(Raymond Bernaquez, téléphone: 514-283-3438)

Les intéressés ont jusqu'au 1er février 1980 pour soumettre leurs offres.

Connors accède aux demi-finales du Masters en maîtrisant Roscoe Tanner

NEW YORK (AFP) — Les Jeux sont faits: Jimmy Connors affrontera cet après-midi son compatriote John McEnroe en demi-finales du Masters tandis que le Suédois Bjorn Borg fera face à l'Américain Vitas Gerulaitis. L'Américain Jimmy Connors revient de loin. Il s'est finalement qualifié, mais il a donné des sueurs froides aux milliers de supporters qui étaient venus l'encourager pour son match contre son compatriote Harold Solomon.

Battu la veille par le Suédois Bjorn Borg, au terme d'un match qui méritait de figurer dans les annales de ce tournoi, il lui fallait vaincre à tout prix Roscoe Tanner pour affronter John McEnroe en demi-finale.

Il a gagné son pari, s'imposant 2-6, 6-4 et 7-6. Mais il a dû faire preuve d'un courage fantastique pour surmonter sa raideur («Je n'étais pas fatigué mais raide»), a-t-il dit ensuite, contrôler ses nerfs et résister tant bien que mal aux services «canons» de son rival.

Jimmy Connors, encore marqué par son match contre Borg, était mené 1 set à 0 et 3-0 puis 4-1 dans le deuxième. Il était au bord de l'élimination. Mais chez «jumbo», l'orgueil remplace volontiers la qualité du jeu quand les bras n'ont plus assez de force pour retourner ses services ou les jambes la vivacité pour se replacer.

«Il y avait longtemps que je n'avais pas disputé deux matches aussi difficiles de suite», expliqua-t-il encore.



L'Américain John McEnroe, à l'œuvre jeudi soir contre Guillermo Vilas, d'Argentine, qu'il a battu 6-2 et 6-3 sans trop de difficulté au Madison Square Garden. Il affrontera son compatriote Jimmy Connors, cet après-midi en demi-finales. (Photolaser AP)

Le Canadien reçoit les Flyers, ce soir Unger bat les Nordiques à lui seul

ATLANTA (d'après AP) — Les Nordiques de Québec ont assisté au festival Garry Unger hier soir à Atlanta. Le joueur de centre des Flames a marqué quatre buts pour conduire les siens à une victoire de 4-3 contre les Nordiques.

Unger a ouvert le pointage à 18:14 de la première période avec un but en avantage numérique. Il a ajouté un autre filet en deuxième et en a marqué deux autres en troisième.

Les Nordiques ont dominé le deuxième engagement quand ils ont marqué deux buts en l'espace de 14 secondes pour prendre les devants. Michel Goulet a d'abord marqué à 4:57 avec un tir du revers et Reggie Thomas a trouvé le fond du but à 5:11.

Unger a égalé les chances 2-2 à 17:44 en marquant sur un tir de 55 pieds quand les deux équipes jouaient à court d'un homme. À 18:36, les Nordiques ont pris les devants à nouveau quand Bob Fitchner a marqué en désavantage numérique.

Le cas des Nordiques devant les gouverneurs

Le président de la LNH, John Ziegler, a révélé hier à Montréal que la récente décision des Nordiques de parler exclusivement français au Colisée sera à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du bureau des gouverneurs, en février ou en mars.

Commentant la décision des Nordiques et de leur président Marcel Aubut de ne pas utiliser le français parce que Québec est une ville à majorité francophone, Ziegler a répété que la Ligue exige des différentes équipes de faire l'annonce officielle des buts, pénalités et règlements en anglais.

Les Nordiques ont annoncé ces jours derniers que les annonces officielles seront faites d'abord en français, puis dans un «style télégraphique» en anglais.

HOCKEY

Ligue Nationale		Les meneurs (Parties d'hier non comprises)	
		b	p pts
Jeu			
Philadelphie 5, Winnipeg 4	Dionne	33	50 83
St-Louis 7, Boston 4	Lafleur, Mtl	30	44 74
	Simmer, LA	36	34 70
Hier			
Atlanta 4, Québec 3	Taylor, LA	28	40 68
Washington 7, Vancouver 4	Gretzky, Edm	22	35 57
Rangers NY à Edmonton	Trotter, Isl	24	32 56
Buffalo au Colorado	Perreault, Buf	23	29 52
	Federko, S-L	15	36 51
Ce soir	Larouche, Mtl	28	25 50
Philadelphie à Montréal	Gare, Buf	27	22 49
Rangers NY à Winnipeg	Cloutier, Qué	24	24 49
Washington à Islanders NY			
Atlanta à Boston			
Hartford à Detroit			
Chicago à Pittsburgh			
Los Angeles au Minnesota			
Vancouver à Toronto			
Québec à St-Louis			
Dimanche			
St-Louis à Philadelphie			
Detroit à Chicago			
Los Angeles à Winnipeg			
Colorado à Boston			
Buffalo à Edmonton			

LIGUE NATIONALE						
	pt	g	p	bp	bc	pts
1-PHILADELPHIE	39	27	10	168	120	67
2-BUFFALO	41	27	11	155	109	57
3-MINNESOTA	38	21	9	162	113	50
4-BOSTON	39	21	12	144	115	48
5-MONTREAL	42	20	16	157	142	46
6-LOS ANGELES	40	19	13	172	151	46
7-PITTSBURGH	41	17	13	144	141	45
8-RANGERS NY	42	18	17	158	154	43
9-CHICAGO	41	15	14	116	121	42
10-QUEBEC	41	17	18	130	137	40
11-ISLANDERS NY	39	16	17	6	133	30
12-TORONTO	40	17	19	4	144	38
13-ST-LOUIS	41	16	19	6	127	38
14-VANCOUVER	43	15	21	7	135	45
15-ATLANTA	37	16	18	5	131	37
16-DETROIT	39	14	18	7	129	35
17-WINNIPEG	42	12	25	5	111	163
18-COLORADO	39	12	23	4	127	149
19-HARTFORD	39	9	20	10	122	148
20-WASHINGTON	40	11	23	6	125	151
21-EDMONTON	39	9	21	9	131	168

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC							
	pt	g	p	bp	bc	pts	
CORNWALL	47	25	21	1	246	235	51
MONTREAL	45	21	22	2	223	251	44
HULL	45	14	24	7	209	250	35
SOREL	44	14	26	4	229	259	32
LAVAL	46	10	32	4	186	303	24
Section Dillo							
CHICOUTIMI	45	30	13	2	291	214	62
SHERBROOKE	45	28	13	4	275	200	60
T-RIVIERES	46	24	15	7	280	210	55
QUEBEC	45	23	18	4	220	224	50
SHAWINIGAN	46	18	23	5	201	214	41

Le président de la LNH, John Ziegler, a révélé hier à Montréal que la récente décision des Nordiques de parler exclusivement français au Colisée sera à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du bureau des gouverneurs, en février ou en mars.

Commentant la décision des Nordiques et de leur président Marcel Aubut de ne pas utiliser le français parce que Québec est une ville à majorité francophone, Ziegler a répété que la Ligue exige des différentes équipes de faire l'annonce officielle des buts, pénalités et règlements en anglais.

Les Nordiques ont annoncé ces jours derniers que les annonces officielles seront faites d'abord en français, puis dans un «style télégraphique» en anglais.

GP d'Argentine à Buenos Aires Alan Jones établit un record de piste

BUENOS AIRES (AFP et PC) — L'Australien Alan Jones a établi un nouveau record de piste hier lors des essais du GP d'Argentine à Buenos Aires. Il a effectué un tour de piste en un temps de 1:46.35 et 1:47.06.

Plus tôt, au cours d'essais officiels, Didier Pironi avait été chronométré en 1:42.77, record absolu du circuit municipal de Buenos Aires. Mais la chaleur qui régnait dans l'après-midi n'a pas permis à aucun des concurrents d'approcher du temps de la «Ligier».

La «Williams» de Carlos Reutemann, co-équipier de Jones a pris feu lors de la séance d'essais du matin, et l'Argentin n'a pu faire mieux que huitième l'après-midi avec la voiture de remplacement.

Chez les «Renault-Turbo», celle pilotée par Jean-Pierre Jabouille a pris la 7e place, derrière la «Lotus» de Mario Andretti (États-Unis) et l'Italien Ricardo Patrese sur «Arrows».

D'autre part, l'Association des pilotes de Grand Prix a finalement décidé jeudi soir, à la suite d'une réunion houleuse de trois heures suivie d'un vote, d'accepter de discuter, dans deux semaines, à Interlagos, le grand Prix du Brésil.

«Certains pilotes, et notamment les plus jeunes, a déclaré sans ambage le président de la GPRA, le Sud-Africain Jody Scheckter, se sont inclinés face aux pressions de leurs patrons d'écurie qui les ont menacés de leur trouver des remplaçants».

La GPRA a cependant, dans une dernière tentative, demandé sans grand espoir que l'homologation provisoire du circuit, accordée par la commission des circuits et de sécurité de la Fédération internationale, soit suspendue.

«Nous courrons à Interlagos, a déclaré Scheckter, mais nous déclinons par avance toute responsabilité légale en cas d'accident».

«Dans cette éventualité, a précisé de son côté le vice-président de la GPRA, le Français Jean-Pierre Jabouille, les seuls responsables seraient la Fédération des constructeurs (FOCA) et la Fédération internationale.

Cette dernière position aurait entraîné une contre-offensive de la FOCA, présidée par Bernie Ecclestone qui, apprend-on de bonne source, aurait réuni tous les constructeurs adhérents pour leur demander d'exiger de leurs pilotes une déclaration signée, stipulant qu'ils n'adhèrent pas à la motion de la CGRA et qu'ils courront à Interlagos sans contrainte et sous leur propre responsabilité.

Nelson a ramené une carte de 135, neuf sous la normale, dans ce tournoi de \$304,500, dont la première ronde avait été interrompue par la pluie mercredi.

La pluie a failli interrompre la 2e ronde encore hier.

Nelson a calé trois birdies d'affilée sur le parcours Eldorado pour la meilleure ronde à date. Son birdie, sur le dernier vert, lui a permis de prendre une avance d'un coup sur Scott Simpson, qui a roulé un 67 sur l'Eldorado deux heures plus tard.

Craig Stadler, Mac McLendon et Victor Regalado partageaient le 3e rang avec des 137.

Butch Baird, Mark Hayes et Doug Tewell suivait avec des 138.

Le champion actuel John Mahaffey a réussi un autre 70 en demeurant dans le plus fort de la lutte.

Arnold Palmer a calé un birdie sur le dernier vert pour un 71 et un total de 141.

Qui sera choisi l'athlète par excellence au Québec?

Qui de Johanne Falardeau, Sylvia Sweeney, Brad Farrow, Doug Yeats et Sylvie Daigle remportera le titre d'athlète par excellence au Québec?

Le comité de sélection du Mérite sportif québécois aurait déjà fait son choix mais il faudra encore attendre quelques jours, plus précisément vendredi le 18 janvier avant de connaître le lauréat de cette année lors de la soirée de gala qui aura lieu au Cégep Marie-Victorin, à Montréal. Il s'agira de la septième présentation de l'événement.

Mlle Falardeau, de Québec, est considérée à 18 ans comme la meilleure joueuse de badminton des Amériques en raison de ses deux triples couronnes consécutives aux Championnats pan-américains juniors et de ses médailles d'or en simple et en double aux mêmes championnats de catégorie sénior.

Elle a également remporté en 1979 les titres en simple de l'Omniun international de l'Ontario et du Tournoi invitation de Durham, en Angleterre.

Sylvie Sweeney s'est jointe à l'équipe canadienne de basket-ball en 1975 et a toujours su s'y distinguer depuis. Choisie la meilleure joueuse des Championnats du monde en Corée du Sud en mai dernier, elle y avait conduit le Canada à la meilleure performance de son histoire avec une médaille de bronze.

Elle a également contribué aux deux autres médailles de bronze remportées par l'équipe nationale lors des Jeux pan-américains de Porto-Rico et des Championnats mondiaux universitaires à Mexico, l'été dernier.

Capitaine de l'équipe nationale de judo, Brad Farrow a connu une excellente saison 1979. Médaille d'or aux Jeux pan-américains de Porto-Rico, il a également remporté le titre de sa catégorie à l'Open de Hollande et au Championnat canadien en plus de terminer deuxième à la coupe Canada et troisième lors de l'Open de Hongrie.

Sélectionné au sein des équipes canadiennes de lutte olympique au cours des trois dernières années, Doug Yeats est champion du Québec depuis 1974. Il a lui aussi remporté une médaille d'or lors des Jeux pan-américains de Porto-Rico en plus de triompher aux Championnats sportifs québécois.

Finalement, la plus jeune des cinq sélectionnés mais non la moindre, Sylvie Daigle, de Sherbrooke. Déclarée la reine des jeux du Canada de Brandon, au Manitoba, l'hiver dernier, en raison des quatre médailles d'or qu'elle y remporta, Mlle Daigle a rafflé tous les honneurs possibles l'an dernier en remportant les championnats du Canada et du Québec tant en style olympique à l'extérieur, qu'en compétition intérieure.

Ces cinq athlètes ont été choisis parmi les 49 récipiendaires du titre d'athlète de l'année des fédérations sportives participantes au Mérite sportif québécois.

Coupe du monde Muller devance Read et Murray à l'entraînement

KITZBUHEL, Autriche (AFP et Reuter) — Le Suisse Peter Muller, déjà vainqueur de deux descentes cette saison, s'est montré le plus rapide lors de l'entraînement sur la piste de Kitzbuhel en la prévision de la descente d'aujourd'hui.

Muller a dévalé les 3,510 mètres du parcours en deux minutes 06,84 secondes. Une fine couche de neige, tombée durant la nuit, avait rendu la piste moins rapide que la veille. Le Canadien Steve Pokorski avait été chronométré en 2:04,03, à moins d'une seconde du record de 2:03,22 détenu depuis 1975 par l'Autrichien Franz Klammer.

S'il part favori, Muller devra toutefois se méfier des Canadiens, toujours à la recherche d'un premier succès cette saison. Hier, Ken Read a réussi le deuxième temps (2:07,34) suivi de son compatriote Dave Murray. L'italien Herbert Plank s'est intercalé entre Murray et Podhorski, cinquième.

À la différence de la veille, le ciel était couvert et la piste, en partie recouverte de neige fraîche, était plus lente.

«Les principales difficultés ont été arosées pour que le revêtement résiste à l'action des carrés, et on avait par moment l'impression d'évoluer sur une patinoire» a expliqué Ken Read, encore à la recherche d'une première victoire cet hiver. «Cette descente est fascinante» mais elle ressemble à une partie de roulette, car la chance jouera un rôle déterminant» estime pour sa part le norvégien Erik Haker.

Peter Muller, 10e en 1977 pour sa première participation, 5e en 1978, ne crie pas victoire trop tôt. «Autant je me sentais sûr de moi à Par-Loup ou à Val Gardena, autant je sais que rien n'est gagné d'avance à Kitzbuhel, où l'on ne peut réussir une course sans fautes» dit-il.

«J'ai confiance cependant: je veux démontrer que les traces sélectifs ne me posent pas de problèmes».

La partie s'annonce difficile pour lui face notamment aux Canadiens malchanceux depuis le début de la saison et qui rêvent d'une revanche éclatante. Ken Read, Steve Podhorski et Dave Murray

mandé sans grand espoir que l'homologation provisoire du circuit, accordée par la commission des circuits et de sécurité de la Fédération internationale, soit suspendue.

«Nous courrons à Interlagos, a déclaré Scheckter, mais nous déclinons par avance toute responsabilité légale en cas d'accident».

«Dans cette éventualité, a précisé de son côté le vice-président de la GPRA, le Français Jean-Pierre Jabouille, les seuls responsables seraient la Fédération des constructeurs (FOCA) et la Fédération internationale.

Cette dernière position aurait entraîné une contre-offensive de la FOCA, présidée par Bernie Ecclestone qui, apprend-on de bonne source, aurait réuni tous les constructeurs adhérents pour leur demander d'exiger de leurs pilotes une déclaration signée, stipulant qu'ils n'adhèrent pas à la motion de la CGRA et qu'ils courront à Interlagos sans contrainte et sous leur propre responsabilité.

Nelson a ramené une carte de 135, neuf sous la normale, dans ce tournoi de \$304,500, dont la première ronde avait été interrompue par la pluie mercredi.

La pluie a failli interrompre la 2e ronde encore hier.

Nelson a calé trois birdies d'affilée sur le parcours Eldorado pour la meilleure ronde à date. Son birdie, sur le dernier vert, lui a permis de prendre une avance d'un coup sur Scott Simpson, qui a roulé un 67 sur l'Eldorado deux heures plus tard.

Craig Stadler, Mac McLendon et Victor Regalado partageaient le 3e rang avec des 137.

Butch Baird, Mark Hayes et Doug Tewell suivait avec des 138.

Le champion actuel John Mahaffey a réussi un autre 70 en demeurant dans le plus fort de la lutte.

Arnold Palmer a calé un birdie sur le dernier vert pour un 71 et un total de 141.

SOMMAIRE

Flames 4, Nordiques 3	
Première période	
1-ATLANTA Unger (7)	18:14
MacMillan, Chouinard	18:14
Pénalités: Hopsonnau Qué, Platt At 0:08	
Rautakallio At 1:37, Hart Qué 3:43, Platt At mineure double, Larivière Qué 9:30, Hart Qué 10:32	
Deuxième période	
2-QUEBEC Goulet (11)	4:57
Bernier, Weir	4:57
3-QUEBEC Thomas (6)	5:11
Flarek	5:11
4-ATLANTA Unger (8)	17:44
Reinhart	17:44
5-QUEBEC Richter (8)	18:36
Larivière, Hart	18:36
Pénalités: Shand At 12:02, Plante Qué mineure double, Platt At 16:33	
Troisième période	
6-ATLANTA Unger (9)	5:53
Platt, Murdoch	5:53
7-ATLANTA Unger (10)	13:45
Rota, Rautakallio	13:45
Tirs au but	
QUEBEC	14 13 8-35
ATLANTA	18 14 8-40
Gardien: Dion, Québec; Riggan, Atlanta	
A-9:246	

Yagi l'emporte à Sapporo

SAPPORO (AFP) — Le Japonais Hirokazu Yagi, 20 ans, l'espoir nippon en vue des Jeux olympiques, a remporté hier avec un total de 241,3 points et deux sauts de 101,5 et 108 mètres, un concours de saut à ski à Sapporo, répétition générale des deux épreuves du week-end comptant pour la Coupe du monde.

Yagi, qui a effectué le saut le plus long de la journée sur le tremplin olympique (90 m) du mont Okurayama, précède l'Autrichien Armin Kogler, deuxième avec 224,3 points (101 et 98,5 m), et son compatriote Sakae Tsuruga, troisième avec 221,7 points (97 et 101 m).

Le Suédois Jan Holmud s'est classé quatrième en obtenant 216 points (99 et 96 mètres) et l'Autrichien Anton Innauer, médaille d'argent sur grand tremplin à Innsbruck, cinquième avec 214,3 points (101 et 93,5 mètres).

85 concurrents de sept nations ont pris part à cette épreuve.

À SURVEILLER

Dimanche 13 janvier

La chorale mixte de l'église Notre-Dame de Montréal sous la direction de M. Marcel Laurencelle interprétera lors de la messe de 11 h, *Iste Confessor de Palestrina et Alma Redemptoris*. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

Dans le cadre de l'activité «Les premiers dimanches du mois» organisée par le Service à la collectivité du Cégep de Rosemont, se tiendra une journée d'information sur la question nationale. Tous les partis, groupes ou organismes désirant faire connaître leur position sont particulièrement invités.

À 11 h 30, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire participera à un repas offert par la Saint-Vincent-de-Paul à plus de 400 clochards. Le repas sera servi à l'accueil Bonneau, 427 de la Commune est, dans le Vieux-Montréal.

Lundi 14 janvier

À 20 h, au presbytère Saint-Jean-Berchmans, 5933, rue Cartier, l'abbé Jacques Ballargeon, curé de la paroisse, animera des rencontres de réflexion biblique sur Jésus, pain de vie. Une rencontre analogue aura lieu le mercredi suivant à 14 h.

«L'entreprise coopérative dans le développement économique du Québec» sera le thème du colloque qui précédera la conférence socio-économique de février où des représentants du mouvement coopératif et du gouvernement auront l'occasion de mettre de l'avant certains moyens d'action visant à promouvoir le rôle de l'entreprise coopérative dans le développement économique. Ce colloque se tiendra à l'hôtel Le Concorde de Québec.

À 20 h aura lieu l'assemblée générale de la Société histori-

que de Marigot, à la salle de l'accueil de l'église Saint-Antoine de Padoue, angle Saint-Charles et Chambly, à Longueuil

À 20 h 30, M. Mordecai Breuer, professeur d'histoire juive à l'Université Bar Ilan d'Israël, donnera une conférence intitulée «Franz Rosenzweig and the Jewish Tradition», au pavillon Hall de l'Université Sir George William, 1455 ouest, boul. de Maisonneuve.

L'inscription aux cours offerts par le Service de l'Éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal débute ce jour et se poursuivra les 15, 16, 17 et 23 janvier, entre 19 et 21 h, dans tous les centres.

La campagne de souscription de la Parade des dix-sous sera officiellement lancée à 17 h, à la filiale de la Légion royale canadienne, Verdun no. 4, 4538, avenue Vedun.

La Poterie Bonsecours inaugure deux nouveaux cours et

la session débute ce jour. Ces cours s'intitulent: «Histoire de la céramique» et «Décor, émaillage, cuisson et initiation à la technologie».

Il y aura collecte de sang de la Croix-Rouge à Saint-Léonard, à la mezzanine de l'aréna, 5300, boul. Robert, de 14 h à 20 h 30; et à l'hôpital Royal Victoria, salle de repos des employés, 687 ouest, avenue des Pins, de 9 h 30 à 16 h 30.

Mardi 15 janvier

L'Association nationale des secrétaires, section Ville-Marie, invite toutes les secrétaires à assister à son dîner mensuel qui aura lieu à l'hôtel Reine Elizabeth, salon Bersimis, à 18 h. «La retraite» sera le thème de la soirée.

L'Assemblée générale annuelle de la Société nationale populaire du Québec aura lieu

à 19 h 30 au 7236, 19e avenue à Montréal.

«L'alimentation du guerrier» sera le thème de la conférence donnée par l'Association gnostique internationale de recherche anthropologique, à 19 h 30, au 8010, rue Saint-Denis.

Les étudiants de l'École d'optométrie de l'Université de Montréal organisent des cliniques gratuites de dépistages visuels ainsi que des séances d'information sur les principaux troubles visuels. Ces cliniques auront lieu à compter de ce jour et jusqu'au 18 inclusivement à compter de midi, au grand salon du Centre communautaire de l'Université de Montréal.

La Boite à Joujoux Plateau Mont-Royal vous invite à une série de rencontres sur le jeu et le jouet qui débute ce jour, à 20 h, au local 1480 du Pavillon Lafontaine de l'UQAM (angle Sherbrooke et Calixa-Lavallée).

Mercredi 16 janvier

À 20 h, il y aura célébration de prière pour les vocations au Grand séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke, et célébration eucharistique présidée par M. Jean-Marie Lafontaine, évêque auxiliaire de Montréal.

Seréna organise une soirée d'information qui aura lieu à 20 h, au Cégep de Rosemont.

Jeudi 17 janvier

Le Dr W. Nicholson du département de médecine de l'environnement de l'hôpital Mont Sinai de New York donnera une conférence à 20 h 30 à l'auditorium H-110 de l'Université Concordia, 1455, boul. de Maisonneuve ouest. Sa conférence portera sur les cancers causés par l'amiante en l'an

2000.

À 9 h 30, au grand salon de l'hôtel Reine Elizabeth se tiendra l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Nationale du Canada.

Vendredi 18 janvier

Burn, un film de Gillo Pontecorvo, avec Marlon Brando, sur l'histoire de la population de Queimada, une île des Antilles, qui se révolte contre les colonialistes britanniques au début du 19e siècle, sera présenté à 19 et 21 h 30 à l'Université McGill, édifice Leacock, salle 132. C'est le Parti communiste ouvrier qui offre ce film qui sera présenté en anglais.

Les étudiants en pharmacie du Québec se réuniront sur le campus de l'Université Laval pour discuter du pharmacien et de son rôle.

La librairie L'Eugélonne

invite les femmes à participer à une soirée de discussion sur l'identité de la femme, à 20 h, au 3926, boul. Lévesque à Chomedey.

Samedi 19 janvier

Le Marathon populaire sur glace aura lieu au Bassin olympique de l'Île Notre-Dame, de 10 à 16 h.

Dossier sur la peine de mort

À 17 h, aujourd'hui, Radio-Canada présente un dossier sur la peine de mort (CBF 690) avec la participation, notamment, des journalistes Louis-Bernard Robitaille et Yvanhoé Beaulieu.

On s'interrogera entre autres sur la valeur des sondages d'opinion sur la peine de mort et sur les dernières données offertes par la situation au Canada, en Grande-Bretagne et aux États-Unis.

Enseignement aux adultes

INITIATION:

- ART DRAMATIQUE
- ART ORATOIRE

— JOUR ou SOIR —

CONSERVATOIRE LASSALLE

Aucun examen d'entrée

Inscription dès maintenant

3505 rue Durocher
288-4034

Permis 749569

ÉCOLE SECONDAIRE CLASSIQUE

VILLA MARIA

4245, boul. Décarie Montréal H4A 3K4

Institution privée, déclarée d'intérêt public, dirigée par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame.

COURS SECONDAIRE COMPLET

Externat pour filles

EXAMENS D'ADMISSION

Pour le Secondaire I

DATE: 26 janvier 1980

HEURE: 8 h 30

FRAIS: \$10.00

DURÉE: l'avant-midi

On doit s'inscrire aux examens d'admission en téléphonant au Bureau des Admissions de l'école.

TÉLÉPHONE: 484-3891

L'INSTITUT THOMAS MORE

pour

L'ÉDUCATION des ADULTES

3421, rue Drummond, Montréal

annonce ce cours de discussion en groupe qui donne crédit pour le baccalauréat

Le Dépassement de soi

— un séminaire d'exploration personnelle

Pouvons-nous mieux nous approprier les découvertes qui jalonnent notre accès à l'intériorité de même que notre action responsable dans la société?

mardi 19-21 h, commençant le 15 janvier, 12 sessions: \$50.00

Pour détails complets et pour une brochure veuillez téléphoner à l'Institut

842-5076

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

service de l'éducation des adultes

la commission scolaire ste-croix mont-royal, outremont, st-laurent

COURS du SOIR

SESSION HIVER 80

- Formation générale
- Formation professionnelle
- Formation socio-culturelle
- Cours de langues
- Français pour immigrants
- Activités sportives

INSCRIPTIONS: du 14 au 18 janvier de 19h à 21h.
DÉBUT DES COURS: semaine du 28 janvier
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS: 331-7410

Nous acceptons les cartes CHARGE et MASTERCHARGE

TOUS LES SAMEDIS LE DEVOIR

REGROUPE LES MAISONS D'ENSEIGNEMENT

TÉLÉPHONER À LE DEVOIR

844-3361

goethe institut montréal

COURS D'ALLEMAND

à partir du 14/15 janvier 1980

- COURS DE LANGUE RÉGULIERS
- COURS DE CONVERSATION

Inscription: du 17 au 21 décembre 1979 et du 7 au 18 janvier 1980

Renseignements: 866-1081

Place Bonaventure Entrée LaGuchetière & Université

DOCTORAT EN SÉMILOGIE (Ph.D.)

Automne 1980

Le signe et les processus de signification dans tous les aspects de la vie sociale. Ce programme de recherches multidisciplinaires est ouvert aux détenteurs d'une maîtrise en études littéraires, linguistique, philosophie, psychologie, sociologie, biologie, et autres.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au directeur du programme, à 282-4125.

Date limite pour les demandes d'admission: 1er mars 1980.

Les formulaires de demande d'admission sont disponibles au Service de l'admission du Bureau du registraire, 1187, rue de Bleury, téléphone: 282-7161.

Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal, Qué. H3C 3P8

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

CEGEP DE BOIS-DE-BOULOGNE

COURS DE LANGUES

FRANÇAIS - ANGLAIS - ESPAGNOL

FINS DE SEMAINE INTENSIVÉS: Cinq blocs de deux fins de semaine consécutives suivies d'une interruption.

DATES: Les fins de semaine débutant les samedis suivants:
9 et 16 février 1980
1er, 8, 22 et 29 mars 1980
12 et 19 avril 1980
3 et 10 mai 1980

HORAIRE: samedi et dimanche de 9 h 00 à 16 h 30.

Inscription et tests de classement: les 21 et 22 janvier 1980 à 19 h 00, au local S-159.

Pour informations: **332-3000 poste 290**

Éducation des adultes
Collège de Bois-de-Boulogne
10500, av. de Bois-de-Boulogne
(Angle l'Acadie et Henri-Bourassa)

C.E.G.E.P. du VIEUX-MONTRÉAL

ÉDUCATION PERMANENTE

SESSION HIVER-1980

Début des cours: 28 janvier 1980.
Dates d'inscription: 15, 16, 17, 22, 23 et 24 janvier
Heures d'inscription: 15 h à 20 h.
Endroit: 255 est, rue Ontario.

Pour renseignements: **284-7300**

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP

je m'inscris!

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

année scolaire 1980 - 1981
inscription — avant le 1^{er} mars 1980

L'I.T.H.Q. offre six programmes de formation professionnelle, sanctionnés par des diplômes du ministère de l'Éducation (scolarité gratuite).

Niveau collégial (durée: 3 ans)

- 414.00 Tourisme
- 430.01 Hôtellerie
- 430.02 Gestion des services alimentaires

Niveau secondaire V — professionnel long (durée: 2 ans)

- Cuisine professionnelle
- Pâtisserie-boulangerie
- Service de restaurant

Conditions d'admission

- Résider au Canada
- S'inscrire avant le 1^{er} mars 1980
- Se qualifier auprès du Comité de sélection
- Au niveau collégial: avoir réussi le secondaire V avec le cours de mathématiques 522
- Au niveau secondaire V: avoir réussi le niveau secondaire IV général ou professionnel long avec le cours de mathématiques 412.

Renseignements
Bureau du registraire
Service des admissions
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
401, rue de Rigaud
Montréal H2L 4P3

Téléphone: (514) 873-4163 poste 320

Vous pouvez aussi vous adresser au responsable de l'information scolaire de votre institution.

Tourisme Québec



Facultés

Aménagement

	premier cycle	études supérieures
Aménagement		○ ●
Architecture	■	
Architecture de paysage	■	
Design industriel	■	
Urbanisme	■	○

Arts et sciences

	premier cycle	études supérieures
Activités psycho-éducatives*	■	○ ●
Anthropologie	■	○ ●
Arts et sciences	■	○ ●
Arts plastiques	■	○ ●
Bibliothéconomie	■	○
Biochimie	■	○ ●
Chimie	■	○ ●
Criminologie	■	○ ●
Démographie	■	○ ●
Études africaines	■	○ ●
Études allemandes	■	○ ●
Études anciennes	■	○ ●
Études anglaises	■	○ ●
Études arabes	■	○ ●
Études cinématographiques	■	○ ●
Études est-asiatiques	■	○ ●
Études françaises	■	○ ●
Études hispaniques	■	○ ●
Études italiennes	■	○ ●
Études juives	■	○ ●
Études néo-helléniques	■	○ ●
Études russes	■	○ ●
Études théâtrales	■	○ ●
Géographie	■	○ ●
Géologie	■	○ ●
Histoire	■	○ ●
Histoire de l'art	■	○ ●
Histoire et sociopolitique des sciences	■	○ ●
Informatique	■	○ ●
Informatique appliquée*	■	○ ●
Linguistique	■	○ ●
Littérature	■	○ ●
Littérature comparée	■	○ ●
Mathématiques	■	○ ●
Mathématiques-Informatique	■	○ ●
Philosophie	■	○ ●
Physique	■	○ ●
Psycho-éducation	■	○ ●
Psychologie	■	○ ●
Relations industrielles	■	○ ●
Sciences biologiques	■	○ ●
Sciences de la communication	■	○ ●
Sciences économiques	■	○ ●
Sciences médiévales	■	○ ●
Science politique	■	○ ●
Service social	■	○ ●
Sociologie	■	○ ●
Traduction	■	○ ●

Droit

	premier cycle	études supérieures
Droit	■	○ ●
Droit notarial	■	Dipl.

Éducation permanente

	premier cycle	études supérieures
Animation	▼	
Animation de la vie étudiante	▼	
Animation pédagogique des bibliothèques	▼	
Consommation et famille I	▼	
Consommation et famille II	▼	
Consommation et famille	▼	
Coopération	▼	
Criminologie I	▼	
Criminologie II	▼	
Culture et civilisation	▼	
Droit	▼	
Enseignement à l'élémentaire	▼	
Enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire	▼	
Enseign. des mathématiques et des sciences à l'élémentaire	▼	
Enseignement du français, langue seconde, à l'élémentaire	▼	
Études québécoises	▼	
Gérontologie	▼	
Information et journalisme	▼	
Loisir	▼	
Mineur hétérogène	▼	
Mathématiques	▼	
Publicité	▼	
Récréation	▼	
Relations industrielles I	▼	
Relations industrielles II	▼	
Relations interpersonnelles	▼	
Relations publiques	▼	
Santé et sécurité du travail	▼	
Sciences de la communication	▼	
Sciences infirmières: milieu clinique	▼	
Sciences infirmières: organisation des soins et éducation	▼	
Sciences infirmières: santé communautaire	▼	
Toxicomanies: prévention et intervention	▼	
Traduction I	▼	
Traduction II	▼	



Éducation physique

	premier cycle	études supérieures
Danse et mouvement expressif	▼	
Éducation physique	■	○ ●
Sciences de l'activité physique	■	○ ●

Médecine

	premier cycle	études supérieures
Administration de la santé (conjointement avec HEC)		○ ●
Anatomie		○ ●
Biochimie		○ ●
Génie biomédical (conjointement avec Polytechnique)		○ ●
Gestion d'hôpital	▼	
Médecine du travail et hygiène du milieu		○ ●
Internat et résidence		D.E.S.
Médecine		M.D.
Médecine et chirurgie expérimentales		○ ●
Microbiologie et immunologie		○ ●
Nutrition		○ ●
Orthophonie et audiologie	■	○ ●
Pathologie		○ ●
Pharmacologie		○ ●
Physiologie		○ ●
Réadaptation	■	○ ●
Santé communautaire		○ ●
Sciences cliniques		○ ●
Sciences neurologiques		○ ●
Virologie (conjointement avec l'Institut Armand-Frappier)		○ ●

Médecine dentaire

	premier cycle	études supérieures
Biologie dentaire		○ ●
Hygiène dentaire	▼	
Médecine dentaire		D.M.D.
Orthodontie		○ ●
Pédodontie		○ ●

Médecine vétérinaire

	premier cycle	études supérieures
Anatomie et physiologie vétérinaires		○ ●
Internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires		○ ●
Médecine vétérinaire		D.M.V.
Médecine vétérinaire préventive		Dipl.
Pathologie et microbiologie vétérinaires		○ ●
Sciences cliniques vétérinaires		○ ●

Musique

	premier cycle	études supérieures
Composition	■	○ ●
Général	■	○ ●
Histoire et langues musicales	■	○ ●
Interprétation	■	○ ●
Musicologie	■	○ ●
Techniques d'écriture	■	○ ●

Optométrie

	premier cycle	études supérieures
Optique physiologique		○ ●
Optométrie		O.D.

Pharmacie

	premier cycle	études supérieures
Chimie médicinale		○ ●
Pharmacie	■	○ ●
Pharmacie d'hôpital		Dipl.
Pharmacodynamie biochimique		○ ●
Pharmacognosie		○ ●
Sciences pharmaceutiques		○ ●

Réadaptation

	premier cycle	études supérieures
Ergothérapie	■	
Physiothérapie	■	

Sciences de l'éducation

	premier cycle	études supérieures
Administration scolaire		○ ●
Andragogie	▼	
Didactique d'une lang. seconde (anglais) au secondaire	▼	
Éducation	■	○ ●
Éducation comparée		○ ●
Éducation préscolaire et enseign. élémentaire	■	○ ●
Enseignement du français langue maternelle à l'élémentaire	▼	
Enseignement du français langue maternelle au secondaire	▼	
Enseignement secondaire et/ou collégial	▼	
Enseignement secondaire et collégial		○ ●
Enseignement de l'expression dramatique	▼	
Études péd. pour l'enseignement professionnel au secondaire	▼	
Fondements de l'éducation		○ ●
Mesure et évaluation en éducation	▼	○ ●
Orthopédagogie	■	○ ●
Technologie éducationnelle	▼	○ ●

Sciences infirmières

	premier cycle	études supérieures
Administration et enseignement des soins infirmiers	▼	
Sciences infirmières	■	○ ●

Théologie

	premier cycle	études supérieures
Études bibliques	□ ▼	
Études bibliques-théologie	■	○ ●
Études catéchétiques	□ ▼	
Études pastorales	▼	
Études théologiques	▼	
Sciences de la religion	□ ▼	
Théologie	■	○ ●
Théologie-études bibliques	○ ●	
Théologie-études pastorales	○ ●	

Faculté des études supérieures

La Faculté des études supérieures regroupe les facultés, écoles et départements de l'Université de Montréal et de ses Écoles affiliées qui offrent des programmes d'études supérieures conduisant aux grades de maîtrise et de doctorat ou encore à des diplômes et à des certificats spécialisés.

Signification des symboles

- baccalauréat spécialisé
- spécialisé bidisciplinaire
- sujet majeur
- ▼ certificat
- ▼ sujet mineur
- maîtrise
- doctorat

Écoles affiliées

Polytechnique

	premier cycle	études supérieures
Environnement		○ ●
Génie biomédical (conjointement avec Médecine)		○ ●
Génie chimique	■	○ ●
Génie civil	■	○ ●
Génie des systèmes		○ ●
Génie électrique	■	○ ●
Génie géologique	■	○ ●
Génie industriel	■	○ ●
Génie mécanique	■	○ ●
Génie métallurgique	■	○ ●
Génie minier	■	○ ●
Génie nucléaire	■	○ ●
Génie physique	■	○ ●
Géologie de l'ingénieur		○ ●
Géologie minière		○ ●
Géophysique appliquée		○ ●
Géotechnique		○ ●
Ressources hydriques		○ ●
Sciences géodésiques		○ ●
Structures		○ ●
Transport		○ ●
Électricité du bâtiment		▼
Mécanique du bâtiment		▼
Sciences de la construction		▼
Sciences géodésiques I		▼
Sciences géodésiques II		▼
Technologie de la prévention des accidents		▼
Technologie de la prévention d'incendies		▼

Note: Le Diplôme d'études complémentaires peut être obtenu, au niveau des études supérieures, dans toutes les disciplines du génie.

Hautes Études commerciales

	premier cycle	études supérieures
Administration		○ ●
Administration des affaires	■	○ ●
Gestion d'entreprise	▼	
Gestion des coopératives	▼	
Gestion du marketing	▼	
Gestion du personnel	▼	
Gestion financière	▼	
Sciences administratives		Dipl.
Sciences comptables	Dipl.	
Sciences de la gestion		○ ●

Demande d'admission

Premier cycle et études supérieures

Le formulaire de demande d'admission doit parvenir avant le 1^{er} mars au Bureau du registraire (admission) C.P. 6205, succursale A, Montréal (Québec) H3C 3T5 Tél.: 343-7076

Faculté de l'éducation permanente

S'adresser à la Faculté pour obtenir le formulaire de demande d'admission C.P. 6128, succursale A, Montréal (Québec) H3C 3J7 Tél.: 343-6090

Le formulaire doit parvenir au Bureau du registraire (admission)

C.P. 6205, succursale A, Montréal (Québec) H3C 3T5

avant le 31 mars pour la session intensive de mai
avant le 2 juin pour la session intensive de juillet
avant le 1er août pour le trimestre d'automne
avant le 1er déc. pour le trimestre d'hiver sauf exception

École Polytechnique

Le formulaire de demande d'admission doit parvenir au Bureau du registraire École Polytechnique de Montréal C.P. 6079, succursale A Montréal (Québec) H3C 3A7

avant le 1er mars premier cycle Tél.: 344-4724
(B. Ing.) 344-4929
études supérieures
avant le 15 août certificats Tél.: 344-4700

École des Hautes Études commerciales

Le formulaire de demande d'admission doit parvenir à l'École des Hautes Études commerciales 5255, av. Decelles, Montréal (Québec) H3T 1V6

avant le 1er mars premier cycle Tél.: 343-4330
avant le 15 mars M.B.A. Tél.: 343-4336
avant le 15 mars M.Sc. Tél.: 343-4336
avant le 15 mars Ph.D. Tél.: 343-4378

Snow Snow Snow

par René Viau

SNOW. Snow. Snow. C'est un Xerox couleur représentant une oeuvre récente de l'artiste torontois à l'oeuvre protéiforme Michael Snow, peintre, sculpteur, cinéaste, photographe, musicien, qui annonce ses derniers travaux à la galerie Gilles Gheerbrant jusqu'au 7 février. Les récents travaux donc, les films qui sont présentés à l'auditorium du Musée des beaux-arts depuis le 10 janvier et ce jusqu'au 26 janvier, les oeuvres à deux et à trois dimensions de 1964 à 1978 rassemblées pour l'exposition *Michael Snow*, celle-là même qui fut montrée à Beauport et enfin deux conférences sur Snow. L'une le 13 janvier, dimanche à 13 heures par Regina Cornwell auteur d'un essai sur Snow: *Snow Seen: On the films and photographs of Michael Snow*. Un essai à paraître. La conférence qui se donnera en anglais traitera du travail de Michael Snow en tant que photographe et cinéaste. Une deuxième conférence sera présentée le 22 janvier à 18 h par Jean-Pierre Bastien. Parmi les films qui seront projetés au Musée des beaux-arts, mentionnons: *Waven-*

length, Back and forth, La Région centrale, Rameau Nephew's by Diderot (Thankx to Dennis Young) by Wilma Schoen. Ce n'est pas tout. La récente livraison de la revue *Parachute* contient dans ses pages un texte de Chantal Pontbriand sur Michael Snow. À lire.

Snow, Snow, Snow. Les Montréalais risquent donc l'overdose des oeuvres de cet as du multi-média, de cet acrobate de la perception, de ce touche-à-tout de l'art contemporain qui cerne l'essentiel des différentes disciplines qu'il emploie. Trop de Snow? Qui s'en plaindra. Pour ne pas rester en rade parmi cette tempête de Snow montréalaise (je ne peux résister à employer ce mauvais jeu de mot) LE DEVOIR a interrogé l'artiste qui a bien voulu répondre à mes questions. L'entrevue a été enregistrée le mois dernier lors du passage de l'artiste à Montréal. Nous sommes assis dans une grande salle de réunion du Musée des beaux-arts qui, en ce lundi, est complètement vide. Natif de Chicoutimi, Michael Snow s'exprime bien en français. Néanmoins, il aura fréquem-

ment recours à l'anglais pour affiner sa pensée. L'entrevue est ponctuée de silences où l'on entend le ronron de l'enregistreuse.

Snow évoque son enfance, ses séjours à Chicoutimi, à Winnipeg, à Montréal alors qu'il était tout jeune. «C'est surtout Chicoutimi qui me reste en mémoire. Durant vingt ans, mon grand-père était le maire de Chicoutimi. Je me souviens de la maison qu'il avait. Une maison très intéressante, très grande, chargée de meubles, de tableaux. On y mangeait très, très bien. Une grande culture musicale y régnait. C'était formidable», s'exclame-t-il en riant.

«C'est sûrement là que j'ai commencé à m'intéresser à l'art. Je me souviens de la grande impression que me donnaient les tableaux néo-classiques de mes grands-parents. Je devrais des magazines illustrés datant des années vingt qui étaient surtout consacrés, les textes et les reproductions, à la peinture académique française de cette période. C'est pour cela que je suis maintenant académicien», s'esclaffe-t-il.



Michael Snow

(Photo Jacques Grenier)

Devant une oeuvre aussi complexe que la sienne, il est malaisé de chercher des clefs passe-partout qui la ramènerait à quelques concepts commodes. Il y a bien sûr cette phrase de Snow qui confiait à Pierre Théberge que l'artiste se devait d'explorer le *nonsense*. «Est-ce que j'ai vraiment dit cela? En fait, je parlais à propos de la musique du *Canadian Creative Music Collective*. Je disais que c'était aux artistes à faire les plans du *nonsense*. D'explorer le chaos. Bien sûr, c'est un aspect de ce que je fais.»

La critique, surtout à Paris, a souligné dans l'oeuvre de Snow ce qui pourrait être une autre de ses clefs: l'image

comme re-création du réel. «Il y a plusieurs niveaux. Il y a, bien sûr, la référence à quelque chose qui n'est pas là. Mais, pour moi, l'image c'est autre chose. C'est une ombre. L'image est aussi quelque chose de matériel. Les photos elles-mêmes sont des objets, quelque chose de matériel qui implique des façons différentes de travailler pour chaque oeuvre.»

«Le cinéma recrée la façon dont on voit. C'est une des choses qui m'intéresse dans le film. La lumière touche quelque chose. On travaille avec la lumière, le temps. Ce sont les arrangements de la lumière qui font l'image.» Il n'y a rien de nouveau là-dedans, me ré-

pond Michael Snow lorsque je lui fais remarquer que ses films emploient les procédés intrinsèques du cinéma.

«Je veux que le spectateur soit là. Dans les photos et avec le cinéma, j'essaie de faire quelque chose de particulier, quelque chose qu'il est impossible de faire avec un autre moyen. Quelque chose qui serait propre au médium tout en tâchant d'en pousser au maximum les possibilités. C'est cela, j'essaie de travailler avec l'essentiel.»

«Je pense que ce que je fais se situe dans une ligne historique facilement traçable. A mon avis, ce n'est pas tellement moderne. J'aime à me créer des ancêtres. Par

exemple, j'aime beaucoup Vermeer et Chardin. Ce sont mes peintres favoris. Mes oeuvres sont touchées par ces artistes.»

Ses films sont-ils difficilement accessibles? «Il est possible que cette «difficulté d'accès» ne soit qu'une question d'habitude. En général, on voit des films «commerciaux». Certains sont formidables. Tous ces films travaillent avec les mêmes nécessités. La première est l'absence d'incrédulité. Vous devez «croire» à ce qui arrive sur l'écran et oublier que c'est un film. Autrement, le succès d'un film commercial est impossible. Évidemment, si le spectateur ne voit que des

films de ce type, il sera dérouteré devant les miens. Moi, j'essaie de travailler avec ce qui fait que c'est un film.»

Snow n'a pas souvent employé le vidéo. «J'ai fait deux ou trois choses en vidéo. J'en suis satisfait.» Mais pourquoi préfère-t-il le film? «Pour moi, le film est beaucoup plus précis et plus varié. Je trouve que... en le disant, comme cela, je vais peut-être trop loin, mais l'image de la télévision reste presque toujours la même et ce qu'elle contient ne change guère. C'est toujours la même histoire. On ne peut changer les qualités à l'intérieur de cette image. Dans le film, le grain est beaucoup plus précis et se rapproche beaucoup plus de la façon dont on voit.»

Cela, précise-t-il, lui est très personnel puisqu'il reconnaît que la vidéo et la télévision offrent des possibilités d'expression énormes à l'artiste tout en étant d'une technique plus facile que le film. Ses films ont-ils été montrés sur le petit écran? «Cela a été fait à New York. Je les ai vus dans un bar. Sur le petit écran et cela n'était pas bon. Dans la petite boîte. Ils ne sont pas faits pour cela.»

Roch Carrier

Le défi de l'écriture dramatique

par Jacques Larue-Langlois

APRÈS six romans dont trois furent ultérieurement adaptés pour la scène, un recueil de nouvelles, deux scénarios de films et quelques parutions aux Écrits du Canada Français, Roch Carrier est peut-être en train de devenir dramaturge. En tout cas, la première pièce qu'il a écrite directement pour le théâtre, *La Céleste Bicyclette*, encore à l'affiche du Café de la Place des Arts pour une semaine (jusqu'au 19 inclusivement), a confirmé en lui le goût d'écrire pour la scène qu'il entend concrétiser dans une pièce à laquelle il doit s'attaquer dans quelques mois, après avoir conclu le roman qui, pour le moment, le préoccupe avant tout.

La Céleste Bicyclette, dont la première représentation avait dû être interrompue, le 6 décembre dernier par suite d'une manifestation

bruyante organisée devant le Café par les placiers et ouvriers de la Place des Arts en arrêt de travail, a poursuivi sa carrière dès le lendemain et remporte, malgré tout, un franc succès. On se souviendra que c'est à la suite d'une demande d'injonction de la Régie de la Place des Arts que le tribunal avait limité le nombre des piqueurs, leur interdisant également le recours à des porte-voix. Tout en admettant qu'il ne possède pas l'information nécessaire pour penser quoi que ce soit du conflit en question, Roch Carrier déplore l'incident et se contente de se réjouir du succès de sa pièce.

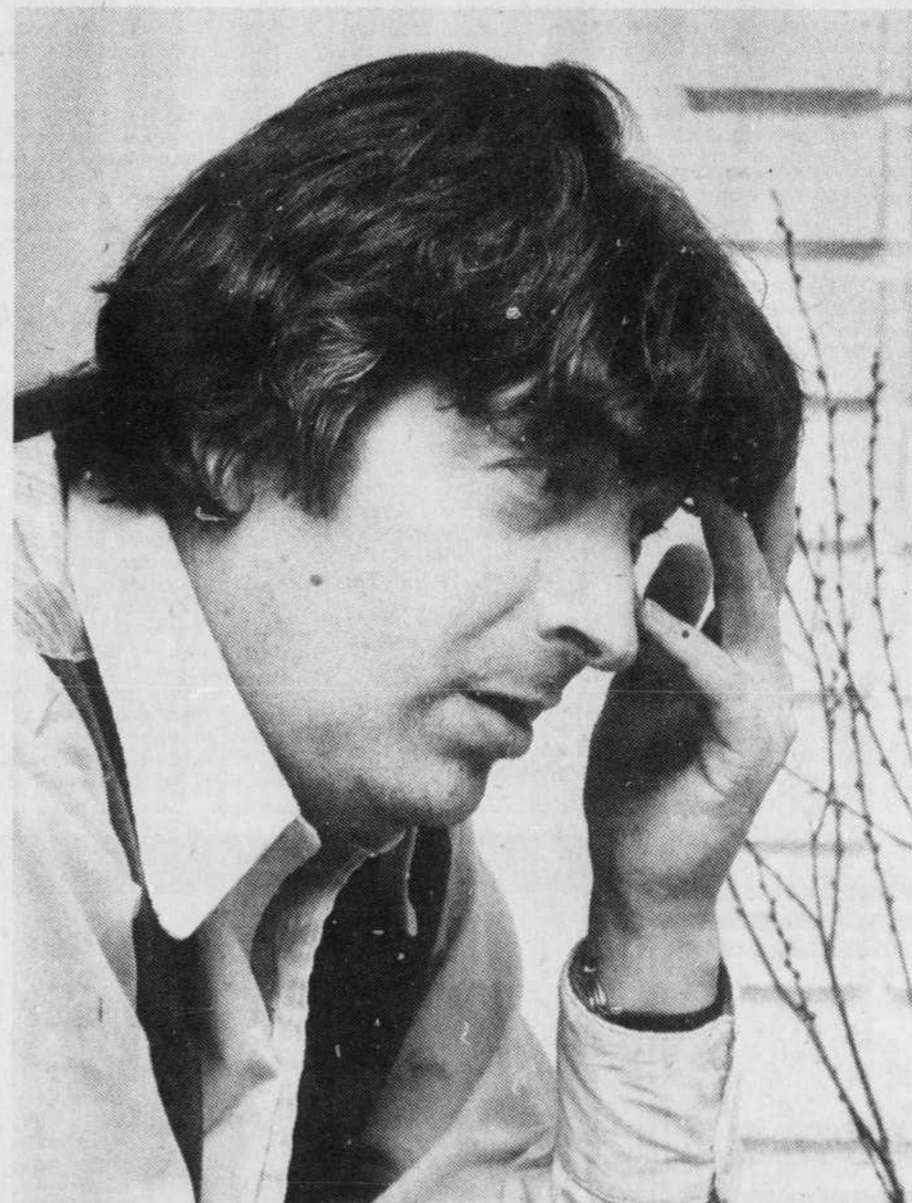
«Cette aventure avait commencé en février dernier, relate Carrier, alors que j'avais rencontré mon vieil ami Albert Millaire dans sa loge, après la représentation du Musset qui inaugurerait le Café

de la Place. «Alors, on fait quelque chose ensemble? m'avait proposé Albert qui avait déjà assumé la mise en scène de deux de mes pièces et qui souhaitait depuis longtemps que j'écrive pour lui. J'ai pas pu refuser.»

«Pour moi, comme artisan, la plus belle partie de l'aventure a été d'écrire pour Albert Millaire que j'ai vu jouer au théâtre depuis une vingtaine d'années et dont je connaissais déjà bien toutes les possibilités ainsi que la présence inouïe qu'il a en scène. Même si la pièce a été écrite pour lui, Albert ne joue pas Albert Millaire mais un personnage de ma conception et, en cours de route, le public oublie le comédien, marche et monte avec lui grâce à sa performance extraordinaire: il y a une espèce de mimétisme qui s'instaure et qui fonctionne».

L'anecdote du spectacle est simple: un individu allant à bicyclette se voit soudain transporté dans les airs et accomplit un voyage dans les espaces intersidéraux; en revenant sur la terre, il se casse une jambe et, quand il raconte son histoire, on ne trouve rien de mieux à faire que de l'enfermer. C'est depuis sa cellule dans un institut psychiatrique qu'il raconte son odyssée pour se convaincre d'abord lui-même qu'il l'a bien vécue car on a réussi à le faire douter de lui. À la fin cependant, il sait qu'il doit continuer à croire à son «rêve».

«Pour les spectateurs, cette aventure éveille plusieurs rêves fondamentaux, raconte l'auteur: le saut dans l'inconnu ou encore le rêve de voler, manifestation d'un goût de liberté, un rêve qui occupe une place très importante dans la vie individuelle de cha-



Roch Carrier

(Photo Jacques Grenier)

Je me place d'ailleurs, certains soirs, en espion dans la salle et je dois dire que j'aime beaucoup ça: je sens les gens partir avec Albert et je les vois sortir de la salle arborant un sourire aérien. J'ai d'ailleurs l'impression que tout ça existe un peu en dehors de moi, que c'a été écrit par un autre. Quoi qu'il en soit, le feedback direct me donne envie d'écrire pour le théâtre, un médium instantané par rapport au roman qui est intemporel et dont les gens peuvent vous parler avec passion dix ans après que vous l'avez écrit parce qu'eux viennent de le lire.

«Au premier abord, on se serait porté à croire que l'écriture romanesque comporte beaucoup plus de liberté. Ainsi, si je veux dire, dans un roman, qu'une armée de 100,000 hommes investit la

Suite page suivante

Pour une histoire de la presse écrite au Québec

par Clément Trudel

PAR un survol de l'«Histoire de la presse écrite au Québec» — la première heure a été diffusée le 7 janvier et le reste occupera l'antenne du réseau FM de Radio-Canada tous les lundis à 17 h, jusqu'au 25 février inclusivement — Radio-Canada contribue à maintenir vivantes les interrogations sur un monde qui aurait connu son âge d'or entre 1958 et 1965, si l'on en croit le journaliste Pierre Godin, à qui sont dus les textes, la recherche ainsi que les entrevues pour cette série de huit émissions.

Seize invités — dont huit sont des journalistes toujours en fonction et deux sont historiens — tentent de mieux situer la conjoncture de la «crise de l'information», et analysent l'impact de la presse écrite, avant ou après le phénomène de la concentration qui pourrait bien se révéler

cyclique. Il ressort de ce dossier, dit Pierre Godin dans une entrevue au DEVOIR, que des journalistes s'interrogent sur la qualité de l'information depuis que les syndicats ont enregistré d'importants progrès dans les salles de rédaction; certains vont même jusqu'à suggérer un «moratoire» pour mieux repenser les rapports de force entre «patrons» et «syndiqués».

Une opinion a cours chez plusieurs observateurs: le *Montréal Star* et *Montréal-Matin* seraient tombés, victimes de l'intransigeance syndicale...

Il ne s'agit pas d'une autopsie. Du moins pas encore. Godin a signé en 1973 une histoire de *La Presse* intitulée: *L'information-opium* (Parti-Pris). Il avait donc accumulé des faits qui jalonnent

la vie des journaux, sans se départir d'un souci de cerner le «statut social» du journaliste, au fil des ans.

La présente série, réalisée par Gilles Archambault, donne la parole à de grands journalistes d'opinion tels Arthur Buies, Jules Helbronner (dit Jean-Baptiste Gagnepetit) et Olivier Asselin: elle n'omet pas de toucher la question de la censure en temps de guerre — l'historien Elzéar Lavoie a eu accès aux documents «déclassifiés» du Bureau de censure et décelé très peu de traces de ce couperet dans la presse écrite, les autorisations fédérales, au début des années 40, semblant se fier beaucoup plus à leurs bonnes relations avec les propriétaires de journaux qu'à la méthode coercitive.

On note (émission du 14 janvier) que le XXe siècle marque l'avènement, au Canada

français, d'un journalisme sensationnaliste, influencé sans conteste par l'Américain Hearst. La surenchère entre journaux mène parfois à l'insercion de faits inventés, les rédacteurs distillent aisément fiel ou vitriol... jusqu'à l'ère de la radio qui offrira un certain répit aux hommes politiques, comme Duplessis, qui pourront faire fi de l'hostilité de la presse écrite et miser davantage sur les ondes comme terreau d'information et de propagande.

Le 21 janvier, par exemple, on s'attardera sur le «silence» de la société duplessiste, sur la grisaille de l'information dans son ensemble et sur la «neutralité» feinte des grands journaux. Gérard Pelletier (actuel ambassadeur du Canada à Paris) évoquera entre autres le combat solitaire du DEVOIR lorsque se produisit la grève d'Asbestos... Il faudra

que des chaînes anglo-canadiennes ou américaines se saisissent d'informations sur cette grève de l'amiante pour que la «grande presse» du Québec s'y mette, dit en substance Pelletier qui, avec André Laurendeau, partageait à l'époque la chronique des événements marquants au quotidien dirigé par Gérard Filion.

La flambée d'enthousiasme suscitée par le *Nouveau Journal* est fonction d'une libération de la parole amorcée, selon Pelletier, par l'irruption de la télévision (1952) dans une société que gagnera ultérieurement une certaine nostalgie des «grands journalistes», supplantés par les «grands gestionnaires».

Pierre Pélaudeau, de l'empire Québecor, ne ménage nullement les «dinosaures» que sont devenus selon lui les grands quotidiens de l'après-

mi. Jean-V. Dufresne souligne la nécessité de ne pas perdre de vue l'abc du journalisme, qui est de rendre compte d'une réalité quotidienne intéressant les gens au premier chef; nécessité d'espacer les considérations abstraites, d'éviter dans un quotidien le style «magazine».

Dans un bilan lucide, Jean-Louis Gagnon dira (28 janvier) que le journal-vitrine que fut *Le Nouveau Journal* devançait quelque peu la société québécoise: Angelina du Tremblay lui fera faux bond, avec ses millions, en partie sur le conseil de ses soeurs, irritées par le contenu laïc du journal qui ose remuer les eaux troubles de l'exil de Mgr Joseph Charbonneau. L'expérience coûteuse de ce quotidien est aussi fonction d'une erreur: publier l'après-midi, c'était faire fi du temps de lecture rétréci dont disposait à

l'époque l'abonné, sollicité par une télévision souvent aguichante, etc.

Pour Godin, il est indubitable que les syndicats ont oeuvré pour réhausser le statut du journaliste, pour lui insuffler une déontologie nouvelle. Curieusement toutefois, cette arrivée du pouvoir syndical coïncide avec une diminution du niveau de scolarité des journalistes au Québec (après 1945), au moment où la population connaissait une courbe ascendante d'instruction. La balance ne se rétablira que vers 1958.

Ne seront pas oubliés dans cette série: les efforts déployés vers l'autogestion, à *Québec-Presse* et au *Jour*; l'interaction entre les découvertes technologiques et les mutations culturelles; le radicalisme de certains courants de journalisme (au 19e siècle, la prison sanctionne les

propos malveillants à l'endroit de législateurs) et la récurrente «lune de miel» entre la presse écrite et des régimes sur lesquels on fonde bien des espoirs.

Pierre Godin prend acte d'un ressac à l'endroit des journalistes, chaque fois que sont boucées les couches les plus conservatrices d'une population; il ne feint pas d'ignorer que le journalisme a souvent servi de tremplin vers d'autres formes de pouvoir. A son avis les deux blocs (syndicats et patrons) ne sont pas inébranlables, on assistera peut-être à des réaménagements réalistes dans les rapports qu'ils entretiennent. Il souhaite aussi que la jeune génération, chez les journalistes, ne sera pas entraînée dans un créneau trop étroit dont l'axe se centrerait sur la «question nationale». Le journalisme

Suite page suivante

CULTURE ET SOCIÉTÉ

les carnets de Jean Ethier-Blais

Le théâtre! Lorsqu'on est jeune, perdu dans un coin reculé de la province («in cubiculo cum libro», disait Cicéron; et il voyait dans cette retraite le lieu parfait du bonheur), le théâtre prend des proportions magiques. Aujourd'hui encore, à la télévision, on peut voir des comédiens de grand talent jouer des pièces d'auteurs de génie. Hélas! ce n'est pas la même chose. Rien ne saurait remplacer la salle elle-même, le public, le dialogue secret entre les comédiens qui sont devenus autres et les participants silencieux dans leurs fauteuils. C'est pourquoi, au creux d'une chambre chaude, en hiver, loin des grandes villes, un jeune homme peut rêver à la scène, aux comédiennes, à ces voix harmonieuses et dirigées qui disent vers et prose et qui transforment le mythe en réalité. Et maintenant que je vis dans une grande ville, je vais peu au théâtre. Ni au cinéma, ni du reste nulle part. L'âge aidant, l'homme devient un animal de tanière. On ne l'arrache à ses quatre murs que si le cœur lui en dit, que si l'attraction du plaisir est transcendante. Un

blanc de poulet, un bon livre, une salade, un verre de vin et le tour est joué. Cet idéal de bonheur est rare parce qu'il est simple. La comédie se joue à l'intérieur de soi. Elle n'en est que plus drôle.

Lorsque je vais au théâtre, c'est vers le Rideau vert que mes pas se portent le plus volontiers. J'aime ce quartier de la rue Saint-Denis, entre l'avenue du Mont-Royal et le boulevard Saint-Joseph. Ce n'est ni la banlieue et ses ennuis, ni la concentration du centre de la ville, avec ses néons agressifs, son macadam sinistre et la nuit ses grands magasins vides. La rue Saint-Denis a un je ne sais quoi de typiquement montréalais. On y trouve des librairies, des cinémas, des rappels jusque vers le Nord de l'animation du carrefour de la rue Sainte-Catherine; plus près du Théâtre du Rideau vert, un marchand de vitraux à la victorienne, une pâtisserie, un lacis de petites rues qui semblent n'aller nulle part. Dans sa mélancolie, ce quartier fait grande ville. Un poète en chanterait le clair-obscur et les puissances de passion. Brique et ciment, maisons basses, vie cachée des êtres, peu

d'enfants, pas d'animaux domestiques, havre de repos après le travail, climat souterrain qui m'attire parce que j'y sens l'appel de l'inconnu, un genre de vie que je ne connaîtrais jamais. C'est dans ce décor de théâtre naturel, presse à la Gorki, que se dresse le Rideau vert. Il est intégré à la vie de ce quartier, dont il parachève en absolu la dimension passivement ludique.

Le soir, surtout, il y a là un mystère, celui de la ville qui s'endort, mêlé à celui de la ville qui s'éveille aux plaisirs de la nuit. Le public du Rideau vert appartient-il à ce quartier? J'en doute. Il vient de partout, attiré comme moi par l'odeur de la cité tentaculaire. Je constate que ce public est homogène; c'est celui des habitués de théâtre du monde entier. J'ai vu du Pirendello à Vienne (Henri V, joué par Jean Vilar) et au Rideau vert, c'étaient les mêmes visages. Le public est reconnaissable à ceci qu'il donne l'impression d'être chez lui. Sans doute la même atmosphère de communion existait-elle, autrefois, chez les Compagnons de Saint-Laurent: une fête de famille,

un rapport fraternel entre un public qui connaît, admire, aime les comédiens et des acteurs qui se sentent à l'aise avec lui. On me dira: ces spectateurs sont des bourgeois, qui vont au théâtre applaudir des vedettes, qui admirent n'importe quoi pourvu que ce n'importe quoi soit joué Yvette Brind'Amour et François Cartier. Je répondrai: qu'en sait-on? L'autre soir, je suis allé au Rideau vert voir une pièce de marivaudage à la moderne. Le texte était difficile à suivre, tout en nuances de sentiments et en allusions. Un homme qui ne croit pas à l'amour peut-il aimer? Et s'il aime, son amour n'est-il pas qu'un jeu? La comédienne qu'il emploie pour lui donner la réplique est-elle esclave de sa gestuelle? Aime-t-elle? On ne le saura jamais, même après le coup de théâtre final. C'était délicat, charmant, drôle, je le répète, difficile. Le public marchait, accompagnait le texte de ses rires, de ses soupirs, de ses espoirs, de sa mélancolie. Et cette pièce était sans message. On n'y préchait pas. Ce n'était pas le catéchisme superficiel de Brecht. Il fallait suivre attentivement, entrer dans la vie des personnages, sans souci d'idéologie. Pour moi, observateur attentif du comportement québécois, le spectacle était double. Je suivais la pièce, admirais les comédiens, oubliais souvent qu'ils le fussent; mais aussi, je me laissais bercer par la réceptivité de cette salle. À l'entracte, je constatai que ce public n'avait aucune prétention à l'intellectuel. Il ne se prenait pas pour un troupeau chargé de cours syndicalistes bon teint. Tout bonnement, ces gens venaient au théâtre, comme

moi, pour se divertir et s'élever l'esprit. Le Rideau vert est un lieu sympathique d'intelligence.

Et ses auteurs! Si on en dressait la liste, au cours des ans, on constaterait que c'est sans doute dans cette salle que ce sont jouées les pièces les plus intéressantes du répertoire montréalais. Un peu de tout, comme dans tout vrai théâtre de tradition, d'Arnouilh à Calderon et de Claudel à Shakespeare et Tchekov. Représentations souvent parfaites, toujours égales, jamais médiocres. Travail de professionnels. C'est pourquoi il s'est formé un groupe fidèle autour du Rideau vert et d'Yvette Brind'Amour. Car le nom de cette grande comédienne est inséparable de cette salle, de ces planches, de ce décor. On la voit partout, au mur avec Maria Casarès ou Jean-Louis Barrault, souriante, heureuse de se trouver avec des camarades de travail, mais les yeux sont fixés sur l'avenir de son théâtre. J'admire qu'avec Mercedes Palomino, elle soit allée s'installer dans un quartier populaire et faire triompher le théâtre de langue française. Il fallait une foi inébranlable. Il fallait du courage. Mais aussi, quel courage pour être comédien! Les rôles, la mémoire, le jeu, la peur chaque soir nouvelle et toujours domptée. Tout cela pour que soudain éclate un moment de vie véritable, issu du don de la parole. Dans *Un mois à la campagne*, la conservation entre la jeune fille et la femme vieillissante, sous les arbres, comme le chant du cygne de la beauté; ou bien Yse devant sa coiffeuse; la hauteur aristocratique de *L'Alcade de Zalamea*. Translucide rideau des rêves.

L'encre des souvenirs

par Monique Roy

Le passé oublié, Lorraine Nacké, Éditions Fides.

Le miroir du passé, Marie-Anna A. Roy, Éditions Québec/Amérique.

Enfants de nos amours, Andrée Pilon-Quiviger, Éditions Leméa.

Quand les parents n'ont pas d'avance toutes les réponses et acceptent de partager les interrogations avec les enfants, quand le merveilleux parfois prend le pas sur l'impossible quotidien, vivre en-

semble prend alors tout son sens. Écrit avec le corps autant que la pensée, ce livre déroulant de spontanéité et de sensibilité est une halte bénéfique où tous les parents voudront s'arrêter un moment.

Vient de paraître

Robert Dion

LES CRIMES DE LA POLICE MONTÉE

Le livre choc sur la commission Keable

En librairie

Éditions Coopératives
Albert Saint-Martin,
C.P. 68 Succursale Vimont,
Laval H7M 3N7

Roch Carrier

Suite de la page couverture

ville, je n'ai qu'à l'écrire: c'est aussi simple que ça, alors qu'au théâtre... Cependant, depuis *La Céleste Bicyclette*, je me rends compte que le théâtre peut comporter aussi une extrême liberté: tout y est possible parce que seul le langage et quelques gestes suffisent à réussir, par exemple, une envolée interplanétaire. *La Céleste Bicyclette* m'a permis de retrouver la magie initiale du théâtre, c'est-à-dire un comédien, un texte à dire, des gestes, une voix.

«Dans chaque écrivain, il y a un acteur qui s'ignore», me disait récemment un metteur en scène de mes amis en me conseillant pour la lecture radiophonique d'un de mes textes. En effet, je me rends compte que lorsque j'écris un roman, je place les accents et les intonations dans mon texte pour parler plus ou moins fort à mon lecteur, un soin que je confie à l'acteur quand j'écris pour le théâtre: je lui fournis les éléments et lui les porte. Dans le cas de *La Céleste Bicyclette*, c'était un élément dynamique et stimulant dans mon travail que de penser qu'un instrument comme Albert servirait à passer mes idées.

«Réécrire un roman pour le théâtre, c'est autre chose complètement: il faut d'abord

faire une relecture du roman et repenser chaque situation en fonction d'un grand nombre d'imperatifs. Ainsi, dans *La Guerre, Yes Sir*, il y avait une certaine de personnages au niveau du roman et il a fallu réduire tout ça à vingt rôles pour la scène. De toutes façons, ces machines sont trop lourdes. Ce qu'il faut maintenant, c'est écrire des spectacles qui se déplacent facilement, remplacer les dispendieuses machines des grandes productions par de l'imagination. C'est ici que la formule du Café de la Place et de tous les cafés-théâtres — et il y en a heureusement de plus en plus — devient très importante».

Roch Carrier va régulièrement au théâtre depuis plusieurs années. Il y trouve un sain bouillonnement d'activité et de créativité qui l'enthousiasme. Quand on lui demande quelles sont les pièces qu'il a trouvées particulièrement marquantes à Montréal, depuis un an, il manifeste d'abord son emballement pour *Les Émigrés*, de Mrozek, à cause de la structure de la pièce ressortissant d'une construction «absolument diabolique». Il cite ensuite, péle-mêle, parmi les spectacles qui lui ont particulièrement plu: *Eh qu'on chum est platte*, de Sylvie Prigent, *Une amie d'enfance*, de Louis Saïa et Louise Roy, *La Nuit des tribades*, d'Olov Enquist, et le *Macbeth* de

Michel Garneau.

«Mais mes bonnes soirées de théâtre, les vraies, ce sont encore celles, ajoute-t-il avec exubérance, des premiers Apprentis sorciers, ceux qui jouaient dans la petite boulangerie de la rue Davidson, en 1958. Il y avait Jean-Guy Sabourin... et Claude Guay... Albert était déjà dans le coup à cette époque: il était aussi fou que maintenant et faisait ses premières faillites avec ses premiers spectacles. Les Apprentis montaient Ionesco et Ghelderode pour la première fois à Montréal.

«Et moi... j'étais le jeune écrivain qui arrivait de la campagne avec plusieurs autres dont Gilbert Langevin du Lac St-Jean et Louis Caron de Nicolet. J'avais 19 ans et je sortais de Ste-Justine de Dorchester avec une minime avance sur les autres futurs écrivains: j'avais déjà imprimé et publié, à mon compte, douze belles pages de poèmes: mon premier livre... J'arrivais dans la grande ville pour écrire, pour me tailler une place comme écrivain. Bien sûr, ça n'a pas fonctionné tout de suite et j'ai fait mon stage de «rapper» à l'épicerie du coin pendant un certain nombre de mois au moins... Malgré tout, en 64, sortait mon premier recueil de contes, *Jolis Deutis*, et, depuis ce temps-là, je n'ai jamais cessé d'écrire.»

«Est-ce facile de vivre comme écrivain, au Québec, en 1980?»

«D'abord et avant tout, c'est pas facile d'écrire: ça prend une endurance, une ténacité, une bonne santé et un optimisme à toute épreuve.

Quant à en vivre: personne ne peut en vivre. Il n'y a pas assez de lecteurs. L'Union des écrivains devrait lancer une grande campagne de publicité pour inciter les gens à faire des enfants pour agrandir le public de lecteurs québécois.»

Roch Carrier, qui, à l'exception d'une subvention de \$2,000 pour *Floralie, où est tu?*, a écrit toute son œuvre sans bourses d'aucune nature ou espèce, avoue qu'il ne peut pas fonctionner dans le jeu des bourses et des subventions. «Je ne comprends pas, dit-il, le poète qui demande une subvention pour écrire un recueil de poèmes, qui doit faire approuver son projet par trois personnes autorisées, adresser sa demande de subvention et attendre la réponse un an plus tard. Il y a dans tout ce processus quelque

chose qui, pour moi, n'est pas compatible avec l'action d'écrire quand on en a envie et parce que c'est fascinant.

«Je conserve, sous ce rapport, une idée assez naïve: si on fait un livre, c'est un luxe. Il faut avoir envie de le faire et il faut être prêt à investir beaucoup dans cette entreprise qui est aussi un plaisir.»

Evidemment, avec de telles dispositions, Roch Carrier doit travailler ailleurs que dans l'écriture pour gagner sa vie. En fait, il enseigne la littérature québécoise et la littérature française au Collège militaire royal de Saint-Jean, depuis déjà un certain nombre d'années. Et voilà comment nous parvenons à récupérer un peu de ces millions affectés à la défense nationale en subventionnant indirectement un écrivain québécois.

La presse écrite

Suite de la page couverture


d'enquête réussira-t-il la perçue qu'il amorce?»

Si la Fédération professionnelle des journalistes du Québec a déjà lancé l'idée d'un «sommet» sur les médias: si le sociologue Léon Dion mise, pour sa part, sur une «enquête» portant sur la crise actuelle de l'information; si des patrons osent eux-mêmes remettre en question leur type de gestion, alors, pense Godin, tout n'est pas perdu pour le

monde journalistique, où certaines solidarités ont pu se déplacer à la faveur de durs conflits.

Respect intégral des conventions collectives; discours sur les beaux principes que sont le droit à l'information et la liberté de presse; c'est là une tradition où l'on pourrait s'enfermer. Pour le rédacteur en chef de *L'Actualité*, Jean Paré, il faudra que la presse écrite aborde de façon plus concrète l'événement, qu'on réaménage une «agora» où chacun pourra sentir que la presse traite de sujets qui le touche.

Qui est Québécois?



Robert Vachon, Jacques Langlais et collaborateurs
Collection Rencontre des cultures
160 pages, \$6.95

les éditions fides

235 est. boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

SÉLECT

marie claud b.

TREMBLAY

Parmi les Feuilles Mortes

Marie-Claude B. Tremblay entre dans la littérature québécoise par la grande porte. Auteur choyé par un public toujours croissant, elle fait preuve d'une grande maturité et d'une imagination sans cesse renouvelée.

MON AMI, HUGUES
Que valent les promesses, dans le milieu des «playboys» de New York? L'enjeu, c'est la sécurité de Julia, que son frère cherche en fin de compte à défendre contre... elle-même.

Mon ami, Hugues

PARMI LES FEUILLES MORTES
Avec son cinquième roman publié aux Éditions Sélect, Marie-Claude B. Tremblay nous entraîne dans l'existence mouvementée de Clémence, une jeune femme fougueuse mais qui se délie des grandes passions. Il faudra tout un engrenage tumultueux d'événements, parfois fort pénibles, pour que celle-ci réalise enfin la valeur d'une certaine présence.

ÉDITIONS SÉLECT
1555 ouest, de Louvain
Montréal, Qué. H4N 1G6
Tél.: 387-8268.

Envoyez-m'envoyer sans frais ni taxe:
 PARMI LES FEUILLES MORTES \$7.95
 MON AMI HUGUES \$6.95
 Ci-joint \$ chèque mandat.

NOM ADRESSE

VILLE CODE Tél:

(n'oubliez pas d'inclure votre paiement)

D. 12-1-80

Vient de paraître:

LE GUIDE DES DROITS DE LA PERSONNE

par Georges Vigny

LE GUIDE DES DROITS DE LA PERSONNE

GEORGES VIGNY

EN 33 QUESTIONS

216 p./\$8.95
en vente partout

Georges Vigny, ancien rédacteur en chef adjoint du journal *Le Devoir*, apporte, dans un style dépouillé, des réponses autorisées aux principales questions que l'on se pose sur les droits de la personne. Ce Guide s'applique à regrouper, sous la forme aisément accessible de questions et de réponses, la plupart des interrogations sur les multiples aspects du fonctionnement de nos institutions démocratiques. C'est à la fois un ouvrage de consultation pratique et une œuvre de référence.

les éditions la presse
7 Rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
Tél.: (514) 285-6981

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Desruisseaux, Legris, Néron

Des publications récentes à l'Hexagone

par Robert Mélançon

Pierre Desruisseaux, *Lettres* (64 p.).
Isabelle Legris, *Le Sceau de l'ellipse*, poèmes 1943-1967, (216 p.).
Denys Néron, *L'Equation sensible* (64 p.), Éditions de l'Hexagone, 1979.

L'EXAGONE, c'est, d'une certaine façon la maison de la poésie au Québec. Il y a certes ici d'autres éditeurs de poésies, occasionnels ou spécialisés, dont il ne faut pas minimiser

l'importance: Le Nôroit, les Herbes Rouges, les Écrits des Forges, les Nouvelles Éditions de l'Arc, VLB Éditeur, Hurtubise HMH, Estérel, d'autres. Mais s'il faut nommer un lieu qui incarne la poésie québécoise, ce sera l'Hexagone, à la fois à cause de son importance historique et de sa vigueur nouvelle depuis quelques années. Cela ne revient pas à dire que la poésie québécoise y est tout entière contenue, mais que les autres lieux se définissent par rapport à lui et

qu'il n'en est aucun autre qui occupe ici tout l'espace de la création poétique, de la collection «Rétrospectives» à la collection «h», de l'inventaire d'une tradition moderne en voie de se constituer à la recherche de nouvelles expressions. Trois recueils publiés à la fin de l'automne (auxquels il conviendrait d'ajouter *Coma laudandum* de Mario Campo, dont Claude Beausoleil a déjà rendu compte dans LE DEVOIR) proposent l'image saisissante

de cette diversité. D'abord, dans «Rétrospectives», *Le Sceau de l'ellipse*, poèmes 1943-1967, d'Isabelle Legris. Il s'agit, assez paradoxalement dans cette collection vouée en principe au bilan d'oeuvres qui s'étaient auparavant imposées, de la découverte d'un auteur à toutes fins utiles inconnu. Isabelle Legris avait certes déjà publié trois recueils, qui sont partiellement repris dans cette édition, mais sans parvenir à rejoindre même le public relativement

restreint des lecteurs de poèmes. À juste titre la notice biographique incluse dans *Le Sceau de l'ellipse* dit que «c'est dans la solitude qu'elle poursuit son oeuvre». Il faut reconnaître que ses poèmes déçoivent (la publication en «Rétrospectives» crée certes une attente qui peut fausser le jeu de la lecture), du moins au premier abord. Ils évoquent, par leurs formes, par leurs thèmes, par leurs images, un déjà lu ailleurs, tantôt chez Anne Hébert, tantôt chez Rina Lasnier, voire, par moments, chez Nelligan ou même Paul Morin. Avec trop souvent, malgré des réussites, un manque de fermeté, des longueurs, des facilités. Ces faiblesses paraissent difficiles à excuser, compte tenu du fait que «parmi les poèmes que l'auteur a retenus, plusieurs ont été revus et corri-

gés, et certains considérablement remaniés». Mais l'impression de déjà lu est injuste. Les premiers poèmes d'Isabelle Legris, qui étaient restés jusqu'aujourd'hui inédits, datent de 1943, et son premier recueil publié, de 1947. C'est avant *Le Tombeau des Rois*, avant les livres essentiels de Rina Lasnier, en même temps que ceux d'Alain Grandbois. Pour cette raison, les textes d'Isabelle Legris font étape dans le devenir de la poésie moderne au Québec. Leur intérêt historique est considérable et, pour cette raison, ils ont leur place dans la collection «Rétrospectives».

nerait toutefois à tort des textes extravagants où le burlesque composerait avec la multiplication des références culturelles (à la musique, aux mathématiques, à la poésie allemande). Ce qui se donne à lire dans *L'Equation sensible*, c'est un univers mental d'une singularité radicale. Rien n'a autant de prix dans un monde où l'originalité elle-même est presque à coup sûr programmée, prévisible, convenue. On aimera ou on n'aimera pas le livre de Denys Néron (il exclut, me semble-t-il, l'indifférence), mais on ne pourra en aucun cas lui dénier la plus entière originalité. Les poèmes de *L'Equation sensible*, assez amplement développés pour la plupart (ce qui n'est pas commun: les poètes ont en général le souffle plutôt court), sont écrits tantôt en prose, tantôt en vers. Ce choix n'est pas indifférent, et les proses me paraissent plus réussies, plus

neuves aussi, que les textes en vers. Cela tient, me semble-t-il, à ce que cette poésie, qui ne paraît guère se préoccuper des images ni des rythmes, se développe le plus souvent dans un enchaînement extrêmement rapide de raisonnements auxquels la prose se prête beaucoup mieux que le vers. La poésie de Denys Néron est une poésie de l'intelligence, d'une intelligence qui se serait prise elle-même pour objet, qui se considérerait elle-même comme un objet. Et une poésie discursive, où le discours n'est pas dupe de ses artifices et sait en jouer avec virtuosité. Mais cette poésie n'est pas froide ou simplement calculatrice: équation oui, mais sensible, et qui ne calcule que pour aller au-delà de tout calcul. *L'Equation sensible* est un livre difficile, qu'on ne lit pas d'une traite mais auquel on revient. Pour ma part, je n'aurai pas fini de sitôt d'y revenir.

Anne-Marie Alonzo

Recréer le geste premier

par Madeleine Ouellette-Michalska

Anne-Marie Alonzo, *Geste*, éd. des Femmes, Paris, 1979, 147 p.

HERBE et soleil. Chaleur douce et pluie de lumière. Une voiture roule sur une route claire en plein début d'été. On a quarante ans, une photo aimée en poche et un grand appétit de bonheur au corps. Le bulletin de fin d'année est loin derrière. Devant, il y a la vie ouverte. L'insouciance. La liberté. Rupture de parcours. Un train se jette en travers du soleil et fait basculer la terre dans un trou de mémoire d'où il faudra l'extraire. Lentement. Douloureusement. Il faudra soustraire le corps au cosmos éclaté, rapatrier ses gestes, réapprendre l'émer-

gence du souffle. Patiemment reconstituer les réveils et se mettre à l'écoute de l'autre. Des autres. Attendre. Compter les secondes. Chaque nuit est une éternité. Chaque jour impose la renaissance comme projet et comme défi. «La soif. Et le corps enflé. Rasé. Noir. Ci-gît un personnage en quête d'elle-même. Silencieuse et froide.» Ainsi commence le très beau livre d'Anne-Marie Alonzo, vingt-huit ans, dans une première oeuvre, *Geste*, parue aux éditions des Femmes. Son nom ne nous est pas tout à fait inconnu. Elle a déjà publié dans les revues *Possibles*, la *Nouvelle Barre du jour*, et elle a signé des textes pour «L'atelier des inédits» de Radio-Canada. Elle a également rédigé un intéressant

mémoire de Maîtrise sur Violette Leduc et prépare actuellement une thèse de Doctorat sur Colette à l'Université de Montréal. *Geste* ne sera pas son dernier livre. Il a la force des voix précieuses et singulières qui laissent leur marque. Lancé récemment à Paris, il obtenait aussitôt des critiques enthousiastes. L'hebdomadaire *Des Femmes en mouvements* et le bimensuel culturel *Vendredi* lui faisaient une place à l'heure où toute la presse parisienne était accaparée par cette autre Montréalaise invitée là-bas, Antonine Maillet, récipiendaire du Goncourt.



Anne-Marie Alonzo

Entre elles, rien de commun si ce n'est l'allégeance québécoise choisie en deuxième instance — encore que ce ne soit pas très sûr pour Antonine Maillet qui prend plaisir à se déclarer «Canadienne». Anne-Marie Alonzo, née à Alexandrie, ville égyptienne immortalisée par Durrell, y a vécu jusqu'à l'âge de douze ans. Mais elle préfère le calfeutrage hivernal à l'exubérance des saisons sauvages. «Trop de vie. Le soleil sur cette feuille je voudrais qu'il pleuve neige tonne.» Et plus loin: «Je dis toutes ces intempéries me gardent. Close.» Son écriture, résolument moderne, oscille constamment entre les pôles extrêmes d'ouverture et de fermeture, d'abandon et de repliement, de douceur et de révolte. Le style, violent et allusif, s'écarte du récit linéaire et de la complaisance mélodramatique. Il pratique la rupture comme mode d'interrogation ou de protestation. Des phrases saccadées, privilégiant la construction nominale et l'emploi d'infinitifs et de participes passés, confèrent à l'expérience existentielle le poids d'une fatalité périodiquement rompue par l'exclamation de détresse ou le cri de douleur proféré à la première personne. Cri souvent brouillé par la nouvelle image de soi qui vient occulter l'ancienne et rend méconnaissable la source des désirs et des besoins: «Grève de soi. Muette. Je n'ai pas faim je mange. Je n'ai pas soif je bois. Qui dit ce que je veux? Qui sait?» Dans ce style haché, tourmenté, où nous est restituée la

D'une «histoire sans paroles» et de la mort de l'enfant on fera un livre dépourvu de tout contenu anecdotique. Le texte poétique, parole sans histoire, évacue la vie épisodique afin de mieux la ressaisir: «Reprendre (ma) vie comme si elle (m')était contée.» Et nommer ses deuils multiples et ses naissances imprécises comme on se remémore l'heure solaire ou les cauchemars nocturnes. Exorciser son mal et écrire au-delà. Voilà la trajectoire d'une détermination qui se désigne: «Je finirai par trouver et le plaisir d'être.» *Geste* d'Anne-Marie Alonzo n'est pas un répertoire de gestes perdus. Ce livre, tendre et dur, se veut lieu de rencontre et d'affrontement. Il nomme nos manques avec insistance, mais il invite au partage du coeur et de la voix. Dans cette entreprise de dépouillement, le bonheur du texte démantelé tout artificiel et dénonce tout fauxsemblant.

Quant à *L'Equation sensible* de Denys Néron (dont il faut signaler la belle et sobre présentation matérielle), c'est un livre indéniablement original, un des recueils les plus inattendus qu'il m'ait été donné de lire depuis longtemps. Les titres des poèmes à eux seuls valent souvent le déplacement: Vous reconnaîtrez Mozart à sa chevelure, Carlo Gesualdo ou la transparence de la cendre. L'équilibre des vertiges ou le noeuf du sablier. Un souvenir de folie de Georg Cantor précédé d'un songe diurne de Friedrich Hölderlin. Prière de la vie minuscule. Le testament d'Evariste Galois. On s'imagi-

LIVRES REÇUS

- FICTION**
La nuit, la nuit, ne dort pas, Adrienne Choquette, Les Presses Laurentiennes.
Le testament de Mamylène, Danielle Chadeau, Les Presses Laurentiennes.
Je m'appelle Pax, Adrienne Choquette, Les Presses Laurentiennes.
Père Noël, Eliad et Pennac, Grasset.
Lieutenant Kijé, Celten Taurogh, Albin Michel.
Frankenstein, Mary Shelley, Le masque fantastique, Robert Laffont.
Voices of discord, Kenneth J. Hughes, New Hogtown Press.
L'espagnol, Osman Necmi Gürmen, Gallimard nrf.
La Cité d'Or et autres contes, traduit par Léon Verschaeve, Gallimard.
La traversée de l'Afrique, Eugène Savitzkaya, Les Éditions de Minuit.
Vis et n'oubliez pas, Valentin Raspoutine, L'âge d'Homme.
Prague, Étienne Barillier, L'âge d'Homme.
Le chapitre suivant... André Maurois, La Nouvelle Librairie.
L'après-midi de Monsieur Andesmas, Marguerite Duras, L'imaginaire.
La Cohorte fictive, Monique Larue, L'Étincelle.
J'avais oublié que l'amour fut si beau, Yvette Dore-Joyal, Éditions du Jour.
- POÉSIE ET THÉÂTRE**
Topographies I, Pierre-Justin Déry, Écrits des Forges.
Mourir s'attendre quelque part, Denis Saint-Yves, Écrits des Forges.
Simulacre dictatorial, Yves Boisvert, Écrits des Forges.
Double Tram, Bernard Pozier, Louise Jacob, Écrits des Forges.
La nouvelle barre du jour, 84-5.
Théâtre hongrois d'aujourd'hui, tome 1 et 2, Publications orientalistes de France.
- DIVERS**
Du mahabharata, Narayaniya Parvan, Les Belles lettres.
Les dossiers d'interpol... 2, Pierre Bellemare et Jacques Antoine, Édition 1.
Les voies de l'espérance, Roger Lemelin, La Presse.
Banking is serious business, Ernest O. LaCroix, Exposition Press.
Arrêtez d'avoir peur! et croyez au succès, Jean-Guy Lebeuf, Les Éditions Entrepreneurs Liée.
Le hasard et les jours, Peter Townsend, Le livre de poche.
Récits de Belzébuth à son petit-fils, G.I. Gurdjief, Stock plus.
Notre-Dame de Montauban a cent ans, Jean-Paul Gélinas, Éditions du Centaire.
Au nord du soleil, Tex Lecor, Héritage.
L'estampe, Nicole Malenfant, La Documentation québécoise.
Les Conterimes, Paul-Jean Toulet, nrf.
Les romains de Claude Simon, Stuart Sykes, Les Éditions de Minuit.
Chez les passants, Villiers de l'Isle-Adam, Les feuilles vives

Essais sur
LA RÉCUPÉRATION TRANQUILLE

Daniel Latouche
Une société de l'ambiguïté

Vol. 264 pages \$10.95
En vente dans toutes les librairies

Aux éditions du
BORÉAL EXPRESS

Diffusion Dimédia, 539 Lebeau, Saint-Laurent H4N 1S2

Librairie du SCORPION

VENTE PRÉ-INVENTAIRE du 14 au 26 JANVIER

PROCUREZ-VOUS LES LIVRES DE VOTRE CHOIX À PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Réduction de **20%** sur tous les livres*

Certaines réductions pouvant atteindre **50%**

* À l'exception des livres scolaires, des livres marqués «prix net», des revues et des cartes routières.

CENTRE DOMAINE 3365, rue Granby Montréal 256-9564	MAIL CHAMPLAIN 2150, boul. Lapinière Brossard 672-9222	CENTRE LAVAL 1600, boul. Le Corbusier Chomedey, Laval 688-5422
GALERIES D'ANJOU 7525, boul. Galeries d'Anjou Ville d'Anjou 351-8763	LES TERRASSES 705 ouest, rue Ste-Catherine Montréal 288-3514	

Bien plus qu'une simple biographie!

par **George Radwanski**

Traduction de l'ouvrage anglais par Carole Dunlop-Hébert et Louis Remillard
408 pages, \$12.50

les éditions fides

235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Bill Evans

Un piano pour parler

par Nathalie Petrowski

Le piano était désaccordé. Erreur. Grave erreur. On ne donne pas une caserole percée à Paul Bocuse, pas plus qu'on n'offre un pinceau estropié à Picasso ou une caméra sans film à Fellini. Bill Evans n'était pas content. Le piano poussierieux à la patte folle ne sonnait pas comme il aurait dû sonner. Le piano du maître de l'impressionnisme jazz aurait dû sonner comme un chandelier de cristal doucement dorloté par le vent et non pas comme un régiment de chaudières attachés derrière une Pontiac de l'année. Mais les choses ne sont malheureusement pas toujours comme elles devraient être. Au Soleil Levant par exemple, elles ont la sournoise habitude de n'en faire qu'à leur tête au détriment de ces pauvres artistes en quête d'inspiration.



est assis cette fois-ci dans sa petite chambre d'hôtel. Il porte des jeans fraîchement pressés, une chemise bleu poudre ouverte qui laisse entrevoir une chaîne d'argent. Il a les cheveux poivres et sel et ses 50 ans trop bien conservés lui en donnent à peine 35.

Il a beaucoup maigri et marche avec une infinie difficulté. Certains le disent ragé par une obscure maladie, d'autres le croient drogué.

Evans fait comme si de rien n'était et se tient loin du sujet. Il parle d'un ton doux, il parle comme il joue, sans éclats, sans fracas, avec tendresse et sensibilité. Le piano l'obsède encore: «Ce piano est impossible, il a complètement détruit les circuits de ma tête. Les gens ne le remarquent peut-être pas parce que je suis assez professionnel pour sa-

voir compenser mais ils ne savent pas ce qu'ils manquent, les subtilités, la beauté de la musique qu'ils perdent. C'est moi qui, finalement, en souffre le plus parce que je suis obligé de travailler deux fois plus sans plaisir. Un bon piano redonne la monnaie, transporte ailleurs, inspire; un mauvais piano est égoïste et ne donne rien. Moi, je suis un artiste Baldwin, c'est le piano sur lequel je suis habitué à jouer sauf qu'ils n'arrivent jamais à le faire passer par la porte. J'aimais les Steinway d'avant la guerre, en fait jusqu'aux années 60, après cela ils ont changé leur politique. J'aime encore les Steinway allemands. Si j'avais à choisir un piano aveuglément, je prendrai un Yamaha tout de suite. Ce qui est bien avec Baldwin, c'est le service, la façon dont ils traitent leurs artistes. J'ai commencé avec Steinway jusqu'au jour où j'en ai eu assez de leurs manières. Ils me donnaient trop l'impression qu'ils se foutaient de moi, qu'ils n'avaient pas besoin de moi. Un jour, je n'ai plus eu besoin d'eux».

Bill Evans a changé de piano comme il a changé de vie, un jour subitement à cinq ans au retour d'une partie de balle molle. Ce jour-là, sa mère, une Russe à l'âme musicienne lui demanda s'il aimerait prendre des leçons de piano avec son frère de sept ans: «Je me souviens précisément de la réflexion que j'ai eu dans ma tête à ce moment-là. Je me suis dit que je jouais du piano les jours où je ne pourrais jouer du base-ball. Si seulement j'avais su ce qui

m'attendait. Dans ce temps-là, les familles se recevaient entre elles et tout le monde faisait de la musique, moi j'interprétais Chopin et Mozart à sept ans. Dans ces réunions, on me demandait toujours de jouer pour une tante. Je ne voulais jamais, puis j'acceptais pour m'apercevoir quelques minutes plus tard que la tante en question parlait et n'écoutait même pas. Je me mettais alors à jouer n'importe quoi, juste pour me venger».

À 20 ans, Evans fait son service militaire près de Chicago. Le jour, il fait une vie disciplinée et réglementée, mais le soir il s'éclipse et joue dans les bars de Chicago avec les Noirs toute la nuit. Il revient aux petites heures du matin tous les matins par autobus. «À cette époque-là j'étais un vrai Joe America, je ne buvais pas, je fumais encore moins. Je n'ai fumé mon premier joint que beaucoup plus tard avec Miles Davis. Dans ce temps-là, je voulais juste jouer, mon cœur était avec les musiciens noirs, je voulais pouvoir jouer comme eux. Je voulais jouer n'importe où et n'importe quand, j'ai fait des banquets, des salles de bal, des mariages, des hôtels, j'ai tout fait ce qu'il y avait à faire. Je me suis trouvé un son, un style sans m'en rendre compte. Je crois que c'est d'ailleurs la seule façon d'arriver à jouer d'une façon personnelle. Ceux qui essaient de trop cultiver un style n'y arrivent jamais. Moi je cherchais simplement à améliorer ma technique, à faire le tri de mes influences et à bien jouer. Quand les gens

ont commencé à dire que j'avais un son unique, je ne les ai pas crus, ce n'est que beaucoup plus tard que j'ai compris.» Après le service militaire et les banquets, Evans passe de longues années dans l'obscurité à se chercher une direction dans la vie et dans la musique. Il marche à tâtons, anonyme et inconnu jusqu'à cette rencontre fatidique avec Miles Davis qui l'invite à jouer sur un des grands classiques du jazz *Kind of Blue*. Il ne reste cependant que huit mois avec Davis, puis joue avec plusieurs autres musiciens en passant, jusqu'à ce qu'il forme un premier vrai trio organique avec Scott La Faro qui meurt quelques années plus tard et Paul Motian. «Un des gros chocs de ma vie fut la mort de La Faro. On travaillait tous les trois à bâtir quelques choses de solide et on était sur le point de le réaliser; sa mort subite nous a tous jetés à terre.» Ce fut difficile de se remettre dans le bain, les choses n'étaient plus pareilles. La Faro laissa un vide impossible à combler, après cela ce ne fut que le raffinement de quelque chose qui avait été, mais on n'avancait

plus vraiment. L'aventure a failli reprendre quand Eddie Gomez est arrivé, sauf que j'avais la tête et le cœur ailleurs, je me sentais coincé, je ne sentais plus de mouvement dans la musique. Il y a eu après cela beaucoup d'années creuses. Aujourd'hui curieusement, je me sens repartir comme avant, je sens qu'avec le nouveau trio; nous formons un tout organique, la musique bouge, avance. Ça me stimule d'autant plus que Joe LaBarbera et Marc Johnson sont très jeunes, ils ont à peine 30 ans. Le public qui vient nous voir est aussi un public jeune, ça me réconforte énormément. Ça veut dire pour moi que le jazz n'est pas la forme figée d'une époque et d'une génération, mais que c'est une forme intemporelle, une forme qui avance, une tradition qui se maintient tout en changeant, c'est ça qui est important finalement, c'est sans doute pour cela que je suis encore là.»

Les choses ont changé, Evans le conçoit, tout va plus vite, Evans n'est plus le même homme et pourtant: «Je n'ai peut-être pas le *drive*» et l'é-

nergie d'avant mais ma technique me permet finalement de mieux redistribuer mon énergie. Je cherche encore à grandir et à évoluer, je cherche encore à être un meilleur pianiste, ce qui veut dire que je cherche à dire à travers l'instrument des choses que je n'ai pas encore dites, je cherche à atteindre des paliers émotifs encore plus grands. Je ne m'inquiète plus aujourd'hui de mes aptitudes pianistiques, tant que je joue, je suis capable de jouer. Mes plus grands problèmes aujourd'hui sont des problèmes d'ordre émotif, musicaux, créateurs, des problèmes de langage. Il est essentiel de trouver un langage authentique, sincère, vrai, un langage qui se situe aussi en dehors des sentiers battus.»

Contrairement à toute la nouvelle génération qu'il a inspirée, depuis Keith Jarrett en passant par Herbie Hancock, Chick Corea et Joe Zawinull, Evans ne se sent pas de taille à affronter les labours des concerts solo: «Il m'arrive à l'occasion de donner des concerts solos, mais pas souvent, je suis avant tout un mu-

sicien qui croit à la puissance de plusieurs énergies. Je trouve assez que je n'ai pas assez de souffle pour être un pianiste soliste, ou alors il faudrait que je travaille la chose très fort et je suis plutôt de nature paresseuse. Si Jarrett et les autres se sentent à la hauteur c'est bien leur droit, je ne leur en veux pas, c'est leur choix et non le mien; j'en veux plus à toute la médiocrité que les médias s'acharnent à glorifier. Il me semble que le public aurait tellement pu être inspiré et illuminé si on l'avait dirigé dans la bonne direction. A la place, on a choisi de rendre héroïque la médiocrité, on a choisi d'inspirer non pas avec des grands hommes et des grands artistes mais avec des gens qui donnent l'impression que n'importe qui est capable de faire ce qu'ils font. C'est peut-être la société de l'avenir, une société uniforme, où tout le monde est pareil, peut-être suis-je anachronique, je ne sais pas, peut-être que la beauté exquise ne sera plus de ce monde, à ce moment-là, je n'aurai plus qu'à déménager sur la lune.»

Deux jours plus tard, Evans s'est calmé. Il va rester. Douceur a promis un nouveau piano pour la fin de semaine. Evans s'est fait une raison. Il

TELEVISION

SAMEDI

- 7.35 Ouverture et horaire
8.00 L'école de ski de randonnée Sun Life
8.30 Passe-partout
9.30 Le capitaine Cavenne
9.30 Les héros du samedi
11.00 Albatros
11.30 Science-fiction
12.00 Vivre et survivre
13.00 Femme d'aujourd'hui
14.00 Bagatelle
15.00 Côté jeunesse
16.00 La petite sirène
17.00 La course autour du monde
18.00 Noir et blanc
19.00 Les faucheurs de Marguerites
20.00 La soirée du hockey
21.00 Au Forum de Montréal
22.30 Le Téléjournal
23.00 Nouvelles du sport
23.05 Cinéma
23.15 "Frankenstein" (2ème partie)
23.45 "Les cadets de la forêt"
23.55 "Yogi lours"
24.00 "Mantalo"
24.05 "D'une politique à l'autre"
24.10 "TM1000" (courses automobiles télévisées)
24.15 "Essais automobiles"
24.20 "L'horticulture"
24.25 "La cuisine"
24.30 "Meilleurs achats de la semaine"
24.35 "Taran"
24.40 "Votre amie Suzanne"
24.45 "Jettie veut savoir"
24.50 "Si une femme peut aimer un homme plus jeune qu'elle"
24.55 "Justice pour tous"
25.00 "Les p'tits bonshommes"
25.05 "Le 10 vous informe"
25.10 "Et ça tourne"
25.15 "New generation, Kat Mandu, Carter Cornelius, Heart Wind and Fire, The Ritchie Family"
25.20 "Scène canadienne"
25.25 "Endroit: Epiphanie, comté l'Assomption"
25.30 "Les grands spectacles"
25.35 "La guerre des cerceaux"
25.40 "1967: Drame de science-fiction réalisé par Byron Haskin, avec Georges Hamilton, Suzanne Pleshette et Michael Rennie"
25.45 "Point d'orgue"
25.50 "Les nouvelles TVA"
25.55 "Sports au 10"
26.00 "La couleur du temps"
26.05 "Programme double"
26.10 "Le pont de Hemagen"
26.15 "Drame de guerre réalisé par John Guillermin, avec George Segal, Ben Gazzara, Robert Vaughn et Bradford Dillman"
26.20 "Programme double"
26.25 "L'incident"
26.30 "Mauricie, Martin Sheen et Beau Bridges"
26.35 "Dernière édition"
26.40 "Fin des émissions"
26.45 "Fin des émissions"
26.50 "Fin des émissions"
26.55 "Fin des émissions"
27.00 "Fin des émissions"
27.05 "Fin des émissions"
27.10 "Fin des émissions"
27.15 "Fin des émissions"
27.20 "Fin des émissions"
27.25 "Fin des émissions"
27.30 "Fin des émissions"
27.35 "Fin des émissions"
27.40 "Fin des émissions"
27.45 "Fin des émissions"
27.50 "Fin des émissions"
27.55 "Fin des émissions"
28.00 "Fin des émissions"
28.05 "Fin des émissions"
28.10 "Fin des émissions"
28.15 "Fin des émissions"
28.20 "Fin des émissions"
28.25 "Fin des émissions"
28.30 "Fin des émissions"
28.35 "Fin des émissions"
28.40 "Fin des émissions"
28.45 "Fin des émissions"
28.50 "Fin des émissions"
28.55 "Fin des émissions"
29.00 "Fin des émissions"
29.05 "Fin des émissions"
29.10 "Fin des émissions"
29.15 "Fin des émissions"
29.20 "Fin des émissions"
29.25 "Fin des émissions"
29.30 "Fin des émissions"
29.35 "Fin des émissions"
29.40 "Fin des émissions"
29.45 "Fin des émissions"
29.50 "Fin des émissions"
29.55 "Fin des émissions"
30.00 "Fin des émissions"
30.05 "Fin des émissions"
30.10 "Fin des émissions"
30.15 "Fin des émissions"
30.20 "Fin des émissions"
30.25 "Fin des émissions"
30.30 "Fin des émissions"
30.35 "Fin des émissions"
30.40 "Fin des émissions"
30.45 "Fin des émissions"
30.50 "Fin des émissions"
30.55 "Fin des émissions"
31.00 "Fin des émissions"
31.05 "Fin des émissions"
31.10 "Fin des émissions"
31.15 "Fin des émissions"
31.20 "Fin des émissions"
31.25 "Fin des émissions"
31.30 "Fin des émissions"
31.35 "Fin des émissions"
31.40 "Fin des émissions"
31.45 "Fin des émissions"
31.50 "Fin des émissions"
31.55 "Fin des émissions"
32.00 "Fin des émissions"
32.05 "Fin des émissions"
32.10 "Fin des émissions"
32.15 "Fin des émissions"
32.20 "Fin des émissions"
32.25 "Fin des émissions"
32.30 "Fin des émissions"
32.35 "Fin des émissions"
32.40 "Fin des émissions"
32.45 "Fin des émissions"
32.50 "Fin des émissions"
32.55 "Fin des émissions"
33.00 "Fin des émissions"
33.05 "Fin des émissions"
33.10 "Fin des émissions"
33.15 "Fin des émissions"
33.20 "Fin des émissions"
33.25 "Fin des émissions"
33.30 "Fin des émissions"
33.35 "Fin des émissions"
33.40 "Fin des émissions"
33.45 "Fin des émissions"
33.50 "Fin des émissions"
33.55 "Fin des émissions"
34.00 "Fin des émissions"
34.05 "Fin des émissions"
34.10 "Fin des émissions"
34.15 "Fin des émissions"
34.20 "Fin des émissions"
34.25 "Fin des émissions"
34.30 "Fin des émissions"
34.35 "Fin des émissions"
34.40 "Fin des émissions"
34.45 "Fin des émissions"
34.50 "Fin des émissions"
34.55 "Fin des émissions"
35.00 "Fin des émissions"
35.05 "Fin des émissions"
35.10 "Fin des émissions"
35.15 "Fin des émissions"
35.20 "Fin des émissions"
35.25 "Fin des émissions"
35.30 "Fin des émissions"
35.35 "Fin des émissions"
35.40 "Fin des émissions"
35.45 "Fin des émissions"
35.50 "Fin des émissions"
35.55 "Fin des émissions"
36.00 "Fin des émissions"
36.05 "Fin des émissions"
36.10 "Fin des émissions"
36.15 "Fin des émissions"
36.20 "Fin des émissions"
36.25 "Fin des émissions"
36.30 "Fin des émissions"
36.35 "Fin des émissions"
36.40 "Fin des émissions"
36.45 "Fin des émissions"
36.50 "Fin des émissions"
36.55 "Fin des émissions"
37.00 "Fin des émissions"
37.05 "Fin des émissions"
37.10 "Fin des émissions"
37.15 "Fin des émissions"
37.20 "Fin des émissions"
37.25 "Fin des émissions"
37.30 "Fin des émissions"
37.35 "Fin des émissions"
37.40 "Fin des émissions"
37.45 "Fin des émissions"
37.50 "Fin des émissions"
37.55 "Fin des émissions"
38.00 "Fin des émissions"
38.05 "Fin des émissions"
38.10 "Fin des émissions"
38.15 "Fin des émissions"
38.20 "Fin des émissions"
38.25 "Fin des émissions"
38.30 "Fin des émissions"
38.35 "Fin des émissions"
38.40 "Fin des émissions"
38.45 "Fin des émissions"
38.50 "Fin des émissions"
38.55 "Fin des émissions"
39.00 "Fin des émissions"
39.05 "Fin des émissions"
39.10 "Fin des émissions"
39.15 "Fin des émissions"
39.20 "Fin des émissions"
39.25 "Fin des émissions"
39.30 "Fin des émissions"
39.35 "Fin des émissions"
39.40 "Fin des émissions"
39.45 "Fin des émissions"
39.50 "Fin des émissions"
39.55 "Fin des émissions"
40.00 "Fin des émissions"
40.05 "Fin des émissions"
40.10 "Fin des émissions"
40.15 "Fin des émissions"
40.20 "Fin des émissions"
40.25 "Fin des émissions"
40.30 "Fin des émissions"
40.35 "Fin des émissions"
40.40 "Fin des émissions"
40.45 "Fin des émissions"
40.50 "Fin des émissions"
40.55 "Fin des émissions"
41.00 "Fin des émissions"
41.05 "Fin des émissions"
41.10 "Fin des émissions"
41.15 "Fin des émissions"
41.20 "Fin des émissions"
41.25 "Fin des émissions"
41.30 "Fin des émissions"
41.35 "Fin des émissions"
41.40 "Fin des émissions"
41.45 "Fin des émissions"
41.50 "Fin des émissions"
41.55 "Fin des émissions"
42.00 "Fin des émissions"
42.05 "Fin des émissions"
42.10 "Fin des émissions"
42.15 "Fin des émissions"
42.20 "Fin des émissions"
42.25 "Fin des émissions"
42.30 "Fin des émissions"
42.35 "Fin des émissions"
42.40 "Fin des émissions"
42.45 "Fin des émissions"
42.50 "Fin des émissions"
42.55 "Fin des émissions"
43.00 "Fin des émissions"
43.05 "Fin des émissions"
43.10 "Fin des émissions"
43.15 "Fin des émissions"
43.20 "Fin des émissions"
43.25 "Fin des émissions"
43.30 "Fin des émissions"
43.35 "Fin des émissions"
43.40 "Fin des émissions"
43.45 "Fin des émissions"
43.50 "Fin des émissions"
43.55 "Fin des émissions"
44.00 "Fin des émissions"
44.05 "Fin des émissions"
44.10 "Fin des émissions"
44.15 "Fin des émissions"
44.20 "Fin des émissions"
44.25 "Fin des émissions"
44.30 "Fin des émissions"
44.35 "Fin des émissions"
44.40 "Fin des émissions"
44.45 "Fin des émissions"
44.50 "Fin des émissions"
44.55 "Fin des émissions"
45.00 "Fin des émissions"
45.05 "Fin des émissions"
45.10 "Fin des émissions"
45.15 "Fin des émissions"
45.20 "Fin des émissions"
45.25 "Fin des émissions"
45.30 "Fin des émissions"
45.35 "Fin des émissions"
45.40 "Fin des émissions"
45.45 "Fin des émissions"
45.50 "Fin des émissions"
45.55 "Fin des émissions"
46.00 "Fin des émissions"
46.05 "Fin des émissions"
46.10 "Fin des émissions"
46.15 "Fin des émissions"
46.20 "Fin des émissions"
46.25 "Fin des émissions"
46.30 "Fin des émissions"
46.35 "Fin des émissions"
46.40 "Fin des émissions"
46.45 "Fin des émissions"
46.50 "Fin des émissions"
46.55 "Fin des émissions"
47.00 "Fin des émissions"
47.05 "Fin des émissions"
47.10 "Fin des émissions"
47.15 "Fin des émissions"
47.20 "Fin des émissions"
47.25 "Fin des émissions"
47.30 "Fin des émissions"
47.35 "Fin des émissions"
47.40 "Fin des émissions"
47.45 "Fin des émissions"
47.50 "Fin des émissions"
47.55 "Fin des émissions"
48.00 "Fin des émissions"
48.05 "Fin des émissions"
48.10 "Fin des émissions"
48.15 "Fin des émissions"
48.20 "Fin des émissions"
48.25 "Fin des émissions"
48.30 "Fin des émissions"
48.35 "Fin des émissions"
48.40 "Fin des émissions"
48.45 "Fin des émissions"
48.50 "Fin des émissions"
48.55 "Fin des émissions"
49.00 "Fin des émissions"
49.05 "Fin des émissions"
49.10 "Fin des émissions"
49.15 "Fin des émissions"
49.20 "Fin des émissions"
49.25 "Fin des émissions"
49.30 "Fin des émissions"
49.35 "Fin des émissions"
49.40 "Fin des émissions"
49.45 "Fin des émissions"
49.50 "Fin des émissions"
49.55 "Fin des émissions"
50.00 "Fin des émissions"
50.05 "Fin des émissions"
50.10 "Fin des émissions"
50.15 "Fin des émissions"
50.20 "Fin des émissions"
50.25 "Fin des émissions"
50.30 "Fin des émissions"
50.35 "Fin des émissions"
50.40 "Fin des émissions"
50.45 "Fin des émissions"
50.50 "Fin des émissions"
50.55 "Fin des émissions"
51.00 "Fin des émissions"
51.05 "Fin des émissions"
51.10 "Fin des émissions"
51.15 "Fin des émissions"
51.20 "Fin des émissions"
51.25 "Fin des émissions"
51.30 "Fin des émissions"
51.35 "Fin des émissions"
51.40 "Fin des émissions"
51.45 "Fin des émissions"
51.50 "Fin des émissions"
51.55 "Fin des émissions"
52.00 "Fin des émissions"
52.05 "Fin des émissions"
52.10 "Fin des émissions"
52.15 "Fin des émissions"
52.20 "Fin des émissions"
52.25 "Fin des émissions"
52.30 "Fin des émissions"
52.35 "Fin des émissions"
52.40 "Fin des émissions"
52.45 "Fin des émissions"
52.50 "Fin des émissions"
52.55 "Fin des émissions"
53.00 "Fin des émissions"
53.05 "Fin des émissions"
53.10 "Fin des émissions"
53.15 "Fin des émissions"
53.20 "Fin des émissions"
53.25 "Fin des émissions"
53.30 "Fin des émissions"
53.35 "Fin des émissions"
53.40 "Fin des émissions"
53.45 "Fin des émissions"
53.50 "Fin des émissions"
53.55 "Fin des émissions"
54.00 "Fin des émissions"
54.05 "Fin des émissions"
54.10 "Fin des émissions"
54.15 "Fin des émissions"
54.20 "Fin des émissions"
54.25 "Fin des émissions"
54.30 "Fin des émissions"
54.35 "Fin des émissions"
54.40 "Fin des émissions"
54.45 "Fin des émissions"
54.50 "Fin des émissions"
54.55 "Fin des émissions"
55.00 "Fin des émissions"
55.05 "Fin des émissions"
55.10 "Fin des émissions"
55.15 "Fin des émissions"
55.20 "Fin des émissions"
55.25 "Fin des émissions"
55.30 "Fin des émissions"
55.35 "Fin des émissions"
55.40 "Fin des émissions"
55.45 "Fin des émissions"
55.50 "Fin des émissions"
55.55 "Fin des émissions"
56.00 "Fin des émissions"
56.05 "Fin des émissions"
56.10 "Fin des émissions"
56.15 "Fin des émissions"
56.20 "Fin des émissions"
56.25 "Fin des émissions"
56.30 "Fin des émissions"
56.35 "Fin des émissions"
56.40 "Fin des émissions"
56.45 "Fin des émissions"
56.50 "Fin des émissions"
56.55 "Fin des émissions"
57.00 "Fin des émissions"
57.05 "Fin des émissions"
57.10 "Fin des émissions"
57.15 "Fin des émissions"
57.20 "Fin des émissions"
57.25 "Fin des émissions"
57.30 "Fin des émissions"
57.35 "Fin des émissions"
57.40 "Fin des émissions"
57.45 "Fin des émissions"
57.50 "Fin des émissions"
57.55 "Fin des émissions"
58.00 "Fin des émissions"
58.05 "Fin des émissions"
58.10 "Fin des émissions"
58.15 "Fin des émissions"
58.20 "Fin des émissions"
58.25 "Fin des émissions"
58.30 "Fin des émissions"
58.35 "Fin des émissions"
58.40 "Fin des émissions"
58.45 "Fin des émissions"
58.50 "Fin des émissions"
58.55 "Fin des émissions"
59.00 "Fin des émissions"
59.05 "Fin des émissions"
59.10 "Fin des émissions"
59.15 "Fin des émissions"
59.20 "Fin des émissions"
59.25 "Fin des émissions"
59.30 "Fin des émissions"
59.35 "Fin des émissions"
59.40 "Fin des émissions"
59.45 "Fin des émissions"
59.50 "Fin des émissions"
59.55 "Fin des émissions"
60.00 "Fin des émissions"
60.05 "Fin des émissions"
60.10 "Fin des émissions"
60.15 "Fin des émissions"
60.20 "Fin des émissions"
60.25 "Fin des émissions"
60.30 "Fin des émissions"
60.35 "Fin des émissions"
60.40 "Fin des émissions"
60.45 "Fin des émissions"
60.50 "Fin des émissions"
60.55 "Fin des émissions"
61.00 "Fin des émissions"
61.05 "Fin des émissions"
61.10 "Fin des émissions"
61.15 "Fin des émissions"
61.20 "Fin des émissions"
61.25 "Fin des émissions"
61.30 "Fin des émissions"
61.35 "Fin des émissions"
61.40 "Fin des émissions"
61.45 "Fin des émissions"
61.50 "Fin des émissions"
61.55 "Fin des émissions"
62.00 "Fin des émissions"
62.05 "Fin des émissions"
62.10 "Fin des émissions"
62.15 "Fin des émissions"
62.20 "Fin des émissions"
62.25 "Fin des émissions"
62.30 "Fin des émissions"
62.35 "Fin des émissions"
62.40 "Fin des émissions"
62.45 "Fin des émissions"
62.50 "Fin des émissions"
62.55 "Fin des émissions"
63.00 "Fin des émissions"
63.05 "Fin des émissions"
63.10 "Fin des émissions"
63.15 "Fin des émissions"
63.20 "Fin des émissions"
63.25 "Fin des émissions"
63.30 "Fin des émissions"
63.35 "Fin des émissions"
63.40 "Fin des émissions"
63.45 "Fin des émissions"
63.50 "Fin des émissions"
63.55 "Fin des émissions"
64.00 "Fin des émissions"
64.05 "Fin des émissions"
64.10 "Fin des émissions"
64.15 "Fin des émissions"
64.20 "Fin des émissions"
64.25 "Fin des émissions"
64.30 "Fin des émissions"
64.35 "Fin des émissions"
64.40 "Fin des émissions"
64.45 "Fin des émissions"
64.50 "Fin des émissions"
64.55 "Fin des émissions"
65.00 "Fin des émissions"
65.05 "Fin des émissions"
65.10 "Fin des émissions"
65.15 "Fin des émissions"
65.20 "Fin des émissions"
65.25 "Fin des émissions"
65.30 "Fin des émissions"
65.35 "Fin des émissions"
65.40 "Fin des émissions"
65.45 "Fin des émissions"
65.50 "Fin des émissions"
65.55 "Fin des émissions"
66.00 "Fin des émissions"
66.05 "Fin des émissions"
66.10 "Fin des émissions"
66.15 "Fin des émissions"
66.20 "Fin des émissions"
66.25 "Fin des émissions"
66.30 "Fin des émissions"
66.35 "Fin des émissions"
66.40 "Fin des émissions"
66.45 "Fin des émissions"
66.50 "Fin des émissions"
66.55 "Fin des émissions"
67.00 "Fin des émissions"
67.05 "Fin des émissions"
67.10 "Fin des émissions"
67.15 "Fin des émissions"
67.20 "Fin des émissions"
67.25 "Fin des émissions"
67.30 "Fin des émissions"
67.35 "Fin des émissions"
67.40 "Fin des émissions"
67.45 "Fin des émissions"
67.50 "Fin des émissions"
67.55 "Fin des émissions"
68.00 "Fin des émissions"
68.05 "Fin des émissions"
68.10 "Fin des émissions"
68.15 "Fin des émissions"
68.20 "Fin des émissions"
68.25 "Fin des émissions"
68.30 "Fin des émissions"
68.35 "Fin des émissions"
68.40 "Fin des émissions"
68.45 "Fin des émissions"
68.50 "Fin des émissions"
68.55 "Fin des émissions"
69.00 "Fin des émissions"
69.05 "Fin des émissions"
69.10 "Fin des émissions"
69.15 "Fin des émissions"
69.20 "Fin des émissions"
69.25 "Fin des émissions"
69.30 "Fin des émissions"
69.35 "Fin des émissions"
69.40 "Fin des émissions"
69.45 "Fin des émissions"
69.50 "Fin des émissions"
69.55 "Fin des émissions"
70.00 "Fin des émissions"
70.05 "Fin des émissions"
70.10 "Fin des émissions"
70.15 "Fin des émissions"
70.20 "Fin des émissions"
70.25 "Fin des émissions"
70.30 "Fin des émissions"
70.35 "Fin des émissions"
70.40 "Fin des émissions"
70.45 "Fin des émissions"
70.50 "Fin des émissions"
70.55 "Fin des émissions"
71.00 "Fin des émissions"
71.05 "Fin des émissions"
71.10 "Fin des émissions"
71.15 "Fin des émissions"
71.20 "Fin des émissions"
71.25 "Fin des émissions"
71.30 "Fin des émissions"
71.35 "Fin des émissions"
71.40 "Fin des émissions"
71.45 "Fin des émissions"
71.50 "Fin des émissions"
71.55 "Fin des émissions"
72.00 "Fin des émissions"
72.05 "Fin des émissions"
72.10 "Fin des émissions"
72.15 "Fin des émissions"
72.20 "Fin des émissions"
72.25 "Fin des émissions"
72.30 "Fin des émissions"
72.35 "Fin des émissions"
72.40 "Fin des émissions"
72.45 "Fin des émissions"
72.50 "Fin des émissions"
72.55 "Fin des émissions"
73.00 "Fin des émissions"
73.05 "Fin des émissions"
73.10 "Fin des émissions"
73.15 "Fin des émissions"
73.20 "Fin des émissions"
73.25 "Fin des émissions"
73.30 "Fin des émissions"
73.35 "Fin des émissions"
73.40 "Fin des émissions"
73.45 "Fin des émissions"
73.50 "Fin des émissions"
73.55 "Fin des émissions"
74.00 "Fin des émissions"
74.05 "Fin des émissions"
74.10 "Fin des émissions"
74.15 "Fin des émissions"
74.20 "Fin des émissions"
74.25 "Fin des émissions"
74.30 "Fin des émissions"
74.35 "Fin des émissions"
74.40 "Fin des émissions"
74.45 "Fin des émissions"
74.50 "Fin des émissions"
74.55 "Fin des émissions"
75.00 "Fin des émissions"
75.05 "Fin des émissions"
75.10 "Fin des émissions"
75.15 "Fin des émissions"
75.20 "Fin des émissions"
75.25 "Fin des émissions"
75.30 "Fin des émissions"
75.35 "Fin des émissions"
75.40 "Fin des émissions"
75.45 "Fin des émissions"
75.50 "Fin des émissions"
75.55 "Fin des émissions"
76.00 "Fin des émissions"
76.05 "Fin des émissions"
76.10 "Fin des émissions"
76.15 "Fin des émissions"
76.20 "Fin des émissions"
76.25 "Fin des émissions"
76.30 "Fin des émissions"
76.35 "Fin des émissions"
76.40 "Fin des émissions"
76.45 "Fin des émissions"
76.50 "Fin des émissions"
76.55 "Fin des émissions"
77.00 "Fin des émissions"
77.05 "Fin des émissions"
77.10 "Fin des émissions"
77.15 "Fin des émissions"
77.20 "Fin des émissions"
77.25 "Fin des émissions"
77.30 "Fin des émissions"
77.35 "Fin des émissions"
77.40 "Fin des émissions"
77.45 "Fin des émissions"
77.50 "Fin des émissions"
77.55 "Fin des émissions"
78.00 "Fin des émissions"
78.05 "Fin des émissions"
78.10 "Fin des émissions"
78.15 "Fin des émissions"
78.20 "Fin des émissions"
78.25 "Fin des émissions"
78.30 "Fin des émissions"
78.35 "Fin des émissions"
78.40 "Fin des émissions"
78.45 "Fin des émissions"
78.50 "Fin des émissions"
78.55 "Fin des émissions"
79.00 "Fin des émissions"
79.05 "Fin des émissions"
79.10 "Fin des émissions"
79.15 "Fin des émissions"
79.20 "Fin des émissions"
79.25 "Fin des émissions"
79.30 "Fin des émissions"
79.35 "Fin des émissions"
79.40 "Fin des émissions"
79.45 "Fin des émissions"
79.50 "Fin des émissions"
79.55 "Fin des émissions"
80.00 "Fin des émissions"
80.05 "Fin des émissions"
80.10 "Fin des émissions"
80.15 "Fin des émissions"
80.20 "Fin des émissions"
80.25 "Fin des émissions"
80.30 "Fin des émissions"
80.35 "Fin des émissions"
80.40 "Fin des émissions"
80.45 "Fin des émissions"
80.50 "Fin des émissions"
80.55 "Fin des émissions"
81.00 "Fin des émissions"
81.05 "Fin des émissions"
81.10 "Fin des émissions"
81.15 "Fin des émissions"
81.20 "Fin des émissions"
81.25 "Fin des émissions"
81.30 "Fin des émissions"
81.35 "Fin des émissions"
81.40 "Fin des émissions"
81.45 "Fin des émissions"
81.50 "Fin des émissions"
81.55 "Fin des émissions"
82.00 "Fin des émissions"
82.05 "Fin des émissions"
82.10 "Fin des émissions"
82.15 "Fin des émissions"
82.20 "Fin des émissions"
82.25 "Fin des émissions"
82.30 "Fin des émissions"
82.35 "Fin des émissions"
82.40 "Fin des émissions"
82.45 "Fin des émissions"
82.50 "Fin des émissions"
82.55 "Fin des émissions"
83.00 "Fin des émissions"
83.05 "Fin des émissions"
83.10 "Fin des émissions"
83.15 "Fin des émissions"
83.20 "Fin des émissions"
83.25 "Fin des émissions"
83.30 "Fin des émissions"
83.35 "Fin des émissions"
83.40 "Fin des émissions"
83.45 "Fin des émissions"
83.50 "Fin des émissions"
83.55 "Fin des émissions"
84.00 "Fin des émissions"
84.05 "Fin des émissions"
84.10 "Fin des émissions"
84.15 "Fin des émissions"
84.20 "Fin des émissions"
84.25 "Fin des émissions"
84.30 "Fin des émissions"
84.35 "Fin des émissions"
84.40 "Fin des émissions"
84.45 "Fin des émissions"
84.50 "Fin des émissions"
84.55 "Fin des émissions"
85.00 "Fin des émissions"
85.05 "Fin des émissions"
85.10 "Fin des émissions"
85.15 "Fin des émissions"
85.20 "Fin des émissions"
85.25 "Fin des émissions"
85.30 "Fin des émissions"
85.35 "Fin des émissions"
85.40 "Fin des émissions"
85.45 "Fin des émissions"
85.50 "Fin des émissions"
85.55 "Fin des émissions"
86.00 "Fin des émissions"
86.05 "Fin des émissions"
86.10 "Fin des émissions"
86.15 "Fin des émissions"
86.20 "Fin des émissions"
86.25 "Fin des émissions"
86.30 "Fin des émissions"
86.35 "Fin des émissions"
86.40 "Fin des émissions"
86.45 "Fin des émissions"
86.50 "Fin des émissions"
86.55 "Fin des émissions"
87.00 "Fin des émissions"
87.05 "Fin des émissions"
87.10 "Fin des émissions"
87.15 "Fin des émissions"
87.20 "Fin des émissions"
87.25 "Fin des émissions"
87.30 "Fin des émissions"
87.35 "Fin des émissions"
87.40 "Fin des émissions"
87.45 "Fin des émissions"
87.50 "Fin des émissions"
87.55 "Fin des émissions"
88.00 "Fin des émissions"
88.05 "Fin des émissions"
88.10 "Fin des émissions"
88.15 "Fin des émissions"
88.20 "Fin des émissions"
88.25 "Fin des émissions"
88.30 "Fin des émissions"
88.35 "Fin des émissions"
88.40 "Fin des émissions"
88.45 "Fin des émissions"
88.50 "Fin des émissions"
88.55 "Fin des émissions"
89.00 "Fin des émissions"
89.05 "Fin des émissions"
89.10 "Fin des émissions"
89.15 "Fin des émissions"
89.20 "Fin des émissions"
89.25 "Fin des émissions"
89.30 "Fin des émissions"
89.35 "Fin des émissions"
89.40 "Fin des émissions"
89.45 "Fin des émissions"
89.50 "Fin des émissions"
89.55 "Fin des émissions"
90.00 "Fin des émissions"
90.05 "Fin des émissions"
90.10 "Fin des émissions"
90.15 "Fin des émissions"
90.20 "Fin des émissions"
90.25 "Fin des émissions"
90.30 "Fin des émissions"
90.35 "Fin des émissions"
90.40 "Fin des émissions"
90.45 "Fin des émissions"
90.50 "Fin des émissions"
90.55 "Fin des émissions"
91.00 "Fin des émissions"
91.05 "Fin des émissions"
91.10 "Fin des émissions"
91.15 "Fin des émissions"
91.20 "Fin des émissions"
91.25 "Fin des émissions"
91.30 "Fin des émissions"
91.35 "Fin des émissions"
91.40 "Fin des émissions"
91.45 "Fin des émissions"
91.50 "Fin des émissions"
91.55 "Fin des émissions"
92.00 "Fin

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Des comédies pour rire ou s'ennuyer

par Richard Gay

Je ne sais pas si c'est parce que les actualités nationales et internationales sont de plus en plus déprimantes, mais j'ai de plus en plus le goût de rire au cinéma. Il y a une telle santé dans le rire... Malheureusement la comédie, elle, se porte plutôt mal. L'échantillon de films comiques qui ont pris l'affiche ces dernières semaines en constitue une autre preuve assez éloquente. *Starting Over*, *Going in Style*, 1941, *The Jerk*, *Bête mais discipliné*, cherchent tous à faire rire mais seuls les deux premiers films réussissent à amuser vraiment. Commençons donc par ceux-là.

Dans *Starting Over*, le ton est celui de la comédie romantique. Phil Potter interprété par Burt Reynolds se sépare de sa femme Jessica qu'incarne Candice Bergen. La séparation n'est pas facile, douloureuse même, car Phil ne sait pas trop pourquoi Jessica veut reprendre sa liberté. Il croit comprendre qu'elle veut composer des chansons. Quel qu'il en soit, il quitte le foyer

et cherche à retrouver une sorte d'équilibre personnel. Au tout début, il s'ennuie terriblement de son épouse, mais progressivement apprend à découvrir le charme d'une certaine Marilyn (Jill Clayburgh) qu'il rencontre chez son frère Michael (Charles Durning) et qu'à la fin il ne voudra plus jamais quitter.

Starting Over aborde donc le thème on ne peut plus à la mode qu'est celui du couple et de ses tiraillements. On se souvient de *An Unmarried Woman* par exemple. En fait *Starting Over* c'est un peu *An Unmarried Man*. Mais j'ajoute tout de suite que le scénario de James L. Brooks et la réalisation qu'en a faite Alan J. Pakula nous amusent en tournant en dérision, une dérision discrète et contenue, certains aspects de cette thématique devenue si accaparante ces dernières années: les séquences où Phil se retrouve dans un groupe de discussions pour hommes divorcés, les conseils pseudo-psychologiques de son frère et de sa belle-sœur, l'attitude in-

seure de Marilyn nous réservent sur ce plan des moments savoureux. En fait Phil, le personnage central, n'a rien de drôle en lui-même: ce sont les comportements que sa situation provoque autour de lui qui font rire.

Pakula aime les acteurs. Cela se sent. Et dans cette dernière réalisation, il a su renouveler le jeu de Burt Reynolds, Candice Bergen et Jill Clayburgh. Alors qu'il a forcé les deux comédiennes à s'extorquer leur rôle même, il a réussi à contenir les propensions outrancières de Reynolds. Bergen chante d'une voix ridiculement fautive, Clayburgh gesticule de peine ou de joie et Reynolds regarde tout ce beau monde d'un air tendrement perplexé. Pakula pour sa part, gagne son pari.

Ce réalisateur semble en effet vouloir faire ses preuves dans différents genres cinématographiques. *Kluge*, *All the President's Men*, *Comes a Horseman*, *Starting Over*, voilà des films qui n'ont rien à voir les uns avec les

autres sinon qu'ils ont été tournés par un cinéaste qui, sans être un véritable auteur de cinéma, apparaît comme un passionné du septième art et de la direction des comédiens. (Au cinéma Westmount Square).

Si *Starting Over* est une comédie romantique, *Going in Style* est plutôt de l'ordre de la comédie dramatique. Il s'agit en fait de trois hommes à leur retraite qui, pour changer le cours de leur vie, décident de cambrioler une banque. Les trois compères se disent qu'ils n'ont rien à perdre: ou bien ils réussissent leur coup et deviennent riches du jour au lendemain, ou bien ils se font arrêter et sont logés et nourris en prison pendant trois ans au bout desquels ils toucheront les trente-six chèques de fonds de pension qu'ils auront accumulés entre temps. Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, le hold-up se fait sans anicroches. C'est après que les choses se gâtent. Deux des protagonistes meurent en ef-



Jill Clayburgh dans «Starting over».

fet de leur belle mort: l'excitation du cambriolage, la richesse instantanée, tout cela était trop pour eux. Le troisième sera finalement arrêté, mais, ayant bien disposé de sa fortune, c'est le sourire aux lèvres qu'il pénètre derrière les barreaux.

L'intérêt de *Going in Style* est multiple. Ces trois retraités qui refusent ouvertement la condition de rejet dans laquelle le système les enfonce, présentent tout d'abord une attitude contestatrice saine et fort stimulante. Aussi les moyens qu'ils prennent pour changer leur sort amusent tellement ils paraissent gauches, extrêmes et disproportionnés par rapport à leurs capacités réelles. Enfin il faut voir comment le jeune Martin Brest qui signe à la fois le scénario et la réalisation du

film opère à quelques reprises des glissements soudains et touchants vers des scènes plus dramatiques où les personnages sont confrontés à leur jeunesse perdue, leurs vieillesse présente et la mort qui bientôt les attend.

La portée du film, les significations qui s'y croisent, les tons qui s'y mêlent doivent cependant beaucoup à George Burns, Art Carney et Lee Strasberg qui interprètent leur rôle avec un talent, une expérience, un métier qui en lui-même constitue tout un spectacle. Ne serait-ce que pour admirer le jeu de ces trois comédiens et la complicité merveilleuse que Martin Brest leur a permis de créer, *Going in Style* vaut le déplacement. (Au cinéma Avenue).

ment pas en dire autant des trois autres comédies récentes que sont 1941, *The Jerk* et *Bête mais discipliné*. Inspiré d'un fait divers historique soit l'apparition d'un sous-marin japonais au large des côtes américaines quelque temps après Pearl Harbour, 1941 de Steven Spielberg bascule, après un premier bon gag qui réfère à la première séquence de *Jaws*, dans un slapstick qui du début à la fin pêche par l'insistance, manque de rythme et absence d'élan. Et cela la comédie épique ne le pardonne pas! En fait les vingt-cinq millions dépensés et la colla-

boration de deux grandes compagnies de production n'auront réussi qu'à alourdir toutes les composantes comiques et entraîner le tout à sa perte. (Au cinéma Alexis Nihon).

Dans *The Jerk*, tourné par Carl Reiner, on retrouve Steve Martin, célèbre produit comique du petit écran. Si l'humour débile de Martin se mêle bien aux aeries qu'on nous sert plus souvent qu'autrement à la télévision, cet humour ne suffit aucunement pour assurer l'intérêt d'un long métrage. Des images visuellement laides, un comédien au talent surevalué, voilà ce qui faisait dire à un de mes amis que *The Jerk*, c'est «erk». (Au cinéma Alexis Nihon).

Quant à *Bête mais discipliné*, comment ne pas trouver attristant de voir le talentueux Jacques Villaret mêlé à une comédie-recette du réalisateur français Claude Zidi. Au début on rit car on est séduit par le personnage de tendre victime qu'est Villaret, mais rapidement l'anecdote prend le dessus, une anecdote qui ne réussit pas à divertir puisque son modèle, trop bien connu, nous réserve que très peu de surprises. (Au cinéma Parisien).

19 films africains à la Cinémathèque québécoise

par Francine Laurendeau

La femme vient d'accoucher! — "Si c'est encore une fille, je ne rentre pas", grommelle le paysan algérien qui ne veut pas être dérangé pour rien. Mais c'est un garçon. Sans un mot ni même un regard pour sa femme couchée à même le sol de la hutte, l'heureux père va présenter son fils aux mâles du village. Les braiements des ânes se mêlent aux discours des notables: notre tribu est élue entre toutes. Un ange prophétisa jadis la venue d'un enfant, dont l'épaulé serait marquée d'un signe, qui accomplirait une grande mission. Voilà que cet enfant est né. Il faut songer à son instruction et on mande un

docte professeur... qui mettra quinze années à venir. C'est qu'il était très occupé: une princesse à éduquer à Tombouctou, un petit séjour à Bagdad, un autre à Kairouan, mais il va rattraper son retard et se consacrer dès maintenant à l'éducation du jeune Mehdi: littérature, philosophie, histoire, musique, sciences, mots croisés, ski de fond, enfin tout. Le jeune adolescent, abasourdi, se fait expliquer, entre autres, que «lorsque deux droites parallèles forment un angle, on se rencontre au creux d'une main, il y a création de molécules»... Cinq ans plus tard, le maître quitte le village estimant avoir fait de Mehdi un érudit. La

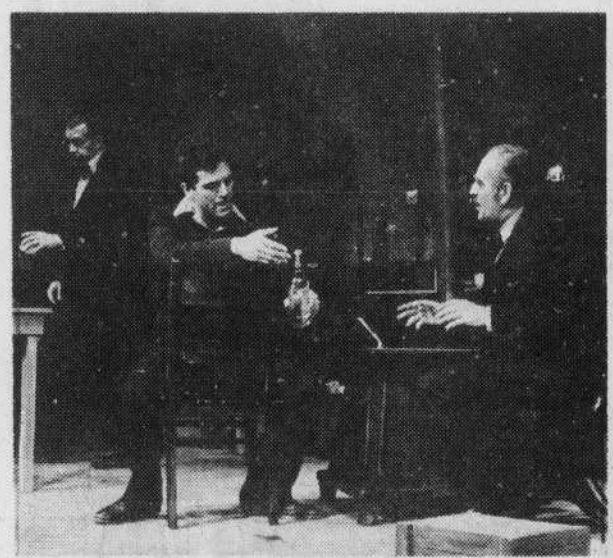
tribu rassemblée fait ses adieux au jeune homme qui doit maintenant accomplir sa mission. On lui donne solennellement une machine qui roule, plus puissante qu'un chameau, dont la voix éfraie le tigre. Enfourchant aussitôt sa mobylette, Mehdi part à la conquête du vaste monde où il va découvrir, à ses dépens, la Civilisation.

Ce n'est que le début des *Aventures d'un héros*, film algérien réalisé en 1978 par Merzak Allouache, auteur d'un très attachant *Omar Gatlato* présenté il y a trois ans à Cannes, à la Semaine de la Critique. *Les Aventures d'un héros* inaugurera jeudi, à la Cinémathèque, quinze séances consacrées au cinéma africain. «Allouache a su prendre en compte toute cette tradition de contes oraux qui a nourri les mémoires de bien des générations de Maghrébins. En suivant les péripéties du personnage principal, Mehdi, sur son cyclomoteur vert, nous traversons des régions et des pays imaginaires ou notre héros est tantôt mêlé à une guérilla ou sollicité par les charmes de l'impérialisme, tantôt simple spectateur de l'injustice, ou alors agitateur inefficace» (Mohan Ben Salama, *Afrique-Asie*, numéro 196). Ce qui charme dans ce film, au-delà de l'agréable sentiment de dépaysement qu'il ne manque par de procurer aux Occiden-

taux que nous sommes, c'est cette ironie du regard, cette verve iconoclaste qui ne craint pas les problèmes graves: l'urbanisation, l'endogamie, l'occidentalisation, symbolisée ici par quelques bouteilles de whisky et un transistor qui joue «Singing in the Rain»... Si l'humour est le commencement de la sagesse, le cinéma algérien ne doit pas en être loin.

Je vous parle de celui-là parce que c'est le premier de la série et parce que je viens de le voir. Mais je suis bien convaincu que chacun de ces films mérite l'attention du cinéphile le moins curieux. Ces dix-neuf films, pour la plupart des longs métrages de fiction, ont tous été primés aux Journées Cinématographiques de Carthage qui, depuis 1966, constituent le festival par excellence pour qui s'intéresse à l'Afrique, le festival qui permet de suivre la production du cinéma africain, qui a permis la création d'une Fédération panafricaine des cinéastes.

Dans la sélection que nous offre la Cinémathèque, on a privilégié des films inédits qui viennent notamment de l'Algérie, de la Tunisie, du Maroc, de l'Égypte, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Niger, de la Syrie, de la Mauritanie, de la Lybie, du Mali et du Cameroun. Est-il nécessaire de dire qu'il s'agit d'une occasion à saisir au vol parce qu'elle ne risque pas de se reproduire de sitôt?



Le Théâtre du Nouveau-Monde présente actuellement une très belle comédie-dramatique de Brian Phelan. «LES AIGUILLEURS». Une mise en scène de Jean-Louis Roux, mettant en vedette Guy Provost, Jacques Godin, Christian Charbonneau. Cette pièce demeurera à l'affiche du TNM jusqu'au 26 janvier. Réservez dès maintenant en composant 861-0563. (publicité)

Commandité par CONSOLIDATED BATHURST INC. Quatuor VARSOVIA

"LE SPECTACLE RÉVÉ POUR TOUTE LA FAMILLE"

CE POLLIES

avec en vedette TOUS VOS AMIS de "SÉSAME STREET"

SEULEMENT 7 JOURS 29 JAN. - 4 FÉV. AVEC MATINÉES SAMEDI et DIMANCHE à 1h30 et 5h30 p.m.

3 représentations samedi 2 fév. à 1h30 - 5h30 - 9h p.m. En soirée: lundi à vendredi à 8h, samedi soir à 9h

SOIRÉE D'OUVERTURE MARDI LE 29 JANVIER en vente aux MAGASINS DOMINION seulement

PRIX POPULAIRES \$4.50, \$6.00, \$7.50

BILLET EN VENTE MAINTENANT AU FORUM ET A TOUTS LES COMPTOIRS TRS

1er prix de la critique au concours d'Évian, France (mai 1979)

Haydn: Quatuor op. 20, no 2

Stravinsky: Concertino pour quatuor à cordes (1920)

Baird: Variation en forme de rondo

Beethoven: Quatuor op. 132

DIMANCHE 3 FÉVRIER 15 h 30

Billets: \$7, \$6, \$5 Étudiants 7/25 ans: \$3

Pro Musica 1270 ouest, rue Sherbrooke 845-0532

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9

inclusion de midi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

1837-1838-1839

les années des HIVERS ROUGES

288-2943 527-0766

LES ATELIERS FRANÇOISE GRAHAM ENR. 5110, Avenue du Parc (coin Laurier)

La Danse peut être un excellent moyen de se maintenir en forme (corps - émotion - esprit)

Bienvenue aux adultes de tous les âges

Renseignements: 273-2213

Permis 749870

théâtre du rideau vert 4664, rue St-Denis

direction: yvette brind'amour mercedes palomino

Mardi à samedi 20 h Dimanche: 19h

CHAT EN POCHE feydeau

mise en scène pierre thériault mirielle lachance denise proulx edgar fruitier daniel roussel katherine mousseau yvan benoit catherine claudie prégent

décor: marcel dauphinais éclairages: louis sarrailhon costumes: francois barbeau

Reservations de 12h à 19h Metro Laurier, sortie Gifford Tel: 844 1793

L'ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE DU CANADA

Institution d'enseignement supérieur offrant une formation complète en interprétation, en décoration, en technique et en écriture dramatique.

Date limite des inscriptions au concours d'entrée pour l'année scolaire 1980-81: 15 FÉVRIER

renseignements: École Nationale de Théâtre du Canada 5030, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2J 2L8 Tél.: (514) 842-7954

le théâtre de la marmaille re-présente

la vie à trois étages un spectacle pour adultes

du 14 février au 1er mars du jeudi au dimanche à 20 heures atelier continu 1200 est, rue Laurier, Montréal réservations 272 2650

La Régie de la Place des Arts présente

Les concerts Grand Marnier

Récital Marilyn Horne mezzo-soprano

Au piano: Martin Katz

Programme: Extraits d'opéras de A. Vivaldi, Dr. Arne, G. F. Handel, G. Rossini

Lieder de F. Schubert

Méodies de G. Bizet

Siete Canciones Populares Españolas Manuel de Falla

Le lundi 11 février 1980 20h30

Billets: \$12, \$10, \$8, \$6

SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9

Gauchets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

UNIVERSITÉ CONCORDIA

COURS D'ANGLAIS

COURS DE RÉDACTION ET DE CONVERSATION

SOIRÉES

14 janvier - 2 avril lundi et mercredi 18h - 21h 12 semaines - 72 heures - \$200

Les candidats devront subir un test avant d'être admis.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le:

CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE ÉCOLE DE LANGUES

1822 ouest, boulevard de Maisonneuve, bureau 101 Montréal (Québec) ou appeler au 879-8436

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Ernest Cormier, architecte



par Angèle Dagenais

Le Québec a perdu le 1er janvier dernier celui qui fut certainement le plus grand architecte québécois de ce siècle de par l'harmonie de son œuvre, la perfection du travail et la grandeur des réalisations, Ernest Cormier. Il est décédé à 94 ans, absolument inconnu de la génération d'après-guerre, à qui on n'a jamais enseigné que le bâtiment principal de l'Université de Montréal, l'ancien Palais de justice de Montréal (rue Notre-Dame, appartenant pourtant maintenant au ministère des Affaires culturelles), l'édifice de la Cour suprême à Ottawa, le Grand Séminaire de Québec, le Palais des

Nations-Unies à New York — dont il collabora au tracé des plans et sculpta les bas-reliefs des sept portes en nickel argenté, donnée par le Canada — l'Institut d'études médiévales de Toronto, etc étaient quelques-unes des grandes œuvres de M. Cormier. Son nom a été vaguement évoqué lorsque l'on apprit que M. Pierre Elliott Trudeau se portait acquéreur de la très belle maison du 1418 de l'avenue des Pins conçue et décorée entièrement par Ernest Cormier en 1930, dans le plus pur style Art Déco de l'époque et classée Bien culturel par Québec en décembre 1973. Mais autrement et malheureu-

sement pour les contemporains, on ignorait tout d'Ernest Cormier et il est certainement regrettable que l'on n'ait jamais reconnu cet illustre Québécois par l'un des grands prix du Québec, institués ces dernières années. Selon tous les gens qui l'ont connu, à l'Ordre des architectes notamment, où il fut nommé Membre à vie en 1977 après avoir cotisé pendant 40 ans de vie active, il était véritablement un personnage exceptionnel: à la fois ingénieur et architecte, il concevait lui-même ses réalisations jusque dans les moindres détails (mobiliers, décoration, éclairage, etc). «Il livrait un bâtiment to-

tal», d'expliquer M. André Blouin qui l'a côtoyé pendant douze ans à titre de responsable des cours de thèse à l'École d'architecture de l'Université de Montréal. M. Cormier était invité chaque année à siéger sur les jurys de thèse de l'École d'architecture. Ernest Cormier n'était pas seulement architecte, ingénieur et décorateur mais aussi musicien (il jouait de la flûte), aquarelliste de grand talent, sculpteur, relieur (il a gardé un atelier de reliure et de sculpture sur bois notamment jusqu'à la fin de sa vie), graveur, céramiste, amateur d'art, de lecture et de voyages: parfait honnête homme

de la Renaissance, perfectionniste, cultivé, curieux, ouvert... du moins est-ce le souvenir que gardent ceux qui l'ont connu vers la fin de sa vie. «Il n'était pas grand et stature mais en imposait par sa présence partout où il allait», d'expliquer André Blouin. «Il était un homme d'une grande sensibilité aux yeux perçants de malice, d'intérêt et de subtilité, ce qui lui donnait une agilité à la fois ingénieuse et de haute tenue — il avait une excellente diction et s'exprimait avec beaucoup de raffinement — toujours habillé de complets foncés fumant beaucoup et avec, semble-t-il, grand délice. C'était un

homme qui aimait toucher à tout, qui dessinait tous ses plans dans les moindres détails, qui a exploité des techniques nouvelles — le béton par exemple, avant-gardiste dans les années 30 — avec un grand respect des matériaux qu'il utilisait.

«C'était un grand constructeur, dans le sens noble du terme qui ne se satisfaisait pas d'établir de beaux plans sur papier mais participait aux moindres étapes de leur réalisation. Ses matériaux de prédilection étaient le marbre, le granit, le bois et le bronze, matériaux précieux mais encore accessibles à son époque. Il a su utiliser au maximum les qualités de ces matériaux avec un sens parfait de la symétrie, de l'éclairage, de l'acoustique même. Il a réussi à l'Université de Montréal par exemple à réussir une acoustique parfaite dans le grand auditorium du bâtiment principal, tout en marbre poli. C'est une gageure. De même, la tour de l'Université qui, de par ses dimensions et sa hauteur est une gageure.»

«L'une de ses grandes réalisations est sans contredit l'édifice de la Cour Suprême de Canada à Ottawa qui com-

porte le plus grand hall d'entrée jamais construit au Canada. Ce bâtiment a été classé par Héritage Canada comme partie du patrimoine national. Cet édifice, de même que l'ancien Palais de justice de Montréal démontrent très bien, selon André Blouin, le sens très marqué d'Ernest Cormier pour les jeux d'ombres et de lumières. Tous ses édifices sont magistralement éclairés au moyen de nombreuses fenêtres, puits de lumière, vitrines qui témoignent de la grande maîtrise de l'éclairage naturel et artificiel que possédait Ernest Cormier. Ses aquarelles — il en laisse peut-être une cinquantaine de grand format — reflètent aussi son très grand sens de la lumière.»

«Ernest Cormier était homme de grandes réalisations à qui on a offert des programmes à la mesure de son univers et de son talent. Il avait certainement un sens du monumental et du grandiose peu commun.»

Il a fait sa marque en France, en Angleterre, aux États-Unis et au Canada. Il a en effet reçu de son vivant maints témoignages de res-

pect et d'honneur de ses confrères architectes et ingénieurs de ces quatre pays qui l'ont gratifié de diplômes, prix, médailles, trophée, certificats et doctorats.

Vers la fin de sa vie, appelé souvent à siéger sur divers comités et conseils consultatifs, une question le préoccupait continuellement, rappelle Antoine Ghattas, directeur général de l'Ordre des architectes, celle de la formation contemporaine des architectes. En effet, il ne considérait pas l'architecte comme «un faiseur d'images mais un constructeur». «Il était inconcevable pour lui, selon Ghattas, de faire de l'architecture sans se préoccuper du détail et de tous les aspects de la construction des travaux». M. Ghattas qui garde un excellent souvenir d'Ernest Cormier admirait les talents multiples de cet homme extraordinaire qui était aussi un artiste accompli et un honnête homme.

Il est dommage que le Québec connaisse si mal ses grands concepteurs et que les gens sombrent dans l'oubli dès le moment où ils cessent de «produire» professionnellement.

Le «théâtre rembourré» de Pierre Ayot

par René Viau

TRANQUILLEMENT, Pierre Ayot poursuit son chemin. Après son exposition du printemps dernier où il nous livrait le fruit de ses trouvailles chez Pascal autour du thème des outils — en fait un prétexte à manier une fois de plus l'illusion et le trompe-l'oeil —, il nous revient au Musée d'art contemporain,

jusqu'au 24 février, avec d'autres illusions et d'autres trompe-l'oeil. Une exposition qui est pourtant très différente et qui indique pour Ayot un pas de franchi.

Cette fois, Ayot abandonne carrément la bidimensionnalité pour en arriver presque à un environnement à caractère scénique. Le volume donc. À l'aide de kapok, il a conçu des sculptures recouvertes de tissu sérigraphié. Ici, c'est dans la matière et les propriétés du volume que se situent l'illusion et le fameux trompe-l'oeil. Ayot a représenté des objets quotidiens usuels qu'il

associe et empile les uns sur les autres. Caisse de bière, parpaings de béton, boîtes de légumes... tous ces objets, ici, étonnent. À cause des propriétés du kapok, ils semblent compressés ne possédant plus leur densité habituelle. Le résultat: étrange et drôle. Devant cette situation, nous ne pouvons nous contenter de constater un état de fait. Nous sommes amenés malgré nous à nous questionner sur les propriétés des matériaux utilisés, à réagir à l'installation présentée. Et pour cause. Certaines feuilles de contreplaqué ici se tordent et se plient! Les «deux par quatre» de bois fléchissent! Les blocs de ciment empilés les uns sur les autres sont d'une légèreté inquiétante! Ailleurs, des «bottes de foin» vraies ou fausses trônent en plein milieu de la salle. Du reste, rien n'est tri-

butaire du mur. Les objets sont suspendus, posés au sol, accumulés d'une façon peut-être hétéroclite dans cette mise en scène unificatrice. Ils sont empilés. On peut circuler autour.

Ici, le jeu scénique sur les matières et l'illusion n'a rien de dramatique, au contraire. Ayot est un artiste joyeux. Sans avoir la précision des outils de son ancienne exposition, ces œuvres ont la bonhomie et l'humour caractérisés par le goût du gag et une emphase visuelle bon-enfant de la bande dessinée. Une bande dessinée qui se rapprocherait du décor de théâtre mettant en scène des objets usuels et pourtant connus de tous qui ici sont «dé-tournés». Quelquefois, l'effet — je pense notamment à ces planches de contreplaqué «molles» — frôle un certain

surréalisme.

À partir d'images et d'objets issus de la réalité quotidienne et produits dans un langage très accessible, Ayot en arrive donc à déployer une imagination débridée, faisant naître des situations particulières, des perceptions inédites. De plus en plus, sa démarche, bien qu'il soit très identifié en tant que graveur dont il contestait le sacro-saint métier lors de sa dernière exposition, s'écarte des cloisonnements traditionnels entre les disciplines. La sérigraphie est ici un outil, un moyen pour arriver à ses fins.

À la vue de ces œuvres, l'effet est direct, sans détour. On ne se casse pas la tête pour savoir ce qu'il a bien voulu dire. Il ne s'agit pas ici de chercher de midi à quatorze heures. C'est peut-être cette lecture instantanée qui, pour certains, fait qu'aux œuvres d'Ayot soit souvent accolée l'étiquette de «superficiel». Bien sûr, l'ar-

tiste doit se méfier du gadget facile. Il le sait.

Certains rapprochements avec la sculpture molle, Claes Oldenburg et compagnie... sont inévitables. Mais dans ses œuvres «rembourrées», Pierre Ayot affirme avec humour et simplicité que l'étonnement est partie de la connaissance. Il fait naître sous nos yeux des situations qui dépassent de loin l'objet. Avec quelques accessoires, un magnétophone (comme dans les toilettes des femmes du musée), des voix, tout comme avec la consistance contradictoire de ses sculptures sérigraphiées, Pierre Ayot cherche toujours à nous étonner, à nous faire réagir, jouant sur l'ambiguïté d'une situation et des réactions qu'elle provoque. En nous amusant, Ayot s'amuse aussi. Avec ses décors de quinquillerie, ses objets rembourrés, les situations qu'il crée; une fois de plus Ayot met en scène avec bonheur la surprise!

La Petite Galerie
296 ouest, Saint-Paul
Vieux-Montréal
Tel.: 845-3000
Salle 1

24
VARIATIONS
DU MÊME DESSIN

Richard
Lanctôt

du 8 au 18 janvier
du mardi au vendredi
de 11 h à 18 h

«L'OEIL»
4427 St-Denis • 282-1756

Gravures originales
de
LEONOR FINI

Choix de plus de
50 sujets

À partir de \$150.00
(encadrés)

du lundi au samedi,
de 11 h à 17 h
ou sur rendez-vous

Jacqueline Avril
vous présente...

le Carrefour des Arts

le rendez-vous des amateurs
de l'art tous les samedis sous
cette rubrique

Publicité 844-3361

EXPOSITION

Cosgrove Lyman Pfeiffer
Dallaire Montpetit
Fitzgerald Noeh Roberts
Jori Smith

Graphiques de
HENRY MOORE

de mardi au samedi de 9h à 17h, samedi de 9h à 17h, dimanche et lundi

GALERIE DOMINION

Le plus grand choix de peintures et sculptures dans
la plus grande galerie d'art au Canada

1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

POUR UN BON
PLACEMENT
L'ART
C'EST DE L'OR
EN BARRE

Choix unique de gravures de Picasso,
Fini, Appel, Calder, Riopelle et
beaucoup d'autres artistes renommés

1024 ouest, ave Laurier, 279-2188
705 ouest, rue Ste-Catherine 849-8243
(station McGill Niveau Métro)

galerie joliet

24 st-cyrille ouest, québec, qué. G1R 2A4
(418) 529-3308

RICHARD MILL
Dessins et tableaux récents
du 16 janvier au 9 février 1980

à venir:
PAUL LACROIX
du 13 février au 8 mars

JEAN McEWEN
du 12 mars au 5 avril

LOUISE ROBERT
du 9 avril au 3 mai

acquisitions récentes:
Papiers faits à la main de **Marcelo Bonevardi**
Tableaux récents de **Judit Reigl** (petits formats)

Nous représentons maintenant
Louis Comtois

nos artistes ailleurs:
Richard Mill
5 tableaux récents au Centre Culturel et
d'information de l'Ambassade du Canada à Bruxelles
du 16 janvier au 1er février 1980.

du mercredi au samedi de 11 h 00 à 18 h 00
le jeudi et le vendredi jusqu'à 21 h 00
et sur rendez-vous

Atelier 68

**COURS D'INITIATION
À LA DÉCORATION
INTÉRIEURE***
SOUS LA DIRECTION DE

**ARTISANS
DU
MEUBLE
QUÉBÉCOIS INC.**

88 EST. RUE ST-PAUL
VIEUX-MONTREAL

RENSEIGNEMENTS
866-1836

**Début des cours
18 février**

APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION
Permis no 749514 Enseignement
de culture personnelle (jour et soir)

LES CINÉMAS FRANCE FILM

L'homme de transition meurt
la « première femme » naît

REVE DE SINGE

7^e sem.
desjardins 1 288-3141 GERARD DEPARDEU MARCO FERRERI

MOURIR A TUE-TETE 14 ANS

L'HISTOIRE D'UN VIOL 9^e sem.

desjardins 4 I: 15 - 3:00 - 5:00
BASILAIRE 1 288-3141 7:00 - 9:00

GIRARDOT DEWAERE POUR TOUS

LA CLÉ SUR LA PORTE 4^e sem.

st-denis 3 1590 RUE ST-DENIS 845-3222 12:15 - 2:05 - 3:55 5:45 - 7:35 - 9:25

**L'ÉVÉNEMENT
DU FESTIVAL DE NEW-YORK!** POUR TOUS

Molier

écrit et mis en scène par
ARIANE MNOUCHKINE
produit par CLAUDE LELOUCH

VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES

Le PARISIEN 5 TOUS LES JOURS
486 STE CATHERINE O 866-3856 1.15 & 7.15 P.M.

14 ANS

ADMIRABLEMENT INTERPRÉTÉ PAR SHELLEY WINTERS
ET ALBERTO SORDI. — OUEST-FRANCE

UN FILM REUSSI qui repose sur les épaules d'Alberto Sordi, humble, perdue, obséquieux, lamentable, servile, muflé et bouleversant. — LE POINT

POUR INCARNER SI MAGISTRALEMENT UNE TELLE RICHESSE DE PROPOS LE FILM EST SERVI PAR UN IMMENSE COMÉDIEN: ALBERTO SORDI — LES NOUVELLES LITTÉRAIRES

Monicelli a réservé une drôle de surprise au public du Festival de Cannes. UN COUP DE POING À L'ESTOMAC. — NICE MATIN

Comment un petit fonctionnaire peut devenir un redoutable criminel et un véritable danger public du jour au lendemain, c'est ce que Monicelli nous conte avec rigueur et précision. — CINÉMA

Si le film tourne à la torture, au cauchemar, à la violence névrotique et débile, pour finir par le plus scandaleux des homicides, on aurait tort d'accuser Monicelli d'avoir dépassé la mesure: SON INTENTION N'ÉTAIT PAS D'ORCHESTRER L'ÉPOUVANTE, MAIS DE DÉCLANCHER UNE REFLEXION. — LE QUOTIDIEN DE PARIS

Une comédie italienne qui tourne à la tragédie. De franc, le rire devient jaune, puis noir. CETTE RÉUSSITE TIENT AUSSI À UN ALBERTO SORDI AU MEILLEUR DE SON TALENT. — TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

Un film dont le sujet SOULEVE DES TEMPÊTES ET DIVISE L'OPINION. — LE MATIN DE PARIS

un film de
MARIO MONICELLI
avec
ALBERTO SORDI • SHELLEY WINTERS

Un bourgeois tout petit.

BOURGEOIS: Sem.: 7:15 - 9:30. Sam.: 5:15 - 7:30 - 9:40. Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40.

ELYSÉE 1
35 MILTON (842-6053)
(Angle rue Sherbrooke & rue St-Laurent)

LE CHEF-D'ŒUVRE 14 ANS

DE
VITTORIO DE SICA

La sensibilité de De Sica face aux émotions féminines est remarquable. — New York Times

avec Florinda Bolkan

un film de
Vittorio De Sica

Brèves Vacances

L'art de De Sica est unique et inégalé. Il y a beaucoup de fraîcheur et de jeunesse dans ce film à la fois prenant parfaitement maîtrisé, superbement interprété et merveilleusement filmé. — Cine Magazine

VACANCES: Sem.: 7:15 - 9:30. Sam.: 5:15 - 7:30 - 9:40. Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40.

ELYSÉE 2

COUREZ VOIR CE JÉSUS!
— Luc Perreault (La Presse)

Jésus de Nazareth POUR TOUS

EN SPECTACLE COMPLET DE 4 HEURES ET DEMIE.

un film de **FRANCO ZEFFIRELLI**
avec ROBERT POWELL dans le rôle de JÉSUS
et OLIVIA HUSSEY dans le rôle de MARIE

JÉBUS: Sem.: 7:15. Sam.-Dim: 2:00 - 7:15.

Cinéma 7 art
722 0302
3180 rue BELANGER

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes



INGÉNIEUR D'USINE (CIMENTIERIE)

Miron Inc. recherche un ingénieur d'usine (cimenterie). Le poste s'adresse à l'ingénieur en chimie avec aptitude en mécanique ou encore aux gradués en mécanique possédant:

- minimum de 2 ans d'expérience dans l'industrie de la transformation
- forte capacité de leadership
- bonne connaissance du français et de l'anglais
- opportunité unique pour candidat à la recherche d'une carrière intéressante
- bénéfices sociaux avantageux
- traitement très concurrentiel, à discuter selon compétence.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Bureau d'emploi MIRON INC;
Mme Monique Couty /
2201 est, boul. Crémazie
Montréal, Québec
H1Z 2C1.

La Commission scolaire de Chapais-Chibougamau est à la recherche d'un:

RÉGISSEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

Nature du travail:

Cet emploi comporte la responsabilité de l'administration des programmes techniques, administratifs et manuels pour un ensemble de services. Il est responsable du budget d'immobilisations. Il est également responsable de l'entretien physique des bâtiments. Il assiste le directeur des services financiers et de l'équipement.

Qualifications requises:

- Diplôme d'études collégiales avec option appropriée, et
- six (6) années d'expérience pertinente.

N.B.: une plus grande expérience peut compenser pour un manque de scolarité et vice-versa.

Traitement:

Entre \$19,840.00 et \$26,613.00 (en révision).
De plus une prime d'éloignement et d'isolement entre \$2,300.00 et \$3,289.00 est prévisible.

Candidature:

Doit être faite par écrit, accompagnée d'un curriculum vitae et adressée au Service du Personnel de la Commission Scolaire de Chapais-Chibougamau, 596, 4e Rue, Chibougamau, G8P 1S3. Téléphone 418-748-4121.

Date limite:

Le 25 juillet 1980 à 16:30 heures.

S'adresser à: Service du Personnel

Commission Scolaire de Chapais-Chibougamau
596, 4e Rue, Chibougamau, P.Q.
Tél: 418-748-4121.

N.B.: Les candidats pourront se voir soumis à un test afin de vérifier leurs connaissances.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22, 23, 24 et 25

Concours no 724

DOYEN DE LA GESTION ACADÉMIQUE

FONCTIONS: Sous la juridiction du Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le Doyen de la gestion académique participe à l'élaboration et à l'administration des politiques de gestion des ressources humaines, physiques et financières concernant le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, particulièrement celles affectées aux départements.

PRINCIPALES FONCTIONS: Le titulaire de ce poste voit au bon fonctionnement des départements, proposant au besoin, à la Commission des études et au Conseil d'administration, les politiques appropriées, représente le Vice-recteur auprès des départements pour les matières relevant de la Gestion académique, assure la liaison avec les autres vice-rectorats de l'Université, procède à la répartition du budget de fonctionnement des départements et du budget d'investissement de la fonction enseignement et recherche, assume la supervision de la gestion financière des départements, procède à l'embauche des chargés de cours au nom de l'Université.

Il participe à l'application de la convention collective de travail des professeurs et détermine le programme d'activités d'enseignement offert à chaque session.

Il représente la fonction enseignement et recherche au Comité consultatif sur l'aménagement des locaux et préside la sous-commission des affaires départementales.

Il coordonne l'organisation et le fonctionnement des services auxiliaires à l'enseignement et à la recherche et des activités de stage.

EXIGENCES: Scolarité: Diplômes universitaires pertinents.

Expérience: Expérience de l'enseignement universitaire suffisante; expérience reconnue de l'administration académique.

Autres: Connaissance approfondie des structures de l'Université du Québec à Trois-Rivières, dynamisme, sens des responsabilités, leadership.

TRAITEMENT: Selon qualifications et expérience.

Seules les demandes écrites reçues avant 17 heures le 22 janvier 1980 seront retenues.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre inscription et votre curriculum vitae à:

M. André Brousseau
Secrétaire général
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500
Trois-Rivières, P.Q.

Université du Québec à Trois-Rivières



CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

POSTES VACANTS

3ième CONCOURS
SERVICE SOCIAL EN MILIEU HOSPITALIER

Poste: No 776, concours no 53:

AGENT DE RELATIONS HUMAINES

Endroit: Pavillon Jellinek
25 St-François
Hull
Clinique de traitement pour alcooliques et autres toxicomanes

Fonctions:

Sous la responsabilité du directeur du traitement:
— Oeuvrer au sein d'une équipe multidisciplinaire;
— Participer à l'élaboration ainsi qu'à l'application des divers programmes de traitement;
— Faire l'évaluation et assurer le traitement psycho-social au niveau des thérapies individuelles, de groupe, de couple et familiales.

Qualifications:

- Détenir un diplôme universitaire de 2ième cycle en service social;
- Posséder 1(un) an d'expérience en clinique;
- Capacité d'intervention clinique, individuelle et de groupe;
- Connaissance particulière en toxicomanie.

Échelle de salaire:

— De \$15,010. à \$31,399 (en négociation).

SUCCURSALE DE HULL CHEF D'UNITÉ, secteur enfance

2ième CONCOURS

Poste: No 733, concours no 57

CADRE INTERMÉDIAIRE, CLASSE 14

Endroit: 105 boulevard Sacré-Coeur
Hull

Fonctions:

Sous la responsabilité du Directeur de la succursale:
— Organiser et coordonner la distribution du programme enfance administré par son unité, en dirige le personnel et en supervise les activités.

Qualifications:

- Détenir un diplôme universitaire en service social;
- Capacité d'intervenir auprès d'une clientèle de langue française et de langue anglaise;
- Posséder un minimum de 3 ans d'expérience pertinente dont 6 mois en gestion.

Prière de faire parvenir toute demande accompagnée de votre curriculum vitae, avant le 21 janvier 1980, à

La Direction des Ressources
humaines du C.S.S.O.
105 boulevard Sacré-Coeur
Hull, Qué. J8X 1C5

TECHNICIEN EN AMENAGEMENT ET ENTRETIEN D'IMMEUBLES

Service de l'équipement

Fonction: Sous la supervision immédiate du directeur de l'équipement, effectue une variété d'activités reliées à l'aménagement, l'opération, l'entretien, les réparations et l'utilisation des immeubles et locaux de l'Université.

ACTIVITES SPECIFIQUES:

- Prépare plans, devis, estimations, appels d'offres nécessaires à l'exécution de travaux mineurs de réaménagement et de rénovation, d'entretien et de réparation des composantes architecturales et des systèmes mécaniques et électriques des immeubles et des locaux;
- Supervise et contrôle les travaux d'aménagement, d'entretien et de réparation exécutés par des firmes spécialisées extérieures et le travail du personnel de l'Université affecté à l'entretien et à l'opération des immeubles;
- Elabore et voit à l'exécution des programmes d'entretien préventif des systèmes des immeubles et des plans de conservation et d'économie de l'énergie.

Exigences: Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) avec spécialisation dans une des techniques du bâtiment ou tout diplôme ou attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente et trois (3) années d'expérience pertinente.

Traitement: Selon les qualifications et l'expérience, peut varier entre \$12,066 et \$19,583 (sujet à révision).

Lieu de travail: Hull

Date limite: Prière de faire parvenir votre candidature avant 17h00, le vendredi 25 janvier 1980 à l'adresse suivante:

Service du personnel (concours no 375), Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
118, rue Notre-Dame, Case postale 1250, succursale "B"
Hull, Québec J8X 3X7 79-80-048

Université du Québec

Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

La Commission scolaire de Chapais-Chibougamau est à la recherche d'un:

technicien en informatique, classe principale

Nature du travail:

Ce technicien en informatique exécute avec les membres de son équipe, des fonctions caractéristiques de technicien en informatique et effectue, au besoin, les travaux les plus complexes; il répartit le travail entre les membres de son équipe et en vérifie l'exécution; il donne, sur demande de son supérieur, son avis sur la qualité des travaux effectués. Il collabore à l'entraînement des membres de son équipe.

Cet emploi se caractérise aussi à la fois, par la complexité des travaux, la créativité qu'ils requièrent du titulaire et par une grande latitude d'action. L'employé à ce poste est le collaborateur le plus immédiat de la direction du service de l'informatique.

Au besoin, il accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises:

Scolarité et expérience

Détenir un diplôme d'études collégiales, avec champ de spécialisation approprié, ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente et avoir quatre (4) années d'expérience pertinente à titre de technicien en informatique ou dans un emploi équivalent.

Échelle de traitement:

1979-80	1980-81	1981-82
entre \$9.81 et \$13.33 l'heure	entre \$10.54 et \$14.20 l'heure	entre \$11.56 et \$15.58 l'heure

A cela s'ajoute une prime d'éloignement annuelle variant entre \$2,300.00 et \$3,289.00.

Date limite pour poser sa candidature: Le 25 janvier 1980 à 16:30 heures.

**S'adresser à: Service du Personnel
Commission scolaire de
Chapais-Chibougamau
596, 4e Rue, Chibougamau
Tél: 418-748-4121**

N.B.: Les candidats pourront se voir soumis à un test afin de vérifier leurs connaissances.

La Banque du Canada désire engager un professeur de français et un professeur d'anglais

Les candidats retenus devront: Professeur de français

- posséder un diplôme universitaire dans des domaines reliés à l'enseignement des langues ou l'équivalent
- avoir de l'expérience dans l'enseignement du français langue seconde à des adultes
- avoir participé à la conception de matériel didactique adapté aux besoins des étudiants
- connaître les théories et méthodes modernes d'enseignement du français comme langue seconde
- avoir une connaissance pratique de l'anglais

Professeur d'anglais

- posséder un diplôme universitaire et une formation dans l'enseignement de l'anglais comme langue seconde ou l'équivalent
- avoir enseigné l'anglais langue seconde à des adultes et l'anglais écrit à des anglophones
- avoir participé à la conception de matériel didactique adapté aux besoins des étudiants
- connaître les théories et méthodes modernes d'enseignement de l'anglais comme langue seconde
- avoir une connaissance pratique du français

Le salaire initial sera fonction de la compétence et de l'expérience. Les intéressés sont priés d'envoyer une lettre de candidature et un curriculum vitae avant le 1er février 1980 à:

Serge Poirier, Agent à la dotation en personnel, Banque du Canada
234, rue Wellington Ottawa (Ontario) K1A 0G9



CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 21, 23, 24 et 25

Représentant industriel

L'entreprise
Vitrerie Mont-Laurier Ltée est une entreprise de transformation du verre établie à Amos et distribuant ses produits au Québec et en Ontario.

Le poste
Sous la responsabilité du Directeur des Ventes et marketing:
— il fait la promotion du produit de l'Entreprise auprès des manufacturiers de portes et fenêtres / vitreries / etc.
— obtient et analyse les réactions des clients face aux produits de l'Entreprise
— son travail se fera sur la route

Le candidat
— il est bilingue
— de préférence, il a une formation technique
— il est autonome/entrepreneur
— il a une expérience de la vente industrielle

Le salaire
Un revenu de base de \$15,000 + commission intéressante / bénéfices marginaux avantageux / L'automobile est fournie et les dépenses payées.

Exigences
Lieu de travail: A déterminer. Relocalisation à Amos.

La mise en candidature
La mise en candidature de toute personne intéressée doit nous parvenir avant le 26 janvier 1980.

Le curriculum vitae détaillé doit être adressé à:



Jacques Pratte
Directeur du personnel
Vitrerie Mont-Laurier Ltée
1122 Route 111 Est
Amos, Qué.
J9T 1N1
Tél.: 819-732-6431

Postes occasionnels

Accessibles aux hommes et aux femmes

- 1 spécialiste en arts graphiques
- 1 spécialiste en mécanique du bâtiment
- 1 spécialiste en informatique
- 1 spécialiste en chimie
- 1 spécialiste en travaux de génie et mine
- 1 spécialiste en entretien mécanique

Fonctions:

Analyse de l'ensemble des connaissances nécessaires à l'exercice des professions (fonction de travail) d'un champ professionnel afin de pouvoir identifier et comparer les profils professionnels de ces professions.

Exigences:

Diplôme universitaire de premier cycle pertinent aux champs professionnels à analyser.

Expériences d'environ 5 ans dans plusieurs des professions incluses dans le champ professionnel ainsi que de l'expérience en enseignement ou en formation en industrie.

Durée:

De 6 mois à 1 an dépendamment de la complexité du dossier.

Conditions d'emploi:

Selon les normes et barèmes déterminés par la commission de la Fonction publique du Québec, compte tenu de la scolarité et de l'expérience.

Inscription:

Les candidats intéressés pourront s'inscrire au Centre de main-d'oeuvre du Québec le plus près de leur domicile ou envoyer leur curriculum vitae à:

Centre de main-d'oeuvre du Québec
1001, rue de Maisonneuve est, 5e étage
Montréal, H2L 4P9

* Seules les inscriptions accompagnées d'un curriculum vitae et de preuves de scolarité seront considérées.



Gouvernement du Québec
Ministère du Travail
et de la Main-d'oeuvre

LE SOLEIL

1 journaliste à l'économie-finance

Dynamique, énergique et autonome, le candidat choisi saura trouver des idées nouvelles susceptibles de conduire à des reportages intéressants. Il devra faire preuve d'un haut degré d'intégrité et de professionnalisme dans le traitement de l'information et dans ses contacts publics.

Fonctions:

Entretient des contacts avec les personnes oeuvrant dans le domaine financier; étudie les bulletins et autres publications spécialisées en finance; suit les transactions sur le marché boursier; recueille les réactions face aux événements financiers; rédige des textes de nouvelles d'analyses et de commentaires.

Le journaliste à l'économie (finance) couvrira principalement les activités dans le domaine financier. Il sera cependant appelé à couvrir d'autres aspects de l'économie.

Qualifications:

Le candidat idéal détient un diplôme universitaire de premier ou deuxième cycle en administration ou en économie avec spécialisation en finance et quelques années d'expérience en journalisme.

Une solide formation en finance associée à des qualifications personnelles exceptionnelles pourraient compenser l'absence d'expérience journalistique.

De la même façon, une compétence reconnue dans le domaine du journalisme associée à des connaissances pertinentes et un intérêt manifeste pour le secteur financier pourraient compenser l'absence de diplôme universitaire.

Conditions de travail:

Le Soleil offre à ses journalistes un salaire et des conditions de travail très avantageux.

Offres de service:

Adresser votre curriculum vitae détaillé incluant une photocopie de vos attestations d'études, avant le 18 janvier 1980, à:

LE SOLEIL LIMITÉE

Concours VI-1-80
a/s Marc B. Lachance
390 est, rue St-Vallier
Québec, P.Q.
G1K 7J6
Tél.: 647-3218



Commission canadienne du lait Canadian Dairy Commission

Directeur de la vérification

La Commission canadienne du lait cherche à combler le plus tôt possible son nouveau poste de directeur de la vérification.

La Commission, une société de la couronne, applique la politique fédérale en matière de stabilisation des prix, de gestion des approvisionnements et le programme de soutien des prix des produits laitiers, impliquant l'achat et la vente des surplus de produits laitiers sur le marché intérieur et le marché mondial.

Le directeur de la vérification sera responsable sur les lieux des activités de vérification des programmes de subsides aux producteurs laitiers à travers le Canada. De plus le titulaire dirigera les activités de contrôle interne, tant des opérations administratives que financières. Le directeur de la vérification dirigera un personnel composé de deux spécialistes et supervisera un vaste programme impliquant l'engagement de vérificateurs sur une base contractuelle.

Conditions de candidature:

Le candidat choisi possèdera:
— un diplôme universitaire ou sera membre d'une association comptable reconnue
— une connaissance parfaite des deux langues officielles
— les connaissances techniques et une compétence acquise au cours de plusieurs années d'expérience, de préférence dans les secteurs public et privé
— de l'initiative, un jugement professionnel et du tact.

Traitement: \$29,500 à \$33,000

Lieu: Ottawa

Déplacements: minimum

Les candidats intéressés sont priés de présenter immédiatement un curriculum vitae circonstancié. Les demandes d'emploi devront parvenir à l'adresse suivante:

**Commission canadienne du lait
Service des finances
2197 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0Z2**

Date limite: 26 janvier 1980

Les candidats intéressés aux deux autres postes qui constituent le groupe de vérification sont invités à soumettre leur curriculum vitae.

Pour plus d'informations, prière d'appeler: (613) 998-8445

Agent de communications

Fonctions

Relevant du Directeur des communications, le titulaire du poste:

- rédige dans les deux langues, des articles pour les diverses publications de l'organisation
- est directement responsable de la production et de la coordination du travail des ressources attachées aux deux périodiques
- voit au maintien des relations continues avec le groupe inter-filiales de collaborateurs du service des communications
- collabore à la réalisation des différents programmes de communications auprès des employés et des cadres de la compagnie

Qualités requises

La personne choisie maîtrisera parfaitement le français et l'anglais et possèdera une expérience jugée pertinente au travail de coordination de la publication des périodiques d'une entreprise. De plus, elle devra faire preuve d'un haut niveau d'intérêt et d'initiative pour le travail en équipe et sera disposée à des déplacements périodiques auprès de nos filiales.

Traitement

Nous offrons une rémunération intéressante et une gamme complète d'avantages sociaux à nos cadres.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au Directeur des communications:

Culinar Inc.
C.P. 32, Succursale Desjardins
Montréal, Qué. H5B 1B2



Culinar Inc. et ses filiales:

Vachon Inc., Lido Biscuit Cie Limitée,
Produits Diamant Ltée et Stuart Ltée (Québec),
Orchard Hill Farms Inc. (New York)



Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes



Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de
la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur général adjoint

Concours spécifique L6200DQ/JD Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Éducation — Direction générale de l'enseignement collégial
— 1 emploi à Québec.

Attributions — Assurer, au niveau de la direction générale, la coordination des projets ou dossiers spéciaux ou multi-disciplinaires sur les plans des finances, des relations de travail et du développement des collèges; assurer la liaison avec les autorités du ministère et les autres unités administratives ou ministères préoccupés par les dossiers qui lui sont confiés; assister le directeur dans l'exercice de ses fonctions.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront outre sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de l'administration en milieu scolaire.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8

Administrateur, classe III

Traitement pouvant atteindre 45 014 \$ (en voie de révision). Période d'inscription: du 5 janvier au 25 janvier 1980.

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant. L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

COMPTABLE

Nous recherchons pour notre département de comptabilité un comptable nouvellement gradué.

Responsabilités:

- Préparation des états financiers;
- Supervision du personnel de la comptabilité;
- Crédit;
- Participation à la préparation du budget;
- Analyse des écarts budgétaires.

Qualifications requises:

- Jeune comptable gradué, C.A., C.G.A. ou R.I.A.;
- Expérience dans l'industrie serait un avantage mais non un pré-requis;
- Bilinguisme serait un atout.

Rémunération:

- Selon expérience
- Régime d'avantages sociaux usuels.

Faire parvenir votre curriculum vitae, qui sera traité confidentiellement, à:

**DOSSIER 3240
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9**



(1) DIRECTEUR(TRICE) MODULE SANTÉ

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur du module santé doit:

- organiser, diriger et contrôler toutes les activités du personnel affecté aux soins et services de première ligne et de santé préventive;
- collaborer au processus de gestion du personnel affecté au module santé;
- contrôler et évaluer les services donnés dans son module;
- participer au comité de direction;
- dispenser des soins.

EXIGENCES DU POSTE:

- être médecin omnipraticien reconnu par le collège des médecins;
- minimum de deux ans d'expérience dans le domaine des soins de santé;
- expérience dans un poste similaire qui suppose du travail de coordination, de supervision et d'organisation;
- être apte à travailler et à diriger une équipe;
- intérêt et aptitudes à la polyvalence des tâches;
- bonne connaissance du milieu et du domaine des Affaires sociales;
- être intéressé à une approche globale des problèmes de santé.

TRAITEMENT:

— selon l'expérience.

S'il vous plaît, faire parvenir votre curriculum vitae, aux soins de:

**DIRECTEUR GÉNÉRAL
C.L.S.C. Kateri
3505, boul. Marie-Victorin
Ville de Ste-Catherine
Comté de La Prairie
J0L 1E0**



**UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE**

RELATIONS PUBLIQUES

Attaché à l'information (publications et recherche)

Sous l'autorité du directeur du Bureau des relations publiques, l'attaché à l'information participe à la préparation et à la réalisation des divers documents imprimés de l'Université, en même temps qu'il prépare et diffuse de l'information en matière de recherche scientifique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du milieu universitaire.

Il doit notamment:

1. collaborer à l'élaboration des normes et des programmes d'action du Bureau des relations publiques, ainsi qu'à l'élaboration et à l'exécution du programme de relations publiques de l'Université;
2. réaliser ou participer à la réalisation, pour le compte de l'Université ou de ses facultés et services, des imprimés d'information, de promotion ou autres (dépliants, affiches, brochures, rapports, formules, etc.) destinés surtout à la diffusion externe;
3. assurer la préparation et la réalisation, et voir à l'acheminement aux journaux et autres médias, des réclames publicitaires demandées par l'Université ou ses facultés et services (programmes académiques, offres d'emploi, appels d'offres, etc.);
4. recueillir les informations pertinentes en matière de recherche scientifique et les diffuser selon les publics visés et les mécanismes prévus;
5. réaliser des communications d'information en matière de recherche scientifique sous diverses formes;
6. réaliser toutes autres tâches qui lui seront demandées.

Qualifications

Posséder un diplôme universitaire de premier cycle de préférence en études françaises; maîtriser le français écrit; posséder des aptitudes et un intérêt marqué pour la vulgarisation scientifique; avoir au moins un an d'expérience pertinente dans un travail similaire (relations publiques, communications écrites, journalisme, etc.)

Traitement et conditions de travail

Le traitement sera établi en fonction de la formation et de l'expérience du titulaire, qui jouira en outre des bénéfices sociaux accordés par l'Université à son personnel (caisse de retraite, assurances, vacances, etc.).

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le **vendredi 25 janvier 1980** au:

Service des personnels
Université de Sherbrooke
2500, boul. Université
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Nature du travail:
Surveiller, diriger et coordonner toutes les activités relatives aux travaux publics, soit:
— Transport routier
— Hygiène du milieu
— Édifices municipaux

Exigences:
● D.E.C. en génie civil avec un minimum de trois (3) ans d'expérience dans le domaine municipal.
● Une expérience de plusieurs années à l'emploi d'une municipalité, dans une fonction similaire, pourra suppléer à l'absence de diplôme.

Salaires:
Le salaire sera en fonction de l'expérience du candidat choisi et ce dernier bénéficiera de tous les avantages sociaux de la Corporation.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 janvier 1980 au:

Secrétaire-Trésorier
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
C.P. 40
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qué.
H9X 3L4

L'ACTUALITÉ & MACLEAN'S REPRÉSENTANT(E) PUBLICITAIRE

Nous sommes présentement à la recherche d'un(e) professionnel(le) de la vente, possédant l'expérience nécessaire pour transiger, au niveau de la direction, avec nos principaux clients et agences.

La préférence ira à la personne possédant des qualités exceptionnelles en communication, tant orale qu'écrite, doué(e) d'une aptitude à établir de solides contacts humains et ayant une expérience du marketing. Une certaine connaissance de l'analyse des données d'ordinateur dans le domaine des médias serait un atout.

Le territoire à couvrir comprend l'Est du Canada et le Nord-est des États-Unis.

Nous offrons des avantages sociaux considérables, un milieu des plus motivants, ainsi qu'un système progressif de rémunération (salaire/commission) destiné à stimuler l'intérêt du candidat ambitieux.

Si vous croyez posséder une expérience pertinente dans la vente, si vous êtes parfaitement bilingue et en quête d'un avenir enrichissant, n'hésitez pas à faire parvenir votre curriculum vitae à:

Don Ladkin
Directeur des ventes publicitaires
L'Actualité/Maclean's
625, av. du Président Kennedy
Montréal, Qué.
H3A 1K5

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 21, 22, 24 et 25

C.L.S.C. JARDIN DU QUÉBEC recherche DES MÉDECINS

Milieu de travail:

- Population rurale agricole;
- de 15 à 30 minutes de Montréal;
- Municipalités desservies: St-Mathieu, St-Edouard, Sherrington, Ste-Clotilde, St-Rémi, St-Michel.

POSTE À TEMPS COMPLET:

Responsabilités:

- Elaborer et exécuter des programmes d'éducation de prévention et de soins médicaux sociaux en accord avec les besoins du milieu;
- Dispenser des services de consultation, de soins et de prévention individuels et/ou collectifs au C.L.S.C. ou à domicile;
- Prêt à pratiquer au centre et à certains sous-bureaux.

POSTE À TEMPS PARTIEL:

Responsabilités:

- Assure les services de santé de première ligne (garde et urgence)

Traitement:

Selon les normes en vigueur au Ministère des Affaires sociales.

Pour plus d'information, communiquer avec M. Gilles Charest, C.L.S.C. Jardin du Québec, 454-4671.

Faire parvenir vos demandes avant le 30 janvier 1980, au:

C.L.S.C. Jardin du Québec
a/s Directeur général
St-Rémi, Cté Napierville J0L 2L0
Tél.: 454-4671

HÔPITAL ST-JOSEPH DE RIMOUSKI

Centre hospitalier régional de soins aigus généraux et spécialisés, situé à 180 milles à l'est de Lévis. Il opère quelques services de soins sur-spécialisés et un département de santé communautaire. Il compte près de 400 lits.

TECHNICIEN EN

MÉDECINE NUCLÉAIRE

NATURE DE LA FONCTION:

Personne dont les fonctions consistent à travailler avec des substances radioactives utilisées en médecine nucléaire.

EXIGENCES:

Doit détenir un diplôme de fin d'études collégiales avec spécialisation en médecine nucléaire d'une école reconnue par le ministère de l'Éducation ou un diplôme émis par l'Ordre des techniciens en radiologie médicale du Québec ou par la Société canadienne des techniciens en radiologie ou un diplôme en techniques médicales.

TRAITEMENT ET AVANTAGES SOCIAUX:

En conformité avec la convention collective de travail en vigueur.

N.B. DÉFI À RELEVER POUR LE CANDIDAT QUI DÉSIRE PARTICIPER À LA FORMATION DE CE NOUVEAU SERVICE DE L'HÔPITAL.

NUMÉRO DU CONCOURS: 79-10-064

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 janvier 1980 en ayant soin de mentionner le numéro du concours au:

Directeur du personnel
Hôpital St-Joseph de Rimouski
150, Avenue Rouleau
Rimouski (Québec)
G5L 5T1

Toute correspondance sera traitée de façon confidentielle.



Le Centre Local de
Services Communautaires
Moulin

recherche

DEUX (2) CHEFS D'ÉQUIPE-CHARGÉS DE PROGRAMMES EN SANTÉ

Tâches:

1. Administration d'une équipe multidisciplinaire de secteur; à ce titre, il est responsable de(s):
 - l'exécution des programmes par l'équipe;
 - l'évaluation du personnel de l'équipe;
 - l'organisation de la multidisciplinarité;
 - relations extérieures dans le secteur desservi par l'équipe;
 - la gestion du temps des travailleurs.
2. Chargé d'un des deux (2) programmes suivants en santé: prévention, soins curatifs et continus; à ce titre, il est responsable de(s):
 - la définition des programmes au niveau modulaire dans le CLSC;
 - conseille les chefs d'équipes en l'évaluation du personnel au niveau de la qualité des actes professionnels.

Exigences:

1. Membre en règle de l'O.I.I.Q.
2. Diplôme universitaire de 1er cycle ou expérience pertinente.

Niveau: Cadre intermédiaire
Supérieur immédiat: Directeur général

Conditions de travail: Selon les échelles en vigueur au Ministère des Affaires Sociales.

Fin du concours: Vendredi le 18 janvier 1980.

Adresse:

Concours chefs d'équipe
a/s secrétaire de direction
CLSC Le Moulin
175, rue Maple
Gatineau J8P 5B9



LE CENTRE HOSPITALIER ROUYN-NORANDA

Centre hospitalier de soins spécialisés de 229 lits
opérant un Département de santé communautaire
(couvrant tout le nord-ouest québécois).

RECHERCHE

21ème CONCOURS UN COORDONNATEUR EN SANTÉ AU TRAVAIL

pour son Département de santé communautaire
(cadre intermédiaire)

Exigences et qualifications:

- Formation en génie ou en sciences appliquées ou toute autre formation jugée pertinente.
- Posséder une expérience et/ou une connaissance des problématiques de la santé au travail, particulièrement dans les industries minières et forestières.
- Capable de leadership, communiquer efficacement et avoir une expérience de gestion de ressources humaines et matérielles.

Salaires et avantages sociaux:

Tous les bénéfices sociaux offerts par le Ministère des Affaires sociales lui seront accordés et le salaire se situe au niveau de la classe 15: minimum \$25,025 — maximum \$35,277.

Nature de la fonction:

Sous l'autorité immédiate du directeur du département, il assume la gestion du personnel et des activités en santé au travail (les programmes en santé au travail sont en voie de développement).

Il coordonne les activités du département dans la planification et l'application des programmes-cadres du régime provincial de santé au travail, en les adaptant aux besoins locaux.

Il coordonne les diverses interventions du département pour assurer la protection et la surveillance de l'état de santé des travailleurs.

Les personnes intéressées devront faire parvenir un curriculum vitae complet au plus tard le 17 janvier 1980 à:

DIRECTION DU PERSONNEL
Centre hospitalier Rouyn-Noranda
4, 9e rue, NORANDA, Qué.
J9X 5B3

Association Québécoise des Loisirs pour handicapés

Regroupement des 15 associations régionales de
loisirs pour handicapés

Requiert les services d'un:

AGENT DE DÉVELOPPEMENT

DESCRIPTION:

Sous l'autorité du directeur général, dans le cadre des projets de concertation, d'organisation et de représentation, de l'organisme, concus à partir des grands secteurs loisirs (sport, socio-culturel, plein-air et tourisme)

- assurer par son soutien le fonctionnement des comités de travail de la corporation;
- préparer, assumer et superviser les programmes de travail de ces différents comités;
- appliquer les politiques de fonctionnement de la corporation;
- développer des objectifs, des programmes, des activités et des calendriers d'opération dans les dossiers dont il est directement responsable.

EXIGENCES:

- diplôme universitaire de 1er cycle en récréologie ou en génagogie ou toute autre formation fournissant une spécialité en travail en équipe et en organisation professionnelle d'activités;
- excellente connaissance du monde du loisir au Québec et des besoins particuliers des clientèles handicapées en ce domaine.

LIEU DE TRAVAIL:

Les bureaux de la corporation sont situés à Montréal et le travail amène des déplacements sur tout le territoire du Québec (15 régions-loisirs).

SALAIRE:

En conformité avec les politiques de l'organisme, les expériences de travail et la formation académique seront prises en considération.

Faire parvenir son curriculum vitae au soin du directeur général au 1800 ouest, rue Dorchester, Montréal, Québec H3H 2H2, au plus tard le vendredi 1er février 1980.

Cette occasion unique de faire carrière à l'Hôtel Fort Garry vous est offerte à cause de la vente de cet hôtel du CN à des intérêts privés.

PREMIER CHEF-CUISINIER (Homme ou femme)

Nous exigeons:

Notre Premier Chef-Cuisinier devra établir les crédits de son domaine. Il aura un minimum de cinq années d'expérience dans un poste senior dans la cuisine d'un grand hôtel. Il devra avoir de vastes connaissances de la préparation des menus aussi bien que de la préparation de grands banquets. Il devra être méritant d'une médaille, et avoir une habileté à entraîner et à diriger le personnel.

Nous offrons:

Un défi d'ordre professionnel, un revenu considéré comme très intéressant par les standards nationaux, allocation de déménagement et boni.

Faire parvenir toute demande au:

Directeur général
Hôtel Fort Garry
222 avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 0R3
Téléphone: (204) 942-8251

FORT GARRY HOTEL



CEGEP DE LA POCATIÈRE

Poste également accessible aux hommes et aux femmes

DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Le Cegep de La Pocatière reçoit 1,100 étudiants réguliers, provenant majoritairement de la côte du sud. Plus de 80% de ces étudiants doivent se loger temporairement à La Pocatière durant l'année scolaire.

Fonctions:

Sous l'autorité du directeur général, assumer la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait aux activités qui avec celle de l'enseignement et en complément à celle-ci, sont directement orientées vers la formation de l'étudiant et les loisirs du public régional. Plus spécifiquement, le directeur des services aux étudiants doit entre autre offrir selon les besoins exprimés et les ressources disponibles, des services de pastorale, de santé, d'aide financière, de placement, de logement, de cafétéria, de même que des programmes d'activités sportives et socio-culturelles. Le directeur des services aux étudiants siège au conseil d'administration et au comité de la régie du Cegep. Il est appelé à représenter le Cegep à l'extérieur dans l'exercice de ses responsabilités et à participer à divers comités.

Qualifications requises:

- Détenir un diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié.
- Posséder au moins huit (8) années d'expérience pertinente à la fonction, dont au moins trois (3) à un niveau de gestion.

Rémunération:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation pour un poste de niveau D2 avec plan complet d'avantages sociaux.

Toutes personnes intéressées à se porter candidate à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de ses attestations d'études et d'emplois, avant le 4 février 1980 à:

Directeur général,
Cegep de La Pocatière,
140, 4ième avenue,
La Pocatière, P.Q.
G0R 1Z0
Tél.: (418) 856-1525



Appel
de candidatures
mixtes

Fonction publique
Canada
Public Service
Canada

INGÉNIEUR JUNIOR (239-334-039) ÉLECTRIQUE — ÉLECTRONIQUE

Traitement: \$19 026 — \$21 470

No de référence: 80-Q-231-1 (204)

Postes Canada

St. Laurent (Québec)

Fonctions

Fournit l'assistance technique au niveau des systèmes et du matériel électrique et électronique; contribue à l'élaboration de plans et des méthodes; contribue à l'élaboration de modifications à l'équipement et aux systèmes déjà installés ou au nouvel équipement.

Exigences professionnelles

Doit posséder un diplôme universitaire en génie électrique et/ou électronique OU admissibilité à l'accréditation comme Ingénieur professionnel au Canada. La connaissance du français est essentielle.

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:

Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

Ginette Trotter, Agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
685, rue Cathcart, pièce 300
Montréal (Québec) H3B 2R1
Date limite: le 22 janvier 1980

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Société d'aménagement de l'Outaouais

DEMANDE

Un directeur des finances et de l'administration

Le Directeur des finances et de l'administration est responsable au Président-directeur général de la gestion des activités suivantes:

- Finances, comptabilité, planification et contrôle budgétaires;
 - Approvisionnement en biens-et services, garde et protection des actifs de la Société;
 - Ressources humaines et relations professionnelles;
 - Organisation matérielle et méthodes de travail;
 - Informatique.
- De par ses fonctions, le titulaire est membre permanent du comité de retraite et du Comité de régie de la Société.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de l'administration ou être membre d'une corporation ou association professionnelle appropriée, reconnue par le code des professions de la province de Québec;
- Posséder quelque dix années d'expérience pertinente à la fonction;
- Posséder les qualités personnelles suivantes: initiative, dynamisme, sens des responsabilités et de direction, aptitudes à la communication.

TRAITEMENT:

Selon expérience et qualifications.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre par écrit, accompagnée de leur curriculum vitae et d'une photocopie de l'original de leurs attestations d'études, au plus tard le 21 janvier 1980, au:

Président-directeur général
Société d'aménagement de l'Outaouais
768, boulevard St-Joseph
Case postale 1666
Hull (Québec)
J8X 3Y5

Concours no 53-01

Société
d'aménagement
de l'Outaouais
Gouvernement
du Québec



LE CONSEIL DES COLLÈGES DU QUÉBEC RECHERCHE DES CANDIDATURES À LA FONCTION DE

SECRÉTAIRE

La personne choisie sera nommée par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du Conseil des collèges.

FONCTIONS: Agir en tant que secrétaire du Conseil; participer à l'élaboration des travaux du Conseil, qui s'intéresse au développement de l'enseignement collégial; contribuer activement aux relations à établir avec les organismes reliés à l'enseignement collégial; assurer le fonctionnement administratif du Conseil et de ses organismes.

QUALIFICATIONS: Diplôme de second cycle ou équivalent; expérience et/ou connaissance du milieu collégial; qualités manifestes pour l'analyse et la synthèse écrite et orale.

TRAITEMENT: À déterminer selon les qualifications et l'expérience.

Soumettre un mémoire de candidature avec un curriculum vitae avant le 25 janvier 1980, à:

Madame Jeanne Blackburn
Présidente
Conseil des collèges
900, d'Youville
Suite 610
Québec (Québec)
G1R 3P4



Gouvernement du Québec
Conseil
des collèges

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 21, 22, 23 et 25

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE VAUDREUIL-SOULANGES

ENSEIGNANTS

La commission scolaire régionale Vaudreuil-Soulanges requiert les services d'enseignants, à la leçon, pour les matières suivantes:

- mécanique de machines fixes,
- mécanique de machineries lourdes (enseignement en anglais),
- opérateur de machineries lourdes.

Les candidats doivent avoir au moins deux années d'expérience dans la matière à enseigner.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae, à l'adresse suivante:

SERVICE DU PERSONNEL
Commission scolaire régionale Vaudreuil-Soulanges
400, boulevard Roche
Vaudreuil (Québec)
J7V 6B1

AGENTS DE CONSERVATION

La Commission de la Capitale nationale recherche deux agents de conservation pour assister à la préservation et à la gestion des ressources naturelles du Parc de la Gatineau.

Les candidats à ces postes doivent posséder un diplôme d'un collège communautaire ou d'un CEGEP dans des domaines connexes ou graduation au secondaire et ils doivent aussi avoir plusieurs années d'expérience pratique.

Ces postes sont désignés bilingue impératif. Les candidats doivent avoir les niveaux de connaissances requis dans les deux langues officielles puisqu'il n'y aura pas de cours de langue à la disposition des titulaires.

Traitement: jusqu'à \$16,921 selon l'expérience et les titres.

Veuillez faire parvenir vos demandes avant le 25 janvier 1980 en fournissant tous les détails relatifs à vos aptitudes et à votre expérience à

L'agent principal de dotation
Division du personnel
Commission de la Capitale nationale
48, rue Rideau
Ottawa (Ontario)
K1N 8K5



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

LETTRES FRANÇAISES

Poste de

PROFESSEUR ADJOINT OU AGRÉGÉ.

Exigence: doctorat.

Enseignement: littérature française et/ou littérature québécoise et/ou grammaire et philologie et/ou méthodes critiques.

Traitement: en fonction du rang, de l'expérience et des publications.

Entrée en fonction: 1er juillet 1980.

Candidatures acceptées jusqu'au 15 février 1980.

S'adresser à:

M. Réjean Robidoux, directeur
Département des lettres françaises
Université d'Ottawa
OTTAWA (Ontario)
K1N 6N5



COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE
collège d'enseignement général et professionnel

cherche

DES PROFESSEURS

Informatique (temps partiel ou à la leçon)

— Introduction aux ordinateurs (III) 3 x 3 h
— Cobol I (311) 1 x 4 h
— Introduction au langage Fortran (911) 5 x 3 h
— Introduction au langage Basic (918) 4 x 3 h

Sociologie 960 1 x 3 h
Philosophie (temps partiel)

— 101, 1 groupe

— 201, 5 groupes

QUALIFICATIONS

— Diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline appropriée

— Formation en pédagogie

— Expérience pertinente

Les personnes intéressées doivent venir déposer leur curriculum vitae avant le mardi 15 janvier, à midi. au:

Service du personnel
COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE
10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec)
H4N 1L3

TRADUCTEUR

L'INSTITUT CANADIEN DES VALEURS MOBILIÈRES

recherche un traducteur pour son bureau de Montréal

FONCTION:
traduire de l'anglais au français des textes traitant de bourse et de finance

QUALIFICATIONS:
— diplôme universitaire en traduction ou formation équivalente
— appartenance à la S.T.Q. un atout
— Ce poste conviendrait à une personne en début de carrière.

RÉMUNÉRATION:
selon l'expérience et les qualifications

Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes

Envoyer curriculum vitae avant le vendredi 25 janvier 1980 à:

Institut canadien des valeurs mobilières
Service de traduction
Bureau 1110
1080 côte d' Beaver Hall
Montréal (Québec)
H2Z 1S8

COORDONNATEUR

DE L'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE ET D'ADAPTATION

Nature du travail:

L'emploi de coordonnateur du programme d'enseignement comporte l'ensemble des fonctions requises pour la coordination, la supervision, l'évaluation, la recherche et le développement des programmes déterminés d'enseignement sous les aspects du contenu, des méthodes et techniques et de l'équipement à utiliser.

Qualifications minimales requises:

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié. Cinq (5) années dans le milieu de l'éducation, de préférence dans l'enseignement, dont trois (3) années dans l'enseignement à l'enfance inadaptée. Autorisation personnelle d'enseigner décernée par le ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae, à l'adresse suivante:

SERVICE DU PERSONNEL
Commission scolaire régionale Vaudreuil-Soulanges
400, boulevard Roche
Vaudreuil (Québec)
J7V 6B1



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

École de Planification urbaine et régionale

1 poste d'enseignant

éligible à la permanence ouvert à compter du premier juillet 1980.

QUALIFICATIONS:

— Ph.D. en Urbanisme ou Aménagement du territoire ou l'équivalent

— Capacité d'enseigner dans les deux langues officielles

— Expérience professionnelle pertinente

— Membre ou éligible à l'Institut Canadien des Urbanistes ou toute autre association provinciale affiliée.

TRAITEMENT:
— Suivant les dispositions de la convention collective en vigueur

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae mentionnant quatre personnes de référence doivent être envoyées avant le 15 février 1980 à:

L. Ploegaerts, Directeur
École de Planification urbaine et régionale
Université d'Ottawa
5, rue Osgoode
Ottawa, Ont. K1N 6N5

Directeur régional

Assurances collectives

Fonction
Le directeur régional a la responsabilité de la vente et du service de nos produits d'assurances et de rentes collectives. Il est assisté de quatre (4) représentants.

Exigences
Le candidat doit posséder un diplôme universitaire et au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine ou l'équivalent. Une bonne expérience dans le domaine des rentes collectives serait un avantage de première importance.

Rémunération
Salaire de base et boni de production.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au

Directeur du personnel
Alliance mutuelle-vie
680 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, P.Q.
H3A 2S6

Le défi: poste administratif de cadre

La Fédération des Caisses Populaires de l'Ontario Ltée, requiert les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

pour son siège social à Ottawa.

La Fédération possède des actifs d'environ \$60,000,000 et fournit plusieurs services administratifs et techniques à ses caisses. Il y a 73 caisses populaires affiliées à la Fédération. Elle regroupe environ 150,000 sociétaires et des actifs de plus de \$500,000,000.

Les candidats pour ce poste supérieur doivent posséder de fortes connaissances en administration dans le domaine des finances et aussi avoir des aptitudes manifestes à diriger. Être bilingue (français et anglais).

Ce poste s'adresse aux personnes dont le salaire actuel se situe aux environs de \$35,000 par année. Les avantages sociaux pourront être établis pour accommoder le candidat choisi. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 25 janvier 1980.

Monsieur Jean-Baptiste Alié
Président
LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DE L'ONTARIO LTÉE
200 rue Isabella,
Ottawa, Ontario K1S 1V7

CONTRÔLEUR Agro-Alimentaire

Une entreprise spécialisée dans la fabrication d'aliments du bétail ayant plusieurs usines à la grandeur du Québec et connaissant une croissance significative requiert les services d'un contrôleur.

Sous l'autorité du directeur général de l'entreprise, ce dernier aura l'entière responsabilité de la gestion comptable de l'entreprise incluant la préparation des budgets et des états financiers, les prix de revient, l'implantation et le suivi de procédures de contrôle interne et fournira l'assistance aux autres départements de l'entreprise relativement aux procédures administratives.

Le candidat recherché est membre d'une association comptable reconnue et compte de 3 à 7 ans d'expérience.

Salaire à discuter selon compétence et expérience.

Ce poste s'adresse également aux hommes et aux femmes.

Faire parvenir votre curriculum vitae pour le 31 janvier 1980 à l'adresse suivante:

C.P. 278
St-Sauveur de Québec, Qué.
G1K 6W3

Nutribec Ltée

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Section de communication

Deux professeurs à plein temps

Fonctions
Enseignement et recherche.

Exigences
Doctorat en sciences de la communication ou l'équivalent, expérience de direction de projets de recherche, spécialisation en méthodologie de la recherche et dans l'un des domaines suivants: communication interpersonnelle et organisationnelle, impact social des mass media, répercussion socio-économique des télécommunications.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
1er juin 1980

Date de clôture des candidatures
Le 31 janvier 1980

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

Annie Méar, directeur
Section de communication
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

RÉVISEUR (traductions)

Westinghouse Canada Limitée est à la recherche d'une personne qui aura à revoir le travail de traducteurs ainsi que des textes soumis au service de traduction aux fins de révision.

Une expérience d'au moins quatre (4) ans en traduction de textes techniques, commerciaux et administratifs, de préférence dans le domaine de l'électrotechnique, est nécessaire.

En plus de détenir un diplôme en traduction, la personne doit avoir une maîtrise de la langue française et une connaissance approfondie de la langue anglaise.

La capacité de travailler en équipe, un intérêt pour la gestion et la connaissance des principes de la terminologie constituent des atouts. De plus, la préférence sera accordée aux membres de la STQ.

Rémunération intéressante et éventail complet d'avantages sociaux.

Faire parvenir son curriculum à:

Robert Lareau
WESTINGHOUSE CANADA LIMITÉE
1, complexe Desjardins, bureau 2723
Montréal, Québec H5B 1B9



GROUPE PRENOR

Secrétaire exécutive

Nous croyons que le Président d'un groupe de compagnies de l'envergure du Groupe Prenor mérite d'être secondé quotidiennement par une secrétaire de première valeur.

Nous sommes donc intéressé à rencontrer toute candidate qui a déjà, par son expérience passée, établi sa marque d'efficacité, initiative et de compétence dans tous les domaines reliés au secrétariat: dactylographie, sténographie, grammaire et orthographe impeccables, habileté de rédaction et, si possible, une expérience dans le secteur financier; il va de soi que le bilinguisme est de rigueur.

La gamme d'avantages sociaux est particulièrement alléchante et le traitement proposé reflète l'importance du poste.

Nous traiterons confidentiellement toute demande accompagnée d'un résumé des qualifications et de l'expérience et adressée à:

Service du personnel
LES PRÉVOYANTS DU CANADA
801 Sherbrooke est
Montréal H2L 1K8

Responsable du bureau des commandes

L'entreprise
Vitrerie Mont-Laurier Ltée est une entreprise de transformation du verre établie à Amos et distribuant ses produits au Québec et en Ontario.

Le poste
Relevant du Directeur des ventes, le responsable du Bureau des Commandes devra assurer le bon fonctionnement des opérations relatives aux commandes et à leur préparation pour la production, et devra assurer la responsabilité des personnes attachées à ce service.

Le candidat
— il est obligatoirement bilingue
— il a des aptitudes pour le travail en équipe
— il a le sens de l'organisation / planification
— il a de la facilité à communiquer
— il est capable d'exercer une fonction d'autorité
— il a l'expérience de la vente par téléphone

Le salaire
Selon compétence et expérience + bénéfices marginaux avantageux.

Exigences
Lieu de travail: Amos.
Relocalisation à Amos.

La mise en candidature
La mise en candidature de toute personne intéressée doit nous parvenir avant le 26 janvier 1980.

Le curriculum vitae détaillé doit être adressé à:

Jacques Pratte
Directeur du personnel
Vitrerie Mont-Laurier Ltée
1122 Route 111 Est
Amos, Qué.
J9T 1N1
Tél.: 819-732-6431

Université Laval

PROFESSEUR EN GÉNIE MÉCANIQUE

FONCTION
Le Département de génie mécanique de l'Université Laval doit combler un poste de professeur à plein temps pour participer à l'enseignement aux niveaux des trois cycles ainsi qu'à la recherche.

Le candidat sera spécialisé en mécanique des fluides et devra enseigner dans cette discipline ainsi qu'en mathématiques appliquées au génie mécanique.

EXIGENCES
Posséder un doctorat en mécanique des fluides ou son équivalent.
Être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec ou pouvoir le devenir.

Avoir de préférence une certaine expérience dans l'enseignement, dans la recherche ou dans l'industrie.

TRAITEMENT
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Faire parvenir un curriculum vitae avant le 25 janvier 1980 à:

Monsieur le Directeur
Département de génie mécanique
Faculté des sciences et de génie
Cité universitaire
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Avis légaux Avis publics Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 26

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

- 1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Gaspé, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Gaspé, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Gaspé, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Gaspé, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

Province de Québec, District de Gaspé, COUR PROVINCIALE, No 500-02-02447-79. HAL BONSOR, demandeur vs. PAUL CARRIERS, défendeur. Le 20 janvier 1980, à 13 heures au No 1545 boul de Léry, en la cité de Léry district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: automobile Chrysler 1975 et autres articles. Conditions: ARGENT COMPANT, M. MAISONNEUVE, huissier, 845-2804, Montréal, le 12 janvier 1980.

DIRECTEUR D'AGENCE ASSURANCE-VIE

TERRITOIRE: Laval et Rive-nord. FONCTIONS: Recrutement, formation et direction d'une équipe d'assureurs-vie. FORMATION: C.F.A. A.V. nécessaire et A.V.A. souhaitable. Revenu et autres avantages selon expérience. COMMUNIQUER AVEC

ÉCONOMIE MUTUELLE-VIE

Jean-Maurice Bousquet, a.v. Surintendant des Agences 385 est, rue Sherbrooke Montréal, P.Q. H2X 3K9 Téléphone: 842-8221, poste 279

RECHERCHE UN CHEF DES SERVICES FINANCIERS

Sous l'autorité du Directeur des Services Administratifs, le Chef des Services Financiers coordonne et contrôle les activités liées au budget, à la comptabilité, aux statistiques, aux assurances et à la paie afin d'assurer une saine gestion financière; le C.S.F. dirigera une équipe de six employés. EXIGENCES: Baccalauréat en sciences comptables ou l'équivalent. 3 années d'expérience dont au moins un an et demi dans un poste similaire. Préférence accordée aux candidats membre d'une corporation professionnelle du domaine comptable. SALAIRE: Classe 14 du M.A.S. soit de 23.321.00 à 32.873.00. Adressez votre curriculum vitae avant le 19 janvier 1980 au:

Directeur du Personnel Concours 80.02 Pavillon du Parc Inc. 253 boul. St-Joseph Hull, Québec J8Y 3X5

Préposé aux ventes internes

L'entreprise Vitrierie Mont-Laurier Ltée est une entreprise de transformation du verre établie à Amos et distribuant ses produits au Québec et en Ontario. Le poste Sous la responsabilité du Directeur des ventes et marketing: — il fait la promotion du produit de l'entreprise auprès des fabricants de portes et fenêtres, vitreries, etc... — obtient et analyse les réactions des clients face aux produits de l'entreprise — service à la clientèle. Le candidat — il est bilingue — de préférence il a une formation technique — il est autonome/entrepreneur — il a une expérience de la vente industrielle — une expérience en marketing est un atout. Le salaire Selon compétence et expérience + bénéfices marginaux avantageux / possibilités d'avancement. Exigences Lieu de travail: Amos. Relocalisation à Amos. La mise en candidature de toute personne intéressée doit nous parvenir avant le 26 janvier 1980. Le curriculum vitae détaillé doit être adressé à:

Jacques Pratte Directeur du personnel Vitrierie Mont-Laurier Ltée 1122 Route 111 Est Amos, Qué. J9T 1N1 Tél: 819-732-6431

Voir autres Carrières et Professions, en pages 21, 22, 23 et 24

Collège Saint-Jean-sur-Richelieu

Le Collège Saint-Jean-sur-Richelieu recherche les services de professeurs dans les disciplines suivantes pour la session hiver 1980:

Mécanique Pleine charge 281-281 — Élaboration des bruts et traitements thermiques 241-291 — Machines outils II 241-292 — Machines outils III 241-461 — Organisation scientifique du travail

Mécanique Pleine charge/Remplaçant 2 ans 241-271 — Automatismes II 241-251 — Dessin et technologie de construction mec. II 242-101 — Sc. graphiques I

Mécanique 4 périodes/semaine 242-101 — sciences graphiques I. Qualifications requises: Diplôme universitaire pertinent. Début des cours: 21 janvier 1980.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 14 janvier 1980 à l'adresse suivante:

Le Service du personnel Collège St-Jean-sur-Richelieu C.P. 1018 Saint-Jean-sur-Richelieu, Qué. J3B 7B1

Bibliothèque centrale de Prêt

RÉGION SUD DE MONTRÉAL

Bibliothécaire/agent culturel

Principales fonctions: — voit à la mise sur pied et au bon fonctionnement de bibliothèques municipales en milieu rural — à la responsabilité de l'animation et de la promotion de la bibliothèque dans le milieu. Exigences: Diplôme universitaire en bibliothéconomie. Formation et/ou expérience pertinente en relations publiques et animation. Connaissance du milieu, dynamisme, excellence dans les communications orales et écrites. Lieu de travail: La Prairie et l'ensemble de la région sud de Montréal. Traitement: Suivant l'échelle en vigueur.

Bibliotechnicien(ne)

Principales fonctions: — préposé(e) à la rotation des collections — assume les demandes spéciales et l'assistance technique auprès des bibliothèques municipales affiliées — classification et catalogue. Exigences: Diplôme collégial en techniques de la documentation; horaire flexible. Lieu de travail: La Prairie. Faire parvenir curriculum vitae avant le 26 janvier 1980 à: BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT RÉGION SUD DE MONTRÉAL 275, RUE CONRAD PELLETIER LA PRAIRIE (QUÉBEC) JSR 4V1

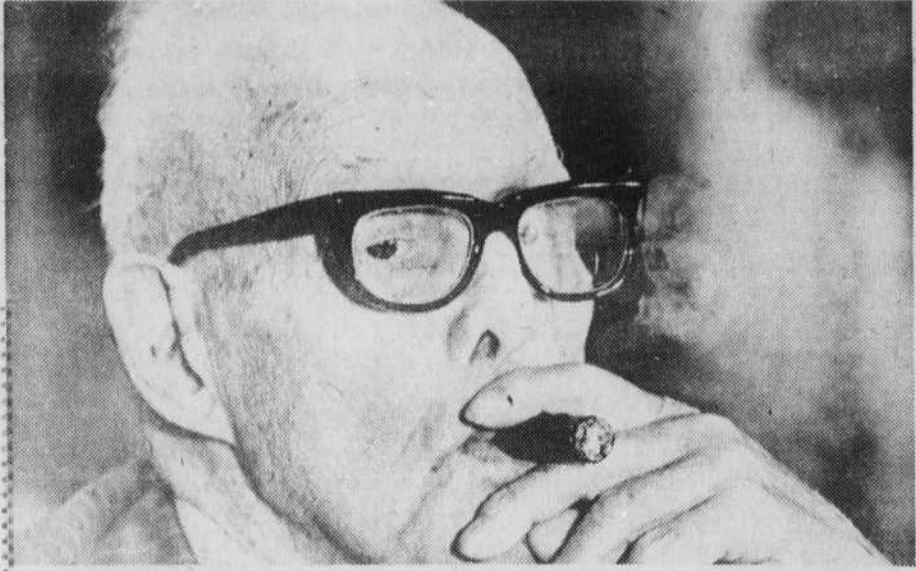
VILLE DE MONTRÉAL SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

La fourniture et l'érection de clôtures à mailles de chaîne dans les parcs, terrains de jeux et autres propriétés de la ville (contrat C-11-79)

La date d'ouverture des plis Le 23 janvier 1980 Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la Division Technique Aménagement des Parcs Sise au 700, rue St-Antoine suite 311 (Tél.: 872-2240) Contre un dépôt remboursable de \$100.00 Sous forme de chèque visé à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal Un chèque visé au montant de \$5.000,00 doit accompagner chaque soumission. La réfection des sols des aénas type '69-'70 Index: B-2024-1 La date d'ouverture des plis Le 30 janvier 1980 Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la Division technique architecture Sise au 755 rue Berri, suite 1231 (téléphone: 872-2296) Contre un dépôt remboursable de \$100.00 Sous forme de chèque visé à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal Un chèque visé de 12.000,00 doit accompagner chaque soumission. Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120. Hôtel de Ville Le 12 janvier 1980 Le Greffier, Marc Boyer, C.R.

VILLE D'OUTREMONT

Aux propriétaires inscrits le 3 janvier 1980 au rôle d'évaluation en vigueur, à l'égard d'un immeuble situé dans cette ville: AVIS PUBLIC est donné par la sousignée, Greffier de la Ville d'Outremont. QUE lors de l'assemblée générale tenue le 3 janvier 1980, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des cités et villes, si s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 1131 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même Loi. QUE cette demande a lieu selon la procédure d'inscription prévue aux articles 398 à 409 de la Loi des cités et villes et aux fins de laquelle procédure auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures les 17 et 18 janvier 1980, au bureau de la Ville situé au 530 avenue Davar, Outremont; QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 1131 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 398 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habilitées à voter. QUE toute personne habilitée à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'inscription. QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'inscription sera annoncé le 18 janvier 1980 à 19 h, dans la salle réservée aux séances du Conseil de cette Ville, située au 530 avenue Davar, Outremont. Donné à Outremont (Québec) le 12e jour de janvier 1980 JOCELYNE PERREAULT Greffier de la Ville



George Meany, son cigare et sa silhouette à la Hitchcock. (Photolaser AP)

George Meany, un «faiseur de présidents»

par Denis Brulet

WASHINGTON (AFP) — George Meany, décédé jeudi soir à Washington à l'âge de 85 ans, a été pendant un quart de siècle le patron sans partage du syndicalisme américain.

Élu en 1952 président de l'AFL (American Federation of Labor), il réalisa trois ans plus tard la fusion avec le CIO (Congress of Industrial Organizations) et ne devait plus quitter cet empire, ses 110 organisations professionnelles et ses 14 millions d'adhérents que lors de son départ à la retraite en novembre dernier.

De son bureau situé face à la Maison-Blanche, il sera de toutes les batailles, à l'intérieur et à l'extérieur des

États-Unis: la guerre froide et la «chasse aux sorcières», la décolonisation, les droits civiques des Noirs américains et la dette.

Fils d'immigré irlandais, il conserva jusqu'au bout l'empreinte de son apprentissage de plombier et le sens de vertus indéclinables: famille, Dieu, patrie. Sa longévité aux postes de commandement et son pragmatisme avaient fait de lui l'un des hommes les plus influents des États-Unis. Dans le domaine syndical, son choix était simple: «L'idéologie, c'est du vent. Ceux qui faisaient grève dans les années 30, disaient-ils, n'avaient rien à perdre. Aujourd'hui, les syndiqués gagnent bien leur vie, ils sont devenus partie intégrante

de l'establishment».

Face au patronat, aux présidents des États-Unis ou aux responsables économiques, sa pratique était le «donnant-donnant». Négociateur impitoyable, il passait des heures et des heures à discuter d'un contrat, échangeant quand il le fallait un soutien politique contre une progression salariale.

Les hommes politiques pouvant difficilement refuser l'aide de quelques millions de dollars (pour une campagne électorale par exemple), George Meany, son cigare et sa silhouette à la Hitchcock était devenu un «faiseur de présidents». Seule exception à cette règle: en 1972, il décida de ne pas soutenir le candidat

démocrate à la Maison-Blanche, le sénateur George McGovern, qui était balayé par Richard Nixon.

Farouche anti-communiste, George Meany avait puisé dans les années de la guerre froide une méfiance viscérale pour tout ce qui vient de l'Est. En 1977, il applaudissait au retrait américain de l'Organisation internationale du Travail (OIT), organisme qu'il accusait d'être aux mains des communistes. Il s'opposait de même à la notion de «détente» qui, disait-il, ne profitait qu'aux «rouges».

En 1972, il s'était élevé publiquement contre le voyage historique du président Nixon en Chine populaire et il a soutenu jusqu'au bout l'engagement américain au Vietnam.

L'histoire syndicale américaine était marquée de la même façon par l'autorité de celui que ses adversaires qualifiaient déjà en 1960 d'«anachronisme». En 1957, il expulsait de l'AFL-CIO les fameux «Teamsters» (syndicat des camionneurs) et leur président Jimmy Hoffa. S'appuyant sur de puissants liens avec la Mafia, Jimmy Hoffa mettait en danger le pouvoir du «patron».

En 1968, il terminait une lutte de 13 ans contre un autre rival de toujours, Walter Reuther, président du syndicat des ouvriers de l'automobile (United Auto Workers).

Père de trois filles et 14 fois grand-père, George Meany s'était retiré en novembre dernier dans sa propriété de Maryland. De son apprentissage dans le quartier du Bronx, à New York, il avait gardé un fort accent populaire et un sens certain de l'humour. «Celui qui a payé une facture de plombier sait qu'il ne doit pas sous-estimer l'ingéniosité de ce professionnel», déclarait-il volontiers.

Sans doute le plombier le mieux payé des États-Unis (il recevait un salaire de \$90,000 par an), il partageait ses loisirs entre sa famille, le golf et les jeux de cartes.

En novembre 1979, six mois après avoir été atteint par une arthrite qui devait le cloier dans une chaise roulante, il annonçait avec des sanglots dans la voix qu'il ne brigerait pas un troisième mandat de deux ans et qu'il passait la main au secrétaire-trésorier Lane Kirkland.

Hans Kueng maintenu à l'université

STUTTGART (AFP) — Le théologien catholique Hans Kueng pourra continuer à enseigner à l'Université de Tübingen, a décidé le gouvernement à direction chrétienne-démocrate (CDU) de Bade-Wuerttemberg, à Stuttgart.

Le ministre-président, M. Lothar Spaeth, refuse de chasser de Tübingen le théologien, frappé d'interdit par la Congrégation pour la défense de la foi pour dévotionnisme sur certains points du dogme, notamment l'infailibilité du pape, a-t-on confirmé officiellement à Stuttgart.

Hans Kueng était fonctionnaire à vie de l'enseignement supérieur, une chaire lui revient de droit. Il s'agit donc, a estimé M. Spaeth, de lui trouver une chaire adéquate. Il pourrait par exemple passer à la faculté de philosophie.

REMERCIEMENTS

Nous vous exprimons la plus vive gratitude pour la part généreuse que vous avez prise au deuil profond qui nous a frappé à l'occasion du décès de M. Lucien Dubord survenu le 23 octobre 1979.

Mme Élisabeth Theriault-Dubord et les autres membres de la famille.

N.B. À la suite du récent deuil de M. Lucien Dubord, nous vous invitons ainsi que vos parents et amis à assister à deux messes célébrées avec solennité à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal, le samedi 19 janvier 1980 à 8 heures P.M. et une autre le 23 février à 8 heures P.M. à laquelle participeront les Petits-Chanteurs du Mont-Royal (de 7:30 heures Raymond Daveluy au grand orgue). Le café vous sera gracieusement servi à la cafétéria.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Ville de Boisbriand

- AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Ville de Boisbriand entend se prévaloir des dispositions de l'article 430 de la Loi des Cités et Villes tel que ci-après, pour les lots ci-après mentionnés.
- Lot 79-3 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant partie de la rue Gilles et ayant une superficie de 6,200 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Fabien Ruel, arpenteur géomètre, en date du 7 juillet 1933.
 - Lot 79-13 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie de la rue Gilles et ayant une superficie de 11,500 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Fabien Ruel, arpenteur géomètre, en date du 7 juillet 1933.
 - Lot 79-25 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie de la rue Gilles et ayant une superficie de 6,400 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Fabien Ruel, arpenteur géomètre, en date du 7 juillet 1933.
 - Lot 82-15 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie de la rue Gilles et ayant une superficie de 14,000 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Séraphin Ouimet, arpenteur géomètre, en date du 26 mars 1917.
 - Lot 82-3 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie de la 1ère Avenue et ayant une superficie de 5,100 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Séraphin Ouimet, arpenteur géomètre, en date du 30 mars 1917.
 - Lot 79-43 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie de la 1ère Avenue et ayant une superficie de 17,825 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Fabien Ruel, arpenteur géomètre, en date du 7 juillet 1933.
 - Lot 79-15-2 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie de la 1ère Avenue et ayant une superficie de 3,000 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Fabien Ruel, arpenteur géomètre, en date du 7 juillet 1933.
 - Lot 79-18-2 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie de la 1ère Avenue et ayant une superficie de 1,500 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Fabien Ruel, arpenteur géomètre, en date du 7 juillet 1933.
 - Lot 79-19-2 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie de la 1ère Avenue et ayant une superficie de 1,500 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Fabien Ruel, arpenteur géomètre, en date du 7 juillet 1933.
 - Lot 79-53 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie de la 2ème Avenue et ayant une superficie de 9,782 5/8 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Fabien Ruel, arpenteur géomètre, en date du 7 juillet 1933.
 - Lot 79-22 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie de la 2ème Avenue et ayant une superficie de 17,825 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Fabien Ruel, arpenteur géomètre, en date du 7 juillet 1933.
 - Lot 82-8 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie de la 3ème Avenue et ayant une superficie de 17,850 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Séraphin Ouimet, arpenteur géomètre, en date du 26 mars 1917.
 - Lot 82-332 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie de la 3ème Avenue et ayant une superficie de 17,156 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Fernand Lemay, arpenteur géomètre, en date du 10 août 1971.
 - Lot 82-24 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie de la 4ème Avenue et ayant une superficie de 10,000 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Séraphin Ouimet, arpenteur géomètre, en date du 26 mars 1917.
 - Lot 943-67 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie du Chemin Ile de Mai et ayant une superficie de 19,975 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Séraphin Ouimet, arpenteur géomètre, en date du 9 octobre 1922.
 - Lot 943-206 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie du Chemin Ile de Mai et ayant une superficie de 18,235 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Séraphin Ouimet, arpenteur géomètre, en date du 9 octobre 1922.
 - Lot 943-207 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie du Chemin Ile de Mai et ayant une superficie de 15,240 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Séraphin Ouimet, arpenteur géomètre, en date du 9 octobre 1922.
 - Lot 943-205 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie du Chemin Ile de Mai et ayant une superficie de 88,400 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Séraphin Ouimet, arpenteur géomètre, en date du 9 octobre 1922.
 - Lot 943-82 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie du Chemin Ile Malouin et ayant une superficie de 3,900 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Séraphin Ouimet, arpenteur géomètre, en date du 9 octobre 1922.
 - Lot 102-3 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie de la rue Clément et ayant une superficie de 18,738 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Fernand Lemay, arpenteur géomètre, en date du 2 octobre 1962.
 - Lot 102-4 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie de la rue Calixte et ayant une superficie de 5,571 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Fernand Lemay, arpenteur géomètre, en date du 2 octobre 1962.
 - Lot 102-11 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie de la rue Calixte et ayant une superficie de 5,295 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Fernand Lemay, arpenteur géomètre, en date du 3 décembre 1963.
 - Lot 102-267 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie de la rue Carré Cloutier et ayant une superficie de 4,660 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Fernand Lemay, arpenteur géomètre, en date du 28 mai 1967.
 - Lot 102-268 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie de la rue Carré Cloutier et ayant une superficie de 33,573 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Fernand Lemay, arpenteur géomètre, en date du 28 mai 1967.
 - Lot 102-269 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie de la rue Carré Cloutier et ayant une superficie de 8,300 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Fernand Lemay, arpenteur géomètre, en date du 28 mai 1967.
 - Lot 102-271 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie de la rue Carré Cloutier et ayant une superficie de 3,613 pieds carrés suivant le plan préparé par M. Fernand Lemay, arpenteur géomètre, en date du 28 mai 1967.
 - Lot P939 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie du chemin Ile Morris et étant une parcelle de terrain située dans la municipalité de la Ville de Boisbriand, du lot originaire neuf cent trente-neuf (939) dudit cadastre, montrée sur le plan no. 70-12654-10 préparé par M. Gilles Legault, arpenteur géomètre, le 23 août 1979. Bornée vers le Nord par la Rivière des Milles lacs, vers le Nord-Est, l'Est et le Sud-Ouest par d'autres parties du lot originaire 939. Mesurant treize pieds et quatre-vingt-onze centièmes (13.91) dans sa limite Nord, quatre cent quatre-vingt-deux pieds et huit dixièmes (452.8) dans sa limite Nord-est, quinze pieds et quatre dixièmes (15.4) dans sa limite Est et cinq quarts de pied et deux dixièmes (504.2) dans sa limite Sud-Ouest. Contenant en superficie sept mille quatre cent dix-sept pieds carrés (7,417), mesure anglaise, équivalent à trois cent cinquante-quatre millèmes d'arpent carré (0.202).
 - Lot P939 du cadastre et livre de renvoi officiels de la Paroisse Sainte-Thérèse de Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, étant une partie du chemin Ile Morris et étant une parcelle de terrain située dans la municipalité de la Ville de Boisbriand, du lot originaire neuf cent trente-neuf (939) dudit cadastre, montrée sur le plan no. 70-12654-10 préparé par M. Gilles Legault, arpenteur géomètre, le 24 août 1979. Bornée vers le Nord-Est par une autre partie du lot originaire 939 (chemin privé), vers l'Est par une autre partie du lot originaire 939, vers le Sud par le lot 939-2 et une autre partie du lot originaire 939 et vers l'Ouest par une autre partie du lot originaire 939, le lot 939-5 et une autre partie du lot originaire 939. Mesurant quarante et un pieds et deux dixièmes (41.2) dans sa limite Nord-Est, huit cent cinquante-sept pieds et huit dixièmes (857.8) dans sa limite Est, quinze pieds (15.0) dans sa limite Sud et huit cent cinquante-deux pieds (852.0) dans sa limite Ouest. Contenant en superficie sept mille trente-cinq pieds carrés (13,035), mesure anglaise, équivalent à trois cent cinquante-quatre millèmes d'arpent carré (0.354).

Avis est donné que Monsieur Régis Siros, 245 boulevard Ste-Anne, Pointe-au-Père, Cité Rimouski, P. Qué., détenteur du permis no Q-503961, région no 01, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer le permis concernant le tracteur Chevrolet 1973, numéro d'immatriculation VR-3033-79, numéro de série CDP930V188091 en faveur de la compagnie Richard Pelletier & Fils Inc., C.P. 51, Bien-cour, Cité Rimouski, P. Qué., région no 01, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du Règlement 2.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.

1ère parution: 10 janvier 1980
2ème parution: 11 janvier 1980
3ème parution: 12 janvier 1980

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

NO. 500-05-00196-806

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Créancière

AVIS DE SOIXANTE JOURS

AVIS EST DONNÉ LA débiteur Acajou Construction Inc., que l'avis de soixante jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé à la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.

Ledit avis de soixante jours concerne une propriété connue comme un certain emplacement ayant front sur la rue Churchill en la Ville de Lavallée et désigné comme étant la subdivision du lot numéro sept cent soixante du lot originaire numéro dix (10-750) des plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Martin. Avec l'immeuble dessus érigé portant les numéros civiques 5225, 5227, 5229, 5231 et 5233 de ladite rue Churchill le mur nord ouest étant mitoyen.

Selon cet avis si vous ne répondez pas en déans de 60 jours de la date de la présente insertion la créancière deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Montréal, ce 10 janvier, 1980

Ronald Chassé, Prototaire adjoint

Me Lucien Lachapelle, 5971 rue St-Hubert, Montréal

Voir autres Avis légaux, en page 25

Appel d'offres pour rénovation des chambres froides de l'Hôpital St-Luc. Les soumissions seront reçues à l'Hôpital St-Luc au service des achats local 317 au 1058 rue St-Denis à Montréal jusqu'à 15 heures le 25 janvier 1980. Les plans sont disponibles au bureau des architectes Gagné et Gagnon 231 Place Frontenac à Pointe-Clair, téléphone 694-4532. Les architectes Gagné et Gagnon

Prenez avis que LUCIEN BELLAVANCE, 575 Chapleau, Douville, St-Hyacinthe, demande à la Commission des Transports du Québec, l'autorisation de transférer son permis M-500799, Région 5, à Michel Tangy, 2125 Bourdages, St-Hyacinthe, Région 6, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 10 janvier 1980
2ème publication: 11 janvier 1980
3ème publication: 12 janvier 1980

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

TRANSFERT REG. 2 (1978) ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE JOE BUDGE, 78, N. B. Highway, C. St. Gallien, P.Q. titulaire du permis M-501416 D-001, région 7, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous ses droits, titres, intérêts et privilèges qu'il possède et qu'il possèdera lors de l'audition, si audition il y a, en vertu de son permis de camouflage en vrac M-501416 D-001, région 7, en faveur de ELDON McCAMBLEY, de Kazabazua, Cité Gallien, P.Q.

Les requérants demandent à la CTQ que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue, et ce, en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement 2/1978.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports 505, rue Sherbrooke, est, Place du Cercle, Montréal, PQ

1ère publication: 10 janvier 1980
2ème publication: 11 janvier 1980
3ème publication: 12 janvier 1980

SIGNE: PAQUETTE, PERRAULT, RIVET ET ASSOCIÉS
200, St-Jacques, Ouest, Suite 900, Montréal, PQ

PAR: LOUIS LAVOIE/PROCEURER

Travaux publics Public Works Canada Canada

APPEL D'OFFRES

DES OFFRES CACHETÉES, visant la location de locaux, adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, ministère des Travaux publics, 2001, rue University, 18e étage, MONTRÉAL (Québec), H3A 1K3, et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro du projet, seront reçues jusqu'à 15:00 à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents d'offre par l'entremise du Bureau de distribution des plans à l'adresse mentionnée ci-haut.

LOCATION

Appel d'offres no 79M-350P
Location de locaux - Espace commercial SAINT-LÉONARD (Québec)

Dépôt: aucun
Date limite: le mercredi 16 janvier 1980

INSTRUCTIONS

Des locaux d'une superficie totale d'approximativement 955 m² d'espace commercial utilisables, tel que précisé aux documents de soumission, sont requis à des fins de location dans la Ville de SAINT-LÉONARD (Québec). On ne tiendra compte que des immeubles situés à l'intérieur du secteur délimité par le périmètre suivant:

- le côté nord de la rue Jarry
- le côté sud de la rue Jean-Talon
- le côté ouest du boul. Viau
- le côté est du boul. Langelier

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Transports Transport Canada Canada

APPEL D'OFFRES

Projet: Exploitation d'une concession pour un chariot floral à l'Aéroport international de Montréal, Mirabel, P.Q.

DATE DE CLÔTURE: le 22 février 1980

RÉUNION D'INFORMATION:

Le 1er février 1980, à 10:00 heures, heure locale à la salle de conférence, 7e étage de l'édifice de l'Administration, Aéroport international de Montréal, Mirabel, P.Q.

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, pièce 175-C, Édifice de l'Administration régionale, Aéroport de Montréal, Dorval, Québec, (636-3203), seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale à la date stipulée.

Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un chèque visé remboursable de \$50.00, fait au nom du Receveur Général du Canada.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

A.O. Dumas,
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des Transports aériens.

le 7 janvier 1980.

AMARC

L'ASSOCIATION MONTRÉLAISE D'ACTION RÉCRÉATIVE ET CULTURELLE

APPEL D'OFFRES

FLORALIES EXTÉRIEURES 1980

ÎLE NOTRE-DAME

Concessions commerciales

L'AMARC offre en location les droits d'exploitation de concessions commerciales sur le site des Florales extérieures 1980, dans les catégories suivantes:

- A) **Concessions alimentaires**
 - casse-croûte conventionnels;
 - casse-croûte spécialisés;
 - restaurants et buffets licenciés;
 - comptoirs de produits laitiers;
 - comptoirs de sandwichs et mais en épi;
 - comptoirs alimentaires spécialisés;
 - comptoir de paniers à pique-nique (licencié).
- B) **Concessions non alimentaires**
 - boutiques spécialisées.

Les personnes intéressées peuvent obtenir le dossier de soumissions en s'adressant au Service du développement commercial de l'AMARC, Pavillon du Canada, Île Notre-Dame, Montréal.

Ce dossier de soumissions sera remis sur réception d'une somme de \$40 en argent ou d'un chèque visé à l'ordre de l'AMARC.

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné le dossier de soumissions en bon état avant la date limite d'ouverture des soumissions.

Les soumissions cachetées adressées au SERVICE DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE L'AMARC, Pavillon du Canada, Île Notre-Dame, Montréal, devront être reçues le ou avant le 30 janvier 1980, à midi.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement entre les mains du chef de service, à son bureau du Pavillon du Canada, le 30 janvier 1980 avant l'heure de midi indiquée par l'horloge qui se trouve à la vue du public dans les bureaux du Service au développement commercial, et sera ouverte immédiatement après au bureau du gérant des concessions, au Pavillon du Canada.

L'AMARC se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Chef de Service au développement commercial, Pavillon du Canada, Île Notre-Dame, Montréal.

Montréal, le 10 janvier 1980.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte \$0.15 chacun
• Minimum: 2 parutions

Nous acceptons

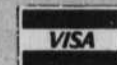


Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emploi sont ouvertes également aux hommes et aux femmes. Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte \$9.80 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

HEURES DE TOMBÉE:

Le jour qui précède la publication du lendemain. Pour l'édition du lundi: il faut nous aviser avant 3:30 heures le vendredi précédent. Pour les annulations et les corrections, les mêmes heures s'appliquent. JNO

AIDES DOMESTIQUES

GARDIENNE, âgée de plus de 30 ans, pour bébé de 6 mois, 5 jours/semaine. Secteur C.D.N. Légers travaux ménagers. Tél.: 733-9529. Appeler après 5 heures. 15-1-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas, toiles, etc. Beauharnois. Tél.: 276-9067 ou 3611 Ouest. Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

ANIMAUX

COCKER AMÉRICAIN à vendre. Femme de 3 ans, enregistrée. Tél.: 761-4249. 14-1-80

DÉCÈS

ASSELIN, Régina Soeur. — A Pierrefonds, le 10 janvier 1980 à l'âge de 81 ans, est décédée. Soeur Régina Asselin des Petites Filles de St-Joseph. Fille de feu Joseph Asselin et de feu Azéline Laporte. Les funérailles auront lieu le samedi 12 janvier en la Chapelle de la Communauté, 17225 boul. Gouin ou, Pierrefonds à 2 heures P.M. et l'inhumation au cimetière de Pierrefonds. Direction Urgel Bourgie. Parents et amis priés d'y assister sans autres invitation.

CHAUSSEBOURG, Gabrielle née Pigeot. — A Ottawa, le 11 janvier 1980 à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Gabrielle Chaussebourg. Elle était Reviser au service de traductions juridiques au Secrétariat d'Etat. Elle laisse dans le deuil 1 fille: Mme Odile Echeverri-Chaussebourg d'Ottawa ainsi que ses petits-enfants: Dominique et Christophe. Les funérailles auront lieu le lundi 14 janvier. Le convoi funèbre partira du salon Racine Robert & Gauthier No 260 rue Bessier, Ottawa, pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 10 h 00, et de là au cimetière Notre-Dame d'Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DÉCÈS

Dr. Roméo Gagnon
A Arvida, le 11 janvier 1980 à l'âge de 69 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie le Dr. Roméo Gagnon. Le Dr. Gagnon pratiqua de nombreuses années en médecine générale et ensuite comme chirurgien à l'Hôpital Général du Saguenay à Arvida. Il laisse dans le deuil outre son épouse Jeannette Landry, ses enfants: Dr. Marc-André Gagnon (décédé récemment) (Madame Hilda Lapointe-Gagnon), Yvan Gagnon (Alice Ferraris), Dr. Pierre Gagnon (Louise Lebeuvre-Gagnon), Christiane Grimard (épouse de Paul Grimard), Louise Carrier (épouse de Jean-Marie Carrier), Camille (Marc Drouin) ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mardi 15 janvier. Le convoi funèbre partira des salons Naud & Caron, rue Lasalle à Arvida, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 heures P.M. et de là au cimetière d'Arvida lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dr. Roméo Gagnon
A Arvida, le 11 janvier 1980 à l'âge de 69 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie le Dr. Roméo Gagnon. Le Dr. Gagnon pratiqua de nombreuses années en médecine générale et ensuite comme chirurgien à l'Hôpital Général du Saguenay à Arvida. Il laisse dans le deuil outre son épouse Jeannette Landry, ses enfants: Dr. Marc-André Gagnon (décédé récemment) (Madame Hilda Lapointe-Gagnon), Yvan Gagnon (Alice Ferraris), Dr. Pierre Gagnon (Louise Lebeuvre-Gagnon), Christiane Grimard (épouse de Paul Grimard), Louise Carrier (épouse de Jean-Marie Carrier), Camille (Marc Drouin) ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mardi 15 janvier. Le convoi funèbre partira des salons Naud & Caron, rue Lasalle à Arvida, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 heures P.M. et de là au cimetière d'Arvida lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dr. Roméo Gagnon
A Arvida, le 11 janvier 1980 à l'âge de 69 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie le Dr. Roméo Gagnon. Le Dr. Gagnon pratiqua de nombreuses années en médecine générale et ensuite comme chirurgien à l'Hôpital Général du Saguenay à Arvida. Il laisse dans le deuil outre son épouse Jeannette Landry, ses enfants: Dr. Marc-André Gagnon (décédé récemment) (Madame Hilda Lapointe-Gagnon), Yvan Gagnon (Alice Ferraris), Dr. Pierre Gagnon (Louise Lebeuvre-Gagnon), Christiane Grimard (épouse de Paul Grimard), Louise Carrier (épouse de Jean-Marie Carrier), Camille (Marc Drouin) ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mardi 15 janvier. Le convoi funèbre partira des salons Naud & Caron, rue Lasalle à Arvida, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 heures P.M. et de là au cimetière d'Arvida lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dr. Roméo Gagnon
A Arvida, le 11 janvier 1980 à l'âge de 69 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie le Dr. Roméo Gagnon. Le Dr. Gagnon pratiqua de nombreuses années en médecine générale et ensuite comme chirurgien à l'Hôpital Général du Saguenay à Arvida. Il laisse dans le deuil outre son épouse Jeannette Landry, ses enfants: Dr. Marc-André Gagnon (décédé récemment) (Madame Hilda Lapointe-Gagnon), Yvan Gagnon (Alice Ferraris), Dr. Pierre Gagnon (Louise Lebeuvre-Gagnon), Christiane Grimard (épouse de Paul Grimard), Louise Carrier (épouse de Jean-Marie Carrier), Camille (Marc Drouin) ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mardi 15 janvier. Le convoi funèbre partira des salons Naud & Caron, rue Lasalle à Arvida, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 heures P.M. et de là au cimetière d'Arvida lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dr. Roméo Gagnon
A Arvida, le 11 janvier 1980 à l'âge de 69 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie le Dr. Roméo Gagnon. Le Dr. Gagnon pratiqua de nombreuses années en médecine générale et ensuite comme chirurgien à l'Hôpital Général du Saguenay à Arvida. Il laisse dans le deuil outre son épouse Jeannette Landry, ses enfants: Dr. Marc-André Gagnon (décédé récemment) (Madame Hilda Lapointe-Gagnon), Yvan Gagnon (Alice Ferraris), Dr. Pierre Gagnon (Louise Lebeuvre-Gagnon), Christiane Grimard (épouse de Paul Grimard), Louise Carrier (épouse de Jean-Marie Carrier), Camille (Marc Drouin) ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mardi 15 janvier. Le convoi funèbre partira des salons Naud & Caron, rue Lasalle à Arvida, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 heures P.M. et de là au cimetière d'Arvida lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dr. Roméo Gagnon
A Arvida, le 11 janvier 1980 à l'âge de 69 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie le Dr. Roméo Gagnon. Le Dr. Gagnon pratiqua de nombreuses années en médecine générale et ensuite comme chirurgien à l'Hôpital Général du Saguenay à Arvida. Il laisse dans le deuil outre son épouse Jeannette Landry, ses enfants: Dr. Marc-André Gagnon (décédé récemment) (Madame Hilda Lapointe-Gagnon), Yvan Gagnon (Alice Ferraris), Dr. Pierre Gagnon (Louise Lebeuvre-Gagnon), Christiane Grimard (épouse de Paul Grimard), Louise Carrier (épouse de Jean-Marie Carrier), Camille (Marc Drouin) ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mardi 15 janvier. Le convoi funèbre partira des salons Naud & Caron, rue Lasalle à Arvida, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 heures P.M. et de là au cimetière d'Arvida lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dr. Roméo Gagnon
A Arvida, le 11 janvier 1980 à l'âge de 69 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie le Dr. Roméo Gagnon. Le Dr. Gagnon pratiqua de nombreuses années en médecine générale et ensuite comme chirurgien à l'Hôpital Général du Saguenay à Arvida. Il laisse dans le deuil outre son épouse Jeannette Landry, ses enfants: Dr. Marc-André Gagnon (décédé récemment) (Madame Hilda Lapointe-Gagnon), Yvan Gagnon (Alice Ferraris), Dr. Pierre Gagnon (Louise Lebeuvre-Gagnon), Christiane Grimard (épouse de Paul Grimard), Louise Carrier (épouse de Jean-Marie Carrier), Camille (Marc Drouin) ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mardi 15 janvier. Le convoi funèbre partira des salons Naud & Caron, rue Lasalle à Arvida, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 heures P.M. et de là au cimetière d'Arvida lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dr. Roméo Gagnon
A Arvida, le 11 janvier 1980 à l'âge de 69 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie le Dr. Roméo Gagnon. Le Dr. Gagnon pratiqua de nombreuses années en médecine générale et ensuite comme chirurgien à l'Hôpital Général du Saguenay à Arvida. Il laisse dans le deuil outre son épouse Jeannette Landry, ses enfants: Dr. Marc-André Gagnon (décédé récemment) (Madame Hilda Lapointe-Gagnon), Yvan Gagnon (Alice Ferraris), Dr. Pierre Gagnon (Louise Lebeuvre-Gagnon), Christiane Grimard (épouse de Paul Grimard), Louise Carrier (épouse de Jean-Marie Carrier), Camille (Marc Drouin) ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mardi 15 janvier. Le convoi funèbre partira des salons Naud & Caron, rue Lasalle à Arvida, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 heures P.M. et de là au cimetière d'Arvida lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dr. Roméo Gagnon
A Arvida, le 11 janvier 1980 à l'âge de 69 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie le Dr. Roméo Gagnon. Le Dr. Gagnon pratiqua de nombreuses années en médecine générale et ensuite comme chirurgien à l'Hôpital Général du Saguenay à Arvida. Il laisse dans le deuil outre son épouse Jeannette Landry, ses enfants: Dr. Marc-André Gagnon (décédé récemment) (Madame Hilda Lapointe-Gagnon), Yvan Gagnon (Alice Ferraris), Dr. Pierre Gagnon (Louise Lebeuvre-Gagnon), Christiane Grimard (épouse de Paul Grimard), Louise Carrier (épouse de Jean-Marie Carrier), Camille (Marc Drouin) ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mardi 15 janvier. Le convoi funèbre partira des salons Naud & Caron, rue Lasalle à Arvida, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 heures P.M. et de là au cimetière d'Arvida lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dr. Roméo Gagnon
A Arvida, le 11 janvier 1980 à l'âge de 69 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie le Dr. Roméo Gagnon. Le Dr. Gagnon pratiqua de nombreuses années en médecine générale et ensuite comme chirurgien à l'Hôpital Général du Saguenay à Arvida. Il laisse dans le deuil outre son épouse Jeannette Landry, ses enfants: Dr. Marc-André Gagnon (décédé récemment) (Madame Hilda Lapointe-Gagnon), Yvan Gagnon (Alice Ferraris), Dr. Pierre Gagnon (Louise Lebeuvre-Gagnon), Christiane Grimard (épouse de Paul Grimard), Louise Carrier (épouse de Jean-Marie Carrier), Camille (Marc Drouin) ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mardi 15 janvier. Le convoi funèbre partira des salons Naud & Caron, rue Lasalle à Arvida, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 heures P.M. et de là au cimetière d'Arvida lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dr. Roméo Gagnon
A Arvida, le 11 janvier 1980 à l'âge de 69 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie le Dr. Roméo Gagnon. Le Dr. Gagnon pratiqua de nombreuses années en médecine générale et ensuite comme chirurgien à l'Hôpital Général du Saguenay à Arvida. Il laisse dans le deuil outre son épouse Jeannette Landry, ses enfants: Dr. Marc-André Gagnon (décédé récemment) (Madame Hilda Lapointe-Gagnon), Yvan Gagnon (Alice Ferraris), Dr. Pierre Gagnon (Louise Lebeuvre-Gagnon), Christiane Grimard (épouse de Paul Grimard), Louise Carrier (épouse de Jean-Marie Carrier), Camille (Marc Drouin) ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mardi 15 janvier. Le convoi funèbre partira des salons Naud & Caron, rue Lasalle à Arvida, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 heures P.M. et de là au cimetière d'Arvida lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dr. Roméo Gagnon
A Arvida, le 11 janvier 1980 à l'âge de 69 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie le Dr. Roméo Gagnon. Le Dr. Gagnon pratiqua de nombreuses années en médecine générale et ensuite comme chirurgien à l'Hôpital Général du Saguenay à Arvida. Il laisse dans le deuil outre son épouse Jeannette Landry, ses enfants: Dr. Marc-André Gagnon (décédé récemment) (Madame Hilda Lapointe-Gagnon), Yvan Gagnon (Alice Ferraris), Dr. Pierre Gagnon (Louise Lebeuvre-Gagnon), Christiane Grimard (épouse de Paul Grimard), Louise Carrier (épouse de Jean-Marie Carrier), Camille (Marc Drouin) ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mardi 15 janvier. Le convoi funèbre partira des salons Naud & Caron, rue Lasalle à Arvida, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 heures P.M. et de là au cimetière d'Arvida lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dr. Roméo Gagnon
A Arvida, le 11 janvier 1980 à l'âge de 69 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie le Dr. Roméo Gagnon. Le Dr. Gagnon pratiqua de nombreuses années en médecine générale et ensuite comme chirurgien à l'Hôpital Général du Saguenay à Arvida. Il laisse dans le deuil outre son épouse Jeannette Landry, ses enfants: Dr. Marc-André Gagnon (décédé récemment) (Madame Hilda Lapointe-Gagnon), Yvan Gagnon (Alice Ferraris), Dr. Pierre Gagnon (Louise Lebeuvre-Gagnon), Christiane Grimard (épouse de Paul Grimard), Louise Carrier (épouse de Jean-Marie Carrier), Camille (Marc Drouin) ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mardi 15 janvier. Le convoi funèbre partira des salons Naud & Caron, rue Lasalle à Arvida, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 heures P.M. et de là au cimetière d'Arvida lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dr. Roméo Gagnon
A Arvida, le 11 janvier 1980 à l'âge de 69 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie le Dr. Roméo Gagnon. Le Dr. Gagnon pratiqua de nombreuses années en médecine générale et ensuite comme chirurgien à l'Hôpital Général du Saguenay à Arvida. Il laisse dans le deuil outre son épouse Jeannette Landry, ses enfants: Dr. Marc-André Gagnon (décédé récemment) (Madame Hilda Lapointe-Gagnon), Yvan Gagnon (Alice Ferraris), Dr. Pierre Gagnon (Louise Lebeuvre-Gagnon), Christiane Grimard (épouse de Paul Grimard), Louise Carrier (épouse de Jean-Marie Carrier), Camille (Marc Drouin) ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mardi 15 janvier. Le convoi funèbre partira des salons Naud & Caron, rue Lasalle à Arvida, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 heures P.M. et de là au cimetière d'Arvida lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dr. Roméo Gagnon
A Arvida, le 11 janvier 1980 à l'âge de 69 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie le Dr. Roméo Gagnon. Le Dr. Gagnon pratiqua de nombreuses années en médecine générale et ensuite comme chirurgien à l'Hôpital Général du Saguenay à Arvida. Il laisse dans le deuil outre son épouse Jeannette Landry, ses enfants: Dr. Marc-André Gagnon (décédé récemment) (Madame Hilda Lapointe-Gagnon), Yvan Gagnon (Alice Ferraris), Dr. Pierre Gagnon (Louise Lebeuvre-Gagnon), Christiane Grimard (épouse de Paul Grimard), Louise Carrier (épouse de Jean-Marie Carrier), Camille (Marc Drouin) ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mardi 15 janvier. Le convoi funèbre partira des salons Naud & Caron, rue Lasalle à Arvida, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 heures P.M. et de là au cimetière d'Arvida lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dr. Roméo Gagnon
A Arvida, le 11 janvier 1980 à l'âge de 69 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie le Dr. Roméo Gagnon. Le Dr. Gagnon pratiqua de nombreuses années en médecine générale et ensuite comme chirurgien à l'Hôpital Général du Saguenay à Arvida. Il laisse dans le deuil outre son épouse Jeannette Landry, ses enfants: Dr. Marc-André Gagnon (décédé récemment) (Madame Hilda Lapointe-Gagnon), Yvan Gagnon (Alice Ferraris), Dr. Pierre Gagnon (Louise Lebeuvre-Gagnon), Christiane Grimard (épouse de Paul Grimard), Louise Carrier (épouse de Jean-Marie Carrier), Camille (Marc Drouin) ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mardi 15 janvier. Le convoi funèbre partira des salons Naud & Caron, rue Lasalle à Arvida, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 heures P.M. et de là au cimetière d'Arvida lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dr. Roméo Gagnon
A Arvida, le 11 janvier 1980 à l'âge de 69 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie le Dr. Roméo Gagnon. Le Dr. Gagnon pratiqua de nombreuses années en médecine générale et ensuite comme chirurgien à l'Hôpital Général du Saguenay à Arvida. Il laisse dans le deuil outre son épouse Jeannette Landry, ses enfants: Dr. Marc-André Gagnon (décédé récemment) (Madame Hilda Lapointe-Gagnon), Yvan Gagnon (Alice Ferraris), Dr. Pierre Gagnon (Louise Lebeuvre-Gagnon), Christiane Grimard (épouse de Paul Grimard), Louise Carrier (épouse de Jean-Marie Carrier), Camille (Marc Drouin) ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mardi 15 janvier. Le convoi funèbre partira des salons Naud & Caron, rue Lasalle à Arvida, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 heures P.M. et de là au cimetière d'Arvida lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dr. Roméo Gagnon
A Arvida, le 11 janvier 1980 à l'âge de 69 ans, est décédé à la suite d'une longue maladie le Dr. Roméo Gagnon. Le Dr. Gagnon pratiqua de nombreuses années en médecine générale et ensuite comme chirurgien à l'Hôpital Général du Saguenay à Arvida. Il laisse dans le deuil outre son épouse Jeannette Landry, ses enfants: Dr. Marc-André Gagnon (décédé récemment) (Madame Hilda Lapointe-Gagnon), Yvan Gagnon (Alice Ferraris), Dr. Pierre Gagnon (Louise Lebeuvre-Gagnon), Christiane Grimard (épouse de Paul Grimard), Louise Carrier (épouse de Jean-Marie Carrier), Camille (Marc Drouin) ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mardi 15 janvier. Le convoi funèbre partira des salons Naud & Caron, rue Lasalle à Arvida, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 heures P.M. et de là au cimetière d'Arvida lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANIMAUX PERDUS

Chat tigré, gris, collier blanc, louche d'un oeil, Outremont, près de Courcellette. Le soir: 272-6263, 521-6808. 14-1-80

AVONS TROUVÉ petit chien noir. Signe particulier: tache blanche sur la poitrine. Cocker/terrier, espagnol. Montréal-Ouest. Âgé de 3 ans. 626-4091. 14-1-80

ANTIQUITÉS

DECAPAGE/RESTAURATION DE TOUS GENRES. Finition, teinture et traitement du bois sur boiseries, portes, fenêtres, etc... Travail personnalisé. Après 5 heures: 737-3470. 14-1-80

APPARTEMENTS À LOUER

Grand 4 1/2, semi sous-sol, pièces fermées, éclairé, repeint, cuisinière-réfrigérateur. Occupation immédiate. \$215.00. 739-2913. JNO

VAN HORNE ET DECELLES. Libre immédiatement, 3 1/2, demi sous-sol, cuisinière-réfrigérateur, toutes taxes payées, \$120.00. Téléphone: 484-5819. 14-1-80

N.D.G. Grand app. luxueux, ensoleillé, pour couple d'un certain âge, personnes responsables. Aucun animal. Libre immédiatement. Inf.: entre 1h et 4h, 488-4347. 14-1-80

APPARTEMENT à louer dans le Vieux-Montréal, sur la rue St-Paul. Vaste et charmant. Pour informations: jour 288-5820, soir 845-4991. 14-1-80

APPARTEMENT 2 1/2 à sous-louer, \$195.00. Très grand; + balcon. Près de l'Université de Montréal. Insonorisé. 738-5190. 14-1-80

Centre-ville, Sherbrooke - St-Urbain, à sous-louer 3 1/2, meublé ou non, libre immédiatement. Jour ou soir: 849-9792. 14-1-80

4955 Edouard-Montpetit, grand 4 1/2 rez/chaussée, eau chaude, réfrigérateur-poêle fournis. Petite conciergerie tranquille. Propriétaire peintre. 1 mois gratuit. Espace/rangement. 667-6688. 14-1-80

CÔTE-DES-NEIGES et Chemin Côte Ste-Catherine, 3955 St-Kevin, nouveaux 2 1/2, 3 1/2, équipés, électricité payée, garage, ascenseur. 731-6083. 14-1-80

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER
PARIS, beau 3 1/2, tout équipé, meubles anciens. Calme ensoleillé. Libre début mars. Au mois ou plus. 481-7186 le soir. 14-1-80

APPARTEMENTS À PARTAGER
Homme, professionnel, non-fumeur, bilingue, peut partager un appartement avec dame. S.V.P. écrire à: C.P. 1853, succ. 'B', Montréal. 14-1-80

AVEC FILLE ou femme, tranquille et propre. Grand 5 1/2 dans St-Hubert. Près de tous les services et hôpital. A 20 minutes du centre-ville. 656-8153 ou 281-1880. 19-1-80

ARTICLES À VENDRE
FER FORGE: table - chaise - porte et miroir. Climatiseurs, lave-vaisselle, laveuse, fauteuils/salon, tapis, lit superposé, C.B. + antennes. 272-3025. 14-1-80

AUTOS À VENDRE
PEUGEOT 604, 1979, tout équipée, sous garantie, \$13,000.00, négociable. 937-7752, 934-0043, 933-2958. Privé. 14-1-80

AVIS
COLLECTIONNEURS SÉRIEUX: pièces rarissimes. Bon état. Louis XVI, Napoléon III, Georges III, etc... 376-1506. 14-1-80

SI VOUS ALLEZ en vacances, personne sérieuse, responsable; peut donner d'excellentes références. Garderait chez vous, le reste de votre famille, 259-5785. 15-1-80

BUREAUX À LOUER
Édifice à ascenseurs. Près des hôtels et des hôpitaux du centre-ville. Service d'autobus. (à la porte) 1 coin du métro. Service de conciergerie. Espaces disponibles. De 300 à 1,500 p.c. Décoré suivant vos goûts. Service téléphonique et service de secrétariat, si désiré. Jour: 332-6776 334-4654 après 5 heures 19-1-80

Bureaux professionnels à louer
3414 Avenue du Parc (Sherbrooke). Édifice à ascenseurs. Près des hôtels et des hôpitaux du centre-ville. Service d'autobus. (à la porte) 1 coin du métro. Service de conciergerie. Espaces disponibles. De 300 à 1,500 p.c. Décoré suivant vos goûts. Service téléphonique et service de secrétariat, si désiré. Jour: 332-6776 334-4654 après 5 heures 19-1-80

Bureaux professionnels à louer
3414 Avenue du Parc (Sherbrooke). Édifice à ascenseurs. Près des hôtels et des hôpitaux du centre-ville. Service d'autobus. (à la porte) 1 coin du métro. Service de conciergerie. Espaces disponibles. De 300 à 1,500 p.c. Décoré suivant vos goûts. Service téléphonique et service de secrétariat, si désiré. Jour: 332-6776 334-4654 après 5 heures 19-1-80

Bureaux professionnels à louer
3414 Avenue du Parc (Sherbrooke). Édifice à ascenseurs. Près des hôtels et des hôpitaux du centre-ville. Service d'autobus. (à la porte) 1 coin du métro. Service de conciergerie. Espaces disponibles. De 300 à 1,500 p.c. Décoré suivant vos goûts. Service téléphonique et service de secrétariat, si désiré. Jour: 332-6776 334-4654 après 5 heures 19-1-80

Bureaux professionnels à louer
3414 Avenue du Parc (Sherbrooke). Édifice à ascenseurs. Près des hôtels et des hôpitaux du centre-ville. Service d'autobus. (à la porte) 1 coin du métro. Service de conciergerie. Espaces disponibles. De 300 à 1,500 p.c. Décoré suivant vos goûts. Service téléphonique et service de secrétariat, si désiré. Jour: 332-6776 334-4654 après 5 heures 19-1-80

Bureaux professionnels à louer
3414 Avenue du Parc (Sherbrooke). Édifice à ascenseurs. Près des hôtels et des hôpitaux du centre-ville. Service d'autobus. (à la porte) 1 coin du métro. Service de conciergerie. Espaces disponibles. De 300 à 1,500 p.c. Décoré suivant vos goûts. Service téléphonique et service de secrétariat, si désiré. Jour: 332-6776 334-4654 après 5 heures 19-1-80

Bureaux professionnels à louer
3414 Avenue du Parc (Sherbrooke). Édifice à ascenseurs. Près des hôtels et des hôpitaux du centre-ville. Service d'autobus. (à la porte) 1 coin du métro. Service de conciergerie. Espaces disponibles. De 300 à 1,500 p.c. Décoré suivant vos goûts. Service téléphonique et service de secrétariat, si désiré. Jour: 332-6776 334-4654 après 5 heures 19-1-80

Bureaux professionnels à louer
3414 Avenue du Parc (Sherbrooke). Édifice à ascenseurs. Près des hôtels et des hôpitaux du centre-ville. Service d'autobus. (à la porte) 1 coin du métro. Service de conciergerie. Espaces disponibles. De 300 à 1,500 p.c. Décoré suivant vos goûts. Service téléphonique et service de secrétariat, si désiré. Jour: 332-6776 334-4654 après 5 heures 19-1-80

Bureaux professionnels à louer
3414 Avenue du Parc (Sherbrooke). Édifice à ascenseurs. Près des hôtels et des hôpitaux du centre-ville. Service d'autobus. (à la porte) 1 coin du métro. Service de conciergerie. Espaces disponibles. De 300 à 1,500 p.c. Décoré suivant vos goûts. Service téléphonique et service de secrétariat, si désiré. Jour: 332-6776 334-4654 après 5 heures 19-1-80

Bureaux professionnels à louer
3414 Avenue du Parc (Sherbrooke). Édifice à ascenseurs. Près des hôtels et des hôpitaux du centre-ville. Service d'autobus. (à la porte) 1 coin du métro. Service de conciergerie. Espaces disponibles. De 300 à 1,500 p.c. Décoré suivant vos goûts. Service téléphonique et service de secrétariat, si désiré. Jour: 332-6776 334-4654 après 5 heures 19-1-80

Bureaux professionnels à louer
3414 Avenue du Parc (Sherbrooke). Édifice à ascenseurs. Près des hôtels et des hôpitaux du centre-ville. Service d'autobus. (à la porte) 1 coin du métro. Service de conciergerie. Espaces disponibles. De 300 à 1,500 p.c. Décoré suivant vos goûts. Service téléphonique et service de secrétariat, si désiré. Jour: 332-6776 334-4654 après 5 heures 19-1-80

CHAMBRES À LOUER

RUE ST-DENIS, petite, coquette, économique. Balcon, cuisine commune. Près du métro. Michel: 843-8723. 8-1-80

COMMERCES À VENDRE
JOLIETTE/CENTRE-VILLE: corsétière/fine lingerie, établi depuis 16 ans, bon chiffre d'affaires, loyer raisonnable. Superficie: 865 p.c. Cause: maladie. Tél.: (514) 753-7333. 14-1-80

LIBRAIRIE À VENDRE. Près de plusieurs écoles. 254-0612. Après 6 heures: 259-3466. 14-1-80

CONDOMINIUM

A. E. LePAGE COURTIER EN IMMOBILIER

CENTRE VILLE VISITE LIBRE: SAMEDI À DIMANCHE 2:00 - 5:00 1250 Pine Avenue LE NOBLE: Condominium de construction récente et des plus prestigieuses. Vue imprenable de la ville! Sis à quelques pas du Centre-Ville et de la Montagne. Vaste choix d'appartements de 2-3 chambres à coucher ainsi que des appartements à 2 étages. Prix à partir de \$85,000. Rendez-vous préférable. 935-8541, T.K. Schaner 849-5459, Lilian O'Mara 488-3331. 14-1-80

VIEUX LONGUEUIL Condominium à vendre. Le Square, 1 mille du métro. Hypothèque à 9 1/2%. Pas d'agent. 674-7687 14-1-80

COURS PRIVÉS
ESPAGNOL: cours privés, professeur compétent, méthode efficace. 665-0322, 739-9937. 14-1-80

DEMANDES D'EMPLOI
Professeur de français, ayant expérience dans la correction d'épreuves et de manuscrits, cherche travail à la pige. 374-3236 après 16 heures. 14-1-80

DAME recherche emploi comme assistante dentaire. Très grande facilité pour apprendre, accepterait salaire minimum, sérieuse, belle apparence, de préférence dans les environs de Laval ou Montréal-Nord. 622-1670. 14-1-80

DÉMÉNAGEMENTS
À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026, 17-1-80

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements,

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "1941". Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "The electric horseman". Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 16 h 15, 19 h 00, 21 h 15.
ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "The jerk". Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Going in style". Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Sensual encounters of every kind". 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "The affairs of Janice": 13 h 25, 16 h 00, 18 h 50, 21 h 40.
BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Moonraker". 13 h 00, 17 h 10, 21 h 00, 19 h 15, 19 h 30, 21 h 15. Sem.: 15 h 10, 19 h 25.
BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Jeux intimes à domicile". 12 h 35, 15 h 37, 18 h 39, 21 h 40. "Comment faire cocu les maris jaloux": 14 h 04, 17 h 06, 20 h 08.
BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Kramer vs Kramer". Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
BONAVENTURE II, "And justice for all". Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 17 h 10, 19 h 15, 21 h 10.
BROSSARD I, Mail Champlain, 6500 Boul. Taschereau (465-5906) — "Aéroport 80: Concorde". Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 25, 21 h 20. Sem.: 21 h 20. "Tête vides cherchent coffres pleins": Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.
BROSSARD II, "Le seigneur des anneaux". Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 40, 18 h 10, 20 h 40. Sem.: 18 h 30, 21 h 00.
BROSSARD III, "Moonraker". Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 05, 21 h 20. Sem.: 21 h 20. "Sarah". Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1885) — "Aéroport 80: Concorde". Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 50, 21 h 30. Sem.: 18 h 10, 21 h 50. "Têtes vides cherchent coffres pleins": Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 00, 19 h 45. Sem.: 20 h 05.
CHAMPLAIN II, "Le seigneur des anneaux". Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30. Sem.: 18 h 30, 21 h 00.
CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "La dernière maison sur la gauche". 13 h 30, 16 h 00, 21 h 25. "Obsession charnelle": 12 h 45, 16 h 10, 19 h 35.
CHATEAU II, "L'évadé d'Alcatraz". 12 h 45, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 05, 21 h 15.
CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "L'express de minuit": 13 h 00, 17 h 05, 21 h 00. "Adolescente en fuite": 15 h 10, 19 h 15.
CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Jésus de Nazareth". Sam. dim.: 14 h 00, 19 h 15. Sem.: 19 h 15.
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "Fanny". Sam. dim.: 20 h 00. Cinéma d'animation, Mer.: 19 h 30. Cinéma québécois, "Kouchibouguac". "Une bien belle ville". Mer.: 21 h 30. "Les aventures d'un héros". Jeu.: 20 h 00. "La noire de", "Badou boy". Ven.: 19 h 30. "Mokhtar", "Concerto pour un exil". Ven.: 21 h 30.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Les perles de la couronne" de Sacha Guitry (1938). Sam.: 19 h 00. "Pasteur" de S. Guirry (1935). Sam.: 21 h 00. "Birth of legend" (1973). dim.: 15 h 00. "Remontons les Champs-Élysées" de S. Guirry (1938). dim.: 19 h 00. "Diable boiteux" de S. Guirry (1948). dim.: 21 h 00.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "10". Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.
COMPLEXE DES JARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Rêve de singe" 12 h 45, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.
COMPLEXE DES JARDINS II, "Skatetown U.S.A.". 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50. "Hot stuff". 14 h 45, 18 h 10, 21 h 35.
COMPLEXE DES JARDINS III, "Rose et Line". 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20. "La fille à la fourrure". 13 h 20, 16 h 05, 18 h 50, 21 h 35.
COMPLEXE DES JARDINS IV, "Mourir à tue-tête". 13 h 15, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "The electric horseman". Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.
CÔTE-DES-NEIGES II, "1941". Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Les chatouilleuses volcaniques". Sam. dim.: 18 h 25, 22 h 00. Dim.: 14 h 30, 18 h 15, 21 h 50. "Aventures extra-conjugales". Sam. dim.: 20 h 40. Dim.: 13 h 15, 16 h 55, 20 h 40. "La jeune américaine toute nue". Sam. dim.: 19 h 25. Dim.: 15 h 40, 19 h 25.
CRÉMAISIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Un violon sur le toit". Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 00, 20 h 00. Sem.: 20 h 00.
DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Le seigneur des anneaux". Sam. dim.: 13 h 45, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 30.
DAUPHIN II, "Clair de femme". Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Star trek". Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45. Sem.: 19 h 15, 21 h 45.
DORVAL II, "10". Sam. dim.: 12 h 20, 14 h 25, 16 h 35, 19 h 50, 21 h 15. Sem.: 18 h 50, 21 h 15.
DORVAL III, "Cuba". Sam. dim.: 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 30.
DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clarendon (341-3190) — "The jerk". Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.
DÉCARIE SQUARE II, "Kramer vs Kramer". Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Un bourgeois tout petit". Sem. 19 h 15, 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 19 h 30, 21 h 40. Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.
ÉLYSÉE II, "Brèves vacances". Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 19 h 30, 21 h 40. Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Star trek". Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20.
GREENFIELD II, "L'évadé d'Alcatraz". Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
GREENFIELD III, "La dernière maison sur la gauche". Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 05, 21 h 25. "Obsessions charnelles". Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. Sem.: 18 h 05, 19 h 40.
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Sensual encounters of Every Kind". 12 h 00, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15. "Moonshine girls". 13 h 35, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 50.
JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Moonraker". Sam. dim.: 12 h 45, 17 h 05, 21 h 30. Sem.: 21 h 30. "Sarah". Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 20. Sem.: 19 h 20.
KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Star trek". Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 25. Sem.: 19 h 05, 21 h 25.
LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Starting over". Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
LA CITÉ II, "Going in style". Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.
LA CITÉ III, "10". Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Sem.: 18 h 50, 21 h 00.
LA SCALA, 6340 Papineau (721-5107) — "L'étranger: le huitième passager". Sam. dim.: 13 h 10, 17 h 15, 21 h 20. Sem.: 21 h 20. "Butch Cassidy et le Kid, premier exploit". Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 20. Sem.: 19 h 20.
LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Star trek". Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40. Sem.: 19 h 20, 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.
LAVAL II, "Bête mais discipliné". Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.
LAVAL III, "Maitresse légitime". Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.
LAVAL IV, "L'évadé d'Alcatraz". Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25. Sem.: 19 h 20, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.
LAVAL V, "Le vampire de ces dames". Sam. dim.: 14 h 25, 18 h 00, 21 h 30. "Sacré ballade pour les gros bras". Sam. dim.: 12 h 40, 16 h 15, 19 h 45. Sem.: 18 h 00, 19 h 45. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.
LAVAL ODEON I, "Aéroport 80 Concorde". Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Sem.: 21 h 30. "Têtes vides cherchent coffres pleins". Sam. dim.: 15 h 35, 19 h 35. Sem.: 19 h 35.
L'IMPREVU, 446 place Jacques-Cartier (878-9395) — "Valentino" de Ken Russell, sam.: 18 h 00. Dim.: 15 h 00, 18 h 00. "Si c'était à refaire". de Claude Lelouch, lun. mar.: 18 h 30. "Bananas" de Woody Allen, mer. jeu.: 18 h 30. "Phédre" de Jules Dassin, ven.: 18 h 00.
LOEWIS I, 954 ouest Ste-Catherine (861-7437) — "Black hole": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.
LOEWIS II, "Roller boggy": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.
LOEWIS III, "Cuba": 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.
LOEWIS IV, "Time after time": 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.
LOEWIS V, "Tales from the crypt": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.
MASCOCHE I, 3131 boul. de

Masouche, Place G.P.A., Masouche (474-4141) — "Moonraker". Sam. dim.: 13 h 10, 17 h 25, 21 h 40. Sem.: 21 h 10. "La cible étoilée". Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 40. Sem.: 19 h 15.
MASCOCHE II, "Le champion". Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 40, 22 h 00. Sem.: 21 h 20. "Le souffle de la tempête". Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 50. Sem.: 19 h 15.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (866-3856) — "L'express de minuit". Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 15. Sem.: 21 h 00. "Adolescente en fuite". Sam. dim.: 15 h 05, 19 h 10. Sem.: 19 h 00.
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Black hole". Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Têtes vides cherchent coffres pleins": 19 h 00. Matinée sam. dim.: 13 h 15. "Aéroport 80: Concorde": 20 h 55. Matinée sam. dim.: 15 h 10.
MONTENACH II, "Barbara's broadcast": 19 h 10. Matinée sam. dim.: 14 h 00. "The opening of Misty Beethoven": 20 h 40. Matinée sam. dim.: 15 h 30.
OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Norma Rae". Sam.: 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. "Intérieurs". Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
OUIMETOSCOPE II, "Meurtre par décret". Sam.: 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. "L'hôtel de la plage". Dim.: 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.
OUTREMENT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "La rube vers l'or". Sam.: 19 h 00. "Les enfants du paradis". Sam.: 20 h 30. "Comme les six doigts de la main". Dim.: 14 h 00. "Tintin et le temple du soleil". Dim.: 16 h 00. "Jamais je n'ai promis un jardin de roses". Dim.: 19 h 00. "L'arrache-cœur". Dim.: 21 h 30.
PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-8991) — "Star trek": 12 h 40, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Aéroport 80 Concorde". Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 20, 22 h 10. Sem.: 21 h 10. "Têtes vides cherchent coffres pleins". Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 35, 20 h 20. Sem.: 19 h 05.
PARADIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Général nous voilà!" 12 h 30, 16 h 10, 19 h 50. "La montagne du Dieu canibale". 14 h

20, 18 h 00, 21 h 40.
SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "La cible sur la porte". 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.
SÉVILLE, 2155 ouest Ste-Catherine (932-1139) — "The rocky horror picture show". Sam.: 19 h 00. "Monty Python's life of Brian". Sam.: 21 h 30. Dim.: 19 h 15. "Desires within young girls". Sam.: 24 h 00. "Jesus Christ Superstar". Dim.: 17 h 00. "Malizia". Dim.: 21 h 30.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Roller Boogie". Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "The magician of Lublin". Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Moonraker". Sam. dim.: 13 h 10, 17 h 15, 21 h 25. Sem.: 21 h 25. "Le souffle de la tempête". Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 25. Sem.: 19 h 25.
VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Le vampire de ces dames". Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 05, 21 h 40. "Sacré ballade pour les gros bras". Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 15, 19 h 50. Sem.: 18 h 05, 19 h 50.
VERSAILLES II, "Bête mais discipliné". Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.
VERSAILLES III, "Maitresse légitime". Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "L'homme qui défia l'organisation". Sam.: 19 h 45. Dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 50. Lun.: à jeun. 19 h 30. "La montagne du Dieu canibale". Sam.: 21 h 15. Dim.: 14 h 30, 17 h 50, 21 h 05. Sem.: 21 h 05. "Têtes vides cherchent coffres pleins". Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 15. Sem.: 19 h 15.
WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Starting over". 13 h 15, 15 h 05, 16 h 55, 18 h 55, 21 h 00.
YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Apocalypse now". 13 h 00, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 30.

sur scène

ATELIER-THÉÂTRE LES MAINS, 371 est, Roy (842-7371) — Pour enfants: "Le vieil arbre", spectacle avec masques et marionnettes. Sam.: 14 h 00. Dim.: 13 h 30, 15 h 00.
CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "La Céléste Bicyclette" de Roch Carrier avec Albert Millaire. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim. Jusqu'au 19 janv.
CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — Le Pitopli présente "Une goutte d'eau sur la glace" de Suzanne Aubry. Mise en scène: Claude Poissant. Jusqu'au 14 janv. 20 h 30. "Le slow du malentendu" de Rénauld Blouin avec Marie Cantin, Mario Davignon et Dianne Millours. Du 16 janv. au 10 fév. à 20 h 30. Relâche lun. mar.
CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — Pour enfants: "Les trois petits cochons", "La forêt enchantée". dim.: 14 h 00 (3 à 8 ans). Sur réservations. Jusqu'au 3 fév. "Profession: je l'aime" de Marie Laberge. Mise en scène: Jean-Luc Denis. Sam.: 20 h 30. Sam.: 20 h 00, 23 h 00. Relâche mar. mer. Jusqu'au 4 fév.
CAFÉ NOUSPÈRE, 816 est, Ontario (524-4111) — Soirée de musique et danse africaine. Sam.: 21 h 00. Benoît Bolduc, compositeur interprète et Jacques Boucher à la guitare. Ven.: 21 h 00. "10, la nombre magique" film de Raymond Garceau et O. ou l'invisible enfant" de Raoul Duguay. Lun.: 20 h 00. Spectacle pour enfants. Sam.: 14 h 00.
CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "A lesson from aobos", écrit et dirigé par Athol Fugard. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00. Jusqu'au 27 janv. "Thurning thirty" avec Cheryl Cashman. Mar. à sam.: 20 h 30. Sam.: 14 h 30. Jusqu'au 20 janv.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Le Théâtre Les Pichous présente "Lunes de miel" de Denis Bélanger avec Roch Aubert, Yves Desgagné, Pierre Claveau, Myriam Raymond, Martine Rousseau. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Dim.: 15 h 00. Relâche lundi. Jusqu'au 3 fév.
CHRIST CHURCH CATHEDRAL, 1440 Avenue Union (288-6421) — The McGill Brass Ensemble. sam.: 17 h 00. Entrée libre.
CHEZ DUMAS, en haut, 286 est, Ste-Catherine (845-5723) — Heavy Feather Band (rock, blues, boggies), samedi et dimanche, à ven. Pianiste, dimanche. Spectacle à 21 h 30.
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 100 est, Notre-Dame (753-4031) — André Sébastien Savoie, piano. Lun.: 20 h 30 à la salle Gabriel Cusson. Programme: sonate no. 22 en do mineur (Haydn), Variations "Abegg" op. 1 (Schumann), Sonate cont. op. 25 no. 1 (Mendner), Klavierstücke, op. 118 (J. Brahms), Sonate en un mouvement (C. Pépin).
LE GROUPE DE LA VEILLÉE, 2281 est, Ste-Catherine (métro Papineau) — "Orfène" interprétée par Louise Laprade et "Hasli" par Richard Nicozym. Du jeu. au dim.: 20 h 00 et 21 h 30. Jusqu'au 27 janv. Res.: 525-8529.
LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — "Gogli" de Jean Barbeau et "Le temps d'une pêche" d'André Simard. Mise en scène: Réjean Wagner. Du mer. au dim.: 21 h 00. Jusqu'au 27 janv.
L'IMPREVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Highstreet, jusqu'à dimanche. Leyden Zar, du 15 au 27 janv. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 15. Entrée libre.
LA VIEILLE BRASSERIE, 2801 boul. St-Joseph, Lachine — Les Concerts Lachine présentent Della Wallis, mezzo-soprano, dim.: 15 h 00. Inf.: 637-4411 poste 47 ou 637-6824.
LE SOUL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Bill Evans, sam. dim. Jim Hall, du 15 au 20 janv. Spectacles à 20 h 00.
SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — "L'ensemble des cordes du Conservatoire de musique du Québec, mar.: 20 h 30. Oeuvres de Vivaldi, Telemann, Haydn, Stravinsky, Bartok. The path of light — Opéra de chambre de Byron Hermann (Ensemble instrumental), ven.: 20 h 30. Entrée libre.
SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Joe Dassin, chanteur populaire, sam.

dim.: 20 h 30. L'Orchestre de chambre de Vienne, Philippe Entremont, chef d'orchestre et pianiste, lun.: 20 h 30. Programme: Divertimento en ré mineur (Mozart), Concerto pour piano en mi bémol majeur (Mozart), Polkas et valse (Strauss).
THÉÂTRE DU CHIENDENT, 453 Lindsay, Drummondville, Aurore 20 sortie 109, (819) 478-1014 — "Manon Lastcall" de Jean Barbeau avec France Labonté et Jean Chagné, "Une affaire de fou" d'André Simard avec Gilles Latour et Denise Desjardins. Mise en scène: Richard Letendre. Jeu. ven. sam.: 20 h 30. Jusqu'au 9 fév.
THÉÂTRE ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — Pour enfants: "Icare" par le Théâtre des Pissenlits, tous les dim. de janv. 13 h 00, 15 h 30. L'Érotisme au féminin avec le sexologue Jean-Yves Desjardins. mer. jeu. ven.: 20 h 30.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "Les Nuits de l'Indiva" de Jean-Claude Germain avec Nicole Leblanc, Marcel Rousseau, François Dubé. Du 8 janv. au 23 fév.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle De-

Mise en scène: Gérard Poirier. Mer. à sam.: 20 h 30. Dim.: 19 h 30. Jusqu'au 17 fév.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT, 4664 St-Denis (844-1793) — "Chat en poche" de Georges Feydeau avec Pierre Thériault, Myrielle Lachance, Denise Proulx, Edgar Fruitier, Katherine Mousseau, Jean-Louis Paris, Yvan Benoit et Claude Prigent. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Jusqu'au 2 fév.
THÉÂTRE DES VOYAGES, 5145 St-Laurent (274-7985) — "Bonne nuit monsieur Gingsras" interprété et écrit par Pierre Lebeau. Mise en scène: Jacques Rossi. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. A compter du 15 janv.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, Faculté de musique, 2375 Côte Ste-Catherine — Salle 1020 — Concert-atelier de musique grégorienne, dir.: Clément Morin, mer.: 20 h 30. Récital de guitare de Jean Vallières, jeu.: 20 h 30. Oeuvres de Dowland, Paganini, Villalobos, Rodrigo. Entrée libre.
VIDÉOGRAPHIE, 1604 St-Denis (844-7619) — "Curriculum vitae", création collective d'une Troupe Attend Pas L'autre" avec Normand Carrière, Chantal Saint-Yves, Claire Tremblay, Jacqueline Vanier. Mer. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 20 h 30, 22 h 30. Du 16 janv. au 2 fév.

expositions

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN, Cité du Havre (873-2878) — Yves Guehar. "Série Jéricho" 1978. Hommage à Koschka: estampes et dessins (1906-1973) jusqu'à samedi. Pierre Ayot: œuvres graphiques et installations, 1979; Pierre Gaudard: photographies "Les prisons" jusqu'au 24 fév. "Nouvelles formes de réalisme" du 17 janv. au 2 mars. Mar. à dim.: 10 h 00 à 18 h 00, jeudi de 10 h 00 à 22 h.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS, 3400 Avenue du Musée (285-1600) — "Dix mètres cubes": dix œuvres inédites de cinq artistes québécois; Michael Snow: peintre, sculpteur (1964-1978), jusqu'au 27 janv.: "Avec et sans ordinateur": exposition d'art abstrait international d'œuvres sur papier, dans les salles de dessins et estampes, jusqu'au 3 fév.
MUSÉE McCORD, 690 ouest, Sherbrooke (392-4778) — "Les poupées, reflets de nos ethnies" jusqu'au 27 janv. Quelques collections de costumes: l'exposition englobe les dix-neuvième et vingtième siècles et met l'accent sur les costumes portés à Montréal et à Québec. "Peter Pissolac, chroniqueur inuit de Seekooselak (1939-1973)": dessins, photographies jusqu'au 9 mars. Mer. à dim.: de 11 h 00 à 17 h 00.
MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT, 615 boul. Ste-Croix, Ville Saint-Laurent (747-7367) — "Les ustensiles de la cuisine et du foyer en France aux XVII et XIX siècles. Jusqu'au 17 fév. "Serge Tournant: œuvres photographiques, photographes. Environnements transformés/dessins de neige et de temps", jusqu'au 2 mars. Dim. mar., à ven.: 11 h 00 à 17 h 00.
MUSÉE MARSIL, 349 Riverside Drive, Saint-Laurent (671-3098). Exposition de Noël sur un thème victorien, jusqu'au 27 janv. comprenant des jouets, des vêtements, des sculptures, des meubles de l'époque victorienne. Mar. à ven.: 11 h 00 à 18 h 00. Jeu.: 19 h 00 à 21 h 00. Sam. dim.: 14 h 00 à 17 h 00.
MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI, 35 ouest Saint-Germain, Rimouski (724-2272) — "L'art du vitrail" jusqu'au 14 janv. "Artisanat 78": exposition d'œuvres artisanales du Canada. Argiles, textiles, bois, cuir, métal, papier, vannerie. Du 15 janv. au 7 fév.
CENTRE D'ART DU MONT-ROYAL, 1260 chemin Remembrance (872-2162) — "Exposition de groupe du Conseil de la peinture du Québec" jusqu'au 6 fév. Tous les jours de 10 h 00 à 20 h 00.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Artisan 78" exposition itinérante d'œuvres artisanales contemporaines, jusqu'au 15 janv.
CHATEAU DUFRESNE, Musée des arts décoratifs (coin Pie IX et Sherbrooke) Ouvert le jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 12 h 00 à 17 h 00.
GALERIE NATIONALE, Angle Elgin et Slater (613) 992-4636 — "Les farfadets" de Palmer Cox, jusqu'au 13 janv. "Sans titre": une installation d'éclairage fluorescent par Dan Flavin.
GALERIE A, 680 ouest Sherbrooke (284-3768)